N° 580 33e Année. Tome CLVIII 15 Août 1922

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France .... 3 fr. 50 | Etranger .... 4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe



MERCVRE DE FRANCE

TOME CENT CINQUANTE-HUITIÈME

15 Août - 15 Septembre 1922

L'ASSIMILATION DES ÉTRANGERS

—

Les étrangers pullulent en France ; ils y prennent un peu plus de la place qu'occupaient avant la guerre nos quinze cent mille morts. Quelques-uns de nos compatriotes, atteints d'une véritable crise de xénophobie, ne songent qu'à des mesures policières pour arrêter cette invasion : multiplication des formalités autorisant l'entrée en France, renforcement du régime des passeports et des sauf-conduits, limitation des permis de séjour, bref, instauration d'un régime peu libéral, non sans analogie avec celui que nous connûmes aux frontières pendant la guerre. D'autres, au contraire, qui voient clair, tout en appréciant à sa juste valeur le danger qui procède de cette inondation, reconnaissent qu'elle est au premier chef imputable à la défaillance de notre natalité et voudraient exploiter ce filon demeuré, pour ainsi dire ,vierge jusqu'à présent.

Combien d'étrangers vivent en ce moment en France et combien y vivaient avant la guerre ? Les statistiques nous apportent à cet égard des données précises qui illustrent l'augmentation rapide de leur nombre, aussi rapide que sombre le taux de notre natalité et que nos pertes ont été cruelles.

Tandis qu'en 1906 nos 87 vieux départements abritaient 1.009.414 étrangers, en 1911 leur nombre atteignait 1.132.696 unités et en 1920, 1.417.357, auxquels il faut

ajouter les 133.102 étrangers vivant dans nos trois départements libérés, soit un total de 1.550.459. Le nombre des naturalisés était en 1911 de 252.790, chiffre infime comparé à celui de l'Algérie.

L'accroissement du nombre des étrangers, alors que notre population autochtone diminuait par suite de la guerre, est clairement mis en relief par le tableau suivant :

87 DÉPARTEMENTS	1911	1921
Population française.....	38.472.000......	36.276.000
Population étrangère....	1.133.000......	1.417.000
Population totale........	39.605.000......	37.693.000
ALSACE ET LORRAINE		
Population française..................		1.576.000
Population étrangère..................		133.000
Total.....		1.709.000
Total général de la population en 1921.......		39.402.739
— — population française.....		37.852.280
— — population étrangère.....		1.550.459

Les chiffres relatifs à 1921 comprennent 192.973 soldats, marins de guerre et de commerce hors de France le 6 mars 1921. Malgré l'apport des trois départements d'Alsace et de Lorraine le chiffre total de la population de la France en 1921 se trouve inférieur de 200.000 environ au chiffre de 1911. En réalité, si on ne prend en considération que nos 87 vieux départements, leur population accuse un déficit de 2.196.000 unités par rapport à 1911, tandis que le bilan de la population étrangère se solde par un gain vraiment formidable de 284.000 unités.

§

Quelle est la composition de ce flot d'étrangers qui a inondé la France ? Il est aisé de constater dans notre pays la présence de trois grands noyaux d'immigration : le noyau belge, fort de 415.546 membres, qui accapare la France du Nord, le noyau italien qui, avec ses 470.873 individus, peu-

ple le Sud-Est et enfin le groupe espagnol, dont les 303.141 représentants s'étalent principalement dans le Sud-Ouest, en marge de la frontière espagnole.

A côté de ces trois grands fleuves on peut encore discerner plusieurs courants dont d'aucuns sont susceptibles de s'accroître avec le temps : le courant suisse, fort de 90.638 membres, le courant allemand en Alsace et en Lorraine et le courant polonais.

Le nombre des Allemands est considérable dans les trois départements retrouvés, mais il est assez difficile de le fixer exactement, car la plupart des Allemands qui y séjournent le font en raison de leur naturalisation. En 1920 les tribunaux de bailliage alsaciens et lorrains ont reçu 36.590 demandes de naturalisation et, en 1921, 59.893, soit un total de 96.483, en vertu de l'art. 6 § 2 de l'annexe à la partie concernant l'Alsace-Lorraine, auquel il faut adjoindre environ 30.000 Allemands qui sollicitent leur naturalisation en raison du paragraphe 3. Toutes ces demandes, sauf celles des conjoints d'Alsaciennes ou des conjointes d'Alsaciens, peuvent, du reste, faire l'objet de refus individuels.

En 1910 le Reichsland comptait 295.436 Allemands de souche dont 174.468 Prussiens, 42.000 Bavarois, 39.495 Badois, 15.702 Wurtembergeois, 8.524 Saxons, 4.742 Hessois, auxquels s'ajoutaient 74.930 hommes de troupes. Ces chiffres montrent les progrès de l'infiltration germanique en un demi-siècle.

On estime qu'à l'armistice il y avait environ 300.000 Allemands résidant dans les deux provinces. Sur ce nombre 77 700 ont été expulsés : 47.000 en Lorraine, 18.000 dans le Bas-Rhin et 12.000 dans le Haut-Rhin; 30.000 se sont rapatriés volontairement ; ce qui nous donne un total de 107.000. D'après ces chiffres il resterait donc environ 192.000 Allemands dans nos trois départements, dont 126.500 ont produit des demandes de naturalisation et 62.500 ont obtenu des permis de séjour. Sur ces 126.500, 36.000 conjoints d'Alsaciens et d'Alsaciennes ont été natu-

ralisés d'office: 26.000 dans la Moselle, 6.000 dans le Bas-Rhin et 5.000 dans le Haut-Rhin. Il va sans dire qu'un grand nombre d'autres ont été ou seront naturalisés en vertu des divers alinéas des paragraphes 2 et 3 de l'annexe.

Alors que nous hésitons à pratiquer une politique d'assimilation étrangère à larges vues, nous avons d'emblée octroyé la nationalité française à plusieurs catégories d'Allemands établis en Alsace et en Lorraine, en particulier aux conjoints d'Alsaciennes et de Lorraines, qui, eux, peuvent, de plein droit, réclamer la nationalité française, sans qu'on puisse la leur refuser. Je ne crains pas d'être taxé d'exagération en évaluant à 200.000 unités environ la population allemande ou mi-allemande de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, naturalisés et non naturalisés, puisque, d'après les statistiques allemandes mêmes, qui corroborent les chiffres des autorités françaises, sur 300.000 Allemands, non compris la garnison, qui séjournaient dans nos départements avant la guerre, 110.000 seulement sont rentrés dans leur pays d'origine.

Quant au courant polonais, qui ne se chiffrait en 1921 que par 25.096 individus, il pourrait, à la longue, s'amplifier et devenir l'un des éléments, des moins dangereux, de notre repopulation.

Les autres groupements ethniques sont insignifiants, épars qu'ils sont sur tout le territoire : 55.456 Anglais, 14.027 Russes, 30.948 Américains, 17.712 Grecs, etc.

Le flot étranger n'est donc pas si composite qu'il en a l'air au premier examen. En laissant de côté les quantités négligeables, nous ne nous trouvons plus qu'en présence des trois groupes compacts déjà mentionnés: le belge, l'italien et l'espagnol.

Ces constatations n'ont rien de désolant : en effet, ce ne sont pas des races hostiles, rebelles à toute assimilation, qui envahissent notre sol ; ce sont des latins ou des celto-germains fortement latinisés, des gens qui viennent chez nous parce qu'ils s'y trouvent bien et que, par une politique à la fois

prudente et hardie, nous n'aurions pas grand'peine à assimiler.

§

Maintes fois dans le passé la France a fait preuve de ses incomparables qualités assimilatrices. Qu'est-ce que le peuple français, sinon l'amalgame de dix races diverses ; sur le vieux fonds celte latinisé se sont superposées de multiples alluvions germaniques : Francs, Burgondes, Normands, d'autres encore qui ont été finalement absorbées.

Dans les temps les plus modernes, n'avons-nous pas assimilé des provinces dont ni la langue ni les traditions ne répondaient à celles du peuple français ? Qu'il me suffise de mentionner les Bretons, les Flamands, les Lorrains de langue allemande, les Alsaciens, les Savoyards, les Niçois, les Corses, les Basques ; avouons que si on défalquait tous les habitants de ces provinces « excentriques » de l'ensemble de la population française il ne resterait qu'un tronc bien rabougri, d'autant plus anémié que ce sont justement les nouveaux venus qui attestent encore la plus forte natalité et qu'en tout cas le fléchissement y est beaucoup moins prononcé que dans la vieille France.

Existe-t-il aujourd'hui une différence quelconque au point de vue politique entre les absorbés et les absorbants ? Les Bretons sont-ils moins Français, moins patriotes que les Champenois ? Et les Flamands sont-ils, politiquement parlant, des Français de deuxième classe en face des Picards ou des Gascons ? Traiter l'Alsacien de « boche », n'est-ce pas le pire outrage qu'on puisse lui infliger et n'adhère-t-il pas de tout son cœur à la grande communauté française ?

Ce qui fait précisément ce bel équilibre de notre nation, cet équilibre tant envié des peuples qui ont réalisé tard leur unité ou qui ne l'ont réalisée qu'imparfaitement, c'est cet alliage de races multiples fondues toutes dans le creuset national, creuset ardent qui efface toutes les traces d'origine et ne laisse subsister que le Français descendant des Francs, des Latins aussi bien que des vieux Gaulois.

Les pessimistes de carrière, les broyeurs de noir, qui sont aussi nocifs que les optimistes béats, affirment que nos qualités d'absorption ont diminué depuis que les autres nationalités ont pris conscience d'elles-mêmes, depuis surtout que des Etats bien organisés luttent pour garder leurs nationaux. Témoin, disent-ils, l'attitude des Américains d'origine allemande pendant la dernière guerre, de tous ceux qu'on a baptisés pro-germains et qui n'ont pas renié leur origine. A vouloir engloutir trop d'étrangers, disent-ils, nous risquons de nous attirer une indigestion et de nous réveiller un matin avec des nausées...

§

Que rétorquer à ces xénophobes enragés? Je crois que, mieux que les discours, si éloquents soient-ils, les faits nous apportent des preuves encore plus éloquentes, et dans ce but nous aurons recours à un exemple d'assimilation tout récent (1), à une expérience qui se poursuit en ce moment sous nos yeux: celle de l'Algérie, pendant qu'une expérience analogue est en train en Tunisie et s'amorce au Maroc.

Nous sommes à l'œuvre pour créer dans les trois grandes provinces de la Nouvelle France un type de Français tout différent de celui de la métropole, un Français proprement Algérien, Marocain ou Tunisien résultant du mélange de plusieurs races, hybrides d'apparence, soudées rapidement par un mastic consistant : le mastic français.

En 1911 la population de l'Algérie se décomposait comme suit :

Indigènes....................	4.763.306 habitants
Européens....................	752.043 —

(1) Soulignons en passant, comme l'un des phénomènes d'assimilation les plus remarquables, que les huguenots français exilés en 1685 sont devenus de bons Néerlandais et surtout d'excellents Allemands qui se distinguent par leur pangermanisme et leur haine contre la France. Ils fournissaient un grand nombre d'officiers aux armées impériales.

dont

Français d'origine..............	304.592	habitants
Naturalisés......................	188.068	—
Israélites naturalisés............	70.271	—
Total des Français...........	562.931	—
Espagnols.........................	135.150	—
Italiens............................	36.795	—
Anglo-Maltais..........	6.907	—
Divers.............................	10.260	—
Total des Etrangers..........	189.112	—

La proportion des naturalisés était donc considérable relativement aux Français de souche ; ajouté à celui des étrangers leur nombre nous écrasait littéralement. La situation était particulièrement critique dans le département d'Oran, où il n'y avait que 93.975 Français d'origine contre 92.386 naturalisés, en immense majorité Espagnols, 20.173 Israélistes et 91,712 Espagnols, c'est-à-dire la proportion d'un Français pour deux Espagnols! Dans la ville d'Oran même on ne comptait que 27.770 Français de souche contre 33.783 Français d'alluvion et 27.835 Espagnols. Dans la plupart des communes de plein exercice le dénombrement accusait plus d'Espagnols que de Français. Cette situation était d'autant plus angoissante que l'Espagne est installée sur toute la côte septentrionale du Maroc et que son présidio marocain serait susceptible de constituer un centre d'attraction ou de rayonnement pour les Espagnols de l'Oranie toute proche. Au total l'Oranie compte 352.000 Européens pour 953.000 indigènes soit un Européen pour trois indigènes, situation à peu près sans exemple dans les autres colonies, sauf peut-être dans l'Union Sud-africaine.

Eh bien, malgré les difficultés énormes de l'assimilation, nous avons gagné notre gageure; non seulement par l'école, par la caserne française, par l'ambiance, nous sommes parvenus à unifier la population européenne d'Algérie, à la fondre dans le même moule d'où surgit aujourd'hui une nouvelle race méditerranéenne, foncièrement française d'idées, mais

encore nous avons réussi le miracle de passionner pour notre cause en 1914 tous les naturalisés et leurs descendants. Durant la guerre mondiale tous ont fait intrépidement leur devoir et on ne peut signaler de leur côté la moindre défaillance.

En 1901 la population française d'Algérie ne comptait que 358.174 membres, en 1911 elle était de 562.931 âmes, en 1921, malgré la guerre et ses pertes cruelles, elle atteint 622.771 unités sur une population globale de 831.040 Européens et de 4.971.424 indigènes, c'est-à-dire qu'elle s'est accrue en vingt ans de 70 % et qu'aujourd'hui 208.269 étrangers seulement contre-balancent l'influence de nos 622.771 nationaux.

A quoi devons-nous cette transformation extraordinairement rapide d'un état de choses qui n'avait rien de prometteur ? A l'application stricte de la loi de 1889 sur la naturalisation, qui agit automatiquement, et aux termes de laquelle quiconque est né sur le sol français d'un père ou d'une mère qui lui-même y est né est Français de droit. Grâce à cette loi, en vingt ans nous avons opéré, sans coup férir, une deuxième conquête de l'Algérie et notre succès, dont nous avons tout lieu de nous enorgueillir, nous pousse à de nouveaux et superbes efforts dans la voie de la colonisation.

§

L'exemple de l'Algérie est décisif, puisque, en dépit de la prépondérance de l'élément étranger, et en présence d'une population indigène dont la majorité est énorme, nous sommes parvenus à assurer la réalisation de nos visées.

En Tunisie, où nous nous efforçons d'appliquer des méthodes semblables, nos progrès sont moins sensibles, car nous nous y heurtons à une résistance opiniâtre, acharnée, de la colonie italienne qui jouit d'un statut spécial et peut, grâce à ses nombreuses écoles, ses multiples associations, se défendre efficacement contre l'absorption. Elle peut se défendre d'autant mieux que la Tunisie n'est pas une colonie fran-

çaise, que c'est un pays de protectorat où la Convention de 1896 assurait aux Italiens résidant sur le sol tunisien la pérennité de leur qualité d'Italien.

Mais la Convention de 1896 a été dénoncée en 1919 et il est inadmissible qu'à l'encontre des autres étrangers les Italiens de deuxième ou troisième génération, nés en Tunisie et y bénéficiant de tous les avantages du séjour, puissent échapper à l'assimilation. Par un décret du 8 novembre 1921, M. Saint, notre résident général, a décidé que la loi de 1889 serait applicable à tous les étrangers établis en Tunisie... sauf aux Italiens!

Quelques égards que nous devions à notre amie l'Italie, nous ne comprenons pas cette distinction, ou plutôt cette mansuétude frisant la faiblesse, dans une région où nous avons un intérêt capital — je dirais même un intérêt vital — à supplanter l'élément italien prédominant. C'est tout l'avenir de notre colonisation en Tunisie qui est en jeu et il ne sert de rien d'éluder un problème qu'il nous faudra résoudre tôt ou tard. A notre avis, la solution ne peut être ni douteuse, ni ondoyante : il faut traiter les Italiens sur le même pied que les autres étrangers et leur appliquer dans toute leur étendue les dispositions de la loi de 1889.

Le recensement de la population européenne de la régence de Tunis a donné les chiffres suivants pour l'ensemble du protectorat :

Français	54.477
Italiens	84.819
Maltais	13.509
Espagnols	664
Grecs	920
Autres européens	1.736
Total de la population d'origine européenne	156.125

Entre temps 5.000 Maltais, nés dans la colonie, ont acquis notre nationalité, en vertu du décret de M. Saint, de sorte que la population française compte aujourd'hui 60.000 âmes.

Il serait prématuré de porter un jugement sur l'œuvre colonisatrice de la France au Maroc. D'ores et déjà on fixe à 45.000 le nombre de nos compatriotes qui s'y sont établis. Il est vraisemblable que, dans dix ans, ce chiffre sera quintuplé. L'immigration est très active, et rien qu'en 1919 10.000 personnes ont débarqué au Maroc pour la première fois.

§

Devant l'exemple de l'Algérie, il n'est plus permis de discuter l'emploi de méthodes analogues dans la vieille France. L'opinion publique s'en est émue et un projet de loi relatif à la nationalité française vient d'être adopté par le Sénat dans sa séance du 21 mars, lequel est susceptible de remédier dans une certaine mesure à la situation actuelle.

Quels que soient les avantages de ce projet, nous sommes loin de les trouver suffisants. Examinons ses bases, quant à l'acquisition de notre nationalité.

Il y a lieu, de prime abord, de distinguer entre les enfants d'étrangers nés en France et les étrangers qui sont venus s'établir dans notre pays.

Pour ce qui est des enfants d'étrangers nés en France, qu'ils soient les rejetons d'un mariage mixte, c'est-à-dire franco-étranger, ou d'une union entre étrangers, le projet de loi tel qu'il a été voté est trop libéral. Il laisse une échappatoire aux étrangers qui, nés en France, ayant bénéficié jusqu'à l'âge de 21 ans de nos institutions, ne devraient pas pouvoir nous abandonner. Et pourtant la loi française leur permet de décliner la qualité de Français dans l'année qui suit leur majorité et de prouver qu'ils ont conservé la nationalité de leurs parents en présentant une attestation en due forme de leur gouvernement.

Si le droit international, ou du moins des raisons de réciprocité, nous interdit d'agir autrement, il conviendrait d'introduire dans la loi un amendement disant que tout

fils d'étranger né en France et y ayant vécu jusqu'à sa majorité serait expulsé du territoire français si, à l'âge de 21 ans, il renonçait aux droits et aux *devoirs* de la nationalité française.

Quant aux enfants de mariages franco-étrangers nés en France la question ne devrait pas même se poser ; ces enfants devraient devenir automatiquement Français à leur majorité, sans recours possible.

Les mineurs qui viendraient s'établir en France avec leurs parents et y séjourneraient plus de trois ans, sans interruption, avant leur majorité, seraient naturalisés Français d'office à leur majorité, faute d'avoir opté pour leur pays d'origine dans les formes et les délais voulus, l'Etat français ayant la faculté de les expulser en cas de non-naturalisation.

Quant aux étrangers établis en France et qui peuvent être naturalisés après l'âge de vingt et un ans, je trouve, en revanche, que l'esprit de la loi n'est pas assez libéral. La réclamation de naturalisation devrait être possible après un séjour ininterrompu de deux années, toutes réserves étant faites au sujet des fonctions électives qui ne pourraient être exercées que dix ans après le décret de naturalisation, ainsi qu'en décide du reste la nouvelle loi.

L'étranger qui a épousé une Française et qui habite la France devrait, dès son mariage, sur simple demande, sans préjudice d'une enquête préalable sur sa moralité, acquérir la nationalité française. C'est le principe que nous avons appliqué, sans discernement, en vertu du Traité de Versailles à tous les Allemands conjoints d'Alsaciennes ou de Lorraines.

Puisque nous avons cru de bonne politique d'agir avec tant de largesse à l'égard de dizaines de mille Allemands, qui pourtant forment un bloc compact, linguistique et ethnique, dans notre Marche de l'Est — et cela apparemment en vue de réalisations ultérieures, à savoir l'assimilation des enfants issus de ces unions et qui deviendront sans doute

de bons Français — que ne l'étendons-nous à tout notre territoire où son application présenterait moins d'inconvénients et ne constituerait aucun danger national ?

Certes, la nouvelle loi innove heureusement à ce sujet, étant donné qu'elle établit le principe de la naturalisation des étrangers qui épousent des Françaises, mais la condition qui ne rend le mariage et la naturalisation possibles qu'après une année de séjour autorisé me semble un tant soit peu restrictive. Il est vrai qu'on peut la considérer comme un minimum de garantie accordé à la jeune Française qui épouse un étranger.

Il est manifeste que nous ne pouvons pas, sous peine de représailles, forcer tous les émigrés à devenir Français, mais nous pouvons les pousser à le devenir, leur faciliter par tous les moyens l'accession à la nationalité française en abrégeant les formalités et aussi en les rendant moins onéreuses ; pour les travailleurs de toute nature qui, ne l'oublions pas, constituent l'élément le plus facile à absorber, la naturalisation devrait être gratuite et subordonnée uniquement à une enquête sur la moralité et les antécédents politiques du réclamant.

J'irai encore plus loin : les autorités devraient inviter tous les étrangers, qui justifient d'une résidence ininterrompue de trois années dans notre pays et dont la conduite a été irréprochable sous tous les rapports, à présenter une requête en naturalisation.

Je ne suis pas assez naïf pour m'imaginer que les étrangers que nous baptiserions Français seraient d'entrée des patriotes à toute épreuve ; certes, nous trouverions souvent beaucoup de tiédeur ou de nonchalance dans leurs convictions, beaucoup d'indifférence aussi pour les grands problèmes qui nous préoccupent. Qu'importe ! c'est à l'avenir qu'il faut songer : à la deuxième et à la troisiéme génération, aux milliers, aux centaines de mille enfants que nous donneront ces naturalisés, et qui seront tout aussi bons Français que leurs compatriotes, que dis-je ? que l'on sera inca-

pable de distinguer de la grande masse où ils disparaîtront.

§

Ces dernières années notre politique de naturalisation a été trop pusillanime. L'administration persiste à envisager la naturalisation comme une faveur dont la concession doit être, en principe, réservée à ceux qui ont bien servi dans le passé les intérêts français ou sont susceptibles, du moins dans l'avenir, d'être utiles au pays qui les adopte.

C'est ainsi que l'administration écarte les demandes d'hommes jeunes auxquels leur extranéité avait permis, en dépit d'une résidence déjà fixée sur le territoire de la République, d'échapper aux risques de la guerre. Enfin, bien que la considération de la famille prédomine dans l'examen des demandes de naturalisation, à cause de l'état de la natalité en France, le Gouvernement n'ouvre les portes de notre nationalité qu'aux éléments étrangers de la population dont l'assimilation est prouvée.

Point de vue étroit qui, justement, ne s'inspire pas suffisamment de notre hyponatalité et qui ne reconnaît pas qu'il est plus dangereux d'avoir en notre demeure des étrangers dépendant de leur pays d'origine, échappant plus ou moins à notre emprise, que des naturalisés noyés dans la masse de la population.

Puisque, pour l'administration, la considération de la famille éclipse toutes les autres, que c'est elle qui prévaut dans l'octroi de notre nationalité, c'est essentiellement sur la situation de famille des étrangers majeurs, vivant chez nous, qu'il faut nous baser pour agréer leurs demandes de naturalisation, voire pour les pousser à la réclamer, et cela sous l'unique réserve d'une moralité exemplaire que nous devons exiger des candidats à la qualité de Français.

Beaucoup plus que ceux-ci, c'est leurs enfants et leurs petits-enfants que nous devons viser. Ne pratiquons donc pas une politique mesquine, pot-au-feu, une politique de

ménagère à courtes vues, ne craignons pas de regarder loin, n'hésitons pas à voir large.

C'est à cause des restrictions qui ont été jusqu'à présent à la base des naturalisations qu'en 1921 nous n'avons accordé la naturalisation que dans 2.760 cas (1), 1764 cas s'appliquant à des hommes (64 o/o) et 996 (36 o/o) à des femmes. Pourtant l'augmentation est de 1.178 unités par rapport à 1920. Sur les 1.764 hommes naturalisés 1.327 l'ont été en vertu des dispositions du code civil et 437 en vertu de la loi du 5 août 1914 (engagés volontaires pour la durée de la guerre).

Sur les 1.327 hommes naturalisés, 1.290, soit un peu plus de 95 o/o, résidaient en France depuis plus de dix ans et 57, c'est-à-dire un peu moins de 5 o/o, depuis moins de dix ans.

48, soit environ 3,6 o/o, étaient nés en France et 1.279, soit 96,4 o/o, à l'étranger.

1.249 étrangers ont été naturalisés après une résidence non interrompue de dix années.

2 ont bénéficié des dispositions du Code civil, qui permettent d'accorder la naturalisation à des étrangers après un an de domicile autorisé, s'ils ont rendu des services importants à la France, s'ils y ont apporté des talents distingués, ou s'ils ont été attachés à un titre quelconque au service militaire dans les colonies ou les pays du protectorat.

61 ont été naturalisés après un an de domicile autorisé, parce qu'ils avaient épousé une Française.

13 ont obtenu la naturalisation comme conséquence de celle de leurs parents.

Enfin 2 ont été reconnus Français en vertu de la loi du 26 juin 1889, comme descendants de familles expatriées par suite de la révocation de l'édit de Nantes.

Les 996 femmes naturalisées en 1921 comprennent 568

(1) Ces indications sont puisées à *l'Officiel* du 3 juin, Rapport de M. Bricont au Garde des Sceaux.

femmes naturalisées en même temps que leurs maris et 428 naturalisées individuellement.

§

Les 2.760 étrangers naturalisés en 1921 avaient 4.805 enfants, dont 2.935 majeurs et 1.870 mineurs. Sur les 2.935 majeurs 2.709 étaient déjà Français, soit parce qu'ils avaient personnellement obtenu la naturalisation, soit parce que, nés en France, ils n'avaient pas décliné la qualité de Français dans l'année suivant leur majorité; 226 seulement sont restés étrangers.

Sur les 1.870 mineurs, 202 sont Français de droit, parce qu'ils sont nés en France d'un père ou d'une mère nés également en France; 1.483 sont devenus définitivement Français, leur père, leur mère ou leur tuteur ayant renoncé en leur nom à la faculté de répudiation prévue par le Code civil. Enfin 186 ont été compris aux décrets de leurs parents et deviendront Français dans l'année qui suivra celle de leur majorité.

Sur l'ensemble des naturalisés 7,5 o/o ont acquitté les droits entiers de chancellerie (1.075 fr. 50), 46,2 o/o ont obtenu une remise partielle, 46,2 o/o ont obtenu la remise totale. Il convient de féliciter le gouvernement français de la générosité dont il a fait preuve à cet endroit.

Les individus réintégrés dans la qualité de Français en 1921 sont au nombre de 1.521, en augmentation de 673 sur l'année 1920 (848), dont 34 hommes et 1.487 femmes. Les réintégrés avaient 1.143 enfants dont 847 majeurs et 301 mineurs. La presque totalité de ces enfants redevient française.

Sur l'ensemble des réintégrés il n'y en a que 140 qui aient acquitté en entier les droits de sceau; 1.227 ont obtenu la remise totale des droits.

Dans le cours de l'année 1921 la chancellerie a enregistré 3.530 déclarations souscrites en vue soit d'acquérir la

qualité de Français, soit de renoncer à la faculté de répudiation de cette qualité.

Ce nombre est en augmentation de 2.151 sur l'année 1920.

Ces 3.530 déclarations onteu pour conséquence d'assurer la qualité de Français à 5.866 personnes contre 2.688 en 1920, soit une augmentation de 3.178 pour l'année 1921.

Ces 5.866 individus comprennent 235 majeurs et 5.621 mineurs.

Les déclarations réellement acquisitives en vertu desquelles des personnes, jusque-là étrangères, sont devenues Françaises s'appliquent à 2.652 d'entre elles.

§

En résumé, pendant l'année 1921, 4.964 personnes majeures comprenant 2.280 hommes et 2.684 femmes sont devenues Françaises par voie de naturalisation, de réintégration ou de déclaration en France, en Algérie et aux colonies.

A ce chiffre de 4.964 majeurs, il convient d'ajouter 5.933 mineurs sur lesquels 5.631 sont devenus irrévocablement Français et 292 ont conservé la faculté de décliner cette qualité dans l'année de leur majorité.

On obtient ainsi un total de 10.887 individus, qui sont devenus Français ou ont renoncé à la faculté de répudier cette qualité à l'époque de leur majorité.

Ce chiffre est en augmentation de 5.113 sur l'année 1920 (5.774) et de 8.800 sur l'année 1919 (2.037).

Le chiffre de 10.887 individus ne comprend ni ceux qui sont devenus Français de plein droit, comme étant nés en France de parents étrangers dont l'un y est lui-même né, ou comme étant nés en France de parents étrangers et y étant domiciliés à l'époque de leur majorité, ni les indigènes algériens qui ont été admis à la jouissance des droits de citoyens français par application de la loi du 4 février 1919.

Pour ces trois catégories de nouveaux Français, la chan-

cellerie ne possède, en effet, aucun document lui permettant d'en déterminer le nombre.

Les totaux de 1921, comparés à ceux relevés sur la statistique de 1920, font ressortir, comme on vient de le voir, une augmentation très importante du nombre des nouveaux Français.

Cette augmentation s'accuse :

sur la naturalisation française, 1.178 en plus; sur les réintégrations, 673 en plus ; sur les déclarations acquisitives souscrites par les majeurs, 58 en plus ; sur les déclarations acquisitives souscrites au nom de mineurs, 3. 120 en plus; sur les mineurs compris aux décrets des parents, 124 en plus.

Soit au total 5.153 en plus.

Par contre, on relève un léger ralentissement dans le chiffre des naturalisations algériennes : 364 en 1921 et 398 en 1920, soit 34 en moins, ainsi que sur les naturalisations coloniales : 84 en 1921 contre 90 en 1920, soit 6 en moins. L'excédent demeure de 5.113 unités.

Au point de vue de la nationalité d'origine, les 10.887 individus naturalisés se répartissent de la manière suivante :

Alsaciens-Lorrains (résidant en France ou à l'étranger).	158
Indigènes de l'Afrique du Nord ou coloniaux..........	148
Belges..........	3.644
Italiens..........	3.043
Espagnols..........	1.301
Suisses..........	570
Russes..........	420
Allemands..........	367
Luxembourgeois..........	242
Autrichiens..........	224
Polonais..........	134
Divers..........	636
	10.887

Le département du Nord se classe en tête des naturalisés avec 2.616 unités, la Seine vient ensuite avec 1.735, puis les Bouches-du-Rhône avec 928, les Alpes-Maritimes 381, la Meurthe-et-Moselle 311, les Ardennes 200 et l'étran-

ger 267. Cinq départements n'enregistrent aucune naturalisation et au total 29 moins de dix.

Le nombre des individus ayant perdu la qualité de Français soit par déchéance, soit par déclaration de répudiation, soit par naturalisation à l'étranger, soit enfin par option suscitée en vertu des conventions franco-belge et franco-suisse, s'élève à 1.217 pour l'année 1921.

Le chiffre de nos acquisitions reste donc supérieur à 9.670; l'excédent n'avait été que de 4.904 en 1920. Comparées à celles de l'année 1920 les acquisitions de 1921 accusent une augmentation de 4.765 unités.

§

Il est évident que les naturalisations opérées par fournées en Alsace et en Lorraine, en vertu du traité de Versailles, ne sont pas comprises dans cette statistique, où nous discriminons aisément trois noyaux correspondant en somme aux trois grands courants d'immigration dont nous nous sommes occupé : le courant belge, le courant italien et le courant espagnol.

Ces trois noyaux englobent 8.000 individus, sur 10.887 naturalisés ; c'est-à-dire qu'ils forment la masse des néo-Français, ce dont il convient de se féliciter, car les Espagnols, les Italiens et les Belges participent de notre origine, de nos mœurs, de notre culture. Ils ne sont pas des étrangers au sens ethnique du mot; entre eux et nous il n'y a que des nuances et aucune barrière ne nous sépare.

Le grand nombre de naturalisations qu'a accordées le gouvernement français en 1921 — nombre qui est encore loin de répondre à nos postulats — est quand même réjouissant. Il indique l'inauguration d'un nouveau principe dans notre politique à l'égard des étrangers ; celui de l'assimilation. L'incorporation de 10.000 étrangers dans la grande famille française ne peut qu'exercer une heureuse influence sur le développement du pays et compenser dans une certaine mesure les effets néfastes de la chute de la natalité.

Souhaitons qu'à l'avenir, grâce à l'application de la loi qui vient d'être votée par le Sénat, l'assimilation des étrangers prenne une extension de plus en plus considérable et que nous parvenions à absorber dans une vingtaine d'années les quinze cent mille étrangers auxquels nous accordons l'hospitalité et qui bénéficient *sans obligation* de la tranquillité que leur valent notre victoire et notre armée, de tous les avantages de notre civilisation et de tout le charme de la vie française.

§

Et, pour que l'absorption soit entière, pour qu'on ne puisse jamais reprocher leur origine aux enfants des naturalisés, il ne faut pas que leur nom, plus ou moins exotique, les différencie, les harcèle parfois comme une tare originelle indélébile. C'est pourquoi j'aurais aimé voir le projet de loi qui vient d'être voté complété par une annexe sur le changement de noms, voire la modification phonétique, la francisation des noms étrangers.

Disons, dès l'abord, que ce changement de nom devrait être absolument facultatif, basé sur la libre volonté de l'intéressé et qu'aucune sorte de pression ne devrait être exercée dans ce sens. Le nom est un patrimoine sacré qui se transmet de génération en génération et, s'il y a quelque chose d'éminemment respectable, c'est le nom, flambeau qui se passe de père en fils.

Donc aucune pression, mais allègement de toutes les formalités. Plusieurs cas peuvent se présenter : celui de l'étranger qui épouse une Française et qui aurait la faculté d'adopter le nom de famille de sa femme ou de l'adjoindre à son nom, les enfants portant simplement le nom de la mère ; le deuxième cas, c'est celui de l'étranger qui réclame la francisation de son nom, ce qui dans certains cas se fera sans aucune difficulté. Il est évident qu'un Italien qui s'appelle Barafani peut devenir en français Barafain ou Barafane, Pedani, Pédain, que Sonnino peut se transformer en

Sonnin, Morandotti en Morandot, sans aucun inconvénient. Cette modification présente l'avantage de permettre à l'intéressé de conserver son patronyme.

Tous ceux qui ont étudié la grammaire historique française savent combien de noms germaniques il y a dans notre langue et surtout combien de noms propres, dont l'origine est aujourd'hui méconnaissable, sont des noms allemands que la phonétique a camouflés. Il est constant que les phénomènes phonétiques n'évoluent plus, ou du moins qu'ils évoluent très lentement, parce que la langue littéraire les a pour ainsi dire figés. Nous ne sommes plus aux siècles où les Dietrich devenaient progressivement des Thierry ou des Didier, les Guntram des Gontran, les Gottfried des Godefroi ou des Geoffroi, les Gehrhardt des Gérard, les Hermann des Armand, les Ebushart des Evrard.

Cependant rien ne nous empêche, en vertu de nos lois phonétiques dûment enregistrées et cataloguées, de reprendre la tradition du passé et de franciser, sur demande, les noms d'étrangers. Une commission de philologues serait chargée d'établir un registre des noms étrangers les plus communs avec leur équivalent français.

Un autre procédé serait la traduction, quand elle est possible, du sens des noms étrangers. Un Muller, un Schneider, un Schmidt, un Baecker, un Jaeger, peuvent devenir automatiquement des Meunier, des Couturier, des Maréchal, des Favre ou des Lefèvre ou des Faivre, des Boulanger, des Leveneur ou des Chasseur.

Lorsque la traduction et l'adaptation phonétique défailleront, il ne restera plus qu'à puiser dans notre vieux fonds français les noms disparus par extinction des familles et à les octroyer, pour les faire revivre, aux néo-Français. Ce principe devrait être appliqué également aux enfants trouvés. Le choix du nom sera toujours laissé à l'intéressé, sous réserve d'une ratification par les autorités et sans préjudice d'une protestation — au cas où il s'agirait d'un nom historique très rare — d'une famille portant le même nom.

§

Voilà quelques-unes des grandes lignes du système qui devrait régir l'assimilation des étrangers, car dans cette assimilation il faut qu'il y ait un système ; sans méthode nous n'aboutirons qu'à de piteux résultats, à des résultats incohérents. Avec méthode nous obtiendrons à bref délai des succès décisifs et encourageants, surtout si notre politique d'assimilation se double d'une politique d'immigration et de colonisation de grande envergure, une politique pratiquée sur une large échelle, en vertu de principes nouveaux.

En vue de la colonisation de nos régions agricoles désertées et du remplacement de notre main d'œuvre déficitaire, combien d'étrangers pouvons-nous accueillir tous les ans sur notre sol ? On a vu que leur nombre, qui était de 1.133.000 en 1911, atteignait 1.417.000 en 1921, abstraction faite de l'Alsace et de la Lorraine, que nous laissons de côté, uniquement pour avoir une base de comparaison. Il a donc augmenté en une décade de presque 300.000 unités; il est manifeste que la guerre n'a pas été sans influencer cet accroissement sensible qui nous donne une moyenne annuelle de 30.000 immigrés.

Cette moyenne semble être largement dépassée en ce moment par le courant migratoire qu'enregistrent les statistiques du ministère du Travail. Encore sied-il de ne pas oublier que la grande majorité des ouvriers provenant de l'extérieur ne font que passer et que sur 50.000 ou 60.000 qui viennent travailler en France tous les ans, une vingtaine de mille peut-être y demeurent plus d'une saison; beaucoup ne sont embauchés que pour la reconstruction de nos départements dévastés, d'autres pour faire la moisson ou les vendanges. Ce sont, pour ainsi dire, des migrateurs périodiques sur lesquels nous ne pouvons tabler.

Le chiffre annuel de 30.000, chiffre du reste passager, que nous indique la statistique comme étant celui des étrangers qui se sont fixés de manière stable sur notre sol, est

insuffisant, et pour pratiquer la politique de large colonisation que nous préconisons, et pour nous aider à combattre le dépeuplement.

Ne serait-ce que pour combler un tant soit peu le gouffre de la « dénatalité » — pour me servir de cet affreux néolologisme, — il faudrait que nous pussions « digérer » bon en mal an au moins 50.000 étrangers. Or, tous les étrangers qui viennent s'établir chez nous ne se laissent pas digérer si facilement et au surplus ils sont aidés dans leur résistance par leurs gouvernements respectifs.

Il appartient à nos législateurs de compléter nos lois actuelles afin que nous soyons armés pour contre-battre ces résistances et en triompher. Il suffit que nous nous inspirions de l'exemple des Etats-Unis qui ont réussi à absorber, sans accident, un nombre énorme d'étrangers, et aussi de certaines républiques de l'Amérique du Sud où des mesures d'incorporation draconiennes sont appliquées aux enfants d'étrangers.

Pour pouvoir nous adjoindre tous les ans 50.000 étrangers, il est indispensable que nous frayions la voie à un flot frais annuel d'au moins 100.000 d'entre eux et que nous nous préoccupions d'en établir définitivement une partie en France, autant que possible en les attachant au sol.

L'adjonction annuelle de 50.000 néo-Français serait un puissant adjuvant de la régénération de notre race ; cette adjonction, en ce moment, étant donné le nombre exceptionnellement élevé d'étrangers qu'héberge notre pays, n'offrirait pas de grosses difficultés. En revanche, elle serait d'une importance capitale pour l'avenir de la race et de la France. Commençons donc par assimiler les centaines de mille étrangers établis chez nous de longue date, évertuons-nous à créer et à alimenter parallèlement un courant permanent entre les anciens centres d'émigration : l'Italie, l'Espagne, la Belgique, les nouveaux : la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, et notre pays.

AMBROISE GOT.

REMY DE GOURMONT, J.-H. FABRE
ET LES FOURMIS

—

Dans une très intéressante étude parue dans cette revue, (1er février 1922, p. 594) l'auteur nous expose principalement la partie littéraire de l'œuvre critique de Remy de Gourmont. Il effleure sa critique dans l'ordre scientifique en nous disant, p. 618 *ibid.* :

Une critique curieuse est celle de l'entomologiste J.-H. Fabre, dont l'œuvre est d'une si grande portée philosophique. Gourmont s'est servi de plusieurs faits exposés dans la « Vie des insectes » pour étayer sa théorie de l'instinct : ce ne serait que de l'intelligence automatique (1).

Je tiens à faire remarquer de suite que si R. de Gourmont a bien en effet utilisé les faits observés par Fabre, sa théorie va complètement à l'encontre des idées du grand observateur de Sérignan; mais je vais revenir là-dessus.

D'autre part, on connaît l'appréciation d'André Gide sur Remy de Gourmont, lorsque ce dernier fait de la critique scientifique : « Lorsqu'il commence à parler science, son esprit dévale aussitôt » ; plus loin :

M. de Gourmont excelle dans ce que j'appellerai : le raisonnement par esbrouffe (2).

Cette vision de Gourmont en tant que critique scientifique est-elle due uniquement à l'optique d'A. Gide, ou bien à l'objet qu'il examine, ou à tous les deux ? Il est peu probable que ce qui suit puisse élucider ces questions, mais

(1) Je crois qu'il vaudrait mieux dire « intelligence automatisée ».
(2) A. Gide : *Morceaux choisis*, Nouvelle Revue Française, 1921, p. 157.

il y a assez dans ce qui précède pour me faire penser qu'il y aurait quelque intérêt à faire voir la remarquable perspicacité de R. de Gourmont dans un domaine qui m'est familier, domaine où, sorti de ses livres, il n'a fait pourtant qu'une brève incursion isolée.

Je dois d'abord rappeler un souvenir personnel, parce qu'il est peut-être bien pour quelque chose dans ma sympathie pour l'esprit de R. de Gourmont. Ce dernier m'avait consacré un article de ses *Promenades Philosophiques* à propos d'une brochure de moi qui pouvait bien avoir alors quelques douzaines de lecteurs et qui n'en a pas eu beaucoup plus depuis. Très fier d'avoir été commenté par un écrivain comme Gourmont, je lui écrivis une assez longue élucubration. Il me répondit par une lettre que je n'ai malheureusement pas encore pu retrouver (1), mais que je vois encore très nettement : au milieu d'une assez grande page, entre « Monsieur » et une formule de salutations, il n'y avait qu'une seule phrase écrite en très petits caractères et cette phrase disait

L'esprit humain ne peut se mouvoir que dans le relatif.

Toutes les théories des relativistes et d'Einstein sont là-dedans. « C'est un lieu commun », dira-t-on ! Oui, mais il est important et fécond. Sans doute cette phrase aurait-elle fait bien de la peine à Léon Bloy ; c'est dommage que ce grand artiste de lettres n'ait pas assez vécu pour assister aux débuts du règne du relativisme en astronomie et en physique. En de magnifiques pages il nous aurait certainement montré Einstein comme un suppôt de Satan, prévu et annoncé par l'Apocalypse.

Que le fond de la manière de penser de R. de Gourmont soit le relativisme, c'est ce que A. Gide a fort bien compris. Il lui dit, deux pages plus loin :

Je me place sur votre terrain, ce terrain de mouvante relati-

(1) J'ai retrouvé quatre lettres sur les cinq qu'il m'a écrites.

vité dont vous vous faites une patrie, je consens un instant que toutes les vérités s'équivalent, etc...

On ne saurait mieux dire, ni plus élégamment. Avec sa si haute intelligence, A. Gide comprend la force du relativisme, aussi il termine en disant :

Que m'importe, dès lors, à moi que cette théorie soit vraie — si elle est laide et ruineuse et nocive pour l'œuvre d'art ! Pourquoi ? Comment ? c'est ce que je tenterai d'expliquer, un autre jour et peut-être avec vos romans.

A. Gide veut-il dire que sur le terrain mouvant de la relativité l'œuvre d'art ne peut être établie et solidement fondée dans un seul et même homme ? Alors je serais volontiers de son avis : l'esprit universel d'analyse, de logique, d'un relativiste de la puissance de R. de Gourmont ne peut être en même temps celui du créateur d'art, parce que pour ce dernier il n'y a qu'une vérité, la sienne ! Mais que la théorie d'un Gourmont puisse être ruineuse et nocive pour l'œuvre d'art d'autres hommes, pour cela je suis bien tranquille ! Elle n'empêchera jamais l'apparition d'une œuvre d'art petite ou grande et n'entravera pas sa production. L'artiste qui porte en lui l'œuvre qu'il espère réaliser est comme la mère dont l'enfant est déjà chéri avant de naître ! Le peintre qui organise une exposition de ses œuvres, le musicien qui fait entendre les siennes dans un concert, l'acteur qui va être la grande vedette d'une soirée, etc... tous planent bien au-dessus du relativiste et de ce qu'il peut dire. L'artiste a la foi ! En religion on peut risquer de la faire perdre à quelqu'un, mais pas en art. Un artiste qui crée est une sensibilité qui s'exprime et cette sensibilité, pour celui qui sent, a le caractère de l'absolu.

Voyons maintenant le problème de l'instinct. Lisons J.-H. Fabre. C'est, en prose, un grand poète lyrique. Découvrant une foule de faits nouveaux, il nous décrit d'une façon entraînante et passionnante la vie et les mœurs des insectes. Mais nous fait-il comprendre quelque chose, et en

particulier pour l'instinct ? Il n'explique pas ; il a comme une phobie des théories explicatives. Pourquoi ? A mon avis parce qu'elles font appel chez les animaux à quelque chose qui risquerait de faire croire pour eux à un rudiment d'intelligence et « cela rabaisserait l'homme en élevant l'animal » (J.-H. Fabre). Il ne veut pas entendre parler d'évolution. Le magnifique monde nouveau d'idées et de points de vue constitué par les diverses théories de l'évolution lui est resté pour toujours fermé.

Remy de Gourmont enseigne: Un acte d'intelligence, un acte nouveau a toujours précédé ce qu'on appelle un acte d'instinct. Il a bien fallu un commencement. L'acte de nouveauté, où tout se passe comme si l'animal avait pour la première fois institué un rapport, s'est automatisé par l'habitude. C'est d'après Gourmont que je me sers toujours des vocables « actes de nouveauté » et « actes d'habitudes », au lieu des mots : « intelligence » et « instinct ». On vient à son idée par le moyen d'une analogie en ne se laissant pas impressionner par « l'abîme » qui sépare l'homme de l'animal ni par la longueur du temps. L'homme possède une foule d'instincts animaux, il est bourré « d'automatismes », a dit A. Forel. Il y a des instincts ancestraux, d'autres acquis. Chez l'homme un mouvement appris au début par compréhension et mémoire associative devient automatique ensuite. Certains chiens de chasse qui savaient saisir le sanglier d'Europe, une fois importés en Amérique, étaient régulièrement éventrés par le sanglier de ce dernier continent: mais ils s'adaptèrent peu à peu par des actes de nouveauté et leurs petits apportèrent avec eux dès la naissance le nouveau réflexe de défense. Mais où sont les faits de nouveauté chez les insectes ? On peut passer des années à leur voir répéter uniquement les mêmes actes ! Comme l'écrivait le commandant Ferton, un observateur remarquable et très supérieur à Fabre en ce qui concerne la précision des descriptions, « des actes de nouveauté sont extraordinairement rares ». A. Forel dit qu'il y a quelquefois, chez les fourmis, comme

« de petits jets de jugement plastique ». Pour mon compte, je trouverais très naturel qu'il puisse, pour une espèce de fourmis, se passer des siècles sans un seul acte de nouveauté. Qu'est-ce que la longueur du temps pour la fourmi qui existait déjà à l'époque tertiaire ? Si un cinématographe nous faisait voir la vie d'une espèce à raison d'une minute pour un millier d'années, nous trouverions la chose toute simple. « Permettez », me dira peut-être un lecteur, « pour moi cinquante ans sont cinquante ans et je voudrais bien voir quelque chose au cours de ce laps de temps. » Voici deux exemples. Le Dr Santschi, à Kairouan (Tunisie), myrmécologue justement renommé, observe qu'une fourmi vivant d'habitude en région chaude nidifie d'une certaine façon. Accidentellement transportée en montagne, région froide, sa millénaire habitude change ; elle s'adapte par un acte de nouveauté. Un amateur, Charles Jourdan, avait à Alger un piège à oiseaux en haut d'un poteau. Certaines fourmis granivores, probablement des Messor barbarus, grimpaient au poteau et y prenaient des graines. Charles Jourdan met une bague de glu au poteau ; mais alors les fourmis recouvrent la glu avec de la terre. Cela, c'est un acte d'habitude dont on ne connaît pas l'origine ; elles recouvrent ainsi les choses malodorantes qui les gênent. Mais l'observateur enlève son poteau et met les graines sur un support au milieu d'une cuvette remplie d'eau. Le chemin de fourmis, piste odorante, amène maintenant les insectes comme au bord d'un étang. Que font-ils ? Ils apportent des brindilles, des bribes de feuilles, rien que des choses pouvant flotter ! Un tapis mouvant s'établit sur lequel les fourmis peuvent marcher. Cela, c'est indubitablement un acte de nouveauté, car ce fait d'une nappe d'eau est complètement inhabituel pour ces fourmis et pour leurs ancêtres de l'Afrique du Nord. Quand elles arrivent au contact du sable humide au bord de la mer, elles reculent ; quand il pleut, elles restent au fond de leur nid ; elles ne sont jamais en contact avec des eaux courantes ni stagnantes. Leur acte est ce que nous appelons chez

l'homme un acte d'intelligence. Il apparaîtra surprenant, parce qu'il est rare; mais ne tenons pas compte du temps, prenons le cinématographe dont je parlais tout à l'heure et il n'y aura rien de surprenant....

Ainsi donc Remy de Gourmont a le mérite, qui n'est pas mince, de nous débarrasser de toutes les difficultés dans lesquelles on s'empêtrait au XIX[e] siècle à propos de l'instinct. « Ce n'était qu'un pseudo problème », dirait Louis Rougier. Cette théorie de Gourmont hautement affirmée par lui est acceptée aujourd'hui par la science officielle, par les spécialistes. Bouvier, professeur au Muséum, dit tout récemment dans son beau livre intitulé « Habitudes et Métamorphoses des Insectes » (Paris, Flammarion 1921) à la page 313: « Issus d'actes intelligents, les instincts se manifestent par des automatismes », et page 316 : « Les actes psychiques des insectes furent d'abord des actes intelligents », puis encore: « Ces actes paraissent immuables, mais les croire tels, avec J.-H. Fabre, c'est prendre l'apparence pour une réalité ».

J.-H. Fabre et Remy de Gourmont ont observé un certain fait du petit monde des fourmis; il est intéressant de comparer leur pensée à ce sujet. Je l'ai déjà fait jadis une fois dans la *Revue des Idées* du 15 novembre 1909, page 452, mais les observations qui suivent sont plus complètes, comme on va le voir.

Observant les fourmis rousses revenant en bande chez elles avec du butin J.-H. Fabre écrit(1) :

> Les fourmis viennent, je suppose, de traverser un épais amas de feuilles mortes, pour elles passage plein d'abîmes où des chutes à tout instant se répètent, où beaucoup s'exténuent pour remonter des bas-fonds, gagner les hauteurs sur des points branlants et se dégager enfin du dédale des ruelles. N'importe : à leur retour elles ne manquent pas, bien qu'appesanties par leur charge, de traverser encore le pénible labyrinthe. Pour éviter tant de fatigues que leur faudrait-il ? Se dévier un peu du premier trajet, car le bon

(1) *Souvenirs entomologiques*, 2e série, page 142, Paris, Delagrave.

chemin est là, tout uni, à peine à un pas de distance. Ce petit écart n'entre pas dans leurs vues.

C'est tout! Fabre ne tente pas la moindre explication, son incompréhension est complète. « Il a peu étudié les fourmis », dira-t-on. C'est juste, mais R. de Gourmont encore bien simoins. Ce dernier, placé aux abords d'une fourmilière située au pied d'un mur vertical, remarque une fourmi non loin d'arriver chez elle ; or elle quitte çà et là, alternant bien régulièrement, le sol horizontal et s'engage sur le plan vertical sans hésitation, sans ralentissement d'allure(1).

Fabre parlerait sans doute d'une « vertigineuse » position de l'insecte qui n'aurait qu'à suivre tranquillement le pied du mur au lieu d'entreprendre de telles acrobaties paraissant bizarres à ceux qui n'ont pas observé des centaines de retours de fourmis « exploratrices ».

Remy de Gourmont cherche une explication, il réfléchit et arrive à cette conclusion :

Pour les fourmis en particulier, et, en général, pour les insectes à force musculaire et à puissance d'adhésion analogues, le monde doit être plan ; ce qui nous paraît incliné ou vertical est pour ces petits êtres légers la continuation directe du plan horizontal.

En adoptant cette explication telle quelle, ce qui restait un mystère pour J.-H. Fabre n'en est plus un. Les « abîmes », les « chutes », les « bas-fonds », la « fatigue » ne sont que des choses relatives. Tout cela existe bien pour Fabre, dont la pensée est ici anthropocentrique, mais pas pour les fourmis. R. de Gourmont est arrivé à sa conclusion par les considérations relativistes suivantes :

Cela suggère l'idée de poids. Pour évaluer celui d'une fourmi, il faut donc y faire entrer la force musculaire de l'insecte, sa puissance d'adhérence, la capacité de son système trachéen. Ce système, très étendu chez la fourmi, diminue beaucoup sa pesanteur absolue; quant à sa force musculaire, elle est énorme.

(1) R. de Gourmont : *Promenades philosophiques*, première série, page 156. Paris, Mercure de France.

Relativement à l'homme la pesanteur de la fourmi peut être considérée par un observateur comme à peu près nulle (R. de Gourmont, *ibid.*, page 154).

Mais si la fourmi avait à porter des fardeaux de plus en plus lourds que se passerait-il? Est-ce que l'on ne pourrait pas arriver à constater chez elle un seuil de sensibilité à la gravitation, c'est-à-dire une sensation de poids? Ce fut là la question que je me posais en 1909 à la lecture de l'étude de R. de Gourmont. Or, pour les expériences que je fis alors, je n'avais à ma disposition que des terrains horizontaux et ma conclusion, donnée dans la *Revue des Idées*, resta incomplète, unilatérale et trop favorable à la théorie gourmontienne. Voici pourquoi : généralement la fourmi traîne ou pousse les objets dont je puis penser qu'ils sont trop lourds pour elle. Or la résistance, qu'elle surmonte très aisément quand il s'agit de graines lisses pesant bien des fois le poids de l'insecte, n'est pas le poids agissant verticalement, c'est le poids multiplié par un coefficient de frottement, c'est une force dirigée en sens contraire de la force de traction, ou de poussée, exercée par la fourmi. Comme cette dernière force est horizontale par rapport au plan, la résistance surmontée l'est aussi, et les deux forces sont des forces du monde plan de la fourmi. Donc je n'apprenais rien en ce qui touche un seuil de sensibilité à la gravitation. Je repris donc la question en 1913, en terrains accidentés, où je pouvais observer sur des parois verticales rugueuses et sur des murs. Les observations suivantes sont inédites et furent faites en donnant à des fourmis des bribes d'aliments de plus en plus lourdes. J'obtins en résumé ceci : Pour une fourmi normale (1) longue de cinq à six millimètres il n'y a aucun ralentissement de la vitesse de marche lorsque l'insecte porte sur un plan vertical des

(1) Je laisse de côté certains individus taillés en hercule de l'espèce des Messor barbarus (moissonneuse). J'ai vu de ces puissants et lourds insectes, longs de 6 millimètres environ, hisser sur la surface verticale d'un mur une graine de courge qui pesait dans les trente fois le poids de la fourmi.

objets pesant 2, 3 et même 4 fois son poids; or, c'est le cas des fourmis de Fabre descendant dans des abîmes. Mais si le poids de l'objet approche de 7 à 8 fois le poids de l'insecte, le ralentissement est visible et la fourmi se cramponne à la paroi. Au-dessus de 10 fois son poids, elle ne veut plus l'objet. Mais alors la théorie de R. de Gourmont ne serait pas juste : il y a de nombreux cas de sensibilité à la gravitation ! N'aurions nous pas été victime de sa part d'un raisonnement à l'esbrouffe, pour parler comme A. Gide ? — Eh bien, ce qu'a dit ce jour-là R. de Gourmont à propos de l'insensibilité au poids (1) est néanmoins une vérité, mais c'est une vérité « asymptotique », et c'est cela qui rend son idée intéressante. Cette idée est d'autant mieux applicable qu'un insecte ou un être est plus petit. J'ai fait les mêmes expériences sur un mur avec une espèce de fourmis dont les ouvrières mesuraient environ 2 millimètres. Or, pour elles, la limite est de 25 à 30 fois leur poids ! Elles sont donc relativement 3 fois plus fortes que les grandes citées plus haut. Cela provient de ce que leur volume, donc aussi leur poids, est en proportion du cube de la taille. La petite fourmi, 3 fois plus petite, pèse 27 fois moins ; or sa force musculaire n'est pas moindre dans la même proportion; elle dépend du carré, c'est-à-dire que le petit insecte n'est « absolument » que 9 fois moins fort que le grand. L'une des dimensions : la longueur du muscle, ne compte pas dans l'évaluation de la force. *Ce rapport du carré de la dimension au cube, rapport qui domine tout le débat, est donc d'autant plus avantageux pour un être, que cet être est plus petit, si les proportions restent à peu près les mêmes, et d'autant moins avantageux que cet être est plus grand.* Je ne prétends pas que R. de Gourmont n'ait pas eu des prédécesseurs dans cet ordre d'idées, mais ce qui me paraît certain, c'est que la susdite instructive relation

(1) La question de savoir si la fourmi n'a pas la sensation de la courbure des surfaces, des angles dièdres, indépendamment de la pesanteur, reste ouverte. J'en ai esquissé l'étude à la page 140 et suivantes de mon ouvrage intitulé : « Les Explorations et les Voyages des fourmis, Paris, Flammarion, 1914 ».

entre le carré et le le cube est resté à peu près inemployée (1). J.-H. Fabre, qui avait d'excellentes connaissances en mathématiques et en physique, l'a ignorée. R. de Gourmont a dû avoir cette idée parce qu'il était relativiste. Elle a été utilisée par Yves Delage (*Revue Scientifique* du 19 juillet 1912, page 65)(2). Il montre théoriquement qu'une fourmi qui peut porter un grain de blé dix fois plus lourd qu'elle, si elle devenait mille fois plus grande, ne pourrait plus porter que le centième de son poids. Elle serait alors devenue 100 fois plus faible que l'homme et le cheval, ce qui est exact. A ce propos Delage dit avec raison qu'il n'y a donc pas lieu de s'exclamer sur la merveilleuse force musculaire de la fourmi, ni sur sa prodigieuse contexture physiologique. Il n'empêche que le pouvoir de se promener sur les parois des murs, de monter sans fatigue apparente des centaines de fois à un grand arbre, de passer sans difficulté ni ralentissement par-dessus de grands obstacles, de ne pas craindre les chutes, etc... que tout cela enfin constitue une supériorité des petits êtres par rapport aux grands (3).

(1) Je n'ai trouvé cette relation utilisée que par Delage, et postérieurement à l'étude de R. de Gourmont.

(2) Il y a une différence intéressante entre la manière de Delage et celle de R. de Gourmont. Le premier fait un exposé scientifique un peu sec ; le second entre hardiment dans le psychisme de l'insecte en se posant la question : « Quelles peuvent bien être les sensations, par rapport à la gravitation, d'une fourmi que je vois marcher aussi rapidement sur un mur vertical que sur le sol qu'elle vient de quitter? »

(3) Dans son intéressant ouvrage intitulé « La Lutte pour l'existence chez les Animaux marins » (Paris, Baillière, 1889), le physiologiste belge Frederick écrit à la page 135 : « Le Coléoptère, qui soulève un fardeau représentant cinquante fois son poids n'est pas nécessairement plus fort que l'homme qui ne remue que la moitié du sien. Le travail exécuté de part et d'autre sera au contraire rigoureusement le même toute proportion gardée, si l'homme élève sa charge à la hauteur de cinquante centimètres dans le temps où le Coléoptère fait monter la sienne d'un demi-centimètre. » Donc, théoriquement, dans le langage strict de la mécanique, il ne convient pas de dire que l'insecte est plus « fort » que l'homme. Mais, ce qu'il faut dire, c'est que le premier est très « avantagé », et ceci ne me paraît pas avoir été remarqué par Frederick et par Delage. Par exemple, voici une fourmi minuscule de 2 millimètres de long qui découvre une bribe de fromage, de viande ou encore un insecte mort pesant 30 fois son poids. Elle peut la hisser sur une pente, lentement il est vrai, mais elle l'emporte en une seule fois. Une grande fourmi de 10 millimètres de long, devant une masse alimentaire représentant pour elle relativement bien moins de nourriture que

On comprend donc pourquoi les minuscules moucherons peuvent voltiger sans arrêt ni repos dans la lumière du soleil et avec quelle vitesse! De grosses mouches ou de petits oiseaux auraient vite assez de cet exercice. On peut appliquer peut-être la même idée au fait que le gigantisme a été, d'après les paléontologistes, une condition essentielle de la disparition des grands dinosauriens herbivores de la préhistoire. A ce propos on peut lire les citations de Deperet par E. F. Gauthier dans son étude si suggestive sur l'« Interprétation biologique des grandes catastrophes » (*Mercure de France* du 16 octobre 1919, page 162), étude qu'il est intéressant de comparer au susdit article de Delage.

C'est surtout pour les chutes dans les abîmes que l'on voit la réalité s'approcher de plus en plus de l'idée théorique de Remy de Gourmont. Il n'est pas besoin d'avoir recours à l'observation de petits insectes. J'ai vu souvent de grandes fourmis coureuses à tête rouge, longues de 12 ou 13 millimètres, lancées en course, aire des chutes à pic de un mètre à un mètre trente de haut. Au contact du fond du précipice elles repartent instantanément, sans avoir lâché leur provende. La violence du choc est minime, car elle dépend du carré de la vitesse à l'arrivée en bas, et de la masse. Or le corps si léger de l'insecte est comme porté par la résistance de l'air. Si ces fourmis étaient en plomb, ce serait tout autre chose. Alors qu'une fourmi de très grande taille paraît si peu sensible aux chutes dans les abîmes, on peut se figurer combien insensibles doivent être les petites fourmis de 2 ou 3 millimètres de long qui pèsent cinquante fois moins et pour lesquelles les chutes ne sont que de quelques centimètres de haut dans leur vie ordinaire.

Pensant à ces choses, je regardais, un soir, les vagues de la mer se brisant contre les rochers. La masse liquide pro-

la provende découverte par la petite fourmi n'en représente pour cette dernière, est obligée de fractionner l'objet, ce qui lui coûte beaucoup d'efforts et de temps. Pour un homme ce serait pis.

jetée violemment se partage en paquets d'eau, en gouttes, en fines gouttelettes très petites comme les embruns qu'un fort vent détache de la crête des vagues. Cela me rappelait les cataractes où les gouttelettes forment comme une vapeur d'eau au bas de la chute. Que peut-il bien arriver aux milliers de minuscules organismes qui habitent ce monde pour nous infime qu'est une de ces particules d'eau de la chute du Niagara par exemple ? Il ne leur arrive probablement rien du tout ! La force des vagues, du vent, la dureté du roc au bas de la chute, toutes ces choses sensibles pour nous sont d'un autre ordre de grandeur que celui des dits organismes dont la masse s'évanouit par rapport à ces choses. Pour eux, c'est comme un autre monde, un monde au-dessus d'eux.

On pourrait enfin faire une autre application que je donne sous toutes réserves. Henri Poincaré a écrit, d'après Delbeuf, ce qui suit :

Supposons que, dans une nuit, toutes les dimensions de l'univers deviennent mille fois plus grandes, etc... Le lit où je suis couché et mon corps lui-même se seront agrandis dans la même proportion. Quand je me réveillerai le lendemain matin, quel sentiment éprouverai-je en présence d'une aussi étonnante transformation ? Eh bien, je ne m'apercevrai de rien du tout. Les mesures les plus précises seront incapables de me rien révéler de cet immense bouleversement, puisque les mètres dont je me servirai auront varié précisément dans les mêmes proportions que les objets que je chercherai à mesurer (1).

Or il y a peut-être quelqu'un qui s'apercevrait d'un changement, c'est mon voisin le charcutier. Chez lui il a maints jambons et saucissons pendus à des ficelles. Au réveil il verrait tout cela par terre et les ficelles cassées. En effet, si un jambon est devenu mille fois plus grand, son volume est devenu un milliard de fois plus grand, donc aussi son poids. Que la ficelle auquel il était suspendu soit devenue mille fois plus grande, cela n'a pas augmenté sa force de suspension, c'est son épaisseur seule qui importe. Donc,

(1) H. Poincaré: *Science et méthode*, Paris, Flammarion, p. 97.

la ficelle n'étant devenue que 1000 × 1000 fois plus forte, soit un million de fois seulement, alors que le poids l'est devenu un milliard de fois, il y a des chances pour que toutes ficelles et cordes de l'univers auxquelles étaient suspendus des poids aient cassé ! Mais je ne suis pas du tout sûr de mon affaire. Il serait par trop étonnant qu'Henri Poincaré n'ait pas pensé à faire cette critique de la supposition de Delbeuf. Peut-être ces deux savants ont-ils entendu implicitement que la masse n'a pas varié. L'univers se serait dilaté comme un gaz dont les molécules seraient simplement mille fois plus éloignées les unes des autres. Oui bien, mais chacune de ces molécules étant mille fois plus grosse ne doit-elle pas forcément peser plus ? Si on va aux atomes et qu'on admette qu'en dernière analyse l'univers matériel se résout en électrons positifs et négatifs, est-ce que le changement dans les distances respectives de ces électrons ne produirait pas des événements discernables par des mesures physico-électriques ? Je laisse aux lecteurs le plaisir d'épiloguer là-dessus.

On voit combien est féconde une idée de R. de Gourmont qui pouvait paraître paradoxale au premier abord. Je crois qu'il en sera ainsi de beaucoup d'idées de ce puissant esprit critique. Dans beaucoup de domaines il aura été pour plusieurs lustres en avant de ses contemporains, par exemple pour la dissociation des idées. Il est très possible que nos descendants possèdent dans un avenir encore éloigné comme une chimie analytique des idées.

Bien des fois Remy de Gourmont aura été en avant sur la bonne route et quelquefois en avant dans le fossé. Cela est arrivé à d'autres esprits universels, par exemple à Gœthe, pour sa théorie des couleurs, laquelle, si je ne me trompe, est abandonnée aujourd'hui.

Si Remy de Gourmont a émis de temps à autres de suggestifs paradoxes, je crois qu'il restera d'eux la très grande part de vérité qu'ils contiennent, ce qui ne sera probablement pas le cas pour ceux du comte de Gobineau.

V. CORNETZ.

LES TROIS MASQUES DE LA FORÊT DE PINS

—

I

VITALITÉ

LA TRIADE UNIFIÉE

La Forêt de Pins est une entité, une abstraction incarnée, l'unification de la trinité philosophique en un tout indivisible et indécomposable. Cette intégralité la rend inintelligible au profane que rebute son visage invariable. A ses yeux elle est noire sans plus. Il lui cherche en vain d'aimables traits mobiles, et ne démêle pas qu'elle porte un triple masque.

La Forêt de Pins est la prêtresse de l'idéalisme, d'un idéalisme agissant, solidaire de la matière dont elle reconnaît toute la valeur. Les trois faces de son triangle sont l'ardeur, le mystère, la gravité. Son corps passionné, meurtri, brûlant de fièvre ; son âme concentrée que tout fait vibrer et qui cependant se réserve; son esprit, mélancolique et rêveur, s'extériorise en une seule manifestation : vitalité. Solitaire et frémissante, elle vit pour et par soi. Se suffisant, elle méprise l'artifice des atours, et, ne tirant son éclat que de son intensité, ne doit rien à la diversité des mois, au sortilège des coloris et au mensonge du renouveau. Son immutabilité refuse d'autres parures que celles qui lui viennent du ciel : paillettes de la lumière, vernissure de la pluie, duvet de la brume ;

en raison de ses vastes dimensions elle constitue son propre cadre incrusté dans l'horizon.

Une futaie de chênes ou de hêtres est exquise, charmante, adorable ; une forêt de pins ne peut être que belle, admirable, souveraine. Dans la différence de vocables gît toute l'opposition de deux destinées, de deux prédestinations. Occupant dans la hiérarchie de la Nature un plan supérieur, un sanctuaire créateur d'une formule d'art, de beauté, la Forêt, altruiste par ses fins désintéressées, est essentiellement individualiste dans ses moyens. Elle est de ceux qui ne sont jamais débiteurs d'autrui, qui n'ont des devoirs qu'envers l'infini et leur personnalité. Rien ne la distrait de sa tâche. Dégagée d'obligations, même vis-à-vis des bêtes, dont elle est presque totalement démunie, elle n'héberge aucun porte-parole, aucun interprète chanteur ; n'abrite ni la fuite saccadée de l'écureuil, ni le rire chromatique du pic-vert, ni les mélodies limpides du rouge-gorge, ni le cliquetis macabre des feuilles mortes. Son hôte fidèle, la mésange huppée, n'est pas musicienne et n'émet qu'un pépiement indécis et monotone, quasiment une plainte en aparté. Petite travailleuse acharnée, elle est sensible à l'austérité du lieu et, pour s'harmoniser avec lui, porte une aigrette de crêpe blanc et noir en signe de deuil. Car elle se sait au service d'une reine crucifiée.



L'ÉTERNEL SABLIER

La Forêt engendre irrésistiblement l'idée de durée. Elle n'a pas d'âge. Toujours pareille, elle domine les saisons changeantes comme l'éternité indifférente domine les événements. Ses cimes, vouées aux vibrations perpétuelles, ne connaissent ni repos ni renaissance ; ses racines ignorent la fange, s'implantent dans un imputrescible sol, fait de sable à l'image de la marche du

temps. Comme lui, il est lourd en sa masse et léger en chaque grain ; comme lui, glissant, fuyant, insaisissable, il coule toujours et ne diminue pas ; efface sans cesse et ne retient rien. C'est un des grands charmes de la Forêt que ce terrain pâle sous les ténèbres, cette sorte de clarté lunaire prisonnière d'une voûte d'ombre. Il lui confère une séduction spéciale, remplace l'eau, dont elle est dépourvue, en traçant au travers de son étendue de larges allées rectilignes, semblables à des canaux, de capricieux sentiers en méandres de ruisselets, d'étroites gorges, resserrées comme le lit d'un torrent, et de hautes cascades croulantes, telles des cataractes de fleuve.

De toutes ces inégalités le vent est l'auteur. C'est lui le plasmateur de la Forêt, non de ses sommets seulement mais aussi de son territoire. Au gré de son humeur, il accumule, déblaye, dénude, ensevelit ; érige des saillants, creuse des ravins, découpe des créneaux, comble un chemin. La crête d'hier sera peut-être un bas-fond demain ; l'aspérité actuelle se nivellera peut-être à l'improviste en plateau. Le sable de la Forêt est en continuel devenir et, là encore, ressemble au temps.

Il en résulte un enchevêtrement de défilés, de couloirs, de ravinées, de cuvettes, de petits cirques, qui se limitent, se chevauchent, se côtoient, se contrarient et se succèdent en un dédale accidenté, en une configuration abrupte et tourmentée de montagnes en miniature, où ne manque ni la muraille brusquement tronquée en précipice, ni la chute irréfrénable de l'avalanche. Souvent, du milieu de ces éboulis anciens, surgissent de lamentables silhouettes d'arbres enlisés jusqu'à mi-corps. Écrasés, asphyxiés, paralytiques sans retour, ils tendent de navrants bras déjà raides et morts, et conservent pourtant, prodige de vitalité, une étique cime émeraude pour chanter. On ne tue le pin qu'en lui tranchant la tête. Aussi longtemps qu'il possède une aiguille verte, il chante en souffrant, et souffre pour chanter ; moribond, il célèbre l'éternité.

Spectacle émouvant et douloureux autant qu'une agonie humaine.

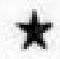
L'ŒIL

Pareil à une immense perle nichée dans le flanc d'un tas de varech, le grand carrefour étale sa blancheur et sa clarté. Ce doit être l'œil de la Forêt tant il attire les rayons lumineux, tant il y converge de rais ensoleillés, s'y concentre de mystère et de puissance. Ici se dessine un cercle magique réfractaire à toute influence extérieure, infranchissable même pour la hautaine gravité ambiante. Est-ce l'effet du tiède coteau ou suggestion causée par le sable étincelant ? Toujours est-il que cette éblouissante prunelle distille un philtre oriental. Celui qui s'y attarde endosse à son insu une âme nouvelle, contemplative, ambiguë, jointe à des instincts d'indolence sensuelle et de fatalisme arrogant. En lui naît un nomade, étrangement fasciné par l'attrait qu'exercent les larges voies scintillantes qui divergent de tous côtés, irrésistiblement poussé à la découverte du secret qu'elles semblent recéler. Les deux qui montent vers le septentrion gagnent la crête et dégringolent aussitôt en culbute vertigineuse, alors que la couple du levant, s'allongeant parallèlement, conserve le niveau reçu et s'arrête net, taillée par un abîme. Une de celles du couchant descend en pente douce et s'enfonce au loin dans l'épaisseur des arbres ; l'autre, d'abord cabrée, s'affaisse ensuite et, s'étirant, dévale en une série de taupinières rapprochées; tandis que l'unique méridionale déroule à perte de vue une succession de montagnes russes, de ballons, de dômes, de gibbosités, de mamelons, et finit en tremplin tout près du ciel. C'est à celle-ci que s'attache le regard de l'imprudent assis dans le grand carrefour; elle l'hypnotise, lui injecte le démon nostalgique de « l'Ailleurs », et lui

souffle que cette hauteur, là-bas, doit détenir une révélation, doit dominer une terre promise où tout serait bon, où tout serait beau. Et le nomade, ivre d'illusions et d'énergie factice, secoue sa torpeur et se met en marche. Trébuchant, peinant, alourdi par la mollesse de ce sol croulant où l'on enfonce comme dans un amoncellement de neige, il progresse lentement, sans paraître approcher du but. Chaque éminence gravie en démasque une autre identique ; chaque bas-fond laborieusement atteint est la reproduction du précédent. La piste désertique est d'une sévère et décourageante uniformité.

Inopinément, elle se termine sur un sommet, dans l'échancrure d'un embryon de col surplombant le vide. L'espace est là, le panorama,non pas la terre promise, mais une mer de cimes mouvantes, un moutonnement glauque, émeraude, argenté, olivâtre, et si velouté qu'on croit en sentir la caresse au visage. Toute ligne solide a disparu. Il ne subsiste que des creux élastiques, des courbes flexibles, soudées en une masse fluctuante et onduleuse, qui déferle jusqu'à l'horizon où se détache, cheminant sur l'arête de la dune, la caravane bossuée d'une file de pins...

A l'écart, le démon de « l'Ailleurs » ricane sournoisement ; car ce qu'il a envoyé le nomade chercher sur cette lointaine colline est précisément ce qui l'entourait au moment du départ : la Forêt.



LES CHANTS LITURGIQUES

A l'encontre des arbres à feuilles caduques, lesquels semblent lutter dans un élan désespéré pour s'arracher de la glèbe, les pins s'aperçoivent à peine qu'ils tiennent au sol. Porteurs d'une couronne, ils ignorent la révolte de l'esclave ; incurablement sombres, ils échappent au piège de l'espoir. Leur altruisme immatériel les a libérés.

Ils sont plus une pensée qu'un effort, une vibration qu'une musculature ; ils représentent une évolution éthique et non une revendication.

Il s'ensuit que la Forêt, particulièrement difficile à connaître ou à comprendre, est tout à fait impossible à décrire, parce que, n'étant pas sculpturale, elle ne se livre aucunement par ses lignes, et ne parle jamais en prose. Elle ne s'exprime que musicalement, par le rythme ou la rime, ne s'épanche qu'en un lyrisme perpétuel et subtil. Sa voix lui vient du ciel et, se volatilisant dans l'immensité, ne descend pas à terre. Il faut la saisir au vol, en un rapt hardi, pour déchiffrer le sens de ses soliloques. Parfois ils ont forme de lentes complaintes, courants de l'infini sans début ni arrêt ; d'autres fois, saccadés, pleins de passion, ils interrogent vainement la destinée. Certains matins, elle chantonne des notes détachées qu'il faut assembler en mélodie ; le soir, elle chuchote des phrases mystérieuses, mélange d'orgueil et de nostalgie. Quelquefois, elle murmure une berceuse, pour endormir les tristes maux humains ; souvent, elle soupire en tremblant de fièvre, et, les jours de tempête, elle chante la souffrance. Elle n'est plus une Forêt, mais un élément ; un océan dont chaque lame hurle son cri, une houle dont chaque vague clame pour soi, et veut dominer, se faire entendre. Les douleurs sont lâchées en meute grondante, le fifre glapit, les cymbales aboient ; et le dôme du monde résonne et craque du tumulte des peines innombrables. Douleur de chérir et d'exécrer, douleur de partir et de rester. Horreur de vivre, déchirement de mourir ; remous du doute, ressac du désir. Choc de l'insulte et du dédain, tragédie de la solitude. Soufflet de l'incompréhension, révolte contre les privations ; aridité de chaque effort, chute de tous les essors, lassitude des incessantes vibrations. Cilice de la vitalité, lourde meule de la volonté. Vouloir renaissant de ses cendres, ardent à refuser l'oubli ; vouloir rivé à sa croix afin de mieux se donner...

Ainsi la Forêt, pleurant toutes les souffrances, emplit l'espace de sa plainte aqueuse. Et le sable, se souvenant d'être issu de la mer, tressaille, bondit, s'envole vers l'appel, joint aux rafales ses embruns granuleux. Il revoit son lit salin de la grève et reconnaît le cantique éternel, en écoutant déferler, dans les airs, la marée terrestre que sont les pins.

★

L'ENSEVELIE

La Forêt se félicite d'ignorer à peu près complètement la contracture des gelées. Ce souffle sec et cassant effleure bien parfois sa bordure, mais ne pénètre point dans ses profondeurs. Combien elle préfère, à cette haleine oppressive, l'attouchement froid mais suave de la pluie, la caresse nonchalante et onctueuse d'un liquide mobile. L'humidité constitue sa patine coutumière ; elle en tire un relief saisissant et un supplément de beauté. Rien ne sied mieux à sa nostalgie que ce doux ciel incolore ; rien ne met plus en valeur ses chauds tons roux et verts que ce baldaquin grisaille et délavé, dont les draperies se tailladent par instants sur un dessous laiteux et se déchiquettent en effilés opalins. Tout concourt à l'harmonie, dans cet horizon damassé où la pâleur a des gradations infinies, depuis le nuage vaporeux enroulé en arabesques neigeuses, jusqu'à la lourde nuée de plomb ourlée d'étain ; tout conspire pour former un ensemble de tristesse poignante, d'inguérissable désenchantement.

La pluie n'est pas ici la cause putréfactive qu'elle se montre ailleurs. Elle est une purification plus qu'une corruption ; elle abolit moins qu'elle ne vivifie. L'absence de terreau et de feuilles en décomposition sauvegarde l'air de la fétidité ; il sent la moiteur non la mort ; le sable mouillé n'a d'odeur que lorsqu'il est chaud. Elle paraît consciente des exigences exceptionnelles du lieu, et, modifiant l'inclémence habituelle de ses flèches, les trans-

forme en longs câbles qui coulent mollement, silencieusement, sans interruption, tels d'innombrables treuils aériens se dévidant sur la terre. L'eau ne s'étale pas insolemment, comme en pays subjugué, ne se survit pas en qualité de boue, mais s'enfonce avec un son mat et sourd dans le sol grumeleux qui la reçoit, l'engloutit, et l'escamote sans en laisser de traces. La pluie conquérante trouve l'anonymat de la fosse commune.

★

L'ALVÉOLE

Dans la quiétude matinale, la clairière rêve. Elle semble toujours mal éveillée, en raison de son immobilité qui contraste avec le balancement d'alentour ; mais son inertie apparente est riche de vie. Car c'est ici la matrice de la Forêt, le centre vital que frappent et imprègnent les sensations, et où s'élaborent toutes les forces.

Cette fonction réceptive comporte la licence d'être paresseuse, voluptueuse, muette et lumineuse, dans un milieu où tout est labeur, intensité, ombre et chant ; de demeurer nonchalamment étendue sur ce versant au midi dans un complet désintéressement des obligations prosaïques ; de s'offrir au soleil, aux nuages, à l'impression fugace, à l'empreinte passagère, et de s'immerger dans une invincible béatitude de vivre. Quelle que soit la couleur du jour, le grand carrefour garde son narcotisme un peu morne, et la clairière sa souriante fièvre latente.

Une rachitique et biscornue végétation l'encombre, faite de chênes, de genêts, d'ajoncs, de ronces, de cistes, de pins, de chênes-lièges ; tous nains, grêles, chétifs, tortus et rabougris, rongés par la brise saline, mordillés par un troupeau de vaches investi du droit de pacage. Des calottes de mousse verdoient sur ses tertres ; de multiples sentiers la sillonnent, plongent dans les vallonnements, grimpent les buttes, contournent les arbrisseaux,

fendent les touffes, se croisent, parcourent une distance prodigieuse dans un périmètre restreint, pour se déverser finalement dans un chemin latéral.

Le ciel a des tendresses particulières pour cette enclave, lui réserve ses plus émouvantes et plus délicates câlineries ; les pins voisins la choient, l'entourent d'une sollicitude vigilante, et le vent y modère ses chevauchées brutales.

Insensible à tous les hommages, la rêveuse poursuit son attente rituelle. Par chacun de ses pores perméables elle aspire le reflet de l'éclair, le parfum de la minute, le sceau de l'heure; par toute son expectante impassibilité elle absorbe les molécules de l'avenir.

Énigmatique et captivante clairière, réceptacle de toutes les émotions qu'elle embellit et transmet ! Ardente et léthargique clairière, baignée d'une atmosphère spéciale qui défie les mots ! Ah, muette clairière, si parlante dans son silence de songe !

★

L'EMBLÈME

La Forêt, privée d'eau, est également dépourvue de pierres. Les corps durs lui font défaut. Sa seule consistance réside dans ses racines, lesquelles travaillent à la fois pour les arbres et le sol. Leur réseau fibreux stabilise la houle de sable, endigue ses courants, oppose à son glissement excessif le treillis d'un clayonnage invisible. Elles sont les cartilages de cet organisme friable ; les conservatrices de la plasticité terrestre ; les maintiens de la forme donnée qu'elles figent, cuirassent, ossifient.

C'est ainsi que la Forêt s'acquitte de son emploi de perpétuation, et prend sa revanche sur le vent. Les cimes lui sont soumises, obéissent docilement à tous ses caprices ; mais les fondations lui échappent, et, dans l'ombre, la trame souterraine du chevelu menace sourdement son

domaine, tend à diminuer son pouvoir et à limiter son champ d'action. Ce qu'il croyait provisoire se révèle invariable ; ce qu'il voulait éphémère, se cristallise en définitif ; et, plein d'impatience, il constate, à son tour, l'antique désaccord entre l'entendement masculin et féminin.

Il reste d'ailleurs au vent bien assez d'espaces libres, de larges allées où s'engouffrer, galoper, s'ébrouer, caracoler ; de carrefours où jongler, où toupiller en sifflant ; bien assez de préaux pour jouer aux boules,à cache-cache, au bilboquet, à la marelle ; et de déclivités où se livrer au toboggan et à la glissade. D'ordinaire, il se contente des emplacements lui appartenant ; mais, certains jours de violence, lorsqu'il se heurte inopinément à l'infranchissable barrière de troncs, la rage l'envahit, et empoignant des paquets de sable il les lance contre l'obstacle,lapide en une puérile colère les écorces et les branches. Les pins dédaignent de s'insurger ou d'interrompre leur mélopée. Ils laissent seulement choir, tout doucement,une pluie d'aiguilles effilées sous laquelle le vent, honteux, dégrisé, se dérobe. Car, dans chacune de ces fourches acérées, il a reconnu l'indélébile insigne de la Forêt visionnaire, le V majuscule de son triptyque éternel : Vitalité, Vérité, Volonté.

★

LE CONDAMNÉ

Innombrables sont les petits sentiers de la Forêt, tous si semblables par leur cadre et si variés dans leurs détails, tous si séduisants par leur isolement et leur mélancolie. Les uns, inéluctablement enfermés dans le fond d'une crevasse, vont droit devant eux sans espoir d'évasion ; les autres, résolument indépendants, suivent les accidents du terrain. Certains entreprennent l'escalade en biais, tandis que leurs voisins affrontent la colline de face,

et que d'autres adoptent les lacets montagnards. Quelques-uns se cantonnent à mi-côte et, contournant les saillants, renoncent à en tenter l'ascension ; quelques autres côtoient indéfiniment l'ébouleux précipice et s'émiettent, grignotés par la pluie et le vent. Il y en a où la couche de sable demeure obstinément épaisse et inégale, alors qu'un peu plus loin elle s'est durcie et tassée. Ici, sa blancheur est tatouée de plaques de mousse ; ailleurs, elle a complètement disparu, cédant la place à une litière d'aiguilles, sur laquelle les grosses racines affleurent en pythons noués, à côté des minces dressées en cobras prêts à frapper. Tous sont enveloppés de la même pénombre. Sur tous plane la même solitude mystique, le même silence écrasant qui est plus du recueillement que de l'aphonie, de la parole psychique que du mutisme, une sorte de gravité lourde d'une hantise intense.

Comment décrire le silence sans le faire fuir ? C'est un timide qui s'évanouit au moindre mot. Il faudrait le peindre. Une vapeur terne charriant des atomes givrés; une fumée rotative lançant des étincelles cendrées ; ou une voltigeante tourmente de neige grise. Voilà les apparences du silence. Un poids écrasant parce qu'impondérable ; un courant magnétique qui n'a pas de pôles; un tumulte affreux sans mode d'expression ; un cauchemar, une hallucination, un intermède, des points de suspension, une armée de stylets perforant le vide...... c'est tout cela le silence. Il sent le guet-apens et la trahison, il vibre en une atroce tension ; il frémit, trépide, et sursaute, car il sait qu'il est né pour être une victime, et ne peut espérer résister que la nuit. Il est fait d'angoisse, de la peur d'un cri...... Le silence doit mourir poignardé par le bruit.

★

LA VESTALE

D'une excessive sensibilité, chargée d'un fardeau de

complexité qui fait aussi sa richesse, la Forêt ne peut pas être simple. Exemple et sacrifice, symbole et microcosme, miroir et mémoire, elle renferme trop de souvenirs, synthétise trop d'avenir et d'évolution, car les arbres sont le premier échelon du chemin de l'infini. Pleureuse, elle a la tâche de commémorer ; voyante, celle de préparer. Gardienne autant qu'inspiratrice, elle bannit l'oubli pour embaumer tout, et ne changeant pas plus de couleur que de feuillage, demeure une constante fusion de sang et d'éternité, le creuset de l'accompli et du devenir. Rouge de la meurtrissure, vert de l'effort persistant ; douleur saignante faite musique, harmonie née de la blessure ; la souffrance acceptée ardemment, consciemment, non pas avec le goût morbide du martyre en soi, mais comme moyen de se connaître, de s'élargir, d'immortaliser. Illuminer, perpétuer, sont les deux fins d'une destinée dont souffrir forme l'axe.



LE DRAME MATINAL

Tapie dans un coin de sa toile, l'épeire veille.

Tendu entre trois rameaux d'ajoncs, et tout emperlé d'humidité, le mince réseau a l'aspect innocent d'une fanfreluche ou d'un bijou plutôt que d'un piège. Mais, tapie dans un coin de la toile, l'épeire veille.

De son vol balourd, incertain, la tipule passe et, frôlant inconsciemment le danger, poursuit sa ronde. Une minute plus tard elle revient, et se jette étourdiment dans le rets. Ah ! Comme un éclair l'embusquée fonce sur sa proie. Coup manqué. D'une saccade désespérée la maladroite a libéré son aile, ses deux pattes empêtrées. Elle s'envole. Sauvée ? Non. Affolée, elle hésite, tourne sur elle-même, se cogne à une branche et s'abat, sur le dos, en plein milieu du filet. L'araignée bondit, saisit à bras-le-corps l'infortunée qui se débat, lutte vigoureusement, refuse de se

laisser étouffer. Alors, prestement, elle court autour d'elle, l'immobilise sur place, l'emmaillote, la ligote de son fil soyeux, avec la dextérité d'une infirmière bandant une fracture. Du cocon blanc, qu'est devenue en une seconde la tipule, émerge et s'agite faiblement une patte grêle... Retournée à l'angle de sa toile, l'épeire veille.



LA SOURNOISE

La brume a déroulé son suaire interminable, et la Forêt, retranchée du nombre des vivants, a disparu de l'univers. Sa silhouette onduleuse n'est plus, ne subsiste que morcelée, dépecée en bosquets et boqueteaux isolés par l'opaque et intangible barrière pelucheuse.

La clairière, esseulée, ayant perdu ses gardiens, se voit sans défense et a peur de l'inconnu. Les sites circonscrits et inachevés sont méconnaissables; leurs dimensions rétrécies, aplaties, les défigurent, les transforment en fabuleux décor de légende. Tout est interlope, clandestin, louche ; chaque objet a revêtu un masque qui n'est pas sien. Les buissons sont grimés en gnomes difformes. Les arbres, fantomatiques de loin, apparaissent de près constellés de gouttelettes ; chacun porte un turban gris en guise de cime, semble la cariatide d'un poids écrasant, un atlas étayant le ciel écroulé. Qu'elle est pesamment immobile, cette brume insaisissable et pourtant si ostensible ! Elle est douce et fallacieuse, séduisante et mystérieuse ; pleine de traîtrise comme un bandeau laineux noué autour du regard des choses, comme un bâillon appliqué à la nature pour favoriser tous les forfaits, leur assurer le mutisme et l'impunité. La stagnation est totale, la torpeur intense ; le silence même croupit. Il est dense autant que des ténèbres, sourd autant qu'un sépulcre ; solidaire, jusqu'à en être complice, de la menace environnante, tant l'ouate sournoise de la brume a muselé le son.

★

L'ÉMOTIF

Très tendrement, les pins se penchent sur ces obscurs joyaux que sont les mousses, lichens, fougères, toiles d'araignées, les mille petites plantes qui se pressent à leurs pieds ; doucement, ils bercent de leurs oscillations cette frêle et persévérante vie, ce tenace élan de réalisation qui gaine et rénove la terre, car tout effort est un rajeunissement. Et, à la Forêt de coloration immuable, la jeunesse vient, en effet, de cette humble verdure ; de même que son expression, toute de subtilité, de finesse, de détails infimes, lui vient des différentes végétations dont se compose son sous-bois, et qui se suivent par sections caractérisées.

Sur la bordure, entre les troncs espacés des vétérans, frissonnent brins d'herbe et tiges de graminées. Dès que les arbres se resserrent, surgissent les ronces et les ajoncs ; deux pas plus loin, les genêts s'y ajoutent, et ces trois envahisseurs, chétifs ou vigoureux, drus ou disséminés, se retrouvent de tous côtés, possèdent le sol sablonneux dans toute son étendue. Il y a des parages tapissés de mousses jaunes et de lichens gris, qu'affectionnent les bruyères, les gaillets, les stellaires, et les polypodes ; il y en a d'autres que préfèrent les germandrées scorodoines et les vastes touffes de cistes à feuille de sauge. Aux abords de la clairière foisonnent les chênes gringalets, couverts de noix de galle comme des néfliers de leurs nèfles ; de grands chèvrefeuilles s'y agrippent, et balancent leurs tentacules où verdissent, même au cœur de l'hiver, des rosettes de jeunes pousses. Certains coins, bizarrement chauves, avoisinent des broussailles enchevêtrées en maquis ; à une pépinière de conifères succède une zone accaparée par les arbousiers.

Cet arbrisseau est parfaitement assorti au milieu. Lui aussi est une triple manifestation simultanée, porte

conjointement son feuillage, sa fleur et ses fruits. Comme le pin, il ne se dénude pas, ne s'affranchit jamais du fardeau de soi-même ; comme lui, également, il représente une volonté persistante dans un corps ensanglanté, la véhémence concentrée d'une nature d'artiste. C'est un passionné taciturne dont seul l'ardent coloris parle.

Des dentelures sanguines bordent ses feuilles coriaces et luisantes ; leurs nervures, verdâtres à la pointe, s'empourprent vers la base, et se terminent par un pétiole écarlate. Le bois nouveau est rouge sur une face et vert sur l'autre ; les arbouses pendent en gouttes de sang coagulé. Plus blêmes encore, plus exsangues, deviennent les fleurs de la contiguïté de tout ce vermillon. Leurs grappes, faites d'un assemblage de petites clochettes ventrues, ont une lividité cadavérique ; le calice éclaboussé de rose leur donne un air de vierges égorgées.

L'arbousier, plutôt insociable, ne croît pas en groupes serrés. Sa forme est dégingandée, peu touffue ; son caractère légèrement troublant. Il se plaît à étendre, au-dessus des sentiers, de longues branches molles et menaçantes comme des serpents, ou à se pencher en désespéré au-dessus des abîmes. Comment n'aurait-il pas des tendances vaguement criminelles ?

*

NOCTURNE

Sur la lisière de la Forêt, les pins frémissent, chantent, l'un après l'autre, ainsi que les cordes d'une lyre, et se taisent. Le jour a exhalé son dernier soupir. Lentement, avec cautèle, la nuit émerge et s'approprie, jalouse, les cendres du mort, pour en annuler jusqu'au souvenir. Son cortège familier la suit : le silence enfiévré de l'espoir de vivre, l'inquiétude au visage tourné vers l'arrière ; la pâle somnolence distraitement engourdie, et la pénombre, compatissante aux laideurs. En file ondoyante

la procession avance, estompant tout sur son passage; à peine effleurées, les choses s'empâtent et disparaissent, englouties par l'épaisseur. Un grêle genêt se mue en monceau informe, un roncier devient un bloc ; les troncs-colonnades s'agglomèrent en clôture, et les branches se soudent en écran opaque. La ligne est bannie, le détail relégué ; le monde est une statue mal dégrossie, une ébauche aux contours imparfaits, un amas de beautés défigurées, où le ciel même s'est appesanti. La nuit n'aime que la masse et méprise le trait.



L'INCENDIE

Adorable délicatesse des éclairages changeants de la Forêt, harmonie sans pareille de leurs contrastes inattendus ! Les oppositions y sont extrêmes, mais toujours sobres ; concentrées, non pas exubérantes. Nulle part n'est plus perceptible le rapport entre l'endroit et l'envers, la filiation de leurs dissemblances. Tout monticule a deux versants, l'un froid et ténébreux, l'autre lumineux et abrité; toute gorge obscure a un encadrement qui n'en diffère que par la clarté. Selon l'heure et le lieu, les écorces sont grises ou rousses, bistres ou vineuses; selon l'âge et l'exposition, les cimes sont vertes, argentées, presque noires, ou glauques. Vus du haut des éminences, les sommets sont voilés d'une buée bleue qui se convertit, dans les interstices, en vapeur nacrée ; contemplées des creux, les crêtes forment une sombre muraille surmontée d'un faîte luisant. Le matin tavelle les mousses et les lits d'aiguilles, le midi dore les fûts et glace les branches ; le soleil couchant granite le sable et empourpre les troncs de sa caresse oblique. Chaque pin s'allume, rougeoie, se fait translucide, semble une colonne de porphyre à chapiteau de malachite, un tison fumant à panache émeraude. La réverbération exalte et aveugle; la Forêt

devient un temple de passion et de fièvre. Lorsqu'elle pâlit et s'éteint, le ciel a pris feu. Une coulée rutilante submerge l'occident, se divise en flammes, s'envole en flammèches, se superpose en pylônes incandescents, croule en gerbes d'étincelles, en filets cuivrés, en parcelles de braise, et, se décolorant, meurt blafarde, ensevelie sous ses propres cendres.

★

LE MATIN PAIEN

Le jour s'est éveillé frémissant d'allégresse, la Forêt entière chancelle d'ivresse jusqu'au fond de son unité. Ses doigts fuselés retirent un de ses masques ; son rire haletant s'égoutte dans la vasque, la vasque de l'éternité. O vibrant matin, règne de l'instinct sauf lequel tout est vanité ; matin de plaisir, riche du désir que méprise l'humanité. Un fluide magique électrise la terre ; chaque arbre est le thyrse sacré du mystère, hommage à la divinité. Les bras élevés ondulent en cadence, les cimes chantent le prélude à la danse, la danse de l'éternité. O matin profond, pétri du tréfonds de toutes les fraternités ; matin diaphane, dont nul soir ne fane l'éternelle sérénité. Conscients de leur mission que rien n'altère, les corps se reconnaissent tributaires de l'intangible trinité. Les pins fiers inclinent leurs têtes, où fleuronnent les compas qui tracent l'invisible couronne, la couronne de l'éternité. Matin immortel, offrant sur l'autel sa païenne virginité ; matin radieux, holocauste au dieu protecteur des affinités. L'impulsion enflamme chaque grain de sable ; l'arbousier sent battre son sang intarissable, tout brûle de vitalité. La rêveuse clairière palpite, s'abandonne ; la Forêt entière se cambre et se donne, se donne à l'éternité.

II

VÉRITÉ

LA NEF ENSABLÉE

Qu'il est solitaire, et silencieux, et tragique, ce petit ravin étranglé par ses escarpements sombres ! Ses flancs évidés, ses extrémités resserrées, son avant élevé lui donnent l'aspect d'une carène de bateau échouée entre deux bancs de sable, d'une galère mystérieusement bloquée par le temps. Il est si profond, si encaissé, que nul bruit ne l'atteint, nul son ne s'y répercute. La voix des pins passe dans l'air, loin au-dessus de lui, comme le bruissement d'un vol d'oiseaux au-dessus d'une steppe de glace. C'est à peine s'il aperçoit le ciel par les fissures que laissent les cimes arrondies et penchées; les troncs roux lui ravissent sa lumière et son horizon. Il ignore tout du monde, ne reçoit de la vie que la piqûre des aiguilles desséchées que le vent lui jette, isolément ou par touffes, et qui s'accumulent dans sa coque en litière incorruptible. Il ne communique avec l'extérieur qu'au moyen de ces messagères mortes ; sa cargaison se compose de fluettes momies.

Et momifié aussi, fossile d'un autre âge, d'un autre lieu, semble le nocher de ce navire pétrifié : un chêne. Debout à l'arrière, il dresse sa svelte silhouette encore jeune, et cependant barbue, chevelue, alourdie des stigmates de la vétusté. Des plaques de mousse rongent son tronc; dans chaque ride de son écorce s'est niché le duvet d'une moisissure ou la collerette d'un cryptogame. A ses branches minces se suspendent des ruchettes de lichens givrés, des stalactites en filigrane d'argent, de glauques franges effilochées délicates comme des plantes sous-marines. Au milieu de la ténébreuse Forêt, cet étranger chenu paraît un spectre.

Comment a-t-il fait pour grandir là, alors qu'il n'aime que les terres riches et substantielles, les situations aérées ? Comment a-t-il pu se nourrir de ce sol aride qui ne possède ni humus ni chaleur ? Lui-même n'en sait rien. Sa destinée fut cruelle, mais il l'a consommée. Un gland, venu d'ailleurs, est tombé dans ce couloir écarté, en apparence aussi accidentellement qu'une âme impondérable s'engaine dans un corps humain. Et, de même que l'âme se manifeste, la graine immigrante a germé. En dépit de l'antagonisme du cadre, en dépit de l'adaptation requise et des privations imposées, l'arbre a percé, s'est développé, affirmé, formé. Maintenant, haillonneux, minable, épuisé par les parasites, tari peut-être comme sève mais immortel, il est l'âme et la physionomie de ce coin, il est l'Exception dominatrice du principe, la disparité qui rehausse la similitude, l'opposition d'où seule peut jaillir le Beau.

★

LE CRÉPUSCULE INVERTI

L'heure impressionnante parmi toutes : la montée de la nuit dans la Forêt. A mesure que le jour s'étiole, les tons se décomposent jusqu'à n'avoir plus de qualificatifs, jusqu'à être des colorations maladives et factices. Une gangrène sournoise escalade les silhouettes. De vertes qu'elles étaient, les cimes deviennent ocreuses, passent au lilas, au bleu, à l'indigo et au noir ; leurs aiguilles digitées s'embottellent en pinceaux violacés, contournent d'une torsade perse la ligne crénelée des faîtes. Le sous-bois cendré a déjà perdu sa configuration, les troncs gris-roux se font corallins, ambrés, ardoisés, bronzés, livides, ébénacés. Des rais blanchâtres filtrent entre leurs rangs serrés, essayent vainement de combattre les ténèbres montantes. Dans la Forêt de pins, la nuit du ciel n'est qu'accessoire ; l'angoisse et l'obscurité y viennent des arbres.



LA BAYADÈRE

La brouillasse d'aujourd'hui est une brume de ballet, inconsistante, légère, en minces volants de gaze. Inlassablement elle danse, pirouette, exécute entrechats, pointes et jetés. Souple et aguicheuse, elle joue de l'écharpe, s'enroule en spirales, tourbillonne en vertige ; et, non contente de ses propres travestissements, reconstitue son cadre au gré de son caprice. Une bouffette par-ci, un pompon par-là, ailleurs une guirlande ou une fine frange ; dans ce coin une portière, dans cet autre une dentelle posée sur un transparent vert. En dansant toujours, elle drape et attife, déplace les objets, masque les points de repère ; s'éloigne pour juger de l'effet produit, se rapproche, remanie, plisse, oblitère. Et, tout à coup, se volatilisant, disparaît............. enlevée par le vent.

Allégées des garnitures mousseuses, les choses retrouvent leurs contours ; mais la fugue est de courte durée. En menues volutes de fumée s'annonce au loin l'évaporée. La voici déjà de retour, avide de reprendre son maquillage, de poser des postiches sur du vrai, d'employer sa coquetterie trompeuse, d'effacer jusqu'au paysage, et de rendre tout indéchiffrable en brouillant les pas de sa danse instable.

La brume d'aujourd'hui est une brume de folie, irritante et frivole par ses volants de gaze.



LE CIRQUE COMATEUX

La Forêt fait une neuvaine de complète immobilité dont elle n'est pas coutumière. Une atmosphère sèche et stagnante, un ciel nébuleux que troue de temps à autre un pâle rayon de soleil, et une absence totale de brise, la compriment dans les langes de l'inaction et du rêve.

Figés par l'atonie insolite, les sites ne se ressemblent plus ; dépossédés de leur âme inspirée,ils s'engourdissent en une impressionnante artificialité, en un silence insensible comme la mort. Sont-ils vivants les arbres qui boisent les escarpements de cet immense cirque ? Est-il réel ce panorama de verdure unie ? Est-ce un coin véridique du jardin de la nature, ou seulement une reproduction ? Peut-être un tableau, une tapisserie, ou un lambrequin en velours frappé ? Il est angoissant à force d'homogénéité, vertigineux à force d'étendue, de similitude ; tragique par son aphonie et son isolement. Rien ne s'y meut, ni bête ni branche ; rien n'y jase, ni oiseau ni cime. Incrusté dans le néant à l'écart de la vie, ce lieu est le royaume de la prostration et de la vacuité ; un paysage d'une beauté admirable mais d'une infinie désolation, plein de l'épuisante stérilité de toutes les attentes. Il lui manque l'habituelle musique de la douleur, la féconde mobilité rythmique.

★

LES COLONNES SCULPTÉES

Pour connaître les arbres, il ne suffit pas d'en admirer charpente et silhouette, il faut également scruter l'écorce où s'inscrit leur personnalité.

Couturée en rainures symétriques, à peu près verticales, celle du chêne reflète la pousse lente et régulière, le caractère placide et simpliste de l'espèce, alors que celle des châtaigniers, souvent cannelée en sinuosités de colonne torse, s'adapte bien à l'ample cime et aux grands bras contournés. La peau des vieux ormes, crevassée, fendue, est aussi grêlée que sont grenues leurs ramilles fibreuses ; cependant que le platane, impassible et fastueux prince d'orient, se moule dans un fourreau de satin lisse d'où s'envolent de légères écharpes transparentes. L'honnête travailleur qu'est le tilleul tolère dans

ses plis les gerçures de mousses vertes et brunes ; les nobles noyers portent des disques de parmélie jaune, le charme a le grain et la nuance d'un rude granit breton; mais, de toutes ses parentes, l'écorce de pin est la plus émouvante, la plus complexe, la plus historiée, la plus admirable. Les ans la modèlent ainsi que la pensée sculpte un visage humain, y impriment la marque des efforts et du développement. Plus le corps est âgé, plus sa gaine est épaisse et ravagée ; plus elle est raboteuse sur sa surface grise, et colorée dans ses creux. De profondes incisions longitudinales et transversales la sectionnent, la divisent en une multitude de rectangles et de damiers inégaux, formés chacun d'un amas de minces plaques. Entassées l'une sur l'autre, telles les pages d'un livre fermé,—quel somptueux volume à feuilleter!— ces lamelles lisses se soulèvent par couches, mettant à nu un trésor de colorations chaudes et satinées, de veines, de marbrures, de stries, plaisantes à l'œil comme une soie moirée, douces aux lèvres comme un tronc de bouleau, et apaisantes au cœur esseulé autant que le contact d'une relique. La gamme de tons varie avec le sujet ou l'importance de l'excoriation, s'échelonne du roux au grenat, du fauve au marron, du mordoré au cinabre, en une gradation saine et ardente, image de la brûlante vitalité de l'arbre. Aux endroits où le hasard et le vandalisme ont fait tomber les écailles extérieures, il paraît enveloppé de cuivre et de sang, mordu par les flammes et les écorchures.

Ciselée, fouillée, presque détachée de l'aubier, l'écorce du pin a la beauté d'un haut-relief.

★

LA GÉHENNE

Le vent d'ouest se venge de sa période d'exil. Frais débarqué de l'océan, plein encore de son tumultueux

courroux et de sa voracité, il accourt haletant, avide de massacre. Ivre de ses forces renouvelées, de sa liberté recouvrée, il affiche son autocratie insolente et fouaille la Forêt de ses mille lanières sifflantes: « Souffre, captive! Chante, crucifiée ! »

Reconnaissant son bourreau-virtuose, elle obéit, sort de son rêve, se raidit, tend toutes ses cordes, aiguise ses piquants pour mieux se meurtrir; merveilleux instrument prêt à toutes les vibrations, victime expiatoire de toutes les indolences. Elle ne se dérobera point ; aucune couardise ne la débilite. Née pour pâtir, elle domine son destin en l'accueillant passionnément, et transforme son affliction en une source de beauté durable. La Forêt connaît la différence entre subir et posséder. Le vent est pour elle une des incarnations de la fatalité.

Consciente de sa force indomptable, elle accepte toutes les violences, s'incline, plie, se tord de douleur, pour se redresser ensuite, flexible et plastique, matière qu'on blesse mais qu'on n'asservit pas. Fléau pour soi, elle est bienfaitrice de la terre ; écho de l'univers entier, elle s'interpose en amortisseur entre la fureur des éléments et l'humanité Protégé par son barrage, le sol ne reçoit qu'une brise fraîche, tandis que sur les cimes ulule l'ouragan, gronde sa clameur féroce, pleuvent les coups et les gifles brutales. Craquement de naufrage et de catastrophe, bruit d'épave que la mer engouffre ; jet d'écume s'écrasant sur les récifs, rumeur juteuse du ressac fuyant. Les rafales s'enchaînent sans commencement ni fin, se déversent comme la houle qui ne vient de nulle part ; les remous circulaires aspirent, attirent, les courants opposés écartèlent et broient. Une frénésie démente convulse les arbres, les dresse en un farouche corps à corps. Leurs branches emmêlées s'écorchent mutuellement, se lapident avec les cônes durs ; elles s'arrachent par lambeaux leurs membres morts, et plantent leurs fourches dans leur propre chair Mais elles chan-

tent. La douleur ne peut les subjuguer; aucun carnage ne fera taire leurs voix, ni n'étouffera leurs rudes accents. Vivre, c'est faire le don de soi; vivre, c'est chanter, même saignant.

★

LES CAHUTES ENCHANTÉES

Elles sont deux, ces chaumines, deux modestes huttes de résiniers, paisibles et coites si l'on veut, mais cependant inquiétantes comme des cabanes échappées d'un conte de fées. Cachées dans leur vallon respectif, et très éloignées l'une de l'autre, elles se ressemblent par le même air somnolent, le même assoupissement de petites ensorcelées que seule une formule cabalistique pourra réveiller. Aucune fumée ne s'évade de la cheminée, nul son ne filtre par la porte verrouillée ; à l'engourdissement du voisinage elles ajoutent le mystère de leur taciturnité, leur aspect frauduleux d'appât pour la gourmandise. L'une est faite de planches d'un brun uni de tablettes en chocolat ; l'autre, vétuste et tassée, blottie au pied de pins gigantesques, affecte la forme et le ton bis d'un pavé de pain d'épices. Troublante, elle sent le traquenard; malévole et avide, elle semble à l'affût d'une proie à joindre aux quatre arbres rangés devant son seuil, tels des personnages cloués sur place par la magie. Moins immobiles que pétrifiés, ils ont quelque chose de morne. La brise ne descend pas jusqu'à leurs branches inanimées ; rien n'émeut leur impassibilité de témoins réduits à l'impotence.

Il règne ici une ambiguïté poignante. Le silence pèse comme une présence qui espionne; sa réticence vibre de forces intenses. Rompre ses chaînes serait une profanation; l'écouter, c'est se cristalliser dans un rêve maléfique ; c'est perdre la notion du temps, d'hier et demain, car ce mutisme est la voix de l'éternité.

*

LES IMPIES

La Forêt plaint l'humanité dans son ensemble, mais n'aime pas l'homme individuellement. Elle le juge avec sévérité. Comment apprécierait-elle ces êtres bruyants et agités qui défilent en un tourbillon de paroles oiseuses, en des éclats de rire profanateurs ? Comment ne réprouverait-elle pas ces pantins, tant féminins que masculins, qui ne savent ni regarder, ni écouter, ni même se taire ? L'homme est depuis toujours la souillure de la nature; là où il passe s'enfuit le recueillement et s'accomplit un sacrilège. Il possède le secret néfaste de tout rapetisser, de tout fausser. Ne pouvant se grandir, il rabaisse ce qui l'entoure, ramène ce qui le dépasse à sa propre conception naine. Mécréant, il blasphème par vanité tout ce qu'il ne comprend pas ; irrévérencieux, il tourne en dérision tout ce qu'il ne peut matérialiser. Il croit le monde fait pour lui, mais ne se suffit pas. Il craint l'opinion de son voisin, et cependant redoute encore plus d'être seul, face à face avec lui-même. Presque tous ont l'appréhension de la puissance occulte qu'ils sentent obscurément en eux et qu'ils s'efforcent de ne pas approfondir ; presque tous ont l'unique souci de conserver leur indolence mentale, leur quiétude égoïste, et recourent au persiflage pour éviter d'être contraints à s'émouvoir. Egorger l'intuition par le bavardage, et le perfectionnement par la gouaillerie triviale: tel est leur mot d'ordre tacite.

La Forêt, si près du ciel, si immergée dans l'infini, si ardente à donner ses vibrations et sa beauté, méprise cette avarice. C'est pourquoi elle ne repousse pas l'homme mais l'ignore, l'élimine complètement, ne condescend pas à remarquer sa présence. Il a beau la meurtrir, la déflorer, il demeure à ses yeux inexistant. Si elle daignait s'adresser à cet impie, elle lui dirait :

« O race humaine, animaux aveugles, indignes du trésor de votre instinct ! Ayez moins honte de votre animalité, moins d'outrecuidance de votre esprit. Celui-ci ne peut rien sans celle-là. L'impulsion est l'origine de toutes les activités. Soyez païens, au lieu de profanes. Tout ce qui vit intégralement est d'essence divine. Sondez-vous. Scrutez-vous. Ne fuyez pas lâchement devant vous-mêmes. Chacun porte la responsabilité du fonds improductif qu'il laisse subsister en soi, et dont il ne connaît ni l'intensité ni les possibilités. Soyez laborieux par solidarité ; individualistes, dans l'intérêt de tous. Aimez la souffrance, la solitude, le silence. En eux seuls est votre salvation. Répudiez l'exubérance verbale ; ce qui est profond est muet. Dessillez vos yeux. Scellez vos lèvres. Toute phrase banale proférée massacre une pensée naissante. La parole est une tare infligée à l'homme pour l'empêcher de jamais devenir dieu. »

★

LA TENTATRICE

C'est, vue avant midi, des hauteurs avoisinantes, que la clairière prend son entière importance et sa signification positive. Sertie dans ses rideaux sombres, elle est bien vraiment un berceau, un moule ; un creuset apte à tous les engendrements, une cellule prête à toutes les éclosions. Frappés par la lumière droite, sa déclivité s'accentue, son sol chaotique et raviné se nivelle, devient un égal tapis de satin blanc à ramages émeraude et havane, une mosaïque agreste et bariolée où la couleur donne presque l'illusion du mouvement. Oui ; l'immobile et sommeillante clairière doit à ses tons vifs de paraître kaléidoscopique.

Sur le sable pâle, les chênes buissonneux et bas, venus de souches en touffes drues, mettent de chaudes taches rousses et bistrées, des éclaboussures d'incendie, qui rehaussent les broussailles d'ajoncs et de genêts.

Les longues ronces épineuses et rouges retombent en arceaux au-dessus des coussins de mousse jaune, tandis que les chênes-lièges, ternes et serpentins, avivent la rectitude pyramidale des jeunes pins. Les coteaux de pourtour, éclairés à contre-jour, sont d'un bleu soutenu guilloché d'ébène ; les cimes de premier plan, étagées en gradins, scintillent, comme poudrées de givre ; quelques troncs entrevus leur font des stèles en terre cuite. Et de cette bigarrure chatoyante monte un tel parfum de vitalité, une telle bouffée de passion instinctive, d'irrépressible félicité, que les alentours, transfigurés, en frémissent, et que les arbres, se penchant en gargouilles suppliantes, tendent des bras enivrés vers la radieuse clairière provocante à tout jamais hors d'atteinte.

★

LES AILES

Le jour tumultueux s'achève par une accalmie ; la brutale colère du vent expire en bafouillements, le ciel uniforme s'allège et se marbre d'orange. Après un dernier frisson nerveux la végétation se détord, s'amollit, savoure le repos. Aussitôt crépitent dans le silence mille pépiements de provenance incertaine, car la fière, circonspecte et impénétrable Forêt accorde à ses habitants ailés l'abri et la clandestinité chers à sa nostalgie, et leur assure une invisibilité presque complète ; à telle enseigne qu'il faut les identifier au vol et au langage, tâche malaisée lorsqu'il s'agit des membres d'une seule famille. Ils sont trop loin, trop haut ! En bandes piailleuses, ils explorent les cimes obscures, si touffues globalement, si légère chacune, elles-mêmes si aériennes et si éthérées qu'elles semblent de prodigieuses ombellifères, des fleurs de fenouils gigantesques.

Peu nombreux sont d'ailleurs les oiseaux qui partagent sa destinée sombre et son décor invariable. De temps

à autre, la pie ou le geai grasseyent sur les bordures de la plaine ; certains fourrés voient exceptionnellement sautiller le troglodyte au rythme de son impérieux cri d'appel, vrai commandement martial par son roulement de « r ». Quelquefois l'hiver, une volée de pinsons en quête de nourriture fait une brève apparition, mais ce sont tous des intrus, des visiteurs venus en excursion du voisinage. La population réelle des pins est constituée par la bécasse, le roitelet, le tarin, et surtout les mésanges.

Elles sont trois, toutes actives, sémillantes, infatigables, mais de mœurs différentes. La mésange à longue queue, la plus abondante et la plus jaseuse, est également la plus gracieuse par son corps svelte et son charmant plumage, mélange de blanc, noir et roux. D'une agilité insurpassable, elle fait de chaque branche une barre fixe, de chaque cône un trapèze, les soumet à une investigation minutieuse qui est un modèle de persévérance. Sociable et méthodique, elle s'assemble en troupes, et paraît suivre journellement un itinéraire établi, car les après-midi la retrouvent régulièrement au travail dans le même quartier. Moins loquaces et ostensibles, quoique aussi utiles, sont la noire et la huppée. La première, d'une extrême sauvagerie, se devine parfois mais ne se montre jamais ; la seconde signale sa présence particulièrement au déclin du jour. L'entendre et l'apercevoir sont chose possible au moment du couchant, alors que le soleil embrase obliquement le sous-bois, et que, descendue des hauteurs, elle s'affaire à picorer sur les broussailles son dernier repas. De caractère moins léger que ses sœurs, elle semble préférer l'indépendance et le labeur séparé au groupement ; plus sensitive aussi, elle ressent vivement tout ce que la gaieté aurait d'intempestif, de déplacé, dans cette crypte de toutes les souffrances, et son faible cri implore grâce.

La bécasse, autant que le merle, mérite une réhabilita-

tion. Qui donc s'est arrogé le droit d'en faire le symbole de la niaiserie ? C'était assurément un bavard et un superficiel, incapable de comprendre l'existence exemplaire de cette bête qui joint à la frugalité de l'anachorète la sagesse du misanthrope et le mutisme du penseur, qualités d'autant plus appréciables que rarement féminines Elle a l'orgueil de son isolement, ne demande rien à ses semblables et ne désire que passer inaperçue. Son vol même est discret, assourdi. Elle s'enlève comme une ombre, avec l'aspect irréel d'un oiseau nocturne, auquel l'apparente également son coloris embruni.

Pauvre bécasse ! Solitaire, silencieuse, mélancolique et pourchassée, elle possède toutes les caractéristiques adaptées à la Forêt dont elle figure assez exactement l'âme en peine.

★

LES POIGNARDS ÉPOINTÉS

En tranquilles filets ininterrompus la pluie chuinte, et dégoutte, avec un sourd tic tac, sur le feuillage des arbousiers contournés. La lumière a fui. Sous le ciel bas et sale les troncs mouillés sont fuligineux ; les cimes, noires et luisantes comme des diadèmes de jais. Une obscurité huileuse englue les choses. Les arbres sont démesurément énormes ; les sous-bois visqueux semblent gonflés par l'eau ; un groupe de chênes-verts, compacts et arrondis, paraît taillé dans un bloc d'ébonite.

Le calme est absolu, le silence total, rompu seulement par l'égouttement monotone. Cette heure de mélancolie intense est cependant exempte de désolation et de servilité. Jusque sous l'écoulement morose, les pins conservent leur dignité, leur personnalité. L'humidité, si lugubre dans une futaie par son rôle abolisseur, n'apporte ici aucune valeur destructive ou mortifiante. Deux égaux sont en présence, non un exterminateur et un vaincu, un oppresseur et un résigné. La résignation

implique la soumission, l'abdication, et la Forêt ne s'humilie jamais. Paisiblement, presque avec indifférence, elle charrie le fluide, le transmet négligemment au sol, où il ne laisse d'autres vestiges qu'une coloration plus foncée, une adhérence plus grande. Le sable imbibé a une véritable faculté préhensile.

L'obstiné susurrement se ralentit. Là-bas, les nuages se fendent brusquement, et c'est comme la venue de l'aube après une nuit sans lune. Une lueur safranée se montre dans l'entre bâillement, se liquéfie, coule, déborde sur ses berges grises, les dissout, se dilue, prend une pâleur ivoirine, et s'efface, désormais inutile, devant le jour.

Une blancheur subite succède au crépuscule récent ; à l'enduit gluant se substitue un vernis propre et net, une étincelante chamarrure La Forêt se voit tout à coup alourdie de pierreries et de bijoux, depuis les plus précieux jusqu'aux plus clinquants. Des aigrettes gemmées scintillent dans sa chevelure, des bracelets de verroterie ceignent ses bras ; des pendeloques en cristal dansent sur ses épaules, des chaînes d'argent strient ses flancs. Ses doigts fuselés ont perdu leur privilège d'acuité ; chacun, son extrémité mouchetée d'un diamant, est transformé en joujou, converti en inoffensif fleuret. Ah, que le soleil sèche vite ces larmes inopportunes, et rende les piquants émoussés à leur œuvre de tortionnaires !

★

LA STRIGE

L'obscurité, ce soir, s'est abattue telle une goule, et dépèce le jour encore palpitant. Parce qu'elle anticipe, le condamné résiste ; le ciel, tout éclaboussé du sang qui jaillit des chairs lacérées, croit se sentir, lui aussi, meurtri. L'acharnement de l'obscurité n'est pas honorable. Féminine, elle assouvit sur son prédécesseur une vieille rancune dont il n'est pas l'objet, car elle s'adresse entiè-

rement aux sombres pins. Un sourd antagonisme anime la nuit contre la Forêt qu'elle accuse d'être une rivale, une émule qui la spolie de prérogatives séculairement établies. Déjà noire en plein midi, l'usurpatrice échappe à l'empire nocturne ; le soir, sa masse ténébreuse pâlit les nuages au lieu d'être assombrie par eux. L'opacité gît en elle, l'ombre est son apanage. Loin de recevoir le crépuscule, elle le donne, et n'a nul besoin de l'assistance d'autrui.

Cette indépendance, cet affront, humilient la nuit ; et cependant, plus encore qu'aux arbres, son animosité va au sol, le sable blanc. Ceux-là ne sont que des concurrents, celui-ci est l'indomptable, l'éternel insoumis ; pas même un insurgé, un rebelle, mais un récalcitrant opposant la force d'inertie, un rétif qui défie et nargue toute autorité. Rien ne l'asservit, rien ne le dénature ; dédaigneux des mutations lumineuses, il demeure blafard. C'est pourquoi afin, de se venger du sable spectral et de la Forêt endeuillée, l'obscurité torture un innocent, déchire un vaincu encore pantelant.

Que de haines, que de plaies ; que de ruisseaux pourprés ! Qui eût cru ce jour pâle aussi sanguin ! Au bord de l'horizon il a chu pour mourir, et son agonie vermillonne le monde, coule en flots de détresse jusqu'aux lointains. Affligée par ce meurtre injuste, la Forêt libère une chauve-souris pour étancher la marée douloureuse. La muette caresse des ailes feutrées agglutine les lèvres rouges des blessures et, recueillant l'âme du moribond, transforme le jour en un blême cadavre.



LE CACHET

Au nombre des incalculables beautés que possède la Forêt, il y en a qu'elle affectionne particulièrement et dont elle garde jalousement le secret. Elle ne se montre pas accueillante. L'énigme de son corps est aussi complexe

que celle de ses traits ; sa bienveillance et ses faveurs ne sont pas plus immédiates que ne l'est la compréhension du réseau de ses artères. Elle se plaît à tendre des pièges au postulant futile, afin de le décourager ; elle l'égare volontairement dans son labyrinthe de chemins et de vallonnements ; se divertit à le faire divaguer, tourner inconsciemment sur place ou aboutir à un point dont il se croyait fort éloigné. Parfois, cependant, elle s'adoucit pour l'adorateur dévotement persévérant, et lui accorde d'intraduisibles et précieuses émotions.

Comment rendre le charme songeur et farouche de cet entonnoir au fond duquel des chênes, tatoués par la lèpre des lichens et des mousses, forment cercle, tiennent conciliabule, comme une assemblée de patriarches ou de druides caducs ? Un étroit sentier le ceinture, lui compose une margelle grumeleuse d'où le sable s'éboule en traînées de neige éternelle.

Indicible, également, est la quiète allégresse de certaine minuscule éclaircie, dans laquelle se précipite un raidillon tortueux, encaissé entre des ajoncs et des genêts. On débouche, à l'improviste, de la sauvage et dolente pénombre, dans ce bassin lumineux fait d'enjouement et de clarté, que l'air et le silence, limpides comme une eau courante, baignent d'une atmosphère de fraîcheur. Une baraque de résiniers occupe le centre du rond herbeux, maisonnette de poupée, familière et sans artifice quoique close. Ses tuiles, passées en nuances délicates de pétales d'œillet fané tranchent sur la verdure gaie des jeunes pins dont elle est bordée, lesquels rehaussent, à leur tour, la crête bleue et bronzée qui les surplombe. Ermitage idyllique de méditation et de tendresse.

Mais voici peut-être l'aperçu le plus surprenant, le plus inattendu par son caractère bucolique : au niveau même du sable, de plain-pied avec lui, une grande prairie rectangulaire enserrée par la Forêt. Dans un angle, à l'abri d'un beau chêne, une ferme proprette dresse

sa blancheur. Disséminées çà et là, des vaches paissent, et leurs clarines tintinnabulent en carillon mélodieux ; mêlés aux bêtes, et portant la même livrée pie, des pluviers de mer picorent le sol marécageux.

Le contraste est saisissant entre ce clair pâturage et son enceinte sombre, entre la placidité terrestre et l'émotivité du cadre. Par une étrange anomalie, le paysage champêtre et peuplé paraît moins vivant que la Forêt déserte. En dépit des signes agricoles et humains, celui-là demeure un tableau engourdi, dépourvu d'initiative créatrice, tandis que celle-ci est une expression, une affirmation, une force.

Ainsi se vérifie derechef la suprématie plénière de la Forêt. Aussi, afin d'établir irrévocablement sa primauté, elle appose sous ses premiers pins, au bord même du pré utilitaire, son empreinte seigneuriale : des bruyères arborescentes, épanouies en épis blancs d'une vigoureuse fragilité, sceau attestant l'invulnérabilité du rêve et de la pensée, l'omniprésence de la poésie pour qui est digne de la découvrir.

★

LE VISAGE DE L'AME

Le soir pensif se déploie avec un mystère rituel, et la Forêt visionnaire, se sachant inaperçue, soulève le plus indéchiffrable de ses masques, dévoilant un visage que nul ne lui vit jamais : le visage de son âme.

Ah, l'éblouissante figure douloureuse et poignante, d'une beauté sombre aussi puissante qu'une irradiation ! Ah, sa mélancolie consciente qui repousse la passivité, son silence hautain, dédaigneux de l'illusion. L'auréole dont est nimbée cette tête hiératique est bien celle des persécutés, l'attribut pesant de l'apostolat. Intransigeant, ardu, est le dogme professé, sans compromis ni concessions à la paresse ou à la faiblesse. Aux affiliés il impose une rigoureuse discipline de soi, une étude incessante et

un zèle indéfectible ; le renoncement d'eux-mêmes pour mieux s'exploiter, la recherche du tréfonds absolu dans la peine comme dans la joie.

Une ineffable sérénité tombe de ces voûtes, la divine rosée de l'initiation. Ici aucune tentative pour fuir, oublier, aucun effort spasmodique; maisla noble opiniâtreté des résolutions finales, l'apaisement des acceptations définitives. Nulle parole n'a été prononcée mais le verbe est présent. Sous ces arbres muets et miséricordieux plane la clarté irréfragable, le sens profond de toutes les obscurités, le baume consolateur pour tous les méconnus et incompris. Ce temple est celui de la tristesse sans espoir, du tourment sans trêve, de la lassitude sans repos ; le tabernacle de la sagesse souveraine et de tous les désintéressements.

O sublime et ténébreuse Forêt, éternelle suppliciée par soi-même et autrui ! Forêt de multiples splendeurs intraduisibles, faites d'une écorce saignante, d'une couronne verdoyante, d'une cime mélodieuse; de la superposition de trois activités concordantes, de trois douleurs simultanées, fusionnées en une ferveur orgueilleuse à nulle autre comparable. Forêt clairvoyante et inspirée, détentrice de l'enseignement stoïque, des abnégations lucides et du message immortel. O Forêt de toutes les royautés, de toutes les révélations, penche vers les assoiffés ton véridique visage démasqué, jette-leur en pâture le viatique de la vérité suprême !

III

VOLONTÉ

L'ATTISEUR

Le printemps précoce erre par la Forêt, inspectant les coins familiers. Il ne s'y fixe pas encore, mais une pétulance latente décèle son imminence, annonce l'éveil

et la montée de la sève. Les brins d'herbe s'allongent, les nodules des bourgeons pointent aux genêts; les mousses jaunes verdissent, érigent leurs aigrettes plumeuses, graciles comme des fougères en miniature ; et toutes sortes de menues plantes frayent, au travers des moelleux canapés, leur chemin jusqu'à la lumière. L'engourdissement des insectes prend fin. D'innombrables petites araignées noires font des courses saccadées sur le sable blanc, et se tassent en une inertie obstinée à l'approche du moindre danger ; les cloportes quittent les fentes des écorces, à leurs côtés les coccinelles s'étirent en lissant leurs ailes, et les moustiques exécutent leurs rondes agressives. De temps à autre arrive de loin, charrié par le vaste silence, le chant sonore d'une draine ou l'écho du ricanement sardonique d'un pic-vert. Les troupes de mésanges se disloquent; deux par deux elles volettent, s'attirant de leur appel striduleux. L'air est tiède avec un arrière-goût de brise piquante; les nuages tendres se crevassent par intermittences, livrant passage à un soleil ardent établi dans un ciel du bleu le plus intense. Il ne faut qu'une heure à ses rayons pour volatiliser la moiteur, et répandre dans la Forêt une odeur de broutilles sèches et d'aiguilles mortes chauffées, parfum éloquent et délectable auquel le sable ajoute la fadeur de son évaporation douceâtre.

Oui, à n'en pas douter, la sobriété hiémale émigre; l'insidieux printemps est en marche.Couvert des oripeaux criards qui masquent son squelette périssable, il déambule, se pavane, vaniteux et perfide, irritant et sournois, mais irrésistible par sa conviction d'histrion, sa faconde persuasive de charlatan. Haïssable en raison de sa duperie, il désarme cependant le ressentiment; l'imposture, même reconnue, est trop séduisante et cajoleuse pour ne pas exercer son action dissolvante.

La sagace nature ne lui accorde que son dû, mais l'homme, qui ne sait ni unifier ses forces ni dissocier leur

résultat de l'expectative d'une récompense, est sans défense contre le leurre des promesses comme contre la tyrannie des sollicitations. Harcelé, circonvenu, aiguillonné, il est la proie de ce despote sanguinaire, qui n'a d'autre but que d'attiser la vitalité pour mieux la faire agoniser.

Le printemps fourbe, vêtu de vert, tel l'espoir, est le pourvoyeur du charnier de toutes les morts.



LES VENGERESSES

Pendant tout l'hiver les pins ont porté, à l'extrémité d'un grand nombre de leurs branches, une sorte d'amas de toiles d'araignées ; une pochette piriforme en soie grise, rappelant une grosse ampoule électrique opaque. Insensibles à la rage des éléments,au vent furieux, à la pluie continuelle, ces paquets soyeux, solidement fixés, sont demeurés accrochés comme des parcelles de nuages enchevêtrées dans les aiguilles. Tout à coup, avec l'approche de l'effervescence printanière, un mouvement insolite semble se manifester dans ces grappes inertes. Une animation s'y décèle ; quelque chose s'y meut, grouille, en sort........................ Horreur ! Les lambeaux de ciel sont des chenillères.

Dans tous les arbres, petits et grands, les nids se dégarnissent, déversent des traînées de bêtes velues zébrées de noir et de jaune, des chaînes vivantes dont chaque maillon est un corps mou, hirsute, fait d'anneaux extensibles qui s'allongent et se resserrent. De multiples processions serpentent sur les sentiers, sur la mousse, sur le sable ; s'étendent sur une longueur de plusieurs mètres, progressent d'une allure tranquille, et si homogène qu'on croirait les chaînons soudés entre eux. Une extraordinaire précision régit les actes de la caravane. Le chef de file s'arrête-t-il ? Immédiatement le ruban

entier s'immobilise, sans confusion ni bousculade. Repart-il ? Les suivants se remettent simultanément en route, sans hésiter, ni perdre le contact avec l'individu qui le précède. Une force motrice et un vouloir uniques paraissent animer ces chenilles aussi longtemps qu'elles sont dans le rang. Elles marcheront aveuglément, indéfiniment, tant que leur avant touche l'arrière d'une de leurs sœurs. L'individualité ne leur vient qu'avec l'isolement. Que le hasard supprime l'une d'elles, la prochaine tâtonnera une seconde à droite, puis à gauche, et, pressant son train, comblera le vide en prenant la place de la disparue. Mais si l'accident a éliminé plusieurs corps, laissant une brèche considérable, la chenille en tête du tronçon fera halte, déconcertée. Après un instant de perplexité, elle reprendra son chemin, et, devenue à son tour chef de file, dirigera son groupe avec autant de compétence et de décision qu'elle apportait auparavant de docilité.

Curieuses, incontestablement, sont ces chenilles, mais combien répugnantes. La volonté ne peut rien contre l'insurmontable dégoût qu'elles inspirent. C'est une répulsion invincible, radicale; le même saisissement que provoque la vue d'une difformité hideuse. Leur nombre est effarant, leur rencontre inéludable. Maîtresses de l'heure elles surgissent de partout, blessantes comme une éruption malsaine de l'immatérielle Forêt, comme une cynique démonstration de réalisme et de laideur.

Le passant distrait, au moment de poser le pied sur une brindille morte, aura un frisson irrépressible en la voyant subitement se mouvoir. Horripilé, il se figera, paralysé d'écœurement, et cependant attiré par une espèce d'intérêt sadique, une fascination morbide, qui l'incitera à se pencher pour observer de plus près la théorie repoussante. Lorsque, rassasié de son examen nauséeux, il repartira, il scrutera si attentivement le sol que fouleront ses pas qu'il oubliera l'ubiquité de l'é-

pidémie, et courra le risque de découvrir en rentrant, sur son chapeau ou ses épaules, quelques exemplaires tombés des cimes.

Le promeneur las, désireux de se reposer sur une litière accueillante, fera bien de s'assurer préalablement qu'il ne s'installe pas sur une taupinière pelucheuse, évocatrice d'un essaim d'abeilles. Ce sont encore les processionnaires. Ayant trouvé le terrain à leur convenance, elles se sont réunies en tas, les unes sur les autres, et lentement s'enfouissent, sans travail apparent, disparaissent dans la terre où elles se métamorphoseront.

En vérité,la Forêt se reconnaît la victime de l'homme, mais les chenilles vengent la Forêt.



LE DUEL

Les giboulées hargneuses querellent le renouveau, se disputent avec le soleil qu'elles cherchent à évincer. Chaque fois qu'il se montre, elles accourent en mugissant pour l'étouffer ; et, capitonnant le ciel d'une coite épaisse, éteignent le rival lumineux sous une averse endiablée. La pluie crépite, la grêle rebondit, le vent cingle. Un désarroi subit précipite les cimes l'une contre l'autre, les entortille, les confond en une mêlée incohérente, remous d'une foule prise de panique, de laquelle ne surnagent que gesticulations folles, signaux de détresse, contorsions d'effroi, muettes supplications de secours. Brusquement la rafale passe, meurt. La clarté renaît. Encore haletante, la Forêt miroite, se secoue, semble une clepsydre débitant ses humides secondes.

Dans l'espace bleu, de légers nuages floconneux, d'une blancheur éclatante,se mettent à voguer paresseusement, tels des flâneurs que rien ne presse. Exaspérée par cette tranquillité,la bourrasque furieuse se rue sur l'accalmie. Nouvelle obturation, nouvelle éclipse, nouvel étiolement.

Le paysage décoloré n'est plus qu'un tableau embu, une superposition de trois tons, gris noir, gris vert, gris blanc, qui se résout en une ondée glaciale.

Et c'est ainsi pendant tout le jour. Un décor mobile de lumière et de crépuscule ; une fuite éperdue de taches claires qu'effacent des taches ternes, d'ombres qu'annule le soleil, de scintillements et de grisailles, de rage et de calme, de chaleur et de froid ; une énervante course d'instabilités successives que la nuit seule pourra équilibrer.

★

LES MARTYRS

Pan-pan-pan ! De toutes parts les coups s'abattent sur la Forêt qui résonne, frémit, mais ne se plaint pas. Elle connaît son destin. Voici que, sous le choc du tranchant d'acier, bâille au flanc de chacun de ses pins la blessure incicatrisable, la longue balafre navrante qui ne doit jamais se fermer. Depuis la saison dernière, pendant les mois de repos, un pansement naturel s'était fait ; il se formait peu à peu une mince pellicule préservatrice, un fin parchemin glacé, lénitif et protecteur. L'arbre ne souffrait plus que sourdement, comme d'une affection chronique à laquelle n'existe nul remède. Mais, avec le réveil joyeux de la nature, l'homme barbare est venu. D'un geste indifférent, il a rouvert et agrandi longitudinalement la plaie pointue, a opéré une section transversale ; écartant les chairs, il y a inséré une lame métallique cintrée en guise de gouttière, a planté un clou pour soutenir le récipient, et froidement s'en est allé torturer pareillement le voisin.

Aussitôt le sang suinte, affleure en grosses gouttes transparentes, en lourdes larmes continues, se fige en globules brillants et lisses. Ah, qu'il est tristement exact le nom de « gemmeur » que porte le bourreau ! Ce sont bien des joyaux qu'il extrait, des diamants qu'il sou-

tire, de précieuses richesses qu'il dérobe insatiablement. Tous les vingt jours il reparaîtra, videra la résine vitale rendue, et, d'une double morsure de son croc courbé, intimera brutalement au mutilé : «Coule!» Le malheureux obéira. Il coulera en souffrant, en chantant ; il coulera jusqu'à tarir sa sève, jusqu'à épuisement de ses forces; sans amertume comme sans révolte. Qu'importe souffrir, pourvu que l'on se donne, qu'importe la mort, si l'on s'est prodigué !

Il y a quelque chose de profondément émouvant dans cette légion de crucifiés sur lesquels on s'acharne. Les étapes de leur calvaire sont gravées sur leur corps et ne disparaîtront qu'avec lui ; les opérations consécutives y ont laissé des traces indélébiles, variables selon l'ancienneté de la taillade et le tempérament du sujet.

Celles de la base, où débuta le supplice, revêtent, chez les uns, une coloration terreuse et enfumée, chez les autres, une apparence verdâtre et violacée d'ecchymose ou de purulence desséchée. Sur de plus récentes, la résine s'est solidifiée en traînées blanches tenant des pleurs de bougie et du dépôt salin, ou s'est étalée en couches teintées comme des taches de ladre. Les dernières montrent encore la fraîcheur saine de l'aubier, ses veines chevronnées, fauves et jaunes, sa netteté appétissante et son parfum épicé. Lorsque l'entaille atteint une certaine hauteur, elle est abandonnée, supplantée par une nouvelle qu'on ouvre à côté ou sur la face opposée du tronc ; souvent trois ou quatre sont exploitées simultanément. Il y a de vieux estropiés drainés sans merci, écorchés sans pitié. Eventrés, labourés, fissurés, couturés tout autour, ils ne sont plus qu'une suite de larges cannelures béantes, entre lesquelles fait saillie un épais bourrelet d'écorce, fréquemment décollé du bois et arrondi dans le vide. Cependant l'arbre continue de vivoter. Ayant donné sa vitalité, sa flamme, il donne encore la beauté de sa présence, de sa légère cime dépéris ante se profilant

sur le ciel, de ses ramifications effilées déployées en couronne d'antennes sensitives. Il meurt en donnant, mais qui lui en sait gré ?

Pan-pan-pan ! L'œuvre de destruction s'exécute...... Lentement, la stillation se poursuit............ Lentement, sans trêve, la Forêt exsude sa lymphe, son sang, ses larmes.

*

LES RESSEMBLANCES

Les oiseaux ont des physionomies propres parfaitement distinctes et caractéristiques. Le bouvreuil ne quitte jamais l'aspect d'un gros curé campagnard à triple menton ; le troglodyte reste toujours un espiègle enfant de chœur qui joue au soldat. La mésange bleue est un pierrot ou un clown enfariné, à l'air ahuri et à l'adresse extrême ; tandis que la charbonnière tient du gavroche gouailleur et turbulent. L'expression de l'alouette rappelle irrésistiblement celle de la fourmi, le grimpereau paraît un rat des moissons escaladant une tige de blé; la fauvette grisette a une tête aplatie de lézard, et l'engoulevent n'est pas sans raison dénommé le crapaud volant. L'allure importante et bouffie du pinson évoque un profiteur enrichi ; plus qu'une couronne, le roitelet porte crânement un bonnet de police galonné. Le rossignol de muraille a un profil de vieille peinture égyptienne, le visage de a chouette effraie se compose de deux samares d'ormes, et la mésange huppée représente une châtelaine d'antan que son aigrette pointue coiffe d'un amusant hennin. Petite suivante à la livrée immuable, elle est le trait d'union entre la pensée d'hier et les actes d'aujourd'hui, la dame d'honneur permanente de la Forêt traditionnelle.



L'INCITATRICE

La légère pluie câline de ses passes magnétiques la végétation et le sol. Chacune de ses gouttes aimantées attire une semence, allonge un bourgeon, déplisse une feuille, suscite une existence. Les nuages ont mille bouffes provocantes dont les ventouses avides aspirent la vie et la sève. Cette journée humide est une aube. Le ciel a la radieuse pâleur de l'intérieur d'une coquille d'huître, avec les mêmes striures bleuâtres et violacées ; des bouffées chaudes harcèlent l'air mou, alourdi de senteurs indicibles.

La Forêt capiteuse est dénuée de plantes aromatiques, ne renferme ni herbe moissonnée en foin odorant, ni menthe à feuilles rondes, ni âcre fausse camomille, ni serpolet poivré. Elle sent la passion fiévreuse, non la verdure fraîche. Synthétisant en soi tous les éléments de vitalité, elle fournit personnellement son arome, se parfume à la résine pénétrante et aux aiguilles mortes surchauffées. Si forte est l'exhalaison, que la pluie en est imprégnée, semble choir en caresses savoureuses. Tout ce qu'elle effleure avant d'atteindre le sable lui communique son baume, depuis les cônes encore verts et les balafres rosées, jusqu'aux cassures du moindre rameau où l'essence est suspendue en suaves stalactites cristallines.

Et les parfums étant une ivresse évocatrice de toutes les autres, de tous les échanges, et qui décuple le faix de la solitude, la résine corse cruellement la cruauté de cette saison inexorable.



LA LITANIE

O aiguilles de pins, majuscules de l'unisson dressées en couronne épineuse au front de la royauté ; aiguilles

hérissées dans l'infini en involucres vivaces, plantées dans l'immensité en stylets vibrants, comment dire vos beautés, ô vertes aiguilles ?

Aiguilles de pins, compas du cercle interminable, gouttières étincelantes au creux desquelles roulent les secondes de l'éternité ; aiguilles fichées en terre comme des arceaux, voûtes sous lesquelles coule le sable du temps, comment traduire votre parfum, ô brunes aiguilles ?

O pommes de pins, symboles de toutes les fécondités, posées en couronne au sommet du thyrse immortel ; strobiles assemblés par deux à l'instar des affinités, ou tombés isolément sur le sol en fruits mûrs, comment dire votre prodigalité, ô pommes vernies ?

Pommes de pins, syllabes des paroles futures, corolles immarcessibles aux pétales arqués comme des feuilles d'acanthe sculptées ; cônes d'écailles imbriquées, scellées ensemble avec la cohérence de toutes les solidarités, avec la ferveur de toutes les énergies, comment dire votre durabilité, ô pommes écailleuses ?

O écorces de pins, mémorial des oblations, échiquier des tortures où sont burinées les rigueurs barbares du destin ; plaques s'arrachant comme des lambeaux de chair fraîche, feuillets rutilants de sang généreux, comment décrire votre passion, ô saignantes écorces ?

Ecorces de pins, piliers meurtris ravagés d'ardeur, piédestaux voués aux plaies perpétuelles, aux tourments renaissants ; colonnes de flammes coagulées, fûts enfiévrés d'un temple vivant, comment dire votre douceur, ô compatissantes écorces ?

O résine de pins, haleine parfumée de l'espace, baiser jeté par la Forêt à l'infini éternel ; sève vitale prélevée dans les déchirements, arome limpide répandu sans murmurer, comment définir votre piment, ô chaude résine ?

O pollen de pins, poussière de l'avenir, pensée s'envolant en nuages de soufre à la recherche de sa destinée ;

aspiration ailée aux évolutions parfaites, germe de possibilités et perfectionnements des toujours, comment dire votre adhérence, ô pollen jaune ?

Aiguilles, cônes, écorces, résine, pollen, fractions d'un tout intégral, engrenages d'une vitalité tendue vers les réalisations absolues ; étincelles de force et de beauté jaillies du brandon enflammé, de la couronne acérée, de l'arbre ensanglanté, comment dignement vous chanter, fragments des pins admirables ?

★

L'OSTENSOIR

Au-dessus de la Forêt, des bandes triangulaires d'oiseaux migrateurs ont traversé l'espace ; la clairière a senti courir sur son épiderme pâle l'ombre d'une première hirondelle ; et, quelque part dans les environs, un coucou d'avant-garde a proclamé son passage. L'hiver est mort, oublié.

Une gravité contenue caractérise le printemps dans les pins. Moins omnipotent, — et partant mensonger — qu'ailleurs, il promet peu ; moins créateur qu'accessoire, il est plus intense que fou, d'une volupté plus sombre que badine. A l'allégresse absente se substitue une opression de responsabilités inéluctables ; à la joie exubérante un présage lourd de passion profonde. La grâce superficielle cède la place à la beauté, l'éclat factice à une préoccupation rigoureuse de vérité. Point de transformations fantastiques ou d'éclosions miraculeuses, point de vocalises éperdues. L'impétuosité sensuelle se tempère d'une retenue circonspecte, d'une clairvoyance raisonnée qui n'est pas de l'indifférence mais une discipline voulue, la canalisation en vue d'un but déterminé, l'idée de l'élévation. La poussée ardente s'accomplit plutôt en hauteur qu'en épaisseur; le silencieux élan d'expansion s'effectue verticalement, en bas vers les sour-

ces, au sommet vers le ciel. L'exemple et la personnalité de la Forêt dominent tout, de même que sa voix remplace les roulades trop charmeuses des oiseaux. Le chalumeau nostalgique du merle est loin ; l'alouette grisolle en d'autres lieux son cantique aérien. La tourterelle à la queue festonnée de blanc ne s'y pâme pas en plaintifs sanglots, et le ramier à la queue festonnée de noir n'y apporte pas son vol perçant de rapace et ses claquements d'ailes de voile faseyante.

Privé de ses truchements, qui l'aident involontairement à embellir son piège, le suborneur se voit contraint à la pondération, et subissant malgré lui l'ascendant du milieu, il modère ses transports et atténue la violence de ses contrastes. Toute exagération lui est interdite, toute originalité lui est refusée. Eprise d'harmonie et d'unisson, la Forêt ne tolère dans son domaine aucune note discordante ou polychrome ; sa gloire printanière tient à une seule couleur, dérive uniment des ajoncs et des genêts, de l'épanouissement du poignard et de l'aile. Et quel somptueux écrin ils lui combinent ! Quelle dissémination de rayons solaires, quel éparpillement de papillons citron et orange, quelle chatoyante et aveuglante clarté sous l'arcade des cimes obscures ! Une vague d'or semble déferler sur la terre, et venir s'effranger sur les plages de sable ; une inondation d'ambre liquéfié, ridée par la brise, flue et reflue, clapote, moutonne, ondule. Des lacs jaunes comblent les dépressions du terrain ; un cordon doré couronne les crêtes. Les larges allées se cabrent en cataractes écumeuses entre des rives d'ocre, que les sentiers fuyants coupent d'un sillage phosphorescent ; les dunes déclives sont des torrents safranés charriant paillettes, lingots, sequins et brins d'algues émeraude. La Forêt, déjà tapissée de blancheur lunaire, est maintenant insérée, telle une hostie, dans un ostensoir de soleil.

★

LA NÉCROPOLE

Ils sont deux pins chauves et décharnés, deux pins debout, mi-ensevelis, dressés en portique avertisseur à l'orée de la zone de désolation : « O vous qui entrez, ayez des remords, car c'est ici le cimetière du temps, le champ stérile où s'accumulent vos secondes inutilisées. »

Stérile, effectivement, âpre et saisissant apparaît ce site au sortir des ombrages de la Forêt féconde. Plus d'arbres, plus de genêts, plus aucune verdure ; rien qu'une vaste étendue dénudée, un immense entassement qu'on dirait de loin composé de gravois ou de plâtras, et qui se révèle, de près, une gigantesque dune. L'éclat et l'uniformité impressionnante créent, de prime abord, un effet de disparition, de vacuité. Cet amoncellement incolore, dépourvu de relief et de premier plan, n'accuse pas ses véritables proportions Il faut atteindre le point culminant du saillant pour en percevoir l'élévation et la grandiose aridité. La paroi occidentale, taillée en muraille, a une hauteur de cent mètres ; les autres dévalent en pente progressive, s'élargissant comme les flancs d'une pyramide. Et c'est bien vraiment ici une sépulture, le tombeau de la vitalité ; tout y meurt, la sève, les couleurs, le bruit. Le silence est si infini qu'il impose le mutisme ; le vide pesant écrase la pensée, l'air mousseux et violent étourdit. Sur cette altitude le vent est maître, n'a ni frein, ni digues, ni adversaires. Ses caprices et ses paroxysmes frénétiques jonglent avec le sable, le déplacent, le pétrissent, le travaillent à leur guise et se sont plu à lui conférer passagèrement une analogie avec un volcan : sommet tronqué creusé en cratère, cône aplati, raviné comme par des coulées de lave, absence totale de végé-

tation, sol instable et croulant. La coloration seule diffère. Au lieu de rougeâtres scories nauséabondes, compactes et pleines d'aspérités, ce sont des grains blancs inodores, moelleux, brillants et presque impalpables. Ce monceau clair ne se définit qu'au moyen d'un paradoxisme : il semble un glacier volcanique.

On l'appelle, dans le pays, « la dune qui marche », parce qu'elle change continuellement de forme, s'agrandit, progresse vers l'intérieur des terres, roulant sur elle-même, se déversant telle une lame déferlante, s'éparpillant sans jamais diminuer. Les jours de grande bourrasque marine, des nuages sablonneux se soulèvent, s'envolent, tournoient comme des trombes cinglantes, et vont s'abattre en contre-bas sur la Forêt qu'ils engloutissent, étouffent, ravagent, dévastent. Tous les essais tentés pour enrayer l'envahissement ont échoué, toutes les plantations entreprises ont subi un sort identique. Il a fallu abandonner à l'ogresse le terrain qu'elle exige, se résigner à ses avalanches, ses éboulis et ses massacres. Autour d'elle, à sa base, s'étend un anneau de mort, une région maudite dont les occupants se savent condamnés à une agonie lente, se savent placés là en phalange sacrifiée, destinée à préserver l'arrière-garde. Combien de leurs frères ont déjà été enfouis ! Les plus proches, encore sur pied sous leur linceul granuleux, ont disparu sans laisser de traces; des extrémités de branches, visibles çà et là, décèlent l'emplacement des suivants. Avec l'éloignement, l'épaisseur de la couche décroît et il en émerge des squelettes bruns, comme torréfiés par un incendie ; plus loin encore, ce sont des silhouettes roussies, émaciées et dépérissantes, où persistent et oscillent quelques rameaux verdâtres.

Pauvres captifs de la matière qui aspirent à l'infini! Touchants suppliciés auxquels une vie de souffrance n'octroie pas le repos. Nul recoin dans ce désert n'est permanent ni définitif, pas plus la tombe que l'exis-

tence. Souvent les tempêtes, fouillant au hasard là où elles avaient naguère comblé, exhument des enlisés d'autrefois, déterrent une légion de mornes cadavres aux bras éplorés, sinistres comme des gibets, pathétiques comme des momies. Revenus à l'air et au jour, ils reprendront, quoique asphyxiés, leur emploi de parapet, mettront leur ossature racornie au service de la cause commune. Rien ne meurt dans la nécropole des temps, et l'éternité n'est que résurrection et régénération.

★

L'INITIATEUR

De toute sa véhémence implacable le soleil matinal projette ses rayons sur le sable de la clairière assoupie. Une langueu sèche pèse sur l'organisatrice des lendemains ; une buée chaude la nimbe, l'entoure du mystère silencieux des conceptions. Blanche et immobile dans son palis foncé, elle semble un parterre de jardin exotique, dépositaire d'une exubérante floraison d'avenir qu'elle-même ignore.

Tout à coup, l'inertie frétille, vivifiée par un sursaut mélodieux. Un frisson liquide ondule. Est-ce une douche glacée ou un feu fluide ? Cela fuse comme un geyser et s'envole comme des bluettes. C'est pur comme le gazouillis d'une eau courante, brûlant comme le bouillonnement de sang vital ; c'est un ruissellement de sanglots dolents et enflammés, un gémissement voluptueux, aigu et désespéré ; c'est le cri des solitudes intolérables, la révolte contre les injustes privations ; un égouttement de sonorités aussi déchirantes que des griffes, et obsédantes par leur douceur autant qu'une caresse.

La clairière souffre. Elle sait maintenant ce qu'elle attendait inconsciemment. Lui ! C'était lui, le rossignol, le chantre des affinités, l'incarnation de l'inaccessible, le modulateur qui extériorise les aspirations confuses. Ce

qui manquait à son intuition, c'était ce flot de passion, ce poignant plaidoyer, cette cascade d'accents fougueux ; l'enivrante mobilité des vibrations, le baptême douloureux de la vie. Prisonnière des limbes du sommeil, elle gisait, miroir taciturne et passif, sevrée de vitalité puisque son désir n'avait pas de forme. Le révélateur est venu et le vide s'éclaire, devient intelligible. Les empreintes reçues étaient de muettes images de surface, des rêveries subjectives privées de sens. La voix du magicien a fait jaillir l'étincelle, l'idée, la coordinatrice des impressions fugaces ; le courant des forces agissantes et définies, l'essentielle vérité de la perfectibilité par le travail et le don.

L'assoupie comprend. Ayant trouvé son interprétateur, son mode d'expression, instruite désormais du prix de ce qu'elle n'aura pas, elle retourne à son office ingrat et sans partage, percée d'une blessure saignante mais initiée.



LE DIALOGUE

Dans un ciel couleur turquoise mourante, que baigne une transparence déjà estivale, la pleine lune monte, chemine. Eparpillant son délicat poudroiement crayeux, versant à flots ses laiteuses coulées, elle tente vainement, et depuis plus d'un siècle, de blanchir les pins. Visée chimérique ; aspiration irréalisable. La Forêt demeure aussi réfractaire à la puissance des rayons lunaires, que le sable à celle de l'obscurité nocturne. Une inanité tragique émane de la juxtaposition de ces incompatibilités contemplatives. Entre la noire Forêt immobile et le clair disque mouvant s'interpose l'abîme des échanges impossibles, l'insoluble néant des rêves d'entr'aide. La pitié seule a droit d'accès au gouffre, et que vaut sa stérilité pour en combler l'immensité ? Elle ne peut que servir de lien entre ces deux isolées

lointaines, antithétiques et inconciliables mais point adversaires, et qui parfois se saluent au passage.

« Tu vois », murmure la lune ce soir, « je voudrais t'égayer, dissiper partiellement et momentanément tes pesantes ténèbres. C'est un si lourd fardeau que soi-même, une si cruelle fatalité d'être toujours sombre ! La tristesse est un tombeau. Je le sais, moi qui suis esseulée, victime de ma clarté comme toi de ton mystère. Je cherche à alléger ta charge, à éclaircir ton front. Hélas ! ta couronne pensive est trop opaque. Je ne la pénètre pas, ton âme m'échappe. Je ne puis que t'envoyer une caresse pitoyable, ô ma douloureuse sœur entravée, un froid regard inutile qui n'exprime rien...... »

Lentement la Forêt hoche la tête et chante : « On ne peut jamais rien pour autrui ; on ne peut jamais se comprendre. Les entraves sont partout, la souffrance aussi. Je suis ancrée toujours ; tu rôdes, pâle, dans la nuit; mais toutes deux nous possédons l'infini..... »

Elle s'est tue. La lune s'éloigne. Tiédeur, calme ; senteur de résine. Un scops rompt le silence, répète plusieurs fois son doux sifflement mélancolique. Des rainettes graillent, s'appellent, vantent la vie. L'insondable Forêt poursuit sa songeuse destinée solitaire.

★

LE PARATONNERRE

Toute la journée l'atmosphère a été irrespirable, nuisible à l'activité comme des fers d'esclavage et pâteuse au palais autant qu'une poire blette. Les lourds nuages d'un noir plombé ont des reflets sulfureux ; une réverbération d'incendie lointain fatigue le regard et fausse la perspective. Un faix accablant opprime l'univers, le comprime d'un casque d'hébétude. L'immobilité est absolue ; rien ne respire. Exténuée, la nature suffoque, étouffe d'électricité contenue ; la vitalité expire dans la stagnation et la torpeur.

Harassées par l'insoutenable pression, ravagées d'énervement fébrile, les choses se crispent en une tension convulsive, en une attente équivoque et imprécise. Convoitise d'orgie ou d'apathie béate de la mort ? Qui le sait ! Tous les vertiges rampent, troubles et traîtres. La Forêt, ternie par l'obscurité dense, est un antre farouche, un enfer menaçant où grimacent terreurs, périls, trahisons. Ses arbres semblent une horde d'agresseurs, ou de damnés que dévorent les flammes jaunes de leurs saignées.

L'angoisse se précise. Quelque chose s'approche, bourdonne. Ebranlé par une trépidation roulante, l'air a frémi. L'augure fatidique se matérialise. Le sourd grognement prend forme, se propage, bondit de nuage à nuage, titube du zénith à l'horizon, décrit un cercle mobile, devient vacarme, tonnerre, rugissement, détonation. La terre cataleptique tremble sous l'arche en délire. Soudain, une douleur fulgurante lancine la léthargie. Du ciel entr'ouvert ruisselle une nappe de métal en fusion, tombe un hurlement de vaste baudruche lacérée, un fracas de gigantesque vaisselle brisée. Un monde croule...................... Puis silence.........

La vie est réveillée, mais trois pins sont meurtris. La foudre, les enveloppant de la tête aux pieds, a fendu leur gaine, les a écorcés en spirale. Le sillon serpentin les entoure de sa fissure , ajoute sa plaie vive à celles faites par les hommes.

La Forêt, une fois de plus, est victime. Fidèle à sa mission de tampon, elle a intercepté la décharge et reçu la commotion, mitigeant ainsi le choc au sol, protégeant ainsi l'humanité, son ennemie



LE VAMPIRE

Depuis quelque temps, certains cantons de la Forêt

voient surgir de terre, par milliers d'exemplaires, une tige épaisse et charnue, à pointe obtuse de nuance rouge violacé, rappelant un peu la sommité de l'asperge émergeante. C'est l'orobanche rave, une plante subversive et séditieuse, partisan, pour autrui, du « chacun pour tous », et en ce qui la concerne personnellement, de la pratique du servage; une mauvaise plante lâche et parasite — on pourrait presque dire carnassière — qui se nourrit de la substance d'un de ses frères, le genêt, sur la racine duquel se développe sa pousse. Immuablement fainéante et pique-assiette, elle vit sans vergogne aux dépens de ce parent ; au mépris du droit et de l'abjection, elle s'installe chez lui, l'exploite, profite de son labeur ; et, se gorgeant de ses provisions, devient dodue et obèse de la sève qu'il amasse.

Pour la punir de sa paresse, la nature, réprobatrice des oisifs et des inutiles lui a refusé jeunesse et fraîcheur, l'a vouée à un automne perpétuel, à un vêtement sordide. Privée de chlorophylle, le suc vert qui colore ses sœurs, elle naît vieille, terne et fanée, d'une teinte brune de sang caillé ou d'aiguilles de pins sèches. Dans ses canaux circule un liquide échauffé, aigri ; et ce résidu âcre, dépourvu d'éclat, fait sa hampe creuse d'un gris terreux, et ses feuilles embryonnaires, plutôt des stipules, fauves comme le calice. Elle n'est cependant pas laide, mais anormale et déplaisante par son aspect malsain et défloré. Car tout se paie. La loi de l'évolution veut que l'être en se prodiguant, en fournissant un effort, modèle concurremment et insciemment son propre visage. Aussi, l'orobanche rave, à jamais flétrie, porte tous les stigmates de son désœuvrement glouton, de son coupable égoïsme rapace. Sur chaque côté de sa tige s'ouvrent ses corolles, deux rangées de gueules béantes d'un bistre vineux, deux rangées de museaux goulus où la lèvre supérieure, légèrement plus longue que l'autre, s'avance, se courbe, comme pour happer, pour aspirer. Ces bouches, éternelle-

ment ouvertes en trompes attirantes, sont typiques du végétal, de son insatiable voracité, de son exaction incessante. La floraison terminée, elles ne s'effeuillent pas et demeurent sur place, un peu plus ramollies et foncées mais toujours écarquillées. Ainsi l'agonie même de l'orobanche n'est pas belle. Au lieu de se dessécher, de disparaître sachant sa besogne accomplie, elle reste obstinément debout ; et morte, étale encore jusqu'au printemps suivant de cupides mâchoires flasques et moisies. Comment saurait-elle mourir, puisqu'elle n'a pas su vivre ?

★

LE MASQUE DE L'UNISSON

La chaleur s'est installée. Sur le sol éclatant, les ombres noires s'étendent en remparts crénelés ; l'air torride fume et danse en mirage au-dessus du grand carrefour enfoncé dans son cerne basané, tel un œil dans son orbite. La lumière éblouit ; le sable brasille. Il est morne à force de blancheur, hostile à force de vacuité ; son inhospitalité repousse toute approche, le sauvegarde provisoirement de la polluante présence humaine. Désormais le champ reste aux arbres, adorateurs du soleil dont ils bravent la morsure ; aux arbres qui accueillent orgueilleusement la canicule, et dressent majestueusement dans l'atmosphère bleue leur couronne sombre.

L'heure du midi brûlant a sonné, annonçant la concentration intégrale, l'avènement des plénitudes souveraines et des maturités parfaites. Trêve de songes et de théories ; la démonstration, des actes ! Voici que s'ouvre devant la Forêt l'époque du travail intensif, de la volonté laborieuse ; l'ère des réalisations, des accomplissements et des libéralités. Absorbée par son devoir, elle ne sanglotera plus ; ne proférera qu'un halètement doux, pulsation rythmant l'œuvre de produc-

tion intrinsèque, cadence scandant le rendement total. Les masques de la sensation et de l'idéal sont rabattus ; celui qu'elle soulève maintenant expose un visage tendu d'énergie et de force conscientes, où l'impulsion et l'abstraction sont mises au service du seul épanouissement créateur.

Une joie surhumaine l'envahit, l'incomparable exaltation des efforts fertiles, la fièvre généreuse de tous les sacrifices désintéressés. Largesses! Elle fera largesses ! Non pas l'aumône, la charité parcimonieuse, mais le don spontané sans restriction, l'épuisant épanchement qui défie et refuse la récompense. S'accroître, se connaître, se transmettre ! Cela seul importe. Recueillir des impressions éparses, et les restituer augmentées de leur valeur significative ; constituer un atome infime de la chaîne sans fin ; participer humblement, anonymement, au perfectionnement des solidarités; reculer fièrement les limites de l'endurance et de la sensibilité ; se meurtrir jusqu'au sang et saigner jusqu'à la mort ; s'anéantir avec ivresse, mais non pas en vain..............

La Forêt flamboie. Pendant des mois, elle ne sera plus qu'un bûcher. Illuminée, elle rayonnera, se consumera, se prodiguera toute : corps, âme, esprit; foyer de beauté, elle se spoliera entièrement, dépensera passionnément sa vitalité, ses vibrations, son labeur ; jettera vers l'infini ses volutes d'encens, l'éclat de sa chair et de son diadème immortel, s'immolera en une apothéose d'ardeur profonde.

Et sur le sable blanc, incorruptible comme un autel de marbre et inviolable comme le temps, ses pins s'érigeront, sublimes brasiers aux flammes inextinguibles, flambeaux étincelants de la trinité visionnaire, torches de l'éternité.

CLAUDE KAMME.

POÈMES

—

A Simone Sylvère.

Nous avons vécu Stamboul.

Un soir, elle est entrée dans notre âme,
notre âme inhabitée ;
Stamboul est entrée dans notre âme vide ;
— Et Stamboul est restée en nous.

Elle est entrée avec ses minarets immenses,
ses bateaux frêles et ses rameurs,
ses bazars, ses clameurs
et ses prières...
— Et notre âme est une Corne d'Or singulière
où baignent des mosquées nouvelles
et où chante une étrange foule...

Nous avons vécu Stamboul...

Elle est entrée un soir couleur de violette,
— un soir d'Islam sur Guedik Pacha,
un soir pareil à tant d'autres soirs de là-bas ;
d'invisibles chanteurs aux voix fraîches et tristes
faisaient tomber du ciel des versets sur la ville,
comme une pluie d'été...
Et notre âme lasse alors s'est remplie
de tout l'Infini qu'ils avaient jeté...

Et nous eûmes le cœur naïf des vieux marchands,
des marchands aux âmes simples,
et des doux veilleurs indolents ;

notre âme banale fut douce
comme un matin d'Arnaout-Keuy :
notre âme fut ingénue et pleine de rêves,
nonchalants comme des caïques
fins et dorés, sur la houle...

Nous avons vécu Stamboul.

—

LA FUMEUSE

Il était penché sur elle ;
la lampe rouge éclairait seule son visage.
Enfouie au milieu des coussins,
elle fumait, lasse et frêle,
avec des gestes puérils, menus et sages,
écartant d'elle
le pyjama de soie qui flottait sur ses seins...
Il était penché sur elle...

On la voyait à peine ;
elle parlait d'une voix tendre et brisée ;
elle suçait avec accablement et fièvre
le Bambou qu'il offrait à sa bouche épuisée ;
puis, crispée aux coussins, elle soufflait l'haleine
obscure, qui la faisait amoureuse :
car déjà sur son corps inerte, elle pressait
l'Amant Noir, aux mille mains subtiles,
dilatant, dans la nuit, ravie et peureuse,
ses yeux angoissés,
grands ouverts sous leurs cils...
On la voyait à peine.

Elle parlait d'une voix tendre et brisée ;
sa voix semblait venir du bout du monde ;
elle était légère et profonde,
et disait des choses insensées
— ou sages...

Qui sait ?...
L'Opium lourd brûlait dans ses grandes prunelles
sa flamme énorme et douce :
ses yeux de bronze clair regardaient au plafond
fantastique de la fumerie,
des choses sans forme et sans nom...
— Quel triste et somptueux paysage d'Asie ?
avec des montagnes bleues et des cigognes
et des cerisiers en fleur,
des soirs chauds et mouillés où montent des clameurs
et des parfums, comme une brume,
sur des jonques à voile carrée, où des sages
se taisent et fument...
— Quel triste et somptueux paysage ?...

Et la fumerie semblait elle-même au bout du monde...
— Elle était étroite et profonde
comme un cercueil de soie et de velours...
Nous étions loin, si loin des choses et des hommes
et le silence était si grand,
peuplé du seul grésillement
des gouttes brunes sur la lampe,
qu'un pas lourd
dans la petite rue inégale et tortueuse,
et l'aboiement des chiens errants
faisaient tressaillir d'angoisse la fumeuse
alanguie et plaintive...
Alors, appuyant à ses tempes
ses mains lourdes d'être inactives,
elle roulait sur les coussins ses boucles
comme une enfant chagrine et tendre,
abaissant vers ses joues ses paupières trop noires,
pour mieux mourir, sans rien entendre...

Et la fumerie semblait être au bout du monde...

—

LES JAPONAISES

Je les ai longtemps regardées
—joufflues et graves—au fond de mes nuits d'insomnie,
ces Japonaises fardées:
toutes quatre, elles étaient penchées sur ma vie,
—ma vie au ras du sol,
ma vie profonde, entre la lampe
et les Nattes...

—Leur sourire éternel, aux murs du paravent
figé;
leur bouche étroite entre leurs joues blafardes,
leurs mains menues,
leurs corps légers...

—Leur attitude est diverse et sage:
l'une sourit à d'invisibles pèlerins
qui partent pour un beau voyage:
l'autre a des fruits dans les mains,
et la troisième, des fleurs:
et la dernière n'a rien que ses yeux
indéchiffrables...

—Ses yeux fins où croupit un rêve asiatique
qui toute la nuit regardent
l'âme de l'Opium tournoyer sur la lampe
pour elle seule et moi.

FONTELROYE.

L'APTITUDE A LA LONGÉVITÉ

—

Dans un ouvrage paru il y a une dizaine d'années déjà (1), nous établissions que, pour vivre très vieux, il n'y avait ni règle, ni méthode spéciale ; et pour mieux le prouver, une note rappelait l'enquête faite, en 1892, par le Dr Javal, auprès des centenaires dont il avait pu se procurer les adresses, sur le secret de leur longévité. Leur ayant envoyé à chacun un questionnaire, une cinquantaine de ces derniers lui étaient revenus remplis. Mais les renseignements contenus étaient tous d'une uniformité et d'une banalité telles, que le Dr Javal avait été complètement déçu. Aucune formule vraiment digne de ce nom n'était à retenir... C'était à prévoir.

A l'heure où on ne cesse d'annoncer à chaque instant l'apparition de méthodes et de médications nouvelles, qui toutes auraient, au dire de ceux qui les prônent, la merveilleuse propriété de prolonger la vieillesse, bien plus, de guérir la sénilité, il n'était pas mauvais de remettre les choses au point. Montrer une fois de plus à nos contemporains combien ils auraient tort de se bercer d'illusions sous ce rapport n'est point prêcher la vaine parole.

Car guérir la vieillesse constituerait un de ces miracles biologiques en opposition formelle avec l'évolution naturelle des êtres vivants ; miracle que la science n'accomplira vraisemblablement... jamais.

Téméraire, diront quelques-uns, pareil langage en un siècle aussi fertile en prodiges que le nôtre. Qu'ils veulent

(1) *La Longévité à travers les âges*, chap. XXI, p. 251, Bibliothèque de philosophie scientifique, Flammarion.

bien nous suivre jusqu'au bout; sans doute alors auront-ils changé d'avis.

C'est que, depuis dix ans, nos idées ont encore considérablement évolué à propos de la longévité chez l'homme et chez la femme.

Autant nous étions alors convaincu de l'importance de l'hygiène, et aussi de la nécessité d'une existence calme, méthodique et sage, sans laquelle, malgré la réunion de toutes les influences héréditaires favorables (1), une très longue vie ne pourrait être qu'une rare exception; autant nous attribuons à ces facteurs, aujourd'hui, une valeur infiniment moindre.

Quelques pages publiées par la *Revue mondiale* en 1917 faisaient déjà entrevoir cette évolution. Car elles montraient l'influence primordiale de l'hérédité sur la longévité des membres de certaines familles. Entre autres choses on pouvait y lire ceci : Les parents, les pères surtout, transmettent de génération en génération, à leurs enfants, une force plus ou moins grande de résistance à la mort. Cette force qui, chez ceux-ci, retarderait d'autant plus la vieillesse qu'elle aurait été moins dilapidée par eux, constituerait *l'aptitude à la longévité* (2).

A l'appui suivait une statistique comprenant deux cent quarante individus appartenant à vingt-neuf familles célèbres à divers titres, et qui pouvaient se répartir ainsi. Un premier groupe de 87 sujets de sept familles différentes, parmi lesquels on ne relevait, en tout, que 4 longévites, personnes ayant dépassé leur quatre-vingtième année. — Dans un second groupe de 153 individus appartenant aux 22 autres familles, il y aurait eu, au contraire, 63 longévites. Soit donc, d'un côté, 4, 5 pour cent seulement; et de l'autre, 41 pour cent, ou dix fois davantage. La durée moyenne de la vie aurait oscillé chez les personnes du pre-

(1) *Loc. cit.*, p. 185.
(2) *Autour de la limite d'âge*, une suggestion, *Revue mondiale* du 15 nov. 1917, p. 319.

mier groupe, entre 48 et 60 ans environ. Elle aurait plusieurs fois atteint, et même dépassé, dans certaines familles du second groupe, la 80e année. De tels exemples pourraient être multipliés à l'infini.

Aussi, à notre avis, convient-il d'affirmer plus que jamais que l'aptitude à la longévité, possédée héréditairement à des degrés divers, peut suffire, *seule*, à expliquer la presque totalité des très longues vies aussi bien chez l'homme que chez la femme.

Dès lors, la *première*, sinon l'unique condition pour vivre très vieux, est-elle de posséder cette aptitude.

La *seconde*, de savoir la conserver, et pour cela de la cultiver le mieux possible, de lui permettre ainsi de donner le maximum de ce qu'elle est susceptible de pouvoir donner chez chacun de nous. *Sans jamais caresser toutefois le vain espoir de la faire naître chez ceux d'entre nous qui ne l'auraient nullement reçue en héritage de leurs ancêtres.*

La *troisième* serait la chance, cet heureux concours de circonstances sans lequel nul de nous n'est en droit d'espérer quoi que ce soit de bon ici-bas. Elle se traduirait particulièrement par l'absence plus ou moins complète des circonstances défavorables, que tous nous devons nous attendre à voir se dresser comme autant d'obstacles sur le chemin de la vie, pour en abréger prématurément la durée.

§

A.— Quels sont ceux qui peuvent se flatter d'avoir reçu en héritage la précieuse aptitude ?

Est-il vrai qu'il existerait un certain nombre de caractères anatomiques capables de les faire reconnaître ? Par exemple, un tronc assez long et des membres relativement courts qui font que de tels individus paraissent grands dans la position assise, petits quand ils sont debout ? Pareille conformation dénoterait, chez eux, un cœur, des poumons,

des intestins, un cerveau de vastes dimensions, donc doués d'une vitalité plus grande (?). Est-il exact que les futurs longévites auraient la main longue, un peu épaisse, avec des doigts courts? Que la masse cérébrale se trouverait, chez eux, plus profondément que chez les autres, enchâssée dans la boîte osseuse, ce qui placerait plus bas leur orifice auriculaire (?). Que leurs yeux seraient plutôt bleus, noisette, brun-noisette de couleur ? Leurs narines largement ouvertes, indice d'un vaste champ respiratoire, et non pas étroites et pincées ?... A ceux dont les ascendants ont longtemps vécu, — ce qui est, encore une fois, la meilleure garantie, — de vérifier, ou de faire vérifier sur eux, s'ils y tiennent, la véracité ou la non véracité de ces diverses assertions.

Le bon public, qui ne s'égare pas dans le dédale de semblables subtilités anatomiques, se montre beaucoup moins prolixe, et aussi beaucoup plus près de la vérité, quand il dit : Pour vivre vieux, il faut avoir de qui tenir, être vigoureux, bien constitué ; ou plus vulgairement, mais aussi plus exactement encore, être « de bonne graine », « de solide étoffe. » Peut-être même ne croit-il pas si bien dire...

Nul n'ignore, en effet, qu'il existe des étoffes, des tissus de laine, de coton... qui, malgré une apparence superbe peut-être, ne valent absolument rien. Quelque soin que l'on prenne des vêtements qu'ils ont servi à confectionner, au bout de quelques mois, ces derniers sont absolument fripés, usés, finis. Il est d'autres étoffes, par contre, plus rustiques ou tout aussi somptueuses, qui résisteront des années à la fatigue. Ni les intempéries, ni les frottements répétés n'arriveront à en entamer la trame, au point de les rendre impropres avant très longtemps à l'usage. C'est de ces tissus qu'on entend parfois dire qu'on n'en voit jamais la fin...

Comparaison terre à terre, c'est possible ; mais en connaissez-vous beaucoup qui soient à la fois plus expressives et plus vraies ?

Car enfin, l'idée ne viendrait à personne de soutenir qu'on puisse, à l'aide d'un apprêt, d'une teinture, d'un enduit ou

d'une manœuvre quelconque, conférer à des étoffes originairement mauvaises, irrésistantes, les qualités qui leur font défaut. Par quelles interventions miraculeuses la Science parviendrait-elle, alors, à faire de tissus organiques de qualité inférieure, — et sous prétexte qu'ils sont composés de cellules vivantes, — des tissus possédant les qualités réservées aux seuls éléments anatomiques de premier ordre? N'est-ce point, pourtant, ce qu'il faudrait obtenir chez l'homme, pour entraver, sensiblement, les progrès de la sénilité, *a fortiori*, pour détruire chez lui les effets de cette dernière? Ne serait-ce point, par ailleurs, parce que la qualité d'origine de l'élément anatomique fondamental, — de la cellule, — prime tout, que l'aptitude à la longévité est susceptible de s'allier, chez ceux qui la possèdent, à une chétivité des plus grandes? Qui n'a connu des vieillards qui furent, presque toute leur interminable vie, des valétudinaires, sinon des malades? D'autres personnes qui, venues au monde dans des conditions telles qu'on eût pu les croire marquées avant peu de jours, du signe fatal, et dont la longue existence a dérouté toutes les prévisions. N'est-ce point le cas de rappeler ici quelques exemples célèbres: Newton, Madame de Genlis, Voltaire, Victor Hugo, tous morts pourtant octogénaires; Wren, l'architecte, ce chétif, s'il en fut, qui atteignit sa 91e année; Holbes, le philosophe né avant terme, à la suite d'une frayeur de sa mère, qui vécut 92 ans; Fontenelle, cet autre malingre, qui, lui, mourut centenaire, etc. (1)?

Dans une famille qui nous touche de très près, et dont quarante-trois années durant nous pûmes, au siècle dernier, suivre tous les membres, on vit mieux encore.

Le père était mort dans sa quatre-vingt-neuvième année, au début de 1865.

De ses douze enfants, deux avaient succombé en bas âge, deux filles, mères de nombreuses familles, avaient été acci-

(1) Voir, au surplus, *loc. cit.*, p. 232.

dentellement enlevées avant la vieillesse. Sur les huit autres on compta trois septuagénaires, un octogénaire, une nonagénaire. Jusqu'ici rien d'extraordinaire. Ce qui l'est plus, c'est que la nonagénaire, morte, en 1903, au cours de sa quatre-vingt-douzième année, avait été toute sa vie d'une santé précaire, et d'une constitution qui contrastait singulièrement avec la robustesse de ses frères et sœurs. A l'époque de sa maturité, une affection chronique des plus douloureuses l'avait clouée, pendant de longues années, sur un lit de misère. Plus tard, déjà octogénaire, une fracture du col du fémur l'avait réduite, jusqu'à son dernier jour, à une impotence à peu près complète. N'est-il point évident que l'influence paternelle pouvait seule expliquer, chez elle, une pareille dose de résistance à la mort qu'elle devait à la qualité supérieure de ses éléments anatomiques ? Fait que confirmait encore la conservation, jusqu'au bout, d'une parfaite intégrité de toutes les grandes fonctions organiques, et d'une lucidité d'esprit demeurée chez cette personne, à 92 ans, ce qu'elle était à 30 ?

§

B. — COMMENT CULTIVER L'APTITUDE A LA LONGÉVITÉ ?

Pour conserver le mieux possible l'aptitude favorable transmise il faut se garder soigneusement des atteintes des maladies, principalement des maladies infectieuses. Car, si ces affections ne tuent pas toujours, elles influencent défavorablement la vitalité de la cellule organique, diminuant d'autant la résistance de l'être humain à la mort. A ce point de vue, une pneumonie double guérira sans laisser de traces sur le tissu pulmonaire qu'elle a plus ou moins totalement enflammé. Une fièvre typhoïde, une fièvre éruptive, la diphtérie, la syphilis, etc., marquent toujours de leur sceau, au contraire, la cellule organique qu'elles laissent, après elles, affaiblie.

Or, que pouvons-nous *seuls* pour nous garder de l'atteinte

de ces diverses affections? Peu de chose. Leur prophylaxie demeure, avant tout, une question d'hygiène publique. C'est par une hygiène urbaine bien comprise, — adduction et distribution d'eau potable d'excellente qualité, vaccinations et revaccinations diverses, répression intelligente de la prostitution, etc., — que les populations peuvent se voir plus ou moins mises à l'abri des fléaux précités. C'est par l'édification de logis salubres, l'extinction de l'alcoolisme... qu'on parviendra de plus en plus à restreindre les méfaits de la tuberculose. Il a été fait considérablement depuis cinquante ans, — depuis Pasteur, — sous ce rapport, et la durée de la vie humaine s'en est avantageusement ressentie ; mais combien ne reste-t-il pas à faire (1) ? Combien surtout pour protéger à sa naissance l'enfant, qui, jusqu'à la fin de sa première année, court plus de risques de mort qu'un octogénaire (2) !

En ce qui concerne notre action personnelle, notre hygiène privée envisagée spécialement au point de vue qui nous occupe, plus que jamais elle doit se résumer dans la simple formule : *uti non abuti*. User de tout, n'abuser de rien. User de tout ce qui est utile, bon, sain ; éviter le plus possible l'inutile; à des degrés divers, il ne saurait être que nuisible.

Surtout, nous garder de croire que des exagérations, d'où qu'elles viennent, nous aideront à prolonger l'existence. Donc, soyons tempérants, sobres, continents sans excès. N'imaginons jamais qu'il faille être végétarien ou mieux végétalien exclusif, ou encore totalement « sec », ainsi qu'on dit aujourd'hui en Amérique, pour vivre son siècle. Des faits excessivement nombreux prouvent au contraire l'inutilité des régimes ascétiques, la superfluité d'une foule de restrictions de tous genres consenties dans l'espoir d'acquérir ou de mieux développer la précieuse aptitude à la

(1) Voir, *loc. cit.*, *passim.*

(2) De 0 à un an, sur 1.000 enfants venus au monde, il en meurt encore plus de 180... en France !

longévité. Tous les prétendus régimes alimentaires spéciaux, d'autre part, n'ont ici rien à voir. Ils conviennent, ils peuvent même être indispensables aux malades de certaines catégories, ils sont inutiles aux bien portants, tout le temps que chez ces derniers les fonctions digestives demeurent intactes, et conservent leur activité entière. Faisons du sport, de l'hydrothérapie, de tous les sports, oui ; mais sans outrance, sans verser dans l'acrobatie, sans viser certaines prouesses ; sans chercher à briller dans des épreuves qui profitent avant tout à ceux qui les organisent. Combien de concurrents n'y ont jamais récolté qu'un surmenage intense ! Et qu'est-ce que le surmenage, sinon un empoisonnement du sang, des tissus, une auto-intoxication par des déchets non éliminés ? Il est des surmenages, d'ordre intellectuel ou physique, peu importe, dont les attaques, chez ceux qui en sont victimes, sont aussi redoutables, aussi néfastes pour l'aptitude à la longévité, que les effets d'une maladie infectieuse, maladies auxquelles, d'ailleurs, elles prédisposent également.

En matière d'existence, la formule « courte et bonne » n'est sincère, quand elle l'est, que chez ceux qui gravissent la pente. Lorsqu'on commence à la descendre, à mesure surtout que la descente se précipite, l'opinion se fait tout autre. Et ceux-là même qui se montreraient alors enclins à faire fi des jours qui leur restent à vivre sont, d'ordinaire, ceux qui, dans leur for intérieur, y tiennent le plus.

Donc pas d'excès, pour tenter de vivre plus vieux ; n'exagérons rien, c'est inutile. Vraisemblablement les macérations que s'imposaient les solitaires de la Thébaïde ne leur ont pas donné une heure de plus à vivre. Quant au légendaire Cornaro, mort centenaire selon les uns, ou peu s'en faut selon les autres, soi-disant grâce à une sobriété poussée à l'extrême... sur ses vieux jours ; avec un peu moins d'eau dans son vin, sous tous rapports, il eût suivi l'exemple de tant d'autres de ses compatriotes, et sans doute aussi

de ses ancêtres, parmi lesquels les très longues existences ne se comptent plus (1).

Des preuves, direz-vous, des preuves...

Depuis douze ans que l'étude de la longévité n'a cessé de nous passionner, désireux que nous serions d'arriver à en percer aussi complètement que possible le mystère, nous n'avons jamais cessé de poursuivre nos recherches. Les fiches de centenaires et « précentenaires » (2) célèbres de tous les temps et de tous les pays ont été dressées, en vue d'une nouvelle étude actuellement en préparation. Déjà une première série de 500 noms est prête.

Or, en examinant ce qu'a été l'existence, chez la grande majorité de ces macrobites appartenant à 26 nationalités ou races diverses, il est impossible d'admettre qu'elle ait été soumise aux règles d'une hygiène tant soit peu sévère, exempte de soucis matériels ou autres; qu'ils aient pu vivre à l'abri des passions de tous genres. Alors qu'il est, au contraire, de toute évidence que, chez la plupart d'entre eux, l'existence d'ailleurs si bien remplie n'a été, sous tous les rapports, qu'une longue suite de vicissitudes, une lutte de tous les instants ; que l'immodération même en a été chez certains la caractéristique dominante.

Centenaires et précentenaires célèbres.

Ont vécu plus de 90 ans...	125	Report......	418
— — 91 —	79	Ont vécu plus de 94 ans...	36
— — 92 —	76	— — 95 —	24
— — 93 —	48	— — 96 —	15
		— — 97 —	15
A reporter......	418		

(1) Cornaro (L.), littérateur vénitien (1462-1566), appartenait en effet à la famille des Doges du même nom.

La vérité nous oblige pourtant à déclarer que les biographes renseignent assez mal sur la longévité dans cette famille.

Marc Cornaro, le premier du nom, aurait vécu 83 ans (1284-1367). Un des descendants de Marc, Jean, serait mort à l'âge de 75 ans (1647-1722) ; Flaminio, historien, parent de ce dernier, à 85 ans (1693-1778)... C'est tout.

(2) *Précentenaires*, pour presque centenaires, désigne ici les longévites ayant dépassé leur 90e année, par analogie avec les termes « présclereux », « prétuberculeux » employés aujourd'hui par les médecins, — dans un sens péjoratif il est vrai, — pour indiquer ceux que guette la tuberculose, la sclérose, parce qu'ils en présentent déjà les signes avant-coureurs.

Ont vécu plus de 98 ans..	12	Ont vécu plus de 103 ans.	5
— — 99 —	12	— — 104 —	2
— — 100 —	13	— — 105 et au-dessus	29
— — 101 —	6	Total......	500
— — 102 —	3		

Nationalités, Races (1)...

Français	208
Italiens	76
Anglais, Ecossais, Irlandais	52
Allemands	36
Grecs anciens et modernes	20
Espagnols	16
Suisses	10
Hollandais	9
Belges, Flamands	8
Autrichiens, Hongrois	7
Danois	6
Suédois	6
Portugais	4
Russes	3
Polonais	2
Américains (Nord)	2
Arabes	7
Persans	5
Arméniens, Syriens	5
Chinois, Mogols	3
Egyptiens	3
Juifs	12
Total	500

Professions. — Situations (2)

Intellectuels (Lettrés, Savants, Erudits, Ingénieurs, Magistrats, Jurisconsultes, Médecins, etc)........ 27

Religieux (Princes de l'Eglise, Prédicateurs, Saints, Mission-

(1) Les 500 unités ont été obtenues grâce au dépouillement de 23.000 notices biographiques se rapportant à des individus de nationalité française pour la moitié. Il n'y a donc aucune conclusion à en tirer, en ce qui concerne la plus ou moins grande quantité de centenaires ou de précentenaires, chez les différents peuples. Nos listes comprennent 474 hommes et 26 femmes célèbres.

(2) Chaque sujet n'a été classé que dans une seule des catégories suivantes, bien que la plupart d'entre eux pourraient figurer dans plusieurs. Des religieux ont été à la fois des lettrés et des artistes, et inversement. Même remarque en ce qui concerne les Hommes de guerre, les Hommes d'Etat, etc...

naires, Fondateurs d'ordres, etc.)	78
Hommes d'Etat (Ministres, politiciens, Diplomates)	35
Hommes de Guerre (Militaires, Marins)	38
Souverains et personnages princiers	18
Peintres et dessinateurs, graveurs	58
Sculpteurs	9
Architectes	5
Compositeurs et Musiciens	8
Acteurs et Actrices	10
Sans profession déterminée, Aventuriers, etc	24
Total	500

Mais quelques exemples vaudront mieux ici que les plus longues périodes. Il n'est pas une catégorie de nos centenaires ou précentenaires qui n'en puisse offrir à la dizaine.

Vadier (Marc-Gu-Alexis) est un conventionnel montagnard des plus agités. Né en Languedoc, en 1735, on le retrouve successivement Président du Comité de sûreté générale, conspirateur au 9 thermidor, puis dénoncé comme terroriste et obligé de se cacher pour sauver sa tête... Il se voit néanmoins plus tard condamné à la déportation, et réussit encore cette fois à échapper à l'exil. Mais bientôt on l'implique dans la conspiration de Babeuf. Emprisonné à Cherbourg, il va y demeurer jusqu'au Consulat. Il sera déjà plus qu'octogénaire quand, atteint sous la Restauration par la loi d'exil, comme régicide, il ira s'éteindre à Bruxelles, douze années plus tard, en 1828, ayant dépassé sa 93e année.

Serait-ce parce qu'il cultivait les Muses en même temps que la politique, qu'un autre conventionnel, Pons de Verdun, dont l'existence ne fut point précisément paisible, ne serait mort qu'à 95 ans, et non à 87, comme on l'a dit parfois ? (1749-1844.)

Le marquis F. de Barbé-Marbois, né à Metz, en 1745, est, à 29 ans, précepteur des enfants du ministre Sartine. Bientôt on l'expédie aux Etats-Unis comme consul, d'où

il passera à Saint-Domingue comme intendant. Comment parviendra-t-il à s'y maintenir à l'époque si troublée de la Révolution ?... Car ce n'est qu'en 1795, âgé de 50 ans déjà, qu'il rentrera en France. Il siège au Conseil des Cinq-Cents, ce qui lui vaut, au 18 fructidor, d'être déporté à Cayenne. Mais que peut le rude climat de la Guyane sur ce tempérament de fer, familiarisé dès longtemps avec les exigences de la vie tropicale ? Il étonne là-bas, par son énergie, ceux qui auraient intérêt à le voir disparaître, et soutient, par son attitude, le moral de ses compagnons d'infortune. Aussi, quatre ans plus tard, quand il rentre en France, en 1801, est-il fait conseiller d'Etat, puis ministre du Trésor, puis sénateur, puis premier Président de la Cour des Comptes. La Restauration de 1814 en fait, à son tour, un pair de France et, en 1815, un garde des Sceaux. En 1816, à 71 ans, Barbé-Marbois sera de nouveau désigné pour les fonctions de premier Président, et demeurera à la Cour des Comptes jusqu'en 1834, c'est-à-dire jusqu'à trois années avant sa mort survenue en 1837, alors qu'il compte 92 années d'âge.

Un autre homme politique, marqué lui aussi dès sa naissance du signe de la longévité : Siméon (Jo-Fe), jurisconsulte (1749-1842). La Révolution l'envoie, lui encore, faire l'expérience du climat guyanais, et il ne revient d'Amérique qu'après le 18 brumaire. Conseiller d'Etat, puis chargé d'organiser la Justice en Westphalie, sous Jérôme Bonaparte, Siméon est déjà septuagénaire, lorsque la Restauration trouve en lui un parfait ministre de l'Intérieur, et, plus tard, un Président de Cour des Comptes. Quand enfin il retourne à Aix, son pays natal, en 1822, c'est pour y vivre encore pendant vingt années, ayant à sa mort dépassé ses 93 ans.

J.-B. Machault d'Arnouville, né en 1701, meurt en prison aux Madelonnettes, en 1794, à 93 ans également. Contrôleur, ministre, puis garde des Sceaux après d'Aguesseau, il aura subi une partie de sa vie les attaques du clergé à

cause de son fameux écrit de *main-morte* (1745), et, ce qui est plus grave, la haine véritable de Madame de Pompadour, qui le fera destituer en 1754.

Encore plus pénible et plus mouvementée la vie de certains hommes d'Eglise, missionnaires, apôtres, etc. Témoin ce célèbre prélat espagnol, B. de Las-Casas, qui passera 50 années de sa vie dans le Nouveau-Monde. Maintes fois il s'en vient en Europe implorer l'empereur Charles-Quint en faveur de ses malheureuses ouailles.

Evêque de Chiapa, au Mexique, il est presque nonagénaire, quand il se démettra de sa dignité, pour rentrer définitivement en Espagne, et venir, à 92 ans, mourir à Séville, sa patrie (1474-1566).

Un autre religieux, Bérenger (990-1088), connaîtra une partie de sa vie les sévérités des lois canoniques. Archidiacre d'Angers, il est dénoncé comme hérésiarque, condamné et excommunié par maints conciles. Ce n'est qu'à l'âge de 78 ans, au concile de Rome, qu'il adjure ses erreurs, désireux qu'il est de finir ses jours en paix... vingt années plus tard, d'ailleurs, ayant couvert presque son siècle, 98 ans.

Sans doute, dira-t-on, mais qui peut assurer que tous ces graves personnages, ces religieux surtout, malgré les tourments et les innombrables vicissitudes de leur existence, n'aient point dû, en partie du moins, à une excessive tempérance en toutes choses, à une sobriété à la Cornaro peut-être, d'être tous morts précentenaires ? Admettons-le à la rigueur ; la chose pourrait-elle également se soutenir en ce qui concerne les macrobites qui suivent ?

L.-F. Armand de Richelieu (1696-1788), petit-neveu du grand cardinal, est marié (?), puis présenté à la cour de Louis XIV, à 14 ans. Admirablement pourvu sous tous les rapports, il ne compte bientôt plus ses succès mondains. Après quelques années de services sous Villars, on en fait, à 29 ans, un ambassadeur ; et, à l'étranger, comme en France... il continue. Cependant il se distingue à Kehl,

à Philippsbourg, à Fontenoy. C'est lui qui délivre Gênes des attaques anglaises, prend Port-Mahon, au son des violons, conquiert le Hanovre...

Lorsque la convention de Clostercamp le fait rappeler, en 1757, il a 61 ans. S'il dit adieu à l'armée, paraît renoncer à la politique, ce n'est que pour mieux se mêler aux intrigues les moins avouables, se livrer aux plaisirs. Maréchal de France, il veut être de l'Académie ; il en sera. Rien pas plus que personne ne lui résiste ; n'est-il pas le type le plus accompli des « roués » du XVIIIe siècle ?

On connaît sa dernière folie, son troisième (?) mariage à 90 ans, avec une jeune fille de 16 ! Ne nous hâtons pourtant pas de trop plaindre la « victime » bientôt délivrée d'ailleurs. Coïncidence curieuse, et preuve certaine que mariage et précoce veuvage ne durent point trop lui peser, elle vivra plus vieille encore que son très vieux mari, n'ayant trépassé que sa 94 année accomplie (1770-1864). C'est elle, ainsi qu'il a été rapporté ailleurs (1) qui, présentée aux Tuileries en 1862, pouvait dire à Napoléon III légèrement interloqué : « Sire, Louis XIV demandait à mon mari. »

Plus discrète et plus correcte aussi sans doute, l'existence de Lauzun fut-elle plus régulière ? Antonin Nompa de Caumont, comte, puis duc de Lauzun, est ce gentilhomme gascon, courtisan célèbre à la cour du grand roi, par la passion qu'il sut inspirer à Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, petite-fille d'Henri IV ; celle que l'histoire a nommé la grande Mademoiselle. Après l'avoir secrètement épousée, quand des intrigues de cour firent révoquer le consentement royal, il paie d'un emprisonnement à Pignerol sa témérité. Sa peine ayant été convertie en un exil, qui d'Italie le fait passer en Angleterre, il y demeure quatre ans. Ce n'est qu'en 1688, à 56 ans, qu'il reparaîtra devant Louis XIV, auquel il amène la reine et

(1) *Loc. cit.*, page 154.

le prince de Galles, que Jacques II lui a confiés. Malgré sa vie agitée, ses chagrins, ses luttes, Lauzun qui, — Mademoiselle étant morte,— s'est remarié en 1695, à 63 ans, n'en aura pas moins vécu nonagénaire (1632-1723).

Impossible de multiplier, comme il serait facile, les exemples. Que de détails savoureux recèle pourtant la vie de certains centenaires et précentaires, détails contrastant singulièrement avec leur extraordinaire longévité ! Ninon de Lenclos, par exemple, qui, les neuf-dixièmes d'une existence ayant duré 90 ans fera aux élus de son cœur largesse d'ellemême, sans jamais avoir eu à rougir, a-t-on dit, d'aucun de ses innombrables amants (1616-1706).

L'Allemande Bettina, cette comtesse d'Arnim, morte à 105 ans (1785-1890), dont les charmes affolaient encore sur le déclin de sa vie le vieux Gœthe...

Toutefois les existences tumultueuses de ces célèbres macrobites des deux sexes n'auraient encore rien été, si on les compare à celles de certains aventuriers légendaires, et morts eux aussi précentenaires.

Tel cet abbé Bucquoi, J.-A. d'Archambaud, successivement militaire, trappiste, maître d'école, fondateur d'ordres, « pensionnaire » à la Bastille, d'où il parvient à s'échapper, pour s'en aller mourir, à 90 ans, au Hanovre (1650-1740).

Plus incroyables encore les avatars de Don J. de Vatteville ou Vateville, abbé de Beaumes, né à Besançon en 1613.

Cadet de famille sans doute, il est d'abord destiné à la carrière des armes, quand une vocation subite s'en vient le pousser vers le cloître ; de militaire il se fait chartreux. Mais son humeur versatile et fantasque ne saurait longtemps s'accommoder des régularités et des austérités d'une semblable existence ; le froc lui pèse bientôt plus encore que la cuirasse. Aussi, le jette-t-il aux orties, et après être parvenu à s'échapper de son couvent, s'enfuit-il à Constantinople. Là il prend le turban, devient pacha et le reste. Au bout de quelque temps, le turban lui pèse à son tour ; la nos-

talgie l'envahit, et les félicités du harem sont impuissantes à le retenir. Mais comment s'évader, comment rentrer en Europe? Ses hésitations durent peu. Livrer à l'Autriche, en ce moment en guerre avec les Turcs, le corps d'armée qu'il commande n'est point pour le faire reculer. Action jugée hautement méritoire par la Chrétienté d'alors, paraît-il, car la Cour de Rome accueille à bras ouverts l'affreux renégat. Il se voit octroyer tous les pardons et toutes les absolutions requises, avec une abbaye... celle de Beaumes par surcroît. L'étrange abbé va-t-il enfin savourer en paix la douceur de ses benoîtes et quiètes fonctions? Allons donc, il n'a que 46 ans. Aussi, dès lors, commence-t-il à intriguer. Il le fait, si bien, qu'en 1678, dix-neuf ans plus tard, si la Franche-Comté est acquise à la France par Louis XIV, ce sera, en partie, aux manœuvres du traître-né qu'est Watteville, qui n'a pas hésité à vendre sa patrie, qu'elle devra de changer de maître.

Comment l'abbé de Beaumes acheva-t-il une existence aussi tristement remplie ? Il est malheureux que ses biographes aient négligé ce détail (1). Certainement, les scrupules et les remords n'embarrassaient pas sa conscience, car ce ne sera que vingt-cinq années plus tard, en 1703, alors qu'il a vécu plus de 90 ans, qu'il rendra sa vilaine âme... au diable !

Que conclure ? Lorsque les centenaires consultés par le Dr Javal répondaient à l'envie que l'absence de tout souci leur semblait un des plus solides atouts pour atteindre à l'extrême vieillesse, avaient-ils complètement tort ?

Il n'y paraît guère. Car, sans doute, le « ne pas s'en faire », comme l'indique l'expression populaire, a dû souvent contribuer, chez beaucoup, à la conservation d'une aptitude à la longévité, qu'ils n'auraient jamais, sans cela, cultivé à un si haut point.

(1) On a dit qu'il avait mené dans sa nouvelle abbaye une vie scandaleuse, de même qu'avant de s'enfuir à Constantinople il aurait passé par l'Espagne, y aurait tué un grand personnage, ravi à son couvent une religieuse, qu'il aurait décidé à le suivre à Smyrne... On ne prête qu'aux riches.

§

C. — LA CHANCE

Est-il vraiment utile de développer la nécessité de ce troisième facteur ? Non certainement, et le mot d'un des maîtres de Napoléon à Brienne, disant alors du jeune élève-officier, « il ira loin... si les circonstances le favorisent », demeure ici, comme en tout, de la plus extrême exactitude.

Peut-être, ceux qui auront lu ces pages les trouveront-ils peu consolantes, et moins consolantes encore les conclusions qu'ils croiront pouvoir en tirer.

Si l'aptitude à la longévité prime tout, dès lors, que reste-t-il aux malheureux qui en sont totalement dépourvus? Sont-ils donc tous fatalement voués à une disparition prématurée ?

Calmons de suite d'aussi légitimes inquiétudes. L'aptitude à la longévité serait infiniment plus fréquente que la prédisposition contraire ; au moins dans les familles chez lesquelles les unions consanguines répétées de génération en génération n'ont point épuisé à tout jamais, semble-t-il, la vitalité de la cellule organique.

Sans doute, cette aptitude n'est pas la même chez tous, elle a elle aussi ses degrés ; mais, en somme, et on en comprend la raison étant donné l'infinité d'ancêtres dont chacun de nous peut se prévaloir, il est tout à fait exceptionnel de la voir absolument faire défaut.

Une comparaison. Soit un champ de céréales par exemple. Qu'y voyons-nous ? Une infinie majorité d'épis qui, à quelques centimètres près, ont tous, ou peu s'en faut, la même taille. Un tout petit nombre d'unités, par contre, qui dépassent plus ou moins cette taille moyenne. Un nombre tout aussi infime d'unités, enfin, qui, à des degrés divers, ne l'atteignent pas...

C'est exactement ce qui doit se passer pour l'aptitude à

la longévité des êtres. Elle se maintiendrait pour l'homme aux environs de la centième année, entre 90 et 100 ; elle atteindrait exceptionnellement 110 ans, et ne dépasserait point chez quelques rares sujets moins favorisés la 80e année...

Vivant notre vie entière, nous devrions donc tous durer de 80 à 110 ans. Buffon était déjà de cet avis.

Quand, à la suite de Jean Finot nous entreprîmes, ces dernières années, demontrer que la durée de la vie humaine augmentait, à quel point elle augmentait depuis cinquante années surtout, jamais il ne nous serait venu à l'esprit de vouloir prétendre que les limites fixées par la nature pour la durée de notre existence allaient s'étendre.

Encore moins tenterions-nous aujourd'hui de soutenir que ces limites puissent un jour s'égaliser pour tous.

Non, il y aura, de décade en décade, de plus en plus d'individus qui parviendront à vivre leur vie entière ou presque entière, donc plus de longévites, de précentenaires et aussi de centenaires sans doute; mais toujours l'inégalité entre les êtres subsistera.

En dépit de ceux qui ne rêvent que d'une uniformité chimérique, de même qu'il y aura toujours des petits et des grands, des forts et des faibles, des maigres et des obèses; et dans un autre ordre d'idées, des courageux et des pusillanimes, des impétueux et des avachis, des intelligents et des sots; de même, en matière d'aptitude à la longévité, les hommes se trouveront-ils toujours inégalement pourvus...

Tous, tant que nous sommes, escomptons donc néanmoins une honnête moyenne, nous y avons droit. Et pour la cultiver comme il convient, souvenons-nous de l'éternelle vérité : *inmedio stat virtus;* sachons nous contenter d'un juste milieu.

Dr MAX-ALBERT LEGRAND.

UN TYPE DE L'ANCIENNE COMÉDIE

L'ENTREMETTEUSE

—

L'entremetteuse, que Chappuzeau appelle « la dame d'intrigue » et que l'ancienne comédie, moins cérémonieuse, désignait d'un mot cynique, est un personnage vivant, n'a presque rien d'un type conventionnel et caricatural. Cette vieille courtisane, experte et délurée, qui ayant passé l'âge de l'amour tient boutique d'affaires galantes et brocante mariages et adultères, est si vigoureusement, si crûment peinte par nos anciens auteurs, que Molière lui-même, le grand connaisseur du cœur humain, trouvera peu de chose à ajouter, dans la Frosine de l'*Avare*, au portrait que ses prédécesseurs avaient tracé.

« S'entremettre d'affaires, se rendre serviable aux gens, ... vivre d'adresse, n'ayant reçu du ciel d'autres rentes que l'intrigue et l'industrie », ces traits sous lesquels se présente Frosine (*L'Avare*, II, 5) se retrouvent dans l'entremetteuse de l'ancien théâtre.

Et d'abord, l'universalité des relations est une nécessité de son négoce d'amour : pour avoir un vaste champ d'affaires, il faut qu'elle soit connue de tous, qu'elle ait accès partout dans la ville, — nous allions dire en style commercial « sur la place », — où elle opère. Aussi se prodigue-t-elle : « Dans les réunions, dans les noces, dans les festins, dans les enterrements, dans toutes les assemblées on la rencontre » (*Célestine*) (1). Les parvis des églises, les cloîtres

(1) Le lecteur moderne, désireux de connaître l'ancienne comédie, risquerait d'être rebuté par les complications de l' « intrigue » qui en faisait le mérite aux yeux des contemporains. Nous voudrions satisfaire sa curiosité, tout en

des couvents ne lui sont pas moins familiers que les ruelles obscures de la ville, et que les alcôves des riches seigneurs.

Elle connaît tout le monde et ses intrigues sont préparées de loin : la vieille artificieuse guette patiemment toute jeune fille qui pourra devenir pour elle une proie. La Françoise des *Contents* a connu Geneviève « dès le berceau » et l'a surveillée ; la Célestine tient registre des filles qui naissent dans sa ville et veille à ne laisser échapper aucune de celles qui ouvrent boutique : il en est bien peu dont elle n'ait fait « le courtage des premières œuvres ».

Au prix de cette incessante vigilance elle arrive à être, comme il est dit de la Marion des *Esbahis*, « plus accorte... pour livrer une garce nue que femme qui soit à Paris ».

Une chose l'enrage, c'est la concurrence des entremetteuses mondaines :

> Il n'y a bourgeoise en la ville
> Qui n'ait l'invention subtile
> Dessous l'ombre d'un cousinage
> De faire aussi bien son mesnage
> Qu'avecques une maq..... (*Les Esbahis.*)

On conçoit le tort qu'une telle rivalité cause aux professionnelles. D'autant que la profession a ses difficultés : il est des portes rebelles, des places bien gardées où il n'est pas facile à la mérétrice de se faufiler : une honnête femme ne consentira pas aisément à lui prêter l'oreille ni à endurer sa compagnie, car, comme il est dit fort judicieusement dans la *Veuve* : « L'honneur d'une dame souffre beaucoup quand elle est veue avec une maq... » Il faudra donc que notre intrigante s'ingénie à se procurer ses entrées, pra-

lui épargnant cet ennui ; d'où l'abondance de nos citations ; qu'on veuille bien l'excuser et on jugera que les types traditionnels, particulièrement celui de l'Entremetteuse, — outre qu'ils sont marqués d'un vigoureux relief, intéressent l'historien des mœurs. Nos extraits sont pris aux pièces suivantes : *Les Esbahis* (1560) de Jacques Grévin ; *Les Corrivaux* (1562) de Jean de La Taille ; *La Veuve*, *les Escoliers* (1579) de Pierre Larrivey ; *Les Contents* (1584) d'Odet de Turnèbe; *le Fidèle*, *Les Tromperies* (1611) de Larrivey.

La *Célestine* est une comédie espagnole de Francisco de Rojas maintes fois traduite en français au XVIe siècle et toutes nos comédies de cette époque se sont inspirées pour le type de l'entremetteuse.

tique mille métiers utiles auxquels recourir selon les circonstances ; qu'à force de se montrer complaisante, serviable, elle se fasse agréer, se rende indispensable. Aussi est-elle femme de ressource. Quelle variété dans son savoir-faire ! Couture, lingerie, bijouterie, parfumerie, pharmacie, médecine, rien de ce qui touche à l'amour et à la coquetterie ne lui est étranger : elle parfume des coiffes, fait du sublimé, se connaît en travaux d'aiguille, en herbes, en pierres précieuses, soigne les maladies des petits enfants. Pour remédier, explique-t-elle humblement, à la pénurie d'argent où l'ont conduite ses malheurs, elle n'a pas trouvé de meilleure ressource que de vendre un peu de fil qu'elle avait préparé pour quelque tissu. « Le voici, disposez de lui et de moi » (*Célestine*). De même Guillemette de la *Veuve* s'introduira sous prétexte de montrer quelques petits ouvrages aux jeunes filles de la maison. Et Méduse, du *Fidèle* :

Quand j'ay à parler à quelque dame ou damoiselle, j'emply ce mien petit sachet de collet de fine toille, enrichy de dentelle et point coupé, de cordons de soye, de passement d'or et d'argent, de fil d'Espinay bien délié, et telles autres choses, et vais seurement frapper à sa porte ; comme celle qui vend à bon marché et a tousjours quelque chose de beau, je suis reçue. (III, 11.)

De tous ses moyens d'accès, les recettes secrètes de beauté sont le plus efficaces : elle les vend et même les donne, tant elle est complaisante et courtoise, et habile à « donner un œuf pour retirer un bœuf ». Car ce sont de telles complaisances qui lui valent la liberté d'entrer partout (*Fidèle*, II, 11). Voici « de l'huile qui fait les dents d'ivoire, qui oste la mauvaise odeur de la bouche, un fard divin, une blonde miraculeuse, une eau de lentilles fort excellente. Voici une eau miraculeuse à faire tomber le poil, tellement qu'il ne revient jamais..., et qui faict aussy incontinent mourir les petites bestes qui s'y engendrent ». (*Fidèle*, III, 11.) Voici une recette pour faire du fard :

Prenez de l'eau de trementine, de l'huile de myrthe rectifié et

repurgé, la fleur de blacque boullue avec glaire d'œuf ; mettez le tout en un boyau de mouton ou de veau. Aprés, prenez du laict vierge, du sublimé destrempé avec alun de roche, de l'eau sallée sans vitriol. Toutes ces choses, purgées et rectifiées à la napolitaine, retirent les peaux de la face et l'empeschent de cresper ou ridder, et ne nuisent aucunement au voile qu'on met sur les espaulles... Meslez-y un peu d'alun de plume, et elle fait la chair blanche, vermeille et claire, la conserve délicate, nette et jeune, ne gaste point les dents et ne fait puyr l'haleine, comme fait l'eau de talque calciné, l'euforbe et l'eau de colombin blanc, dont on usoit jadis. (*Ibid.*)

Mais écoutons, pour finir sur ce chapitre, la Guillemette de Larrivey, qui fut toute sa vie prêtresse de l'amour, exposer, dans quel style savoureux, ses états de services et ses talents divers :

Je commancé en ceste beniste heure à servir dès l'aage de douze ans et de là en avant je n'ay faict autre chose que servir, asçavoir de ma personne tandis que j'estais jeune, que j'avois les rains soupples et que je les pouvois remuer ; et maintenant que je suis cassée, j'ayde un chacun de mon conseil... Je suis désormais défleurie ; mais pour persuader quelque bonne affaire j'en sortirai à bout aussi bien qu'une autre, et toute vieille que vous me voyez, je sçay, par la grâce de Dieu, faire beaucoup de choses : je guary de toutes sortes de gratelles, j'oste les mailles, j'efface les lentilles et rousseurs ; je ne dis mot des fards ; pour faire estendre la peau, pour empescher qu'elle se crève, pour suppléer au pucelage perdu dès plus de dix ans, pour resserrer maujoint, pour faire les cheveux blonds, le sein relevé, les tetins fermes et peler les sourcils, il n'y a qu'une Guillemette au monde (*La Veuve* I, 5).

§

Comme elle a su s'introduire dans la maison, elle sait s'insinuer dans les âmes. Elle est la stimulatrice qui, « si elle le voulait, exciterait à la luxure et pousserait l'une vers l'autre les pierres les plus dures »(*Célestine*) ; qui « par la vertu de son admirable industrie convertit la volonté de la personne aymée, en sorte que ce que veut l'amant, elle le veut aussi

(*Le Fidèle*); qui ne se laisse pas effrayer par les unions les plus disparates, et tente de marier le vieil Harpagon avec la jeune et belle Marianne (*L'Avare*). Persuasive, pressante, elle a réponse à tout : en vain la victime qu'elle a choisie cherchera des échappatoires : la rouée commère triomphera de toutes les résistances. (Voir la scène des *Contents* I, 7.)

Elle gagne les bonnes grâces des femmes et se fait écouter d'el es en flattant leur vanité : « Il m'est advis que péchez, vivant comme vous vivez, car vous êtes trop gentille pour dormir seule », dit Guillemette (*La Veuve*, I, 6,).Et Méduse dans *Le Fidèle* : « O quel péché qu'une si grande beauté n'est employée par quelque beau jeune homme ? »

Elle chatouille leur coquetterie :

> Vous devriez, étant belle, avoir de beaux habits,
> Eclater de satin, de perles, de rubis.

dit la Macette de Régnier.

Elle s'adresse à leur pitié, à leur bonté. Célestine dépeint son client Calixte comme un malade que l'amour a conduit à deux doigts de la mort, et qu'un mot sorti de la noble bouche de Mélibée suffirait à guérir ; comment Mélibée refuserait-elle de porter secours à son prochain, surtout quand « la cause du mal est venue du lieu où se trouve le remède » ?

Elle s'efforce d'exciter leur admiration : le galant qu'elle propose est généreux comme Alexandre, brave comme Hector, beau comme Narcisse (*Célestine*).

Elle supporte leur colère. Connaissant la changeante humeur féminine, elle laisse passer l'accès « pareil à la foudre et qui ne dure pas davantage » ; attendant son heure et sachant bien qu'une femme qui s'emporte n'est pas loin de céder, la drôlesse subit en courbant la tête les pires injures et médite froidement sur le parti à tirer de la lassitude qui succédera à la fureur. Que Mélibée, entendant prononcer le nom de Calixte, s'évanouisse et se convulsionne, le corps courbé, les mains jointes, les yeux roulant dans

tous les sens, les pieds frappant le sol dans la frénésie du désespoir, « moi, dit la Célestine, pendant tout ce temps, cachée dans un coin, accroupie, ne disant mot, je m'applaudissais tout bas... Plus elle s'agitait, plus je me réjouissais, parce que je la voyais à chaque instant plus près de se rendre. Pendant que ce magasin écumeux déversait toute sa colère, je ne laissais pas ma pensée oisive et inoccupée, de sorte que je trouvai le temps d'arranger ce que j'avais dit».

§

Les petits métiers que nous avons passés en revue tout à l'heure ne constituent pour elle que des moyens d'accès : elle excelle surtout dans les pratiques inavouables qui sont sa spécialité et qui font d'elle la providence des amoureux.

C'est ma principale profession, dit Méduse, que de subvenir aux pauvres affligez d'amour... Il me faut aller trouver une jeune fille qui a commis une petite faute, c'est-à-dire qui s'est donné un eschantillon de bon temps avec un sien parent, y estant persuadée par mauvaises langues. Elle est toute désolée et a grand besoing de mon secours. (*Le Fidèle.*)

Et en vérité les victimes de l'amour trouvent en elle une confidente, pleine de consolations indulgentes, en même temps qu'habile à parer aux conséquences de la faute :

Faut-il pleurer et se desconforter ainsi ? dit-elle à une amoureuse désolée. Et bien ! c'est un enfant que vous aurez, le monde au moins sera certain de ne faillir point de votre costé... Que servent toutes ces plaintes et ces larmes ? Déchiffrez-moi plutost par le menu par qui, quand et comment vous avez laissé aller le chat au fourmage ?

Et lorsqu'elle se voit dûment renseignée :

Dites à dame Jacqueline, vostre mère, que vous vous trouvez un peu mal disposée... et que vous voudriez bien un peu prendre l'air des champs... elle vous envoyera avecques moy à Bellair, vostre métairie... et nous trouverons mille moyens pour vous délivrer de vostre enfant, sans que personne s'en puisse appercevoir, car je vous monstreray que je sçay faire un tour de maîtrise. (*Les Corrivaux*, I, 1.)

§

Elle est tout miel, obséquiosité, patelinage, humilité, flatterie ! On se rappelle les louanges que Frosine adresse à Harpagon. Méduse aborde en ces termes son client Fortuné :

Ma rose damasquine, Dieu vous comble de toute félicité puisqu'avez mémoire de vostre pauvre vieillotte plaine de toute disette et tribulation (*Fidèle*, IV, 4).

Ailleurs, la mère de Mélibée vient de laisser sa fille seule avec l'intrigante, qui lui crie : « Dieu vous soit favorable, car vous me laissez en bonne compagnie. Que le seigneur lui conserve longtemps (à Mélibée) sa jeunesse et sa gracieuse beauté ! »

Et s'adressant à la jeune fille :

O image angélique, ô perle précieuse, comme vous parlez ! Je me sens toute joyeuse de vous entendre... Gracieuse et noble, douce et riante demoiselle, pleine de bienveillante libéralité... je ne puis croire que Dieu ait fait des traits aussi parfaits, aussi beaux et gracieux si ce n'est pour y réunir toutes les vertus, la miséricorde et la compassion (*Célestine*).

Quant à elle-même, elle n'est qu'« une pauvre pécheresse qui court à la mort au grand galop », « une pauvre femme, qui offense Dieu plus souvent qu'il n'y a de minutes au jour » (*Contents*, II, 2).

Cette humilité contrite nous conduit au trait dominant de son caractère, — hypocrisie, fausse vertu, fausse dévotion. Le « Laurent, serrez ma haire... » qui fait l'entrée en scène de Tartuffe a été maintes fois admiré : tout comme Tartuffe et dès le premier mot de son rôle la Guillemette affiche sa dévotion ; on lui demande d'où elle vient ; « de me confesser », répond-elle (*La Veuve*, I, 4). La bonne bigote « fait quatre fois le tour de son chapelet avant son déjeuner », ne parle jamais d'un mort sans soupirer un « Dieu ait son âme ! » et ne quitte jamais un vivant sans

lui dire : « La paix de Dieu soit avec vous ! » Elle hante les églises ; à Gourdin qui vient de charger Guillemette d'une mission de son état et lui demande où il pourra la trouver :

A Notre-Dame, répond la mérétrice, pour achever mon chapelet : je n'estois qu'au deuxiesme pater. (*La Veuve*, I, 4.)

De même la Françoise des *Contents* :

S'il veut parler à moy (il s'agit d'un galant qui lui a confié le soin de ses intérêts) il me trouvera en la chapelle de Monsieur Saint-Roc.

Les affaires qu'elle brasse ne lui font manquer, ni messe, ni vêpres : elle sait ce que lui rapportent ces grimaces de dévotion, et que le temps qu'elle y consacre n'est point perdu.

Ecoutez la cafarde « distiller son poison en le délayant d'eau bénite » (Paul de Saint-Victor). Elle ne veut rien faire qui offense Dieu, prétend n'opérer des unions « qu'en loyal mariage ». Si elle presse Geneviève d'accorder à Basile le rendez-vous d'amour qu'il lui demande, c'est que « la demande de Basile... est *sainte*, juste et raisonnable ». — « Ma mie, en ma conscience, je ne vous conseille rien qui ne soit bon. » Le galant qui n'agirait pas pour le bon motif aurait affaire à elle :

Que le Seigneur Lactance ne pense pas joyr de la pucelle que premièrement, et en ma présence, il ne luy promette l'espouser, et ne luy en baille quelque gaige. Que sçay-je si, ayant soullé d'elle sa volonté, il est point homme pour luy bailler du pied par le cul ? (*Les Escolliers*.)

Loin d'elle la pensée de se prêter à une démarche déshonnête ! tout ce qu'elle fait est pour le service de Dieu. « Dieu connaît la pureté de mes entrailles ! » s'exclame-t-elle.

« Estant sur le bord de ma fosse, preste de rendre compte à Dieu de ce que j'ay fait en ce monde, je ne vous voudrois induire à faire chose qui pust tant soit peu souiller mon âme

ou la vostre », dit la vieille Françoise à Geneviève ; puis, avec une subtilité jésuitique, elle arrive à représenter à la jeune fille l'acceptation d'un rendez-vous galant comme l'accomplissement d'un devoir de chrétienne :

Vous avez ouy dire à votre confesseur... qu'il faut aymer son prochain comme soy-mesme... et se garder de l'ingratitude qui est l'une des branches d'orgueil, lequel a fait tresbucher en enfer les anges, qui estoient les plus belles et les plus heureuses créatures que Dieu eust faites.

Il n'y a pas mieux en fait d'escobarderie. Et elle conclut :

Je m'en vay tout de ce pas faire dire une messe du Saint-Esprit, à celle fin qu'il luy plaise inspirer à vos parens à vous donner le mari que vous meritez (*Contents*, I, 7).

§

Ces dehors papelards cachent une âme diabolique, noire de méchanceté, de fourberie, de haine. Voyez dans *les Contents* le manège de l'entremetteuse qui veut dissuader Eustache d'épouser Geneviève. Elle commence par lui faire un éloge circonstancié de la jeune fille et glisse au milieu des louanges, confidentiellement, sans avoir l'air d'y toucher, un impudent mensonge : la pauvre demoiselle n'a qu'« une petite imperfection » dont elle sera débarrassée « avant quinze jours », « un chancre à un tétin ». Mais elle est si vertueuse et porte son mal avec une telle patience que personne ne s'en est jamais aperçu. On pense si le prétendant se retire. *Contents*, II, 2 et 7.)

Elle forme des disciples, elle endoctrine des courtisanes neuves au métier : on apprend à son école « qu'un visage poly, une façon gentille, une contenance gracieuse, doivent cacher une langue demanderesse, un esprit trompeur, un corps vénal, un front hardy, une main ravissante ». (*Tromperies*, II, 2.)

Il faut, dit une de ses dignes élèves, « que trompions, desrobions et facions aux hommes du pis qu'il nous sera pos-

sible, pour ce qu'ils ne cherchent qu'à nous décevoir, abuser, et saouller en nous leurs plus ardents appétits au meilleur marché qu'ils peuvent ». Et la vieille de renchérir :

Si j'étois belle et jeune, comme quelqu'une que je cognois, je pèlerois, j'arracherois le cœur de qui me caresseroit, je changerois tous les jours d'amoureux (*La Veuve*, II, 3).

§

L'entremetteuse est le plus souvent doublée d'une sorcière; cousine et intime amie du diable, le taudis où elle demeure est un laboratoire où elle compose des philtres pour faire aimer, et ces magiques figures de cire employées dans les sortilèges par la Brinvilliers et la Voisin.

Voicy plusieurs choses qui ont la puissance de forcer les hommes à aymer et leur donner martel en teste. C'est à sçavoir : la cervelle d'un chat, la corde d'un pendu... façonner un cœur de paste et le transpercer d'un cousteau à manche noir ; faire bouillir en de l'huylle, des cheveux et du cambouy des cloches... etc., etc. (*Fidèle.*)

Célestine, plus riche encore que Méduse, possède dans son grenier de l'huile de serpent, de la barbe de bouc, du papier écrit avec du sang de chauve-souris, des langues de vipère, des têtes de cailles, des excréments de cheval et de petit enfant, des fèves mauresques, des cordes de pendus, des pointes de hérisson et mille autres choses. Elle va dans les cimetières à minuit essayer des maléfices, invoquer Pluton et tenir conseil avec des esprits malfaisants : elle y apporte une figure de cire faite à la ressemblance de celui qu'elle veut fléchir:

Je te conjure, Fortuné, par tous tes membres, teste, yeux, nez, bouche, oreilles, mains, poitrine, cœur, foie, poumons, ratelle, rognons, veines, boyaux, nerfs, entrailles, os, mouëlles et tout ce qui est en toy, qu'à cette heure et soudainement tu t'enflammes en l'amour de Victoire, de telle sorte que sans elle tu ne puisses jamais prendre repos, ny veillant, ny dormant, ny mangeant, ni beuvant, ni autre chose faisant, et que jamais sa mémoire ne sorte hors de ton entendement ny de ton cœur. (*Le Fidèle.*)

§

Il va de soi que l'Entremetteuse est dévergondée. Elle se plaît à provoquer l'amour chez les autres, ne pouvant plus le pratiquer pour son propre compte. Elle a connu les plaisirs sensuels et sait en parler d'une manière alléchante :

Quel bonheur n'est-ce pas de se souvenir de ses amours et de les conter à des amis ! J'ai fait ceci, elle m'a répondu cela, nous avons dit telle plaisanterie, je l'ai prise de telle manière, je l'ai embrassée ainsi, elle m'a mordu, elle s'est placée de la sorte. O quelles douces paroles ! Quelles grâces ! quels jeux ! quels baisers ! *(Célestine.)*

A ces jeux que la vieillesse désormais lui interdit elle essaie du moins de se mêler du plus près possible. Gillette, servante de Suzanne, vient de promettre à un écolier de l'introduire auprès de la jeune fille, restée seule :

Un jour me dure mille ans, s'écrie-t-elle, tant il me tarde veoir ces jeunes amoureux cueillir ensemble le fruict de leurs amours... Or, attendant qu'il (l'amoureux) vienne, je veux aller advertir la fille de ce qu'elle doit faire et luy dire aussi qu'elle délibère faire faire ceste nuict un mignard et plaisant ouvrage en cuir doré, où il faudra en bon escient enbesongner l'esguille et le dez... (*Les Escolliers*, II, 5.)

Dans les *Esbahis*, la lavandière Marion a entrepris de favoriser les amours d'un jeune avocat, épris de la toute tendrette et jeunette Madeleine, recherchée aussi en mariage par le vieux Josse. Le barbon, qui de par sa fortune a obtenu l'agrément du père, à défaut de celui de la fille, a ses entrées dans la maison. L'entremetteuse introduira chez Madeleine l'avocat, déguisé sous des vêtements de Josse qu'elle a su se procurer. Elle prédit avec un tranquille cynisme l'accueil que va recevoir son client, une fois rentré dans la place :

La tendrette
Ne sera du tout si mauvaise
Qu'ell' n'endure bien qu'on la baise:

Ell' ne sera pas si farouche
Que dessus le coin de sa couche
Elle ne soutienne aisément
La peine d'un si doux tourment.

Mais la commère ne s'en tient pas là, et par un raffinement de dévergondage elle informe le père Girard de la visite faite à sa fille par le pseudo-Josse, elle s'arrange pour le faire assister au spectacle. Le bonhomme est ravi de la «gentille façon» dont se comporte le galant, et de l'empressement qu'il met à «entreprendre sur la fournée».

§

En ces affaires par quel sentiment l'entremetteuse est-elle guidée ? A l'entendre, c'est l'amour du prochain qui la mène : «J'ay toujours mieux aimé travailler en servant les autres que jouir en ne contentant que moi», dit Célestine. Même désintéressement chez Guillemette, qui toute sa vie «n'a faict autre chose que de servir».

De mon naturel je suis assez humaine, déclare Frosine. Le ciel ne m'a point fait l'âme de bronze et je n'ai que trop de tendresse à rendre de petits services.

Au vrai, elle est rapace et cupide, ne fait rien que contre argent. Elle se fait payer d'avance par le vieil Ambroise (*La Veuve* II, 7). Que le client «ferme la bouche et commence par ouvrir la bourse». S'il manque de pécune et que ses amis ne veuillent pas lui prêter, qu'il recoure aux usurieux. Certes, elle sait l'art de «traire les hommes» et de «tendre de bons pièges aux doublons».

L'argent peut tout, proclame-t-elle; il brise les roches, dessèche les rivières; il n'y a lieu si haut qu'un âne chargé d'or n'y parvienne.

Elle entend bien s'enrichir par la satisfaction qu'elle procure aux caprices amoureux. Donnant, donnant. Cette vieille fourmi déteste les cigales :

O coquine ! dit Gillette à sa fille Dorothée, je sçays bien que tu

voudrais te prester à cestuy-ci et à cestuy-la pour rien, te donner du plaisir, courir où l'appétit te meine, et au bout de l'an, pleine de chancres et pourrie de verolle, aller mourir à l'hospital sans avoir denier ni maille pour t'acheter un morceau de pain. (*Tromperies*, IV, 5)

Cynisme du langage à part, dirait-on pas une sage matrone mettant sa fille en garde contre les entraînements de l'amour? — « Tous ces blondins sont agréables, convient Frosine ; mais la plupart sont gueux comme des rats : mieux vaut prendre un vieux mari qui vous donne beaucoup de bien ». « Je veux, s'écrie Célestine, soit à tort, soit à bon droit, maison pleine jusqu'au toit ! » Terminons par cette admirable page où la vieille Gillette de Larrivey donne à sa fille Dorothée des conseils de prévoyante économie : on serait tenté d'en admirer la sagesse si l'on pouvait oublier de quelle source impure viennent ces gains si prudemment administrés :

Ne laissons aucun venir ceans les mains vuydes, et qui ne pourra donner beaucoup qu'il donne peu: toute chose nous est bonne. L'un baille de l'argent, l'autre des chaisnes et joyaux, l'autre des habits; l'autre paye l'huille, l'autre le pain, l'autre le bois et le charbon. Cependant le monceau croist, la maison s'emplit et la bourse augmente. Faisons comme la formis : tandis que tu es en ta beauté, emplissons le grenier pour l'hiver qui approche. Voy ces cheveux blancs... c'est l'hyver... tu deviendras ainsi. J'ay eu comme toy les joues polies et le visage délicat. Pleust à Dieu qu'en cest aage quelqu'un m'eust conseillée comme je te conseille! j'aurois chèrement vendu ce que j'ai mille fois donné pour rien, dont je me repens. Où sont maintenant les trouppes des amans qui me caressaient, ou la fréquence des chevaux qui environnoient ma maison? où sont les aubades, les resveils, les festes, les comédies? Tout cela s'est esvanouy en fumée: à peine me daignent saluer ceux qui autrefois m'ont adorée. Fay à ma mode, sotte, tandis que ton aage verd le permet: fourny la maison, appreste le viatique à la vieillesse, qui bientost changera tes cheveux d'or en argent, te crespera le front, applatira tes joues, rendra tes lèvres de coral noires et baveuses, fles-

trira les roses de ton sein et fera que ces deux rondes et belles pommes qui s'enflent sur ta poictrine deviendront lasches et comme deux vessies sans vent. Ne fay pas comme la corneille qui durant le beau temps s'esjouit à la fraischeur, sans se souvenir de l'yver prochain, et quand le mauvais temps vient, la malheureuse crie, se plainct et se désespère. (*Tromperies*, IV, 5.)

LÉON et FRÉDÉRIC SAISSET.

HACLEBAC

OU LES JUMEAUX DE PONT-PÉAGE

—

Souffrez que cette mienne histoire vous soit contée dans le style impersonnel. Si le *moi* est haïssable, de quels anathèmes n'accablerons-nous pas le *je* ? Le *moi* affirme moins péremptoirement, semble-t-il, admet du moins, par son accent, l'existence d'un *non-moi* ; le *je*, au contraire, plus brutal qu'un coup de poing, attaque l'univers entier, provoque, humilie, écrase. Tout enfant, il m'arrivait de me désigner par mon prénom, ou même de parler de mes actions à la troisième personne ; on riait de m'entendre dire, en m'asseyant à table : il a faim. Plus tard, vers l'époque de la puberté, quand la lumière revêt une couleur d'angoisse et que le travail trouble de la sève humaine emplit les adolescents d'une terreur panique, d'une agonie de formation, ma propre image, renvoyée d'une glace et durcie à son tain, m'était un spectacle intolérable ; des dialogues épouvantables s'engageaient entre *moi* et *je*. Il y a des enfants, peut-être, qui se suicident par peur de marcher solitaires, accompagnés de tant de reflets qui répètent leurs gestes et les mouvements de leurs lèvres, par désespoir de se rencontrer toujours sans pouvoir s'atteindre. Ces sentiments s'émoussent à l'usage et les syllabes des mots perdent leur tragique verdeur. Je n'ai pas failli à la commune règle ; j'emploie le *je* sans trop de dégoût ; mais je n'y tiens guère. Il est possible qu'à l'heure de la mort il m'apparaisse, ce pronom détesté, comme doué du charme puissant et mélancolique des choses qui vont se dissou-

dre et que je demande aux miroirs l'image que rien ne saurait plus, bientôt, refléter. En attendant, tolérez qu'une distance grammaticale s'établisse du narrateur au héros, de même qu'un laquais de bonne maison évite le *vous* trop direct et situe son maître, par la seule forme du discours, dans une région de respect, d'indifférence ou de mépris domestique.

★

Lorsque M. Haclebac père, quincaillier de la rue des Prêtres-Saint-Jean-de-Dieu, à Pont-Péage, épousa Rose Chérie Tamburro, il avait passé l'âge où l'on peut attendre du ciel, puisque la tradition consacre un tel euphémisme, une abondante postérité. Ce fut un mariage où entraient sans doute des motifs contradictoires, l'appétit d'un homme sur le retour pour une fille fraîche et vierge, sonnée de province, la vanité du désintéressement, le plaisir du risque et de l'aventure après une vie où les échéances de traites, au temps des débuts difficiles, avaient, seules, jeté un romanesque de naufrage. Mais le secret des déterminations humaines est enseveli avec le cercueil où les menuisiers le clouent solidement, entre deux refrains de goguette et deux verres de vin pineau. Bien fou qui l'y chercherait et paix aux cendres d'Haclebac, qui m'engendra.

Un an, jour pour jour, après que l'orgue eut meuglé, du porche au chœur de la cathédrale rongée du vent, la marche nuptiale de Mendelssohn, Rose Chérie enfantait deux jumeaux à qui on donna les noms de Marc et de Luc, en souvenir de leurs grands-pères, l'un cévenol rapace et entêté qui avait économisé sou par sou, à force de privations et en s'ôtant, comme on dit, le pain de la bouche, le capital où prenait racine la modeste splendeur de la maison Haclebac, l'autre, du côté maternel, vieil original de souche italienne, professeur de musique au collège et à l'institut des Lazaristes, peintre d'aquarelles

et ivrogne fieffé. Le Musée gardait de lui quatre couchers de soleil, pelure d'oignon et grenadine, et l'Harmonie municipale jouait encore, aux jours de fêtes, dans le kiosque chinois du cours, une valse-barcarolle de sa composition, *les Belles de Pont-Péage*. Je suis l'un des deux jumeaux, Luc ou Marc, devinez lequel.

Or, à l'heure même où la respectable Mme Poupe, sage-femme de première classe, tranchait le dernier lien qui rattachait les enfants à leur mère et faisait trois êtres distincts, trois joies et trois douleurs différentes de ce qui, jusqu'alors, avait été un, M. du Laurier de Meirane, conservateur des hypothèques, tournait précisément le coin de l'Impasse de la Fontainerie et de la rue des Prêtres-Saint-Jean-de-Dieu où s'ouvrait la boutique d'Haclebac doublement père, et qui respirait l'air du matin, en s'épongeant le front pour se remettre d'une aussi chaude alarme. Haclebac se détachait contre un décor quincaillier de clous, d'objets de taillanderie, d'ustensiles de cuivre, de crémones, de poignées de portes et de fers de houe ; la surprise de l'événement ruisselait sur sa face et luisait à son crâne.

M. du Laurier de Meirane appartenait à cette petite noblesse infatuée, provinciale et familière, qui se pique d'être estimée du populaire. Obligé, par sa situation administrative, de ménager l'opinion des gens de peu, surtout quand ils font partie de la loge maçonnique, comme c'était le cas, et de tenir balance égale entre le curé dont dépend son salut et sa situation mondaine et le frère trois-points qui commande le député radical, le gentilhomme salua, le premier, le marchand. Un soc de charrue étincelait au-dessus de la machine à coudre vendue à tempérament ; le ruisseau roulait des fleurs d'acacia rose ; la flûte d'un chevrier s'élevait de l'odeur du troupeau et la sonnaille de la diligence de onze heures, entre les platanes du pré-de-foire, se mêlait au roucoulement des ramiers et aux litanies du pauvre accroupi

devant la pâtisserie d'où soufflait un air caramélisé. C'était une matinée de mai, faste et royale ; les nouveau-nés entraient dans le monde par le bon bout.

— Eh bien! dit le conservateur des hypothèques, en plissant un peu son dos maigre et distingué, la délivrance de Mme Haclebac approche-t-elle ?

— C'est fait, répondit l'autre, depuis un moment.

— Un garçon, une fille ?

Le quincaillier se rengorgea :

— Deux jumeaux, Luc et Marc.

— Deux jumeaux, pristi ! Deux jumeaux ! Mes compliments. Et deux beaux noms, Marc et Luc, des noms d'évangélistes.

— Les prénoms de leurs grands-parents, monsieur le Conservateur.

Mme Poupe apparut à la fenêtre de l'étage et appela le père qui s'excusa. M. du Laurier de Meirane regarda le ciel et l'acacia avec tristesse. C'était un gentilhomme mélancolique et poli qui collectionnait les herbes, les fossiles et les serpents et prononçait des oraisons funèbres aux enterrements des personnes de la bonne compagnie, ou même de leurs serviteurs quand ils étaient soudés depuis longtemps à la famille ; seulement, dans ce cas, il usait d'un style plus bref et moins noble, se montrant chiche de *que* et de subjonctifs. Ce talent lui avait acquis une célébrité locale et on lui réservait les morceaux de choix. Ayant perdu deux filles en bas âge, Primule et Secondine, il ne s'en consolait pas, et sa femme, encore désirable, ne lui avait pas donné la satisfaction qu'il attendait de ses neuvaines et de l'accomplissement rigoureux du devoir conjugal.Le printemps épandu, les abeilles, la romance d'une servante qui essorait le linge blanc conseillaient la perpétuité et attisaient l'horreur de la mort définitive. M. du Laurier de Meirane frappa le pavé de sa canne et assura son chapeau, puis il partit à grandes enjambées résolues, vers l'hôtel, cons-

truit au XVIIIe siècle, où dormaient des générations d'hypothèques en liasses, derrière les murs mi-briquetés et dans les armoires de bois ronceux. Il monta quatre à quatre les marches du perron, traversa en tempête l'antichambre carrelée et trouva Mme la Conservatrice sortant du bain, grasse, poudrée et parfumée ; elle passait, parmi les bourgeois du pays, pour originale de mœurs et un peu gâtée par ses séjours à Paris, quoique inattaquable dans sa piété. On entendit un petit cri, le claquement d'une porte, un rire étouffé, quelques mots brefs, le bruit d'une targette. La syrinx du chevrier errant, de l'autre côté du jardin, répondit aux enfants de l'école qui épelaient en chœur, à la danse des hirondelles, à l'horloge de l'hôtel de ville sonnant le quart. Et, à la pointe du printemps suivant, dès que le premier cornouiller, à la lisière du bois d'Aiglan, montra sa fleur jaune, naissait Tiercelette du Laurier de Meirane, sœur un peu, sans que nul pût le soupçonner, tant l'enchevêtrement du monde est inextricable, de Luc et de Marc, fils du quincaillier.

Remercions Dieu de ce qu'il daigne réunir parfois, à l'origine, les héros d'une même histoire par des fils subtils et cachés ; car il facilite grandement la tâche du conteur et tient en suspens l'attention prévenue de ceux qui écoutent.

La petite ville de Pont-Péage repose sur une assiette de roches ferrugineuses dont la tranche est taillée par le pic des carriers et ravagée de l'écroulement des mines. Une ruine aiguë la termine au sud ; vers le nord elle s'arrête aux fondations obtuses d'un château rasé qui surplombe un torrent rocailleux. Une fontaine à deux étages, ornée de dauphins et de coquilles, gargouille tout le long du jour devant le porche de la cathédrale trouée comme un nid de guêpes par la violence des tempêtes de mars ; en bas coule le fleuve vert entre les saulaies, les jonchaies et les bâtardeaux. Au delà du pont s'élève la gare au hall de fer sans vitres, où ronfle, ainsi que dans

un tuyau d'orgue, la respiration de la vallée, et, plus loin, les maisons basses du faubourg usinier, pétries de scories, rampent autour de treize cheminées en colonnade, qui encrassent le ciel, tramert et démaillent sans cesse l'horizon de l'Ouest, sauf au temps des bourrasques, quand les volutes rabattues couvrent de suie les tussilages des collines, les vignes en terrasse et enfument les lapins des coteaux, maigres et aromatiques, au fond de leurs clapiers. Une riche cité, somme toute, pour vivre jusqu'à quinze ans et revenir, à soixante, y sécher la moelle de ses vieux os. Les femmes y passent pour belles, réputation usurpée ; leurs dents sont abîmées par la froideur des sources et le courant d'air ; mais leur démarche de déesses à longues cuisses et à nuque dorée magnifie et éclaire les raidillons obscurs qu'un ruisseau divise, dévalant et chantant parmi les immondices.

La vie des deux jumeaux, Marc et Luc, s'écoula assez paisible, sans autres batailles que celles du sein, jusqu'à l'âge de quatre mois. Haclebac rayonnait. A la foire de sainte Sylve, qui suit le dimanche de la Trinité, et où les margoulins des hauts plateaux dévalent en foule à la ville et bourrent leurs manteaux, qui sentent le bouc, de chemises rouges, de châles à fleurs jaunes pour leurs femmes, de couteaux à manches de corne et d'une infinité d'objets de métal qui luisent et ne servent de rien, il augmenta de cinq pour cent ses prix de vente, en l'honneur des garçons, et tint dur comme roc au cours des marchandages, ne rabattant pas un denier. La boutique était repeinte à neuf, avec de grandes lettres en or, qui coûtent cher, surtout depuis que les ouvriers, à l'imitation de ceux des fabriques de la plaine, se sont mis en syndicat. Rose Chérie, la mère, promenait les deux enfants dans une voiture à caoutchoucs ou s'asseyait à la fenêtre, la gorge ouverte, épanouie et inépuisable, pareille à une source partagée. L'univers travaillait à la nourriture des petits êtres et, chaque soir, la balance culbutait, sous

leurs derrières, le poids de la veille. Ils profitaient goulûment, sereinement, plébéïennement, tandis que Mme du Laurier de Meirane descendait le perron de la maison des hypothèques en robes lâches et indécises, et regardait les nuages d'un regard divinement alangui, et que le conservateur, négligeant ses serpents et ses plantes, ne pouvait s'empêcher de donner un ton guilleret et pétillant à l'oraison funèbre du vieux marquis de Plestac qui quittait cette terre après quatre-vingts ans de frasques et de pretentaine.

Vers la mi-septembre, quand Luc et Marc eurent accompli quatre lunaisons de leur vie, la glycine de l'évêché se bronza par places, les vanneaux crièrent sur les vignes mordorées et le ciel se vida de sa chaude lumière, semblable à l'œil bleu d'un vieillard qui contemple le monde sans le brûler. Nul, sauf la mère et la vieille chienne de chasse Cléopâtre, ne les distinguait l'un de l'autre ; Haclebac lui-même les confondait à son grand dépit. La mère préférait Luc, dont la petite bouche ménageait mieux son sein et qui montrait une sorte de douceur animale, sensible seulement aux glandes maternelles. La chienne se couchait plus volontiers du côté de Marc et jappait vers lui, attirée par on ne sait quelle divination de la force et de la puissance de commandement cachée au centre de cette boule humaine à fossettes, usant sa dernière haleine de tendre esclave. Puis Cléopâtre mourut sans que Marc eût compris ce grand amour, et Luc demeura uniquement préféré.

Or, un soir, au crépuscule, il se passa un événement où le destin marqua les jumeaux, et le rapport de leurs vies commença de s'inscrire dans leurs gestes et leur contenance. La voiture à caoutchoucs, fourbie comme un carrosse de dauphin, au retour d'une promenade, franchit le seuil de la boutique brillante de métal blanc, de cuivre rouge et d'acier bleu-noir. Une mouche dorée scintillait, décrivait des orbites capricieuses, pareille à

une étoile folle qui n'a pas trouvé sa place au sixième jour de la création. Haclebac écarta la portière de verroterie et de bambou en lamelles et la mouche dorée se précipita vers la rue bouillonnante d'hommes, d'écoliers, de chats et de commères et monta droit aux astres encore invisibles, entre les murs crépis. La portière retomba avec un bruit éolien ; Luc frémit en riant et un peu de bave moussa autour de son orteil qu'il suçait. Alors Marc, qui dormait les yeux ouverts, s'éveilla et vit son frère jumeau. Il avança son bras qui ne savait pas mesurer la distance et constata que l'autre chose vivante était à sa portée ; il plaça son poing fermé sur l'épaule de Luc, puis son poing s'ouvrit et descendit le long de ce bras étranger, qui ne lui appartenait pas; sa main saisit l'autre main. Ainsi Marc prenait possession à jamais et Luc, riotant toujours à la harpe de verroterie et de bambou, referma ses doigts, consentit et scella le pacte obscur qui le soumettait à cette domination, première née.

Mme du Laurier de Meirane, enceinte des œuvres de son époux, voulut acheter, au passage, diverses babioles de quincaillerie et caressa les jumeaux qui ne se lâchaient pas ; elle bavarda quelques minutes avec Rose Chérie, car les femmes sont sœurs par les entrailles et composent une vaste société secrète qui brise parfois les dures lois de caste qu'ont gravées les hommes et communient dans leurs fruits. Elle sortit enfin et Rose Chérie dégrafa son corsage pendant qu'Haclebac faisait la caisse et pesait les sous. Le soir tombait ; la boutique était étincelante et sombre ainsi qu'une caverne de nains forgerons ; le cuivre du billon et les pièces d'argent sonnaient sur le comptoir ; les enfants se tenaient fermement par la main ; leurs bouches épuisaient, à goulées alternatives bien mesurées, le sein maternel, et les trois corps formaient un circuit clos, au milieu des mondes. Cependant Tiercelette mûrissait au rythme de la marche de la Conservatrice des Hypothèques et apprenait, déjà, la diffé-

rence qui sépare le pavé pointu de la pelouse, le cahoteux du velouté.

Et, dès maintenant, si les auditeurs possédaient le don d'imagination et d'intelligence, tout le possible contenu dans les prémisses, on pourrait écrire ici le mot Fin, et le conteur économiserait sa salive. Mais, par bonheur, la curiosité de l'homme devance son intelligence et son imagination, et il y a encore des jours ouvriers pour les poètes et les bavards.



Marc et Luc poussèrent dans le pays sec et battu des vents comme une double graine à la fente de la muraille ensoleillée ; chaque saison les enrichissait. Peu à peu ils se différencièrent sans cesser de se ressembler. Marc avait un corps trapu et ramassé, une chair élastique et drue qui révêtait la solide carrure des Haclebac ; Luc était d'un élancement plus grêle et son ombre flottait sur la prairie au lieu de s'y incruster ; les dents de Marc luisaient et mordaient ; la bouche de Luc, d'un dessin délicat, étroite et serrée, respirait plus subtilement et les lèvres cachaient l'ivoire ; Marc regardait ce qui brille, Luc écoutait ce qui bruit. Cependant les petits êtres ne se séparaient point et il leur restait une portion d'âme commune ; les pensées s'éveilleraient en eux simultanément ; ils n'avaient pas besoin de parler pour se comprendre ; un clignement d'œil, un geste, un froncement du nez leur suffisaient ; il n'y avait jamais, de l'un à l'autre, conversation, mais seulement, par signes imperceptibles, la constatation d'une identité. Le même cauchemar, la nuit, dénouait leur sommeil et ils se rendormaient d'un même sourire pendant que Rose Chérie murmurait à bouche close, la berceuse millénaire :

Une marguerite
Pour les enfants sages,
Une rose sage

Pour les enfants tristes,
Un gâteau fleuri
Pour le plus petit,
Une robe à traîne
Pour la marjolaine,
Un chapeau ponceau
Pour Monsieur l'Oiseau.
Qui frappe à la porte ?
C'est votre mari.
Qui cueille les pommes ?
C'est le vent d'ici...

Un jour d'été, comme ils avaient sept ans accomplis, Luc et Marc s'étaient mis nus, derrière les peupliers, et patouillaient dans les délaissées du fleuve, la peau de leurs épaules craquelée de soleil. Un toueur crachait et hissait contre-mont, le long du chenal balisé, un train de gabarres. Sur l'autre rive, à l'ombre d'un arbre pleureur, un virevire tournait ainsi qu'un moulin à prières et cherchait l'alose, et les cheminées des fabriques, par temps calme, se couronnaient de treize parasols de fumée grise. En aval, les piles du pont fendaient le courant, et on ne savait pas si c'était la rivère qui marchait de ses mille pieds verts et bleus ou le pont qui avançait péniblement ses vieilles jambes couleur de beignet, pleines d'écorchures et de rhumatismes. Marc ramassait des galets ocres, très plats, Luc pêchait la menue blanchaille avec une ligne de rafia et un clou tordu et écoutait contre ses chevilles le lent arpège glacé de l'eau.

Au delà de la chaîne de béton, sur la chaussée de la digue, apparut une fille vêtue d'orange et de cerise, toute sucrée par la poussière. Et Marc, de son galet ocre pareil à un louis d'or, réussit un ricochet prodigieux dont les rebondissements écorchèrent onze fois l'épiderme du fleuve et qui frappa peut-être là-bas, au delà de la vue, le vire-vire dont les palettes tournaient sans repos. Luc siffla, d'un galoubet aigu, le trio de la valse composée par son aïeul, *les Belles de Pont-Péage*, qu'il savait par cœur,

en frappant le temps fort de son pied droit, et des plumets liquides jaillissaient et poudroyaient au-dessus de sa tête. La fille applaudissait les enfants nus et battait des mains. Une voix de femme cria : « Tiercelette, Tiercelette... » La gamine rouge et cerise courut et s'enfonça derrière les blocs de béton de la digue. Alors les garçons songèrent à se rhabiller ; Marc, croisant les lacets de ses bottines, leva la tête, ferma trois fois la paupière gauche en dilatant les ailes du nez ; Luc poussa un chuintement léger qu'il éteignit aussitôt, et ils surent qu'ils pensaient une seule pensée, intraduisible dans le langage des hommes. Puis le sifflet d'une locomotive partagea le ciel en deux selon le sens de la vallée et l'écho du rapide déborda les collines. Le soir, un peu avant minuit, les jumeaux rêvèrent le même ciel qui s'ouvrait comme un œuf de Pâques à charnière sous l'effort de l'ongle. Il était orange pour Marc, cerise pour Luc ; et leurs mains se cherchèrent et s'étreignirent.



C'est à cette époque qu'on prit garde que le sang musical de l'aïeul Tamburro se revivifiait en Luc. Haclebac se représenta d'avance, et non sans orgueil, son fils coiffé d'une casquette blanche à galons déchaînant, de sa baguette, les cornets et les bugles de la *Lyre Pont-Péageoise* où il avait joué lui-même, jadis, sa partie de second saxophone ténor en mi bémol. Il le conduisit donc, un beau matin, chez le vieux Percepied, chef de musique militaire en retraite, et convint d'un juste prix pour qu'il inculquât à l'enfant les rudiments du solfège. Percepied avait excellé autrefois dans l'art de la clarinette, qu'il avait dû abandonner faute du souffle pertinent et les doigts gonflés par la goutte. Ce diable d'homme, un certain mélange d'absinthe, d'angostura, de bitter et de vespetro siroté, vous tirait la larme de l'œil rien qu'en tapant, du pouce, le *Miserere* du *Trouvère* sur un piano

sans queue, tandis que sa paume gauche caressait les basses menaçantes comme des dogues endormis. Haclebac acheta aussi à son fils un violon tigré, rouge et bistre, acariâtre et grinçant, près de l'âme duquel on lisait, par la fente des ouïes, cette inscription imprimée en petites égyptiennes : *Nicolas Amati. Anno* 1591. Et pour enseigner à Luc les mystères des sept positions, du staccato et du sautillé, on ne trouva pas de plus haute compétence que le luthier Chantraine, dont la fille Elissa vendait des couronnes funéraires et chantait, d'une voix mince et toujours voilée de deuil, convenable à sa profession, des lieder mélancoliques qu'elle accompagnait à la guitare, parmi les immortelles, les scabieuses et les perles de jais de son arrière-boutique.

Chantraine sentait le vernis, la térébentine et la colophane ; une odeur de musique émanait de lui ; un diapason frémissait toujours au fond de sa poche ; il donnait le *la* au ruisseau, à la pluie, aux tilleuls, aux merles. Son atelier était plein de violons allemands, fauves et noirs, italiens, couleur de cherry-brandy, accrochés par le bouton ou par le manche ; des chevalets, des sourdines, des touches, des rouleaux de chanterelles ou de cordes à canetille d'argent encombraient la table ; des archets en bois de Pernambouc, avec leurs mèches de crin, pendaient au mur ; le masque camus de Beethoven respirait éternellement, au-dessus du fourneau à gaz, l'arome d'une soupe de résine ; et il y avait tellement de caisses sonores, de planches d'érable et de sapin, d'éclisses, de barres d'acier coudé, de cordes tendues ou relâchées qu'à chaque parole des harmoniques s'éveillaient de toutes parts et des accords infinis se superposaient aux syllabes dures.

Cependant Marc assistait, sans y participer, aux leçons de Luc et à ses divertissements. Tandis que le vieux Percepied marquait le rythme du talon, que Luc montait la gamme ou échafaudait les tierces et les quartes dans le ton majeur ou relatif, tandis qu'Elissa soupirait

une ballade nuageuse, que Chantraine réparait un antique clavecin et y faisait se répondre les voix usées d'une fugue qui, depuis deux siècles, ne cessaient pas de se poursuivre, tandis que Beethoven humait la marmite où mitonnait, en bouillie, tout le quatuor d'un orchestre et que le luthier enrhumé, ayant arrêté la fugue pour éternuer, répandait le *la* et accordait l'univers à chaque secousse, Marc, accroupi, coloriait des cartes, des planisphères, traçait des routes rouges à travers le désert, des lignes de navigation à travers l'Océan, perçait les montagnes de tunnels ou étudiait des indicateurs de chemins de fer et des tarifs de la Compagnie transatlantique. Ainsi croissaient les enfants jumeaux, conquérant peu à peu le monde par l'ouïe et l'intelligence. Et le lien qui les unissait était si fort et si subtil que, lorsque Marc créait, à un confluent heureux, au bord d'une rade favorable, d'un pâté d'encre violette, une ville, au cœur d'un pays neuf, la voix de Luc, juste à ce moment, arrivait au sommet de l'échelle d'une gamme, après cinq grands sauts et deux petits, et reposait au palier de l'octave ; et lorsque Luc solfiait des syncopes, dessinant des croix dans l'air avec la main, la foreuse dont Marc trouait l'Himalaya ou les Indes sur l'atlas, se conformait au rythme et enlevait la roche rétive à contre-temps.

A la fin d'une journée de juin, orageuse et oppressée, Marc et Luc revenaient de l'école buissonnière, après avoir battu les collines de l'ouest et les basses terres noyées. Un soleil terne à son couchant, plombait le pays ; la prairie n'ondoyait pas et les bulles, une à une, crevaient le visage mort de l'étang. Les hirondelles criardes rasaient le sol et ne portaient pas d'ombre ; un trait verdâtre cernait la silhouette des arbres. Les enfants haletaient un peu, une goutte de sueur au coin des paupières et les artères lourdes. Ils contournaient, par le chemin creux, l'hôtel du Conservateur des hypothèques et le jardin clôturé de troènes qui distillaient une odeur

pesante et pourrie dans la touffeur du soir. Mme du Laurier de Meirane préludait au piano ; les accords stagnaient et n'agitaient pas l'air. Luc s'arrêta. Puis, au bout d'un moment, la voix de Tiercelette attaqua, d'un timbre sourd, un exercice de solfège. Au milieu de cette atmosphère immobile,toute vibration prenait une signification tragique, comme la plainte d'un enterré vif qui appellerait en vain, un accent de lutte désespérée, de révolte et d'enlisement.

Marc dit :

— C'est triste ; elle a du chagrin.

— C'est en sol mineur, répondit Luc.

Déjà, pour lui, les teintes de la vie s'exprimaient par la musique et il pénétrait l'âme des tons et des modes. Ils écoutèrent; les cris des hirondelles étaient brefs et pathétiques ; chacun d'eux semblait la marche funèbre d'un moucheron, l'agonie déchirante d'une petite existence invisible. Marc reprit, pour lui-même :

« *...Les hommes qui cherchaient l'or n'avançaient qu'à grand peine et le maquis leur arrivait aux épaules. Ils devaient frayer chacun de leurs pas à la hachette et il faisait si chaud qu'il y avait une petite mare de sueur à leurs pieds, quand ils restaient à la même place. Il ne fallait pas faire de bruit afin de ne pas troubler les boas constrictors endormis qui digéraient des gazelles, et ils n'avaient plus de vivres et de boisson que pour une journée. Davidson mourut d'une insolation et Rob de la Rochelle devint fou ; il se mit à sauter par-dessus les arbustes épineux et on ne le revit jamais. Les autres savaient que Gordon-creek ne se trouvait pas loin, où la rivière roule des paillettes aussi grosses que des tuyaux de pipes, et ils continuaient leur chemin...* »

Tiercelette poussa une note dure qui tremblait, un cri d'oiseau rauque à bout de souffle. Sa mère dit :

— C'est faux, c'est faux... recommence...

Elle répéta la mesure. Luc murmurait :

— Non, ça n'était pas faux, c'était mieux avant...

Et soudain un coup de vent tournoya, secouant les feuilles, en même temps qu'un éclat de tonnerre rebon-

dissait longuement et que de larges gouttes s'étalaient. L'odeur de pourriture des troènes fut emportée ; le paysage respira de tous ses pores le crépuscule allégé; les arbres dansèrent dans la pluie brusque ; le soleil sabrait les nuages troués de plaies étroites et, des tuiles jaunes du toit, sourdait une liqueur dorée.

— Ouf, cria Marc, ça va bien...

La fenêtre battit trois fois; la voix de Tiercelette était devenue d'argent et chantait une mélodie agile et claire, l'hymne de délivrance du monde, l'allégresse des poitrines, la libération des cœurs. Marc reprit :

« *... Le deuxième jour ils atteignirent les sables de Gordon-creek et ils ramassèrent les pépites, ils construisirent une route à travers la brousse et ils épousèrent des filles de Rois...* »

— Tais-toi, fit Luc, écoute. Elles ont passé en *ré* majeur et ça brille.

La mélodie diézée se diaprait et montait dans l'air décomprimé, puis l'averse couvrit tous les sons, les contrevents se fermèrent, et Luc et Marc s'abritèrent sous le hangar du marchand de bois, parmi les troncs en grume et les voliges. Mille cordes d'eau unissaient le ciel à la terre, harpe innombrable et liquide que pinçait l'ongle de l'éclair. Le métal précieux était charrié par l'ornière, la gouttière et le cassis ; chaque tête d'osier franc avait l'aspect d'une pépite montée ; les garçons tiraient de leurs gorges ces refrains passionnés qui maîtrisent le destin et les Filles de Rois ; l'univers vierge rompait l'étouffement et ruisselait de fraîche gloire. Et Tiercelette, là-haut, dans la maison des hypothèques, Tiercelette qui ignorait sa naissance sous le double signe de Luc et de Marc, minaudait en cachette devant la psyché empire, regardait son regard, souriait à son sourire, faisait la moue à sa grimace... Ainsi va l'immense symphonie ; chacun joue sa partie sur son petit instrument et entend mal les autres, sauf le Compositeur Suprême et chef d'orchestre

qui, juché sur son pupitre planétaire, commande les entrées et les silences, les dissonances et les modulations, précipite le rythme et rompt le point d'orgue, au bon plaisir de sa fantaisie. Des myriades d'êtres qui concertent, une seule ouïe pour entendre ; et cela suffit.

Après dîner, au fond de l'arrière-boutique d'où l'on apercevait le magasin plein de ferraille crépusculaire et la rue bleue de pluie et du reflet de la lune, Haclebac torcha son assiette d'une lèche de pain, renifla, s'essuya la bouche, alluma un cigare d'un sou et prit un air augural. Son ventre gonflait sa chemise à raies et la calvitie de son crâne, sous la suspension, lançait des feux divergents. Rose Chérie desservait et encourageait le maître à la dérobée, de l'œil et du geste. Enfin il parla, s'adressant en particulier à Luc, quoique l'exorde de son discours parût général :

— Hum ! hum !... les enfants, vous avez passé treize ans le mois dernier, et vous serez bientôt des hommes, quoique vous ne valiez pas cher, ma foi, pas seulement la couenne et les haricots pour vous engraisser. Oui, je me suis donné du mal, et j'en ai débité des clous, du métal blanc, des houes et des triandines afin de vous nipper le dimanche et de vous fournir de fonds de culottes. Bref, ça va, quand la santé va, tout va. Ce n'est pas que je sois un pauvre, mais Crésus avait plus de finances que moi. On ne manque de rien, pas vrai, ni du nécessaire ni de deux doigts de superflu, à condition de ne pas vouloir, comme on dit, roter plus haut que le trou de la bouche, ni se moucher au milieu du front. Couci-couça, cahin-caha, on vit...

Rose Chérie baissa la mèche de la lampe qui filait ; Haclebac reprit haleine et se versa un fond de verre d'eau de coing qu'il balança à hauteur du nez et posa sur la table, sans boire.

— Enfin, poursuivit-il, trêve de boniments, voici...

Percepied est venu aujourd'hui à six heures, au moment de l'apéritif que je lui ai offert au café des Mille Colonnes, ainsi qu'il se doit. Chantraine l'accompagnait ; c'est un garçon estimable, sauf cet instrument qu'il porte dans sa poche ; quand on discute avec lui, on croit toujours qu'il y a un troupeau de vaches aux environs. Un artiste, quoi ! un original, mais honnête. Mlle Elissa aurait bien été de l'ambassade, elle aussi, sans son commerce qui la retient. Percepied a pris la parole et Chantraine l'approuvait à petits coups de menton et en sonnant sa campane. Cet homme-là s'y connaît en musique autant que moi en quincaille ; il a pratiqué ce métier sa vie durant. Avant les douleurs et l'asthme, il tricotait si bien sur sa clarinette que, le temps d'un éternuement, il vous aurait joué l'ouverture de *Guillaume Tell*, de la première à la dernière mesure ; et il y a autant de notes dans cette affaire que de semences aux cinq kilos. Quant à moi, je préfère les morceaux langoureux, les barcarolles, les romances, surtout après le repas. Mais chacun son goût, pas vrai ? Bref, Percepied m'a déclaré que Luc était bâti pour la musique, que, s'il étudiait, il deviendrait virtuose, chef d'orchestre, compositeur. Il n'y a pas de sotte profession, sinon que celle-ci porte à pinter, à cause du souffle et de la salive. Mais quoi, les chauffeurs, les plâtriers, les gindres lichent aussi volontiers. Ça vaut mieux que l'empoisonnement des peintres ou la phtisie des verriers. Même curé, où le travail n'est pas trop malsain, on attrape la goutte et les coups de sang. Luc, ça t'irait-il de devenir musicien, compositeur, comme ton grand-père Tamburro ?

Haclebac avala une gorgée d'eau de coing et se mit à fredonner la valse de l'ancêtre, dont le texte avait pour auteur M. du Laurier de Meirane père, président, jadis, de l'Académie Pontine :

Car la plus sage
De Pont-Péage,

D'un trait moqueur,
Quand le zéphyre
Brûle et soupire,
A pris mon cœur...
Troun la la... Troun la la...

Luc s'était levé, très pâle, le sang retiré du visage et le front glacé ; les mots se roulaient en boules dans son gosier.

— Eh bien ! reprit Haclebac, ça te plaît-il, fiston ?

Luc essaya vainement de répondre et Marc dit, d'autorité :

— Oui.

Nul ne s'aperçut que l'assentiment venait de son frère, ni le père trop ému, ni Rose Chérie, qui avait porté les jumeaux et ne les disjoignait pas, ni Luc lui-même, dont l'épaule, la main et l'âme, au quatrième mois de sa vie, avaient été marquées par la force de Marc.

— Puisque ça te plaît, petit Luc, continua Haclebac, la chose est donc convenue. Seulement il faudra quitter Pont-Péage. Tu étudieras un an encore avec Percepied, puis je t'enverrai à Lyon, au Conservatoire. Les cousins Maulebran consentiront, je pense, à te prendre en pension et on en profitera pour leur donner aussi Marc, qui est le premier, ici, en calcul et en géographie et qui fréquentera la meilleure école. Ça coûtera cher, mais baste, j'ai des économies et je vais me mettre à vendre des pièces détachées de bicyclettes; c'est un commerce où il n'y a pas encore de concurrence. Pour célébrer ce beau jour je vous offre un canard, hein, un canard qui décape la gorge et dont le duvet chatouille les narines...

— Ensuite, dit Rose Chérie, on vous enverra à Paris et la maison sera vide.

— Evidemment, évidemment, bougonna Haclebac, il fau ce qu'il faut. Surtout, Luc, ne t'avise pas de lever le coude. Tu apprendras plutôt le piano, l'orgue, où le souffle ne fatigue pas, où la gamme même, prétend Perce-

pied, est tempérée. Mais ça, je n'y comprends goutte...

A dix heures, les enfants regagnèrent leur chambre mansardée, sous les combles. Luc sortit de la caisse oblongue son violon de demi-format où la mentonnière à ferrure d'argent s'évasait comme une coupe noire, et il tira une note, une seule note filée d'une corde à vide. Le verre de la lampe vibra doucement et rendit les harmoniques ; la flamme de la mèche s'élança, plus vive et moins jaune, comme si c'était là sa manière, à elle, de chanter. Le vent murmurait, en faux bourdon, des mots incompréhensibles, à bouche fermée, ainsi qu'un chœur de pèlerins qui reviennent, pieds nus, de Palestine ; une souris croquait les pauses ; un moustique, de sa folle crécelle, déchiquetait l'intervalle muet, entre les basses des voix et la flûte du verre de lampe ; la note du violon, sous le crin de l'archet soutenu, traversait, coulée chaude et ambrée, la chambre ouverte sur la nuit par ses tabatières. Marc avait extrait d'une boîte à cigares des coupures de journaux, des cartes diversement badigeonnées à l'aquarelle, sillonnées de traits d'encre violette, rouge ou verte. Il psalmodiait des incantations étranges :

« ...*Des offres spéculatives dans le groupe des spécialités provoquent une baisse à peu près générale. L'*United *baisse de plusieurs points sur une passation de dividende. Le marché se ressaisit cependant grâce à une demande très active dans le compartiment industriel, les pétrolifères en tête. Le* Virginia Petroleum *fait une nouvelle étape et reprend de* 114 *à* 117 1/2 ; *par contre la* Red Star *recule de* 1 *point. Les affaires de produits chimiques sont ragaillardies et les phosphates bien impressionnés par la bonne tendance du marché des engrais, d'autant que la diminution des scories* Olive *profite aux superphosphates. Le cuivre est lourd, le* Tanganyka *se tasse de* 76 *à* 75 *et* Tharsis *de* 160 *à* 157. *Les valeurs roumaines dépitées par la décadence des lei et le naphte du Caucase restent sans entrain...* »

La chanterelle cassa au niveau du sillet et fouetta le visage de Luc ; le violon retentit d'une brève plainte,

d'une blessure sonore ; le verre de lampe gémit et se tut ; le moucheron se perdit et, seule, la marche du vent poursuivait son bourdon tenace et monotone, rembruni par le silence des voix plus claires. Marc lut encore :

— *Le* boom *de l'étain n'a surpris que ceux...* Le *boom*? Comprends-tu tous ces mots, Luc ?

Luc n'écoutait pas; il tendait sa fine oreille à des bruits plus subtils que celui des syllabes et il la tenait collée à la résonance du monde. Il répondit cependant, suivant sa propre pensée :

— Oui, je comprends, je comprendrai.

— Moi aussi, reprit Marc. Le *boom* de l'étain, nous comprendrons...

Ils se déshabillèrent et Marc éteignit la lumière. Presque endormi, il rêvait tout haut :

— Tu iras en Californie,en Australie, au Zambèze, aux foires de Nijni-Novgorod et de Samarkande avec ton piano à queue, quand tu sauras jouer. Je connais les chemins et je calculerai les tarifs du bateau, du train, du portage à dos de chameau, d'éléphant, de zèbre...

— A ce qu'il paraît, murmura Luc, que les tziganes raclent leurs violons, debout sur leurs chevaux au galop, les nuits de lune, et qu'ils enlèvent les filles...

Une cendre fine poudrait les yeux ; une poussière de liège rendait le tympan insensible aux vibrations ; les répliques s'entrecroisèrent une fois encore, sans force, pareilles à des balles crevées que renvoient des raquettes humides.

— Et nous épouserons, Luc...

—... Oui... Marc...

— ... La fille de Roi...

Alors il n'y eut plus que les souffles géminés des garçons et la procession du vent qui n'avait jamais fini de franchir les tuiles.

Il n'est pas expédient de vous raconter comment,

malgré les traverses inhérentes à l'humaine condition, les espoirs de Haclebac, de Rose Chérie et de leurs fils se réalisèrent, somme toute, dans leurs traits principaux, comment les précaires bourgeons fleurirent et fructifièrent. Quelques années après que Luc et Marc eurent quitté Pont-Péage, M. du Laurier de Meirane mourut, léguant ses herbiers et ses serpents empaillés au Musée Municipal, tombe plus secrète qu'un hypogée d'Égypte, où la poussière des années et l'incuriosité des indigènes les couvrent d'un suaire double. Sa femme et sa fille Tiercelette quittèrent la petite ville pour s'établir à Paris. Et ce lettré, qui avait accompagné de son éloquence châtiée et mélancolique tant de cadavres obscurs, n'eut sur sa tombe que la harangue pleine de solécismes d'un Maire bègue et libre penseur, dont la syntaxe s'embrouillait devant le sourire du chanoine rompu à l'oraison funèbre. Puis chacun rentra chez soi, plia la redingote, cala le chapeau haut de forme à l'étagère de l'armoire, sous la garde du bouquet de lavande et de la boule de naphtaline. C'était le lundi de Pentecôte ; un pin ombrageait la croix de pierre et les couronnes fournies par Mademoiselle Elissa. Le soir, Haclebac écrivit la nouvelle aux enfants et Percepied, ivre, joua, du pouce, plus pathétiquement que jamais, le *Miserere* du Trouvère, car il estimait le Conservateur et son ivrognerie aimait à se noyer de larmes. Alors, quand le Maire mauvais orateur fut endormi, rêvant d'ordures ménagères et d'élections au Conseil général, M. du Laurier de Meirane trouva sa revanche ; la lune éclaira le pin et, comme dit la chanson, sur la plus haute branche un rossignol chanta. Ainsi se referme la destinée.

Marc et Luc vécurent à Lyon leurs années d'apprentissage, ces lourdes années qu'allègent ensuite l'âge et le souvenir. Les cousins Maulebran étaient de bonnes gens, modestes et bornés. On mangeait savamment chez eux et, le samedi soir, ils conduisaient parfois les enfants

au théâtre entendre un opéra du répertoire, les *Huguenots* ou *Faust*, en épluchant des oranges. Ils désignaient à leur respect, au coin de gauche de l'orchestre, un vieux et interminable contrebassiste qui enlaçait son instrument comme un Don Quichotte famélique sa Dulcinée ventrue, à tête maigre, coiffée en tortillons, et qui avait déjà soutenu jadis, de son archet court, la célèbre conjuration des poignards, à la première représentation de l'ouvrage dans la province, sous la pièce montée de lustre italien. Maulebran fredonnait les cavatines d'un assez beau creux, en tremblant de la panse ; il ne goûtait guère, au dépit de Luc, la musique nouvelle, surtout l'allemande et notamment celle de Wagner, étant patriote et ancien mobile du Rhône ; il ne faisait exception que pour la romance de l'Étoile, qui convient aux âmes platoniques et pour la marche nuptiale de Lohengrin, qui excitait en lui la poésie des nuits de jeunesse ; mais son épouse bien nourrie appréciait l'hymne au Printemps, la chevauchée des Walkûres et le grand air de *Louise*. Puis le couple charmant et les jumeaux allaient boire de la bière brune et grignoter des frites salées au plus profond d'une taverne dont les garçons avaient des tabliers si verts et des mines si endormies qu'ils semblaient toujours s'éveiller d'une sieste à plat ventre, au milieu d'un carré d'épinards.

Marc traça à cette époque ses premiers graphiques de Bourse compliqués d'opérations à termes et à prime et Luc se rongeait la cervelle aux aspérités de la fugue tonale et du contrepoint fleuri. Haclebac eut la joie, au seuil de la vieillesse, de voir son fils Marc trôner en qualité de gratte-papier derrière le guichet d'une sous-succursale ardéchoise de l'Union des Banques du Sud-Est et Luc, pincé par un smoking à revers de location, une mèche de cheveux caressant sa tempe, rasé de près, quoique il n'eût pas plus de poil qu'une pomme, s'agiter sur les touches et les pédales d'un piano à queue, devant l'é-

lite de la société Pont-Péageoise assemblée. Mademoiselle Elissa remplissait les intermèdes, vêtue de mauve et de scabieuse, et soupirait ses mélodies les plus immatérielles ; son frère, le luthier Chantraine, tournait les pages et plaçait les dames ; Percepied pleurait à chaudes larmes et parfumait le voisinage d'un arome de vieille futaille. Ce fut un triomphe. Haclebac, sobre de nature, se félicita jusqu'à une heure avancée, en compagnie du chef de musique en retraite, de n'avoir pas laissé étudier à son fils un de ces instruments, tels que la trompette d'harmonie, le tuba ou le saxophone, qui altèrent et conduisent à l'alcoolisme ; il arrosa sa perspicacité de nombreuses tournées de marc, de fine et de marasquin. La nuit de janvier resplendissait d'une de ces lunes implacables qui font éclater les pierres gélives et le cantonnier le ramassa, au petit jour, frappé de congestion. Rose Chérie ne lui survécut guère. Percepied, privé de ses amitiés les plus chères, sombra dans la neurasthénie. Il rangeait sur sa table, selon l'ordre convenable, des petits verres de kirsch blanc, pour représenter les notes naturelles, et de picon noir pour les dièzes, et occupait ses jours à s'abreuver de gammes mineures ou majeures et à jouer à son palais ses morceaux favoris. Il tenta ensuite d'harmoniser les mélodies par le même procédé, mais trépassa avant d'avoir mis au point son invention. Le jour de Pâques il expira en répétant : « Si Beethoven, qui était sourd, avait su ça... la dixième symphonie... » Le masque de Beethoven, impassible, continuait à se culotter au-dessus du fourneau à gaz de Chantraine, reniflait le brouet de résine et le vernis de violon. La dixième symphonie ne fut jamais écrite ni bue.

La vie sépara les jumeaux dans l'espace sans démêler leur substance qui était une. Marc passa de la banque à l'exportation, aux transports, à la commission ; il fut démarcheur et comptable; il travailla à Paris, à Londres, à Gênes, à Hambourg, à Constantinople, dans tous les

lieux du monde où se nouent les fils de l'échange, où se croisent les chemins du trafic, de la disette et de l'abondance. Quand la richesse lui vint, presque soudainement, elle ne représentait pour lui qu'une équation à plusieurs variables, un symbole concis qui exprimait l'état d'équilibre de l'univers, sa mobilité, son ondoiement, la pénétration et la résistance des forces actives ou passives. Ascète, spéculatif plutôt qu'ambitieux réaliste, il n'avait jamais aimé l'argent pour la jouissance. Dès lors, ses besoins matériels de subsistance assurés, il ne conçut plus la fortune que comme un signe, une onction qui donne puissance sur les voies et sur les peuples, sur les routes de l'esprit et de la matière, l'agent le plus simple et le plus commode des hautes entreprises, les tarots d'un jeu passionnément désintéressé.

Luc cependant végétait assez misérable et souffrait la condition de l'artiste pauvre qui court le cachet, joue de-ci de-là, devant les banquettes et quelques brochettes d'amis égoïstement enthousiastes. Malgré les apparences, il ne cessait de ressembler à Marc. D'abord il avait aimé les sons, les accords, le rythme et la mélodie d'appétit charnel, pour la satisfaction de son besoin ; ils éveillaient par contre-coup ses pensées et ses rêveries comme le cri ébranle l'écho ; mais ces deux royaumes, lui-même et le reste, se répondaient de loin sans se fondre. Peu à peu, sous l'action de la vie et du temps, de la méditation et de l'effort, l'alliage s'était accompli. Maintenant Luc déchiffrait son âme et l'univers avec l'oreille, tout ensemble ; les vibrations sonores étaient ses messagères et ses servantes ; il dominait sur un empire immense, absolu entre les hauteurs que perçoit le tympan de l'homme, et dont il savait combiner à son gré les races, les timbres, les modes ; le silence aussi avait une valeur expressive de néant dont il pouvait combler la forme. Et de même que Marc isolait, dans la clameur de la Bourse et les appels furieux, le mot qui importe, le chiffre qui

dénonce l'état de la terre, le point aigu de la vaste guerre confuse, de même Luc entendait, au milieu du tumulte et du brouhaha parasite, la mélodie essentielle, l'accord et l'intervalle qui l'exprimaient lui-même, à chaque instant, en fonction du monde. Sa richesse, en dépit de sa jaquette décatie, égalait celle de Marc, et leur pauvreté était égale, la pauvreté des aventuriers magnifiques dont le désir s'élargit plus vite qu'il ne se réalise et qui oublient le but en le dépassant.

Les jumeaux s'écrivaient rarement, moins habiles à noircir du papier qu'à tendre leurs âmes, mais ils ne perdaient pas contact. Une fois que Marc suivait, à Hambourg, une de ces rues singulières où, du seuil des maisons basses, les prostituées appellent les mâles, armées d'un sourire pour séduire et d'un fouet pour se défendre, il vit Luc, au milieu de la chaussée, un Luc très pâle, dont le corps se dérobait et flottait, pendu à deux yeux fixes comme des clous lumineux. Il s'arrêta et l'apparition fondit, le regard s'éteignant le dernier. A cette date, Marc l'apprit plus tard, Luc avait failli périr de misère et s'était couché, ce soir de brume glacée, sur un banc public, dans le renoncement de la mort ; le soleil, le lendemain, l'avait réchauffé à la température de vie et il avait trouvé un emploi de violon de boui-boui.

Une autre fois, au jour et à l'heure exacte, toutes corrections de longitude faites, où Marc était opéré à l'hôpital de Beyrouth, Luc, assis devant son piano qui encombrait une petite chambre voûtée de la rue Saint-Jacques, roulait une cigarette. Cette occupation ramenait toujours son esprit en arrière, vers le premier âge, quand ce geste de son père lui semblait la prérogative auguste de la maturité. Il songeait à Chantraine le luthier et à sa fille Elissa, à ce mince solfège de Marmontel dont les croches et les soupirs s'agitaient furieusement, quand Percepied marquait le temps fort de sa canne sur le parquet, et il pensait la gamme de *do* majeur si enfantine, si naïve. Sou-

dain, au clavier, la touche noire du sol dièze s'abaissa ; il entendit la note, très faible, et il eut le sentiment d'une modulation intérieure dans le ton relatif mineur, et une douleur qu'il ignorait encore l'accabla, changea la teinte de sa pensée ; l'altération de la sensible le baignait d'un désespoir vague et sans objet. Il ferma le piano et le sol dièze gémit encore deux ou trois fois, de plus en plus indistinct, ainsi qu'une allusion à peine comprise et sitôt dissipée. L'atmosphère de la chambre avait été transmuée; une ombre d'angoisse rôdait aux coins et la demi-voûte en ogive, reste d'une ancienne chapelle, se courbait avec un accent de détresse. Il dormit lourdement, d'un sommeil qui était plutôt une entrave qu'une libération, et contre lequel il se débattait. Puis, vers minuit, il entendit le *sol* naturel ; le bécarre gambadait, insecte bizarre et joyeux ; l'air s'assainit, les ombres d'angoisse se diluèrent, le repos s'assit paisiblement au chevet de Luc, posa sa main sur l'oreiller et fredonna la berceuse de Rose Chérie :

Une marguerite
Pour les enfants sages,
Un chapeau ponceau
Pour Monsieur l'Oiseau...

Marc, à Beyrouth, s'éveillait du chloroforme et réintégrait, totalement, son corps ouvert et bandé.

Un matin de sa trente et unième année Marc sonna à la porte de Luc. Le musicien habitait, au fond de Passy, un ancien atelier de serrurerie transformé en logement, à un mètre au-dessus du niveau de la prairie triangulaire ombragée d'un marronnier encore sans feuilles. De hauts murs où ventoyait le lierre ouvraient une perspective de gorge mi-champêtre, mi-citadine ; un chat dormait sur un tonneau ; les cornes des tramways, la trompette du rempailleur de chaises animaient, amortis par les claires-voies, ce coin de solitude enfoncé dans la ville ; une che-

mise séchait aux épines d'une haie, et l'écoulement de la rue ressemblait à celui d'une rivière fantasque qui sauterait brusquement de l'étiage à la crue. Luc vint ouvrir ; les jumeaux ne s'étaient pas rencontrés depuis près de dix ans et leurs genoux tremblaient un peu quand ils se dévisagèrent.

— C'est toi, dit Luc, c'est toi. Bonjour. Entre ; attention aux marches ; accroche ton chapeau ; assieds-toi là.

Il montrait une méridienne rapiécée où s'empilaient les partitions et une patère de bois.

— Oui, c'est moi, répondit Marc, moi-même, en chair et en os. Je m'assieds. Ça va ?

— Assez.

— Tu es bien installé, frérot, bien installé.

—Suffisamment. Pas de voisins. Une île déserte. On peut taper à tour de bras sur le crocodile.

— Tu es pauvre ?

— Oui. Et toi ? Tu es riche ?

— Oui...

Marc reprit en rougissant un peu :

— Enfin, oui, nous sommes riches...Tu n'as pas changé.

— Toi non plus. Ou bien nous avons changé ensemble ; sauf que je végète et que tu réussis.

— Non, je végète aussi, avec de l'argent. Je n'ai pas réalisé le quart...

— Ni moi.

— Qu'est-ce que tu fais là ?

— J'orchestre.

— Il y a beaucoup de portées sur ta page.

— Et beaucoup de timbres, d'accords, d'accouplements, de divorces, de...

— Oui, j'entends.

— Et de sons qui vont au delà de l'oreille...

— Oui, je sais. Joue. Je veux savoir ce que tu es devenu. Tu parles mal, tu joues bien. Joue ça, ce que tu orchestres. Qu'est-ce que c'est ?

— Une étude symphonique.

— Le titre ?

— Il n'y en a pas.

— Alors, c'est toi, tout sec. Je préfère. Joue.

Luc se mit au piano. Marc fermait les yeux et ne bougeait pas. Le rayon de soleil qui tombait de la verrière traversa la carpette étroite et, quand il eut atteint l'autre bord, il frappa le ciment du sol. Luc avait achevé. Il pivota sur le tabouret ; Marc n'ouvrait pas les yeux. Le musicien dit :

— Tu dors ?

— Non. C'est fini ?

— Oui.

— On ne s'est jamais quitté.

— Non jamais. Je le savais quand tu es entré, rien qu'à ta marche, à ta marche bête, à ta force. Je suis plus femme que toi ; je devine. Tu n'as pas besoin de jouer pour moi. Tu joues toujours sans t'en apercevoir.

— Viens déjeuner, Luc ; tu es fatigué ; j'ai faim.

Qu'importe des conversations qui suivirent les premières ? Des mots ordinaires, mais qui remontaient leur passé et rejoignaient l'origine de leur vie, des regards, quelques gestes à peine visibles dont le sens parcourait les années, un clignement d'œil, deux notes sifflées. La tour de Babel est plus haute qu'on ne pense et, dans le même langage, chaque couple d'amants, de compagnons ou de jumeaux parle un dialecte sans traduction. A la fin du repas, Marc renouvela son premier geste de possession et prit la main de Luc ; ils reposaient tièdement, l'un près de l'autre, sur la banquette, ainsi qu'au soleïl de Pont-Péage, ainsi qu'au ventre de Rose Chérie. Ils étaient convenus de vivre ensemble désormais, jusqu'à la limite de leur âge. Le soir ils iraient entendre un drame lyrique, côte à côte, le surlendemain ils prendraient le rapide de Bordeaux, voyage d'affaires pour Marc, de divertissement pour Luc.

Ensuite, l'avenir poudroyait vaguement, bigarré de mirages heureux.

Quand ils entrèrent dans le théâtre, les instruments s'accordaient ; quintes fausses des doubles cordes que les chevilles faisaient osciller et fixaient à leur point juste, frémissement de cymbales, roulement de la caisse, inspirations profondes des tubas, cors aveugles cherchant leur route en tâtons, frottis de harpes, nasillement des anches, gazouillis boisé de la clarinette, draperies flottantes des flûtes, asthme et reptation des bassons, appel royal de la trompette; traits gras ou sinueux, croisés, jetés l'un contre l'autre, parallèles ou opposés, hoquets des cuivres, cuve où fermente un moût de sonorités, monde où les terres ne sont pas encore séparées de l'océan, chaos d'avant le Démiurge, ébullition et brassage de la matière de l'instinct qui attend une intelligence, et tout cela, bulles du marais, écrasement du mammouth, ailes mouillées de l'oiseau, écroulement de l'arbre et du roc, pestilence et baume, brouillard fumeux et rayon vert, tout cela tendu vers la petite flamme fixe du *la*, vers l'unité et la commune mesure, l'approchant par sauts, glissements, gambades et chutes, se conformant à la voix donnée, hors laquelle il n'est point d'univers viable ni de symphonie. Puis un violon magique déclina trois octaves de gammes, de l'extrême aigu, qui est le cri des forces désincarnées, à la quatrième corde où l'esprit se fait chair et le feu stellaire passion humaine. Il sembla que les eaux de la création se partageaient ; un trille de flûte demeura inerte comme une oriflamme bleue retombe et un pachyderme d'argent s'accroupit sur son barrissement et l'étouffa. Le chef d'orchestre ouvrait le rectangle blanc de la partition, sous la nappe électrique rabattue, et un *la* unanime, un *la* de métal, de grenadille, de boyau de mouton, remplissait le silo de l'orchestre ainsi qu'une semence diverse, à l'unisson, germe et soulève la croûte de la terre.

— Ça va être moins amusant, maintenant, dit Luc. Tant que ces bruits d'instruments vivaient leur existence anarchique, on pouvait les asservir. Les brutes nous échappent ; elles sont disciplinées contre nous ; elles marchent à notre conquête; elles travaillent, soumises à une domination qui n'est ni la mienne, ni la tienne. Il faut que ce soit rudement beau pour qu'on leur pardonne.

— Je connais ça, répondit Marc ; les choses existent, l'arbre pousse son aubier, le torrent charrie ses kilowatts sans s'en douter, innocemment, le naphte jaillit et se casse le nez aux couches souterraines. On voit l'affaire à bâtir là-dessus. On organise la matière et on la possède, par l'esprit. Puis cette puissance s'émiette ; la scie, la turbine et le puits vous dépouillent; les actions, les parts de fondateur, le papier grignotent, bribe par bribe, cet empire vierge, le disséminent. Ça n'est pas tout à fait pareil, mais enfin... Il faut aussi que l'affaire rapporte pour qu'on lui pardonne.

Comme les trois coups de la lampe rouge annonçaient le commencement du spectacle, devant les jumeaux s'assit une jeune femme. Sa tête petite, son cou haut et large à la base couronnaient des épaules parfaites ; son dos précis et modelé était ambré par le voilage de tulle que le frémissement de sa chair parcourait de moires légères. A sa gauche s'empressait un homme maigre et élégant, aux articulations débiles et, à sa droite, un poussah boudiné dont craquait le frac. Alors on entendit le choc de la baguette du chef d'orchestre sur le pupitre; une demi-obscurité tomba du cintre et le premier accord monta dans le théâtre où chutaient des voix sourdes et claquaient des portes feutrées, avec le brouillard de velours amarante que dégorgeaient les parois et les tapis.

Luc, après la première révolte contre un ordre sonore qu'il n'avait pas créé, se soumit et la musique régna en lui. Ainsi l'homme qui va aimer une femme commence par se défendre et dresse un rempart de défiance ; ainsi

la chatte des nuits de printemps ne cède qu'à la force du mâle, à la saison et à l'instinct ligués et prend le ciel à témoin de sa défaite. Les rythmes orientaient les cellules nerveuses de Luc et déterminaient de vastes ondulations à travers son corps ; les tonalités l'enveloppaient de nappes distinctes à l'odorat, à la couleur, au toucher, différentes par la densité, l'aération, la capacité électrique, et chaque modulation renouvelait son être physique, livrait un univers neuf à son intelligence et à ses passions. Pour Marc, moins sensible, la musique ne faisait guère qu'exciter le cours ordinaire de ses pensées, que les transposer sur un plan plus brumeux à la fois et plus précis ; elle lui amenait une nourriture riche d'inconscient, un aliment d'irréel ; et souvent son imagination d'homme d'affaires, de créateur d'échanges, avait noué, veillant seulement par l'oreille, des rapports imprévus dont les termes sommeillaient dans un stupide isolement. Les idées entrent peut-être en vibration, quand sonnent, près d'elles, des harmonies convenables, ainsi que les cordes, les colonnes d'air et les rêves ; tirées de leur léthargie elles s'incorporent à la réalité vivante, y apportent un ferment de trouble et d'action. Déjà une entreprise plus grandiose que toutes les autres sollicitait Marc ; il suivait un appel qu'il n'entendait pas encore, cependant que Luc, de ses énergies contractées, aspirait l'orchestre et les voix.

A l'entr'acte, quand la lumière balaya le son et que cette salle aveugle devint soudainement voyante et sourde, Luc se leva avec vivacité et dit à Marc, prisonnier de son fauteuil, immobile, attentif à un prolongement :

— Sortons, allons fumer une cigarette ; ces gens font un bruit enfermé, insupportable.

La jeune femme, devant eux, applaudissait debout, entre le maigre aux articulations de jouet et le magot dont le cou injecté débordait le faux-col. Dehors, les arcs

électriques éclairaient durement les feuillages des arbustes en caisse, pareils à une verdure de tôle peinte, découpée à la cisaille et incombustible. Marc frotta une allumette.

— Luc, as-tu remarqué cette femme ?

— Oui, elle saisit la musique merveilleusement ; c'est une bête de race ; les muscles de son dos n'ont pas joué une seule fois contrairement au rythme ; elle se soulevait avec l'orchestre et pesait exactement, sur le siège, le poids que commandait l'ascension ou la retombée du développement.

— Que penses-tu de ces deux hommes ?

— Je ne les ai pas regardés.

— Je vais te dire. Son oreille gauche, à elle, du côté du maigre, était plus rouge ; le sang y circulait mieux qu'à droite. Elle a épousé le gros, elle aime, aimera ou aura failli aimer le maigre. J'ai compris.

— Ça m'est bien égal, Marc.

— Pas à moi, Luc.

— Au fait... à moi non plus.

La sonnette les ramena dans la salle. Ils n'échangèrent pas une parole notable jusqu'à la fin de la soirée. Mais quand la jeune femme disparut, au vestiaire, sous son manteau, avec toute sa chair visible et son âme, ils eurent la sensation de la nuit polaire d'où le ciel ne sortira plus. Ils revinrent à pied, vers Passy, par les rues désertes et au seuil du jardin triangulaire qui précédait l'habitation, Luc s'écria :

— Te souviens-tu, Marc, du soir où le père nous fixa notre destinée ? La chanterelle du violon cassée qui cingla mon visage, le verre de lampe, le vent et tes cartes coloriées, tes indicateurs, toute notre folie... les tziganes qui enlèvent les filles de la pusta... cette histoire que tu contais de chercheurs d'or qui...

Il se tut, sans oser prononcer plus loin ; les deux jumeaux se regardèrent dans les yeux. Marc avait un

visage de pierre lisse d'où l'expression n'émergeait pas.

— Allons, dit-il, pourquoi hésites-tu ?

Luc interrogea sourdement, avant de franchir la pelouse :

— Y a-t-il encore des filles de Roi ?

Il ouvrit la porte ; les verrières cliquetèrent, et Marc répondit alors seulement :

— Oui... au moins une...

Le rapide de Bordeaux dormait, rideaux baissés et lampes sous capuchons, il filait le long du ballast, crétant le remblai et comblant le déblai, comme une couleuvre qui digère du sommeil. Luc et Marc, debout, s'accoudaient à la barre d'appui de cuivre contre la baie du couloir ; parfois la carcasse d'un pont métallique losangeait un fleuve dont l'eau était alors, au creux des berges de sombre drap bourru, un habit d'arlequin, noir et argent. Puis les treillis des croisillons se perdaient en arrière avec le tintamarre du fer et les traverses de bois mangeaient le bruit. Les fils télégraphiques montaient, à chaque poteau, sur les clochettes des isolateurs qui concentraient, de porcelaine, une nuit blanche, de verre, une nuit viride ; ils descendaient ensuite d'une courbe abandonnée et dessinaient une guirlande infinie où une goutte d'or courait à la vitesse même du train. Cinq fils fléchissants tendaient une portée et réglaient le ciel ; de loin en loin un aulne torturé y inscrivait une clé de sol informe ; et quand la pleine lune se fut levée des robiniers du talus, elle promena, ronde nacrée, une gamme chromatique à l'intérieur de chaque mesure, entre les barres des poteaux, au-dessus de la sourde guimbarde des boggies et des arrimages.

— Un temps, dit Luc, je fus pris d'une sorte de langueur pour la tonalité de *mi* bémol majeur qui exprime, selon certains, la puissance, l'écoulement et la catastrophe ; Wagner a bâti sur ses assises le prélude fluvial

de l'*Or du Rhin*. Cette nuit, pendant que ce train roule ainsi qu'une nécessité de fer, cette obsession me pénètre à nouveau. Où allons-nous, Marc ? Connais-tu ce flot qui nous entraîne et vers quoi ?

Dans le cadre de la baie les ombres des jumeaux volaient à travers champs et se nouaient vainement aux herbes ; le convoi franchit l'anneau de brique et de verre fumé d'une gare, puis élongea un petit étang où le reflet d'un peuplier, d'un bord à l'autre, lançait une passerelle. Marc frappa l'épaule de son frère du plat de la main.

— J'ai vu, à Burgos, le vieux coffre que le Cid remplit de sable au lieu d'or et sur le gage de quoi les juifs Raquel et Vidas lui avancèrent le capital de la conquête de Valence. Le type même de l'opération sans couverture. La spéculation est à l'origine des empires. Après tout, un homme en action vaut plus qu'une malle inerte, fût-elle gorgée d'or, et les juifs ne firent pas une mauvaise affaire. Évidemment, si Rodrigue avait été tué ou battu... mais le héros n'envisage pas cette éventualité. Il y a des lois, certes, qu'il faut entourer de vénération, le coup de pouce de la mise en marche une fois donné. J'ai lu aussi, un jour que j'attendais chez le dentiste, une belle anecdote. Quand Richelieu fut nommé évêque, le pape lui demanda d'abord s'il avait l'âge compétent, il répondit que oui, et implora, ayant été investi, l'absolution de son mensonge. Voilà ; le remboursement et l'absolution effacent la faute ; l'empire demeure. La morale qui régit les opérations courantes ne suffit pas à tirer l'ordre du chaos.

—Évidemment, murmura Luc, quand Monteverde attaquait sans préparation l'accord de septième de dominante, il sapait le vieux pacte, risquait la tribu dans une aventure sans gage, livrait le sanctuaire au diable. Qui se fût porté caution de son audace ?

— L'avenir, dit Marc, et la réussite sont les cautions de l'homme sans malice et sans hypocrisie ; la matière

et la vie tremblent devant l'ouvrier aux mains justes et violentes; Raquel et Vidas n'ont pas été trompés, le Pape a absous, et Monteverde a ouvert la porte au diable, mais ce diable, nous l'avons fait dieu. Ainsi va un monde magnifique qui n'a pas rassasié encore mille générations. Je me sens joyeux, ce soir, comme l'amour en personne et le premier regard du soleil...

Le train ralentit et le paysage freina avec ses arbres inclinés, ses maisons dispersées au loin contre la colline; un feu rouge garance faisait des signes au bout d'un bras articulé. Luc fermait à demi les yeux et fredonnait l'accord de *mi* bémol majeur, et quand l'effort de la locomotive se répartit à nouveau dans les vertèbres du convoi, Marc reprit :

— J'étais un employé misérable dans le Consortium; je travaillais pour des actionnaires catholiques et un juif. Tous ces gens, même le juif, passaient à la chapelle avant d'entrer au conseil d'administration et appelaient la grâce du Seigneur sur leur gain. Je les servais; je n'avais à échanger avec eux que du papier gratté, qui se paie mal. Le petit Leruidé tenta de racheter en sous-main les actions, d'éliminer les vieux; je perçai ses vues. Il avait besoin de ma complicité, j'étais devenu une valeur, j'avais à échanger du silence, la denrée qui se paie le mieux. Mon sort s'est décidé là. Quand les actions du Consortium baissaient, mon cœur se dilatait dans ma poitrine, quand elles s'orientaient vers la hausse, mon cœur devenait étroit, quand les cours réactionnaient, je reprenais mon souffle. La baisse a tenu, les vieux ont vendu à perte ces titres qu'ils gardaient reliés en basane dorée aux petits fers, avec des fermoirs d'argent. J'ai obligé Leruidé à tenir ses promesses, à les dépasser; je suis son égal, son maître, je le lâcherai quand il me plaira. J'ai eu raison; le Consortium a donné 37 de dividende au dernier exercice. On remercie toujours le Seigneur; ce ne sont plus les mêmes faces, voilà tout, sauf celle du

juif, qui est immuable. Tu ne sais pas pourquoi je te raconte ça, Luc ?

— Si... j'ai compris... à cause de la fille de Roi...

Marc éclata de rire.

— Ah! Ah! le croque-note n'est pas idiot. Je me suis informé ; nous la connaissons depuis longtemps, depuis Pont-Péage. Née Tiercelette du Laurier de Meirane, elle a épousé, voici sept ans tantôt, un certain Durandel, propriétaire de terres à blé et de vignobles, châtelain en Sologne. Mariage de raison, la mère l'y a poussée. Le mince déplumé exerce une fonction décorative pour idiot affiné ; il n'est pas dangereux, il se nomme de Revelles. Amant ? Soupirant ? Et, même amant, ça ne compterait pas. Elle, nous l'aimons.

— Depuis toujours, prononça Luc.

— Et nous n'avons pas de rivaux redoutables.

— Non, aucun.

— Et elle nous appartient déjà.

— Déjà, Marc, sans obstacles, sans rémission.

— Ainsi soit-il, Luc, *ainsi est-il.*

Le train roulait à travers la campagne comme un fleuve de métal,charriant le troupeau endormi et ces deux volontés jumelles. Ses cellules se heurtaient et composaient un hymne que comprenait peut-être la terre stable où foisonnait le printemps. Luc entendait obstinément, dans le vacarme confus les trois notes de l'accord fatidique ; puissance, écoulement, catastrophe. Marc essayait de dénombrer les étoiles du chemin de Saint-Jacques et se berçait de nombres.

★

Il ne servirait de rien de conter les incidents qui suivirent le dialogue tenu par les jumeaux dans le rapide, incidents mélodramatiques, précipités, sans importance. Vous avez vu, à l'écran de tous les cinémas de banlieue, des bandits masqués, des courses d'automobiles à travers

la nuit, la projection d'un phare suivant les sinuosités d'une route avec tous les effets obligés de lumière et d'ombre, de silhouette et de panorama que comporte un tel scénario. Sachez seulement que, quinze jours plus tard, Tiercelette, fille de feu monsieur du Laurier de Meirane, conservateur des Hypothèques à Pont-Péage, victime d'un rapt audacieux et toute étourdie encore de douze heures de vitesse forcenée entre des hommes peu recommandables qui dissimulaient leur visage, reposait sur un lit de camp, au rez-de-chaussée d'un pavillon de chasse assez délabré, à la lisière d'un bois. Marc montait la garde devant la porte et dominait distraitement la vallée encaissée, plantée de sapins. Luc, accroupi plus loin, adossé à une roche, se perdait aux méandres de pensées vagues. Des nuages fortement massés couraient sous le vent; une tige de joli-bois tendait ses fleurs violettes à odeur fine ; dans un prunier sans feuilles jacassait une horde d'étourneaux autour d'un corbeau grave et noir, silencieusement perché, pareil à la mort laconique au milieu de la volubilité du siècle. L'air de mars coupait le visage et apportait des bruits rares et lointains, crissement d'une roue, galop d'un cheval, cognée d'un bûcheron.

— Elle a bougé, dit Marc, entrons.

Ils frappèrent au vantail et poussèrent le loquet. Tiercelette se chauffait à un feu de brandes et de souches ; elle observa avec défiance les deux frères et leur visage la rassura sans doute ; car la contraction de sa bouche se détendit. Marc parla le premier :

— Madame, nous ne voulons que votre bien. Votre mari, un parfait honnête homme, que vous avez épousé sans passion, ne saurait suffire à un être jeune et riche de corps et d'âme comme vous l'êtes. Monsieur de Revelles a mis le siège devant vous ; il vous plaira peut-être, il n'osera pas vous prendre ; il n'aura pas, en tous cas, la puissance de vous combler ; il suffit de le voir quelques

secondes pour s'en convaincre. Vous êtes donc sans attache, madame.

— Du reste, interrompit Luc, à la représentation du 7 de ce mois, au Théâtre Lyrique, nous nous trouvions placés, par le hasard ou la Providence, derrière vous. Rythmiquement vous ne vous accordez guère, ni à l'un, ni à l'autre de ces messieurs. L'un n'entend pas la musique, l'autre l'écoute, la subit, la goûte parfois ; quant à vous, vous la vivez de tout votre corps qu'on voit. Qu'est-ce donc de votre âme où nous n'avons pas encore pénétré ?

— Bref, reprit Marc, vous êtes une femme libre, à conquérir, une femme mal protégée. C'est pourquoi nous avons eu l'extrême audace... Du reste, il y a fort longtemps que vous nous êtes destinée et dès avant votre naissance.

— Quand Madame du Laurier de Meirane, dit Luc, vous portait encore en elle, et Rose Chérie, notre mère, nous a souvent narré l'anecdote, elle entra un jour dans la boutique du quincaillier Haclebac et se pencha sur nous, les jumeaux. Toute votre vie ensuite a été liée à la nôtre, malgré le préjugé social d'abord et l'éloignement ensuite. Le saviez-vous ? Qu'importe. Ceci ne peut se trancher...

Tiercelette ne répondait rien ; elle s'assit d'une mine négligente et tendit ses mains à la flamme. Marc rompit à nouveau le silence :

— Vous êtes belle, nous sommes forts et riches, des parvenus au sens le plus magnifique du mot. Mon frère Luc a du génie. Ce sang royal que roulent vos veines, à quoi, à qui vous a-t-il menée, jusqu'ici ? Vous n'avez pas rencontré votre égal. Notre destin, votre intérêt, notre désir nous commandaient cet enlèvement un peu brutal et peuvent lui servir d'excuses. Vous formez un élément indispensable à notre existence...

Il hésita une seconde et Luc répéta deux fois, à voix basse, avec une inflexible et douce détermination :

— Nous vous aimons... nous vous aimons...

Tiercelette croisa les jambes et lissa sa robe qui découvrait ses chevilles, d'un geste plein de nonchalance et de fatalisme. Elle sourit :

— Messieurs, votre procédé présente quelque chose de barbare et d'ingénu qui ne laisse pas de me toucher. Je pourrais vous couvrir d'insultes ou me jeter à vos genoux ou m'envelopper d'un mutisme impressionnant. Mais, ma foi, ce sont là des défaites de faible femme auxquelles il me répugne d'avoir recours. Nous sommes des amis d'enfance qui n'ont jamais joué ensemble et vous rattrapez le temps perdu. Je confesse que mon mari montre une humeur plus accommodante et M. de Revelles une assiduité moins tumultueuse. Il ne saurait déplaire à nulle femme de traîner après soi quatre cœurs dont deux, les vôtres, d'une si farouche complexion. Le romanesque...

— Il ne s'agit pas de romanesque, s'écria Marc, il s'agit de notre vie...

— Nous travaillons depuis trente ans, Tiercelette, continua Luc, pour arriver à ce jour de mars, à ce pavillon perdu parmi les bois, à votre présence. Vous n'avez pas le droit de vous moquer de nous.

— Alors, interrogea la jeune femme, c'est sérieux ?

— Très sérieux. Nous vous avons enlevée en apparence...

— En apparence... vous êtes modestes.

— Nous vous avons enlevée en apparence, madame, mais vous nous l'ordonniez.

— A quoi en voulez-vous, messieurs, à mon corps, à mon cœur, à mon assentiment, à ma défense ?

— A tout cela, dit Marc.

— A vous toute, compléta Luc, dans votre unité, dans votre diversité, dans votre soumission, dans votre refus.

Tiercelette rougit, se leva et frappa du pied.

— Où suis-je ici ?

— En un lieu sûr, répondit Marc.

— Songez-vous à l'inquiétude de mon mari ?

— Non, nous n'en prenons nul souci.

— Je pourrais vous poursuivre devant les tribunaux.

— Vous ne le ferez pas.

— Mais pourquoi cet enlèvement, ce coup de force inutile ?

— Luc vous l'a révélé : nous vous aimons.

— Vous m'aimez, la belle raison. Et mon mari et M. de Revelles ?...

— Non, ils ne vous aiment pas ?

— Suis-je libre ou prisonnière ?

— Libre.

— Puis-je m'en aller à mon gré ?

— Il vous suffit d'en exprimer le désir. Mais alors...

— Alors quoi ?

— Alors nous nous serions trompés.

— Et si j'exprimais ce désir de vous quitter.

— L'automobile attend au bout du layon. A mon coup de sifflet le moteur sera mis en marche...

— Eh bien...

Elle hésita et reprit avec une condescendance tempérée d'enjouement :

— Cependant, vous me divertissez, messieurs, je n'ai pas l'habitude de sauvages tels que vous et les civilisés qui me hantent d'ordinaire paraissent fades en comparaison. Je patienterai donc un moment.

Luc sourit :

— Vous voyez, madame, vous finirez par être gagnée.

Tiercelette se rassit :

— Il vous aura fallu bien peu de temps, messieurs.

— Notre jeunesse, seulement, repartit Luc, l'édification de notre œuvre et de nous-mêmes. Vous le valez bien.

Marc sonna ; une femme de chambre exactement sty-

lée, comme on en voit dans ces sortes d'aventures, servit le thé et les rôties ; elle glissait d'un pas confidentiel et incorruptible. Des giboulées mêlées de neige souffletaient les sapins que consolait furtivement un rayon de soleil échappé des lourds nuages par une mansarde bleue. L'assemblée des étourneaux s'étourdissait de bavardages autour du grave corbeau perché qui lustrait son plumage à coups de bec. Une courte averse abattit le vent et la théière siffla.

— Je vous connais, messieurs, dit Tiercelette, et mieux que vous ne pensez. J'ai souvent entendu parler de Marc Haclebac et de sa situation financière par des gens graves et j'avoue que la musique de Luc exerce sur moi un ascendant dont vous venez, à peine, de me découvrir la source. Je vous aurais reçus bien volontiers et vous eussiez pu prétendre par des voies moins exceptionnelles...

— Ce n'était pas possible, dirent à la fois les jumeaux.

— Je vous comprends ; vous ne vous ravalez pas à l'ordinaire des hommes.

— Ni ne vous ravalons, fit Marc, au commun des femmes.

— J'avoue, messieurs, que l'aventure me séduit malgré ses risques. Vous êtes des hommes de feu et de rapt, à qui toute femme peut s'asservir sans déchéance et se livrer sans impureté.

Luc inclina la tête, les pommettes pincées ; sur son visage régnait ce sourire de transfiguration qu'on voit parfois à un pauvre qui écoute un orchestre en plein vent et conquiert son royaume. Tiercelette poursuivit :

— Je consens à faire bon marché de mon mari et de mon sigisbée. Mais enfin, messieurs, vous êtes deux. Qui de vous m'enlève ?

— Tous deux, s'écria Luc.

— Qui de vous m'aime ?

— Tous deux, dit Marc.

—Je ne peux cependant pas me diviser en deux parts : il faudra bien, un jour ou l'autre, que je m'unisse pour me donner. A qui de vous, à Luc ou à Marc ?...

Les jumeaux reculèrent ensemble, d'un seul mouvement. Cette pensée tragique et nouvelle se dressait entre eux, comme la fumée pestilente d'une fosse ouverte d'un coup de soc et qui les séparait. Ils étaient deux, Luc et Marc, et leur vie une et confondue, les hommes et cette femme même, qui les aimait peut-être, la voyaient double, distincte. Tiercelette venait de leur révéler le grand malentendu, la barrière infranchissable. Il n'y avait rien à faire là-contre ; aucune explication, aucune défense n'était possible.

Marc ouvrit la fenêtre et, deux doigts dans la bouche, poussa trois longs sifflements ; bientôt on entendit le ronflement d'un moteur ; alors il saisit Tiercelette à bras-le-corps et la souleva de terre, en s'excusant :

— Pardonnez-moi, madame, la boue vous salirait ; il faut que je vous porte...

Tiercelette pâlit un peu et murmura d'une voix rauque :

— Pourtant... pourtant...

— Non... il faut... il faut... répéta à deux reprises Marc ; il consulta Luc des yeux, et Luc détourna le visage sans répondre, sans consentir, sans défendre. Puis, chargé du précieux fardeau, du cher butin renoncé, il passa le seuil et descendit le sentier gâcheux.

Quelques minutes plus tard, le bruit du moteur dessinait les lacets de la route, piquait droit sur l'horizon et s'y noyait. Quand Marc revint, crotté jusqu'aux genoux, Luc contemplait le reflet d'une éclaircie au ventre de la théière, fixement, et une larme coulait le long de sa joue.

— Voilà, fit Marc, la Fille de Roi est partie, comme elle est venue ; elle rentre chez elle, dans sa maison. Nous ne pouvions pas la garder ; elle nous voit deux ; nous

sommes un. Ainsi une femme arrive, découvre un abîme, s'en va et le malheur règne.

— Donc, prononça Luc à voix basse, personne ne pourra nous aimer.

Marc regarda tendrement son frère :

— Non, personne, Luc, puisque celle-là... cependant si je mourais...

Luc tressaillit et prononça durement :

— Si l'un de nous mourait, l'autre ne serait plus vivant.

Marc ferma la fenêtre :

— Quelquefois, dit-il, un ami conçoit de la haine contre un ami, et ils se frappent à mort. D'autres fois un homme conçoit de la haine contre une portion de soi-même, et on le trouve pendu, un soir, à la branche d'un chêne, au carrefour. Il ne faut pas que cette femme fasse naître la haine entre nous, fraternellement, ni en chacun de nous, égoïstement.

— Non, Marc, ni la haine, ni le sacrifice. Il y aurait également destruction.

Alors Luc et Marc résolurent de se séparer quelques années encore et de donner au temps le loisir de dissiper les miasmes et de vivifier de nouveaux fantômes. Mais l'absence se mesure-t-elle à l'éloignement ? Et Marc, aux antipodes, n'est-il pas plus près de Luc que la femme indifférente de celui qui la serre entre ses cuisses et la chauffe de son haleine, sans l'approcher véritablement ? Quant à Tiercelette, qui pourrait dire si cet épanouissement de sa forme, cet éclat ambigu et désenchanté qui la rendent inaccessible et désirable, proviennent d'une blessure secrète, d'un triomphe caché ou d'une attente privée d'espoir ?

C'est pourquoi, après tant de traverses et une vie plus démesurément longue que ne l'indique un récit, même peu divertissant, qui la contracte, j'ai essayé de vous

montrer, de préférence à des événements sans autre portée que l'individuelle, les conjonctions mystérieuses des âmes et ces choses invisibles et ces choses indicibles qui, seules, valent la peine d'être vues et méritent d'être contées.

ALEXANDRE ARNOUX.

FIN

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Jean Van Dooren : *Anthologie des poètes français de France et de l'étranger des origines à nos jours*, Libr. Alb. Hermann, Verviers. —*Essais de Michel de Montaigne, nouvelle édition par Pierre Villey*, Félix Alcan. — La Mothe Le Vayer : *Deux dialogues sur la divinité et l'opiniâtreté, Introduction et notes de Ernest Tisserand*, Bossard. — Mémento.

Il faut assurément que M. Jean Van Dooren envisage la France et la langue française avec grand amour pour avoir colligé cette formidable **Anthologie des poètes français de France et de l'étranger des origines à nos jours**. Ce travail considérable nécessitait des connaissances fort étendues, un goût subtil, une patience à toute épreuve de copiste.

L'ouvrage se présente à nous sous la forme d'un in-8 à couverture cartonnée fort modeste. Il est bien imprimé et ses 1069 pages valent qu'on ne le passe pas sous silence. M. Jean Van Dooren nous apparaît tout semblable à l'un de ces titans de l'antique fable, Encelade ou Mimas, qui entassèrent Pélion sur Ossa. Mais ses desseins ne furent point aussi aventureux, ni aussi stériles. Il a voulu donner aux écoliers et aux amateurs une sorte d'encyclopédie poétique. Il nous semble y avoir réussi. Les textes anciens de notre littérature figurent, choisis dans leurs extraits essentiels, parmi ces pages pressées où le texte abonde. Toutes les écoles sont représentées, mais la langue médiévale ne figure pas, dans tous les cas, telle que l'écrivirent nos premiers poètes. Des traductions, par exemple, remplacent les poèmes en langue d'oc et cela paraît regrettable, bien que ces traductions soient faites avec habileté en un français mélangé de savoureux archaïsmes.

La partie la plus abondante de cette anthologie consciencieuse concerne naturellement les temps modernes. Aucun genre ne nous semble y avoir été oublié. M. Jean Van Dooren y comprend, par exemple, les chansonniers du Chat Noir auxquels on ne fit jamais, croyons-nous, tel honneur jusqu'à l'heure. Parmi les poètes con-

temporains, beaucoup qui n'ont laissé ou ne laisseront aucune trace allongent peut-être inutilement cette œuvre. M. Jean Van Dooren, en les recueillant, a voulu prouver surtout son érudition. Sans doute considère-t-il aussi que tout poète a écrit quelques vers dignes d'être conservés. Son anthologie prend ainsi la forme d'un musée dont le conservateur se plairait à assembler des collections complètes sans se préoccuper de la qualité respective des bibelots.

La poésie belge de langue française fournit de nombreuses et belles pages à M. Jean Van Dooren qui s'est également inquiété de retrouver les productions, dans la même langue, d'innombrables étrangers et coloniaux. Une bibliographie des œuvres de chaque écrivain cité est jointe aux extraits de ces œuvres. Une courte notice, en style télégraphique, accompagne cette bibliographie.

En résumé, cet ouvrage, patronné avec beaucoup de bienveillance par M. Georges Duhamel, est plein de mérite, utile, d'une lecture agréable et ne pèche que par son extrême abondance. Il peut faire fonction, au moins pour les temps modernes, d'une bibliographie de la poésie française.

§

M. Pierre Villey, qui depuis maintes années consacre ses loisirs à l'étude approfondie de Montaigne et a publié de très curieux ouvrages sur le philosophe du XVIe siècle, nous donne une nouvelle édition des **Essais**. Nous devons nous en réjouir, car il est toujours excellent (et de plus en plus rare) que le spécialiste d'une question soit chargé par un éditeur de la traiter.

M. Fortunat Strowski avait autrefois, sinon découvert, du moins publié le manuscrit des *Essais* annoté par Montaigne et conservé à Bordeaux. M. Pierre Villey reprend le texte de ce manuscrit considéré comme le plus définitif et le plus pur, mais il ne s'en contente pas uniquement. Il tient compte, non sans raison, de l'édition faite en 1595 par Maris de Jars, demoiselle de Gournay. Il en tient compte surtout, parce que l'édition de 1595 fut établie d'après une copie du manuscrit de Bordeaux et permet, malgré ses fautes, de compléter maints passages de ce dernier rognés par un relieur inconsidéré. Il en tient compte également, parce que Mlle de Gournay fut la plus fidèle dépositaire de la pensée de Montaigne et la plus scrupuleuse interprète de cette pensée. Cette fille un peu ridicule, auteur d'un livre médiocre

était néanmoins douée d'une vive intelligence et parée d'un grand savoir. Ses additions au texte de son « père spirituel » ne furent point faites sans motifs. Elles forment des variantes dans les notes de M. Pierre Villey, notes surtout explicatives de vieux mots. M. Pierre Villey, exégète d'une rare précision, éclaire aussi son texte par des sommaires, des renvois aux anciennes éditions, des traductions de citations et une chronologie fort utile de la vie et de l'œuvre de Montaigne. Nous croyons que son édition des *Essais* ravira les sceptiques de l'heure présente.

Il n'en manque point à notre époque où la pensée peut s'exprimer avec indépendance. Ils étaient fort clairsemés et fort persécutés à l'époque où vivait le philosophe périgourdin. Et cela explique que Montaigne fût peu lu au XVIIe siècle et que ses disciples ne fissent pas sonner trop haut leur admiration pour le maître. M[lle] de Gournay n'était pas, d'autre part, très qualifiée, avec ses manies de vieille fille, son taudis où l'on montait par une échelle, sa suivante Jamyn et son chat Raton, pour les multiplier.

Ne venaient vers le philosophe que les esprits réfléchis, capables de le comprendre et de ressentir, à la lecture de son œuvre, quelque délectation. Il semblerait qu'avant Ninon de Lenclos Montaigne eût pour disciple assez authentique François de La Mothe Le Vayer. M. Ernest Tisserand n'en convient qu'à demi. Il croit que les travaux de La Mothe Le Vayer eussent été réalisés dans la forme où ils nous sont parvenus, « même si Montaigne n'avait pas existé ». Nous entendons bien, en effet, que La Mothe Le Vayer alla chercher les éléments de sa doctrine bien au delà de Montaigne, jusqu'aux tréfonds de l'antiquité gréco-latine et qu'il emprunta surtout à Pyrrhon et à Sextus Empiricus. Mais Montaigne, et Charron au surplus, lui fournirent des raisons de persévérer dans le doute, car ils prolongeaient la filiation des sceptiques.

M. Ernest Tisserand, qui publie, dans la *Collection des Chefs-d'œuvre méconnus*, **Deux dialogues de La Mothe Le Vayer sur la Divinité et l'Opiniâtreté**, accompagnés d'une excellente bibliographie et de doctes annotations, consacre au philosophe sceptique une très remarquable et pénétrante notice. Il se plaint, avec raison, qu'on l'ait si longtemps laissé dans l'ombre, qu'on l'ait même jugé avec une décevante sottise dans la plupart des littératures.

La Mothe Le Vayer, esprit libre, ne pouvait évidemment séduire que de rares esprits libres. Son œuvre gigantesque, gonflée d'une terrifiante érudition, quelque peu pédantesque parfois, malgré l'ironie du bonhomme, ses propos pittoresques, son étrange inclination aux images luxurieuses est, avouons-le, souvent rude à absorber. Mais quiconque l'absorbe (avec assurément moins de peine qu'un roman de Madeleine de Scudéry) y rencontre d'étonnantes pages de logique ferme, de lumineux raisonnements, de folles hardiesses de pensée. Cette œuvre touche à toutes les questions qui peuvent préoccuper les hommes dans le domaine métaphysique. Son auteur n'ignore aucune des sciences qui ornent un esprit cultivé et il s'occupera même, contre Vaugelas, du problème du style. Malheureusement quelquefois La Mothe Le Vayer prend une attitude de rhéteur déconcertante ; si l'on y réfléchit, cependant, cette attitude paraît naturelle chez un sceptique qui en vint à douter de son doute même, et, de cette sorte, soutint, malgré son athéisme évident, que le scepticisme peut seul, parmi les philosophies, s'accommoder avec la religion.

On se demande comment La Mothe Le Vayer, le plus malendurant des hommes, parvint, de son temps, à une gloire dont ses idées devaient le priver. Cependant Richelieu le protégea, en fit son domestique de plume, l'admit à l'Académie, le désigna comme précepteur de Louis XIV. Et si le philosophe ne fut que passagèrement précepteur de Louis XIV, du moins le fut-il longtemps du duc d'Orléans, frère du roi. Il n'eut presque pas à souffrir, comme Des Yveteaux, libertin à son exemple, et précepteur de Louis-XIII, de la cabale des dévots. Il étala, avec la protection évidente du roi (à qui son œuvre est, si nous ne nous abusons, en partie dédiée) ses vérités furieuses et aussi ses subtils paradoxes. Sa maison fut un centre de libre-pensée où fréquentèrent tous les mécréants, depuis François Bernier jusqu'à Tallemant des Réaux et Boileau. Molière, Cyrano, et tant d'autres qui secouèrent le joug des préjugés et des religions, y écoutèrent l'enseignement du maître et le transportèrent, sous une forme nouvelle, dans leurs propres écrits.

On voit, dès lors, quelle importance il y aurait à ne pas laisser tout à fait tomber dans l'oubli l'œuvre de ce philosophe. M. Ernest Tisserand nous donne deux des *Neuf Dialogues faits à l'imitation des anciens*, qui comptent parmi les ouvrages des plus

étoffés de pensée et d'érudition produits par La Mothe Le Vayer. Il y ajoute, en appendice, un des *Petits traités en forme de lettres* publiés en 1647. Ces curieuses spéculations intellectuelles attireront-elles l'attention des lettrés sur un homme méconnu injustement ? Nous le souhaitons sans trop l espérer.

Mémento. — M. Georges Prévost, dans un très intelligent et trop bref peut-être *Essai sur Jean de Gourmont* (La belle Edition), s'est efforcé d'étudier l'œuvre et de définir le système philosophique et critique d'un probe écrivain dont le *Mercure de France* apprécie, depuis vingt ans, la haute culture et le style limpide. M. Jean de Gourmont a publié peu d'ouvrages (*La toison d'or*, roman ; *Muses d'aujourd'hui, Jean Moréas, Henry de Régnier et son œuvre*, critiques), mais d'une rare qualité. M. Georges Prévost déduit d'une fréquentation attentive de cette œuvre fraîche et saine que M. Jean de Gourmont accorde à la physiologie une importance capitale et que, selon lui, on ne saurait expliquer entièrement « jusqu'en ses causes profondes » les productions d'un écrivain sans appuyer cette explication sur un examen minutieux « de la nature physiologique et de l'évolution biologique de cet écrivain ». M. Jean de Gourmont s'est donc efforcé, dans ses travaux critiques, d'appliquer ce concept personnel. De là, la pénétration toute particulière de ses écrits d'analyse. M. Jean de Gourmont, dans le roman, s'est montré, au dire de son « contre-critique », « un apôtre de la vie intégrale, de l'épanouissement de l'individu par le développement, libre et harmonieux, de sa nature animale ». Il semble, en effet, que cette appréciation convienne à cette œuvre curieuse, *la Toison d'or*, où florit une vie charmante, limpide et comme parfumée, dans le libre exercice des attraits sexuels. — Viennent de paraître, à la *Bibliotheca romanica*, les livres IX à XII (1re partie) de l'*Astrée d'Honoré d'Urfé*, publiés par M. H. Vaganay ; *Récepte véritable*, premier volume des *Œuvres de Bernard Palissy* (commentaire de M. Charles Corbières) ; *Les Arlequinades*, tome I des *Œuvres de Florian* (Commentaire de M. J.-J. Olivier).

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Maurice Barrès: *Un jardin sur l'Oronte*, Plon. — Binet-Valmer: *Les jours sans gloire*, Flammarion. — Maurice Genevoix : *Rémi des Rauches*, Flammarion. — Roger Martin du Gard : *Le pénitencier*, Nouvelle Revue française. — Julien Benda : *Les Amorandes*, Emile-Paul. — Louis Artus : *Le vin de la vigne*, Emile-Paul. — André Dax : *La volupté de tuer*, Flammarion . — Marie Gasquet : *Une fille de saint François*, Flammarion. — Ferdinand Duchêne : *Au pas lent des caravanes*, Albin Michel. — Robert Randau : *Le chef des Porte-Plume*, Monde Nouveau — Emile Zavie : *Poutnik le proscrit*, Renaissance du livre. — Octave Joncquel et Théo Varlet : *L'agonie de la terre*, Malfère. —

Pierre Billotey : *Le pharmacien spirite*, Malfère. — Henri Allorge : *Le grand cataclysme*, Crès. — Jacques Darnetal : *Le faune humain*, Ecrits libres.

Un jardin sur l'Oronte, par Maurice Barrès. Il est fort difficile de bien parler d'un académicien. Si on le loue, on a l'air de croire à la dignité, un peu spéciale, de l'Académie et si on en parle mal on se conduit comme un socialiste dans un salon de l'ancien régime. De plus, quand il s'agit de Maurice Barrès, un homme de génie tombé dans la politique, on risque de tomber soi-même dans un procès tendancieux. En outre, il me paraît inutile de redire, avec moins de talent, ce que tous les critiques ont déjà dit sur le noble sujet de son style, si justement, si parfaitement de l'art académique, car il y a un art académique, qu'on veuille ou non l'admettre. *Le jardin sur l'Oronte* est un conte des mille et une nuits, mais il diffère du conte ordinairement oriental en ce qu'il est terriblement chrétien. Il se passe en Syrie du temps de l'installation des Croisés, à cette époque trouble où l'on argumentait sur les textes et où l'on faisait des alliances plus proches de la fantaisie querelleuse que de la vraie paix. Un émir s'entiche d'un jeune prince français chargé d'une mission pour établir des relations de bon voisinage entre chrétien et infidèle. Contrairement aux pures lois de l'Islam, l'émir fait entendre l'une de ses femmes au jeune homme et finit par la lui laisser voir. Comme c'est la favorite, on ne la lui offre que sous les espèces d'une autre. Ce ne sera pas le rossignol, mais la colombe roucoulante qui lui portera le rameau de la paix charnel. Jusque-là tout marche à souhait. Le rossignol est un oiseau qu'on écoute, un stimulant, qu'on ne met pas en cage. Seulement Oriante, la Sarrasine, possède une volonté de domination qui la conduit à prendre au piège le jeune Français dont elle fera l'instrument de sa gloire. Ce qui est amusant, c'est de pressentir la profonde duplicité de la dame sans que jamais son heureuse victime puisse l'en blâmer ou la mettre en demeure d'avouer. Même le jour où il saura nettement sa trahison, il ne pourra se soustraire à la fascination qu'elle répand autour d'elle. Et vers la fin de l'enchantement le lecteur, également fasciné, ne sait pas du tout ce qui est saint ou sacré de tout ce malsain état d'âme du fatal orientalisme glissant à la perverse contemplation religieuse du tout nouveau mysticisme catholique. La scène où l'on voit le pauvre sire Guillaume blessé à mort, pendu par les mains dans une écurie, et

« qu'Isabelle courbée contre terre s'épuise, comme une sainte et comme une bête, à soulever », pour qu'il entende mieux les extravagances d'Oriante, est vraiment d'une rare intensité, d'autant plus féroce que le vénérable évêque y prêtant l'oreille avec émotion ne cherche, ni à le sauver, ni à interrompre la grande comédienne d'amour. Oriante, naturellement, devient abbesse du monastère... car elle demeure encore suzeraine, ce qui va toujours à son genre de beauté.

Les principales qualités de l'auteur : l'élégance de la forme et la philosophie du fond, ornent ce tableau de tous leurs chatoiements précieux, mais ce qui est, à mon avis, du plus rare amusement littéraire, c'est de voir, dans ce jardin... à la française se refléter, sur son miroir d'eau, si poli, si pur, comme les pointes menaçantes des cornes du faune...

Les jours sans gloire par Binet-Valmer. Ce livre m'a fait songer à ceci, malgré moi et malgré tout le respect que nous devons aux anciens combattants : depuis la guerre on ne m'a pas encore cambriolé ma maison de campagne, ce qui tend à me faire croire que les cambrioleurs de la région sont morts en héros. Pourquoi diable le colonel Philippe Groux, joueur plus ou moins taré, ne serait-il pas aussi un type de héros normal! Non, l'après-guerre a besoin aussi de héros tarés pour faire accepter la nouvelle économie politique. Quel est l'honnête homme, foncièrement honnête, qui accepterait de devenir député, puisque, par définition, un député est un monsieur qui ne tient jamais ses promesses? Rien ne peut s'arranger qu'en se faisant mutuellement des concessions. Quant aux histoires de croix distribuées au hasard, c'est le plus grand bonheur pour les Français qu'on en finisse avec les distinctions, parce qu'ils sont tout de même trop intelligents pour continuer à courir après le ridicule... qui ne tue même plus personne.

Le roman des *jours sans gloire* met le bonheur dans l'amour violent et légitime, ce qui me semble le comble de la distinction honorifique. Nous retrouvons dans ce livre tous les héros des *Métèques* et aussi le souci constant d'une règle de conduite visant le fameux finir en beauté. Faut-il adopter le fatalisme très noble du philosophe ou s'aider par la prière? Tout en admirant la ferme volonté de l'auteur de chercher la vérité, rien que la vérité, qu'il me permette de lui dire que jamais le courage ne

prouvera rien... parce que, pour certain héros, finir en crevant sur le champ de bataille ou sur la guillotine, c'est la même chose... et d'ailleurs il en convient lui-même.

Rémi des Rauches, par Maurice Genevoix. Voici un roman sincère, d'une réelle et poignante émotion. C'est l'histoire d'un pauvre diable de pêcheur des bords de la Loire. Il vit une très simple vie avec des gens de son pauvre monde, des bateliers, des conducteurs de péniches et son plus grand drame est de se trouver spectateur et acteur dans celui d'une terrible inondation où il sauve sa fiancée. Tout est décrit sobrement, sans phrase, mais avec une sûreté de détails qui en fait presque le chef-d'œuvre du roman réaliste. Le pauvre Rémi finit dans la cabane de son vieil ami, le père Jude, le philosophe aux trois chattes. Toute la partie qui concerne la vie conjugale de Rémi est d'un intérêt vraiment poignant : ni effets, ni scènes outrancières. Rien que la sourde et passive hostilité d'une femme méprisant l'être effacé dont elle n'a pu pénétrer la vie intérieure. Bon livre, qui laisse loin derrière lui des romans d'études de mœurs prétendues étudiées et qui ne sont que des œuvres de sentimentalités inutiles.

Le pénitencier, par Martin du Gard. Suite des *Thibault* du même auteur. Où l'on retrouve les deux frères, Jacques et Antoine. Jacques au pénitencier n'a pas l'air de souffrir, mais il y appauvrit de plus en plus son moral, sinon son physique. Le courageux aîné, malgré le père magistrat, se dévoue au sauvetage du cadet, le prend sous sa protection et lutte contre la sournoise invasion du vice. Ce n'est sans doute qu'à la troisième partie de l'œuvre que nous connaîtrons la thèse entière des *Thibault*, mais déjà dans le *Cahier gris* nous avions la preuve d'un travail plein de conscience et d'une solide étude ne sacrifiant rien aux effets faciles de la littérature traitant des cas spéciaux.

Les Amorandes, par Julien Benda. Il y a certainement un grand effort sur l'éclaircissement de la psychologie dans cette étude de l'amour du très jeune homme pour la maternelle amante seulement, il ne semble pas que l'auteur, si subtil, de l'*Ordination*, trouve autre chose comme principale argumentation que le fameux : « Il rêvera partout à la chaleur du sein ». Il est, en outre, un peu bien excessif de voir le jeune mari d'une jeune femme regretter la maîtresse âgée, mais, si cela doit être ou si on peut le constater, il faudrait avoir le courage de ne pas rétablir l'ordre

par la maternité. Ce n'est pas du tout ce genre de maternité là que l'homme recherche dans la femme expérimentée. L'homme qui aime vraiment son enfant le préfère toujours à sa femme, car l'homme est un animal qui ne partage pas. Pourquoi les auteurs à tendances morales veulent-ils finir bien ? Dans la vie ça recommence en mieux, mais ça ne finit jamais bien. Et puis, quelle femme dont le jeune élan fut dédaigné voudrait se consoler d'un amour perdu dans sa fleur par la récolte du fruit ?

Le vin de ta vigne, par Louis Artus. Dure et difficile lecture pour les lecteurs de romans qui demandent un délassement et non pas une leçon de casuistique. Mais l'auteur de la *Maison du fou* et de la *Maison du sage* ne tient peut-être pas à plaire au public... illettré, c'est-à-dire à tout le monde ! Cet ouvrage divisé en interludes est un seul cri contre les demi-progrès qu'on nous offre comme étant les merveilles scientifiques, et il nous convie aux ivresses du vin non frelaté qu'il faut boire dans un état d'âme pur. Je détache de cette bible, où Jean de Milan est l'un des grands prophètes, le chapitre intitulé : *l'enfant qui n'allait pas à l'école*, morceau principal de tout l'ouvrage qui se tient un peu comme la très sacrée tunique sans couture. L'enfant qui ne savait rien ou ne voulait rien savoir n'avait peut-être pas besoin d'apprendre. Et puis, il y a le miracle de la fin, l'ouvrier verrier Jean... de Burano !

La volupté de tuer, par André Dax. Un crime passionnel n'est pas un crime pour le plaisir de tuer, c'est la grande loi d'amour qui le commande, mais n'en jouit pas. C'est par jalousie que le héros de ce roman supprime un rival et il est dans son droit de mâle primitif. La volupté de tuer serait plutôt de la part de l'amante qui ne reculerait pas devant l'union sacrilège après, car les femmes ont encore plus que les hommes le goût du sang par imagination sinon par impuissance à le verser elles-mêmes ou vénération de la force adverse.

La morale de l'avenir va certainement vers une condescendance aux actes brutaux, lorsqu'ils ne sont pas suggérés par des intérêts vils. Ce roman se termine avec la complicité du professeur Langlade par une fuite en Egypte où se forme la sainte famille.

Une fille de saint François, par Marie Gasquet. Un touchant récit de la vocation d'une petite bergère, Naïs, fille du Midi, qui, après avoir bâti une église pour y faire chanter les vêpres

aux oiseaux, s'en va au couvent ayant semé sa route de quelques jolis miracles comme celui d'avoir ressuscité un âne. C'est charmant, spirituel, et très suavement catholique. Ce serait même un chef-d'œuvre si le malin Francis Jammes n'existait pas !

Au pas lent des caravanes, par Ferdinand Duchêne. Une histoire d'amour où la mise en scène nocturne permet à la machiavélique héroïne l'erreur sur la personne... pendant qu'un bon nègre veillait. Mœurs indigènes, présentations des femmes voilées aux indécentes femmes françaises encore plus fardées. Au pas lent de cette caravane un pauvre diable de chameau est piqué par une mystérieuse pointe, un dédaigneux slonghi devient enragé et étrangle la belle Meriem, puis une chasse au faucon où l'on arrive au suprême châtiment du traître dont un oiseau mange les yeux. C'est intéressant et il faut espérer, tout de même, que toutes les caravanes ne marchent pas de ce pas-là !

Le chef des porte-plume, par Robert Randau. Roman de la vie coloniale où l'on voit Ledolmer, le gouverneur général, chef des porte-plume, languir d'un amour très respectueux pour une charmante femme seulement éprise de son mari. C'est coloré, pimenté, peut-être même faisandé, mais c'est du Robert Randau, quelque chose d'inimitable et de, malgré le terrible relent des épices, très intéressant, surtout très vivant.

Poutnik le Proscrit, par Emile Zavie. C'est la première page du grand drame bolchevik. Un Français, à Tiflis, est pris pour un chef de la jeune révolution. Or ce n'est que son frère, et quand on le fusille, on ne tue pas le vrai Poutnik le proscrit qui revient pour venger ce pauvre amoureux transi, coupable seulement d'être tombé dans les bras d'une dame de l'ancienne cour. Quelques traits de mœurs sont hardis et bien venus. La belle âme slave qui est celle de feux follets, c'est-à-dire le gaz enflammé illuminant la boue fétide, s'y montre sous son plus capricieux aspect.

L'agonie de la terre, par O. Joncquel et T. Varlet. Une longue épopée. Les Martiens ont pénétré sur la terre et l'ont domestiquée, mais les âmes des terriens réincarnées vont au secours de leur ancienne famille. Ils empêchent qu'on fasse sauter le globe et, de loin, assistent à l'anéantissement des Martiens précipités dans le soleil. Roman déclaré planétaire. Ce n'est pas peu dire !

Le grand cataclysme, par Henri Allorge. Nous sommes encore sur une terre très mal menée par la science. Tout y est fait par l'électricité et les humains respirent des odeurs reconstituantes pour se nourrir. Seulement, le jour où la force qui mène le monde vient à manquer, on est bien obligé d'en revenir aux moyens du bon vieux temps. On réapprend à faire du feu de bois et on oublie même les devoirs de la repopulation intensive pour flirter. Il y a une divagation scientifique très amusante (un peu pareille à celle de notre époque) sur les civilisations disparues, celle de Paris dont on visite les ruines par exemple, où l'on découvre que Notre-Dame était un temple de Mercure et que le *Mercure de France* était l'unique journal de cette ère barbare. Et cela finit par une prière au soleil, seul Dieu devant lequel les dernières jeunes femmes vont s'unir aux derniers jeunes hommes, histoire de recommencer.

Le pharmacien spirite, par Pierre Billotey. Casimir Courpillon est un pharmacien de première classe qui joue à faire tourner les tables. Il n'est pas plus bête que bien des spirites de haute culture que je connais et naturellement il est cocu, battu et volé, puis enfermé dans une maison où les têtes ont tourné. C'est drôle, cynique et plein de vérités qu'il est bon de flanquer à la figure de ces malfaiteurs qu'on appelle les médiums.

Le faune humain, par Jacques Darnétal. Il va un peu fort, ce jeune homme qui étrangle cette douce jeune fille. Il a trop lu de livres et sa chair en est triste...

RACHILDE.

HISTOIRE

J. Lucas-Dubreton : L'Espagne au quinzième siècle. *Le Roi Sauvage*, Perrin. — Gabriel Hanotaux : Histoire de la Nation Française. Tome V. *Histoire Religieuse*, par Georges Goyau. Illustrations de Maurice Denis. — Mémento.

C'est avec plaisir que je retrouve, dans l'auteur du **Roi Sauvage**, M. J. Lucas-Dubreton, l'auteur d'un livre sur Machiavel, que j'avais fort remarqué il y a plusieurs années (1). Et je retrouve, en même temps, le même écrivain, le même biographe minutieux, qui semble s'être proposé pour art celui, non pas de classer ses personnages, mais au contraire de les *déclasser*. Pour

(1) *Mercure de France*, 16 mai 1913 : *La Disgrâce de Nicolas Machiavel*.

Machiavel, il n'était pas facile de sortir des clichés célèbres, du banal « machiavélisme » en un mot, et j'exposais ainsi cette intéressante entreprise (je demande la permission et je m'excuse de me citer) :

M. Lucas-Dubreton... s'est aidé des Lettres familières de Machiavel grâce auxquelles « nous pouvons nous mettre au niveau de sa vie quotidienne ». La vie quotidienne de Machiavel ! On n'oserait en rêver, non par timidité morale (que celle-ci se rassure !), mais par l'excès du travail analytique imposé à l'imagination biographique ! Travail infiniment minutieux, en effet : rien de moins que... la désystématisation, dans les détails de la vie même, du monstre, — après coup ! — du monstre, a posteriori, de doctrine, de morale, qu'est Machiavel, même chez Stendhal ! Cette désystématisation, ce déclassement, c'est là le tout, cependant. Il faut restituer à Machiavel *sa* vie ; il faut restituer à sa vie *ses* idées. Etc., etc.

En ce qui concerne « le Roi Sauvage » (Henri IV de Castille), la tâche était analogue. Il y avait à retrouver, non plus la réalité psychologique d'une doctrine, mais, autre réalité psychologique, la cause primitive, lointaine, perdue, de la dégénérescence d'une race royale. Intéressante curiosité d'historien ! Car si cette dégénérescence de la race royale qui fit la grande Monarchie espagnole est bien connue, en revanche l'on s'était encore peu avisé, croyons-nous, pour la scruter ou la diagnostiquer d'une façon réellement curieuse, d'aller la surprendre, disons-nous, dans les symptômes les plus anciens. On n'avait pas remonté, par delà Charles-Quint et Isabelle la Catholique, par delà les périodes de splendeur elles-mêmes, à ce pauvre « Roi Sauvage », à ce pitoyable Henri IV de Castille, dit l'Impuissant, que les grandeurs ultérieures avaient fait oublier. On nous donnait des exemples plus connus, des exemples *classiques* ; on nous parlait des « pauvres Philippes » successeurs de Philippe II ; on nous montrait le « minus habens » Charles II. Et pourtant la réalité, ce qui devait compter, en définitive, dans les destins de la Monarchie espagnole, ce n'étaient point les grandeurs connues, c'étaient les misères inconnues ou oubliées, les misères antérieures, primordiales, surprises à leur origine, les tares congénitales. Ce qui avait une signification, *déjà* la signification typique et durable, ce n'était pas Isabelle la Catholique, ce n'était pas Charles-Quint, c'était ce triste Roi-Enrique, « l'ancêtre de la mélancolie espagnole ». Déplacement

et déclassement de l'intérêt. Dans cette mutation, cet intérêt s'accroît singulièrement. M. Lucas-Dubreton nous dit ainsi sa curiosité :

J'ai choisi, parmi tant de figures qui se pressaient autour de moi, celle de ce Roi sans gloire parce qu'elle fait apparaître plus manifeste le divorce de la Puissance et du Peuple, qu'elle marque avec une force particulière le désordre des esprits .. Et puis, dit ailleurs M. Lucas-Dubreton (faisant allusion à Isabelle la Grande), ne faut-il pas se méfier de ces gloires subites, de ces éclatements inattendus, aveuglants, qui surviennent en pleine histoire ? Je crains qu'on n'obscurcisse l'obscur à dessein (l'obscur, c'est le mélancolique frère d'Isabelle, Henri IV de Castille, et ce qu'il représente), qu'on ne méprise tout un monde pour mieux en exalter un autre : ce ne serait pas la première injustice que nous aurait valu ce goût simpliste du contraste.

Isabelle, Charles-Quint : que tant de grandeur n'ait abouti qu'à la dégénérescence et à la ruine, il a fallu qu'il y ait quelque chose là-dessous. C'est ce quelque chose dont on trouve le spécimen typique, indélébile, selon M. Lucas-Dubreton, dans l'âme oubliée mais singulière, inquiétante, du Roi Sauvage, et dans la mentalité générale du temps et du pays dont il fut le produit.

Je ne puis m'attarder à la suite de l'auteur sur « le chemin de Ségovie », de cette Ségovie tant aimée de Henri de Castille. Mais je conseille aux touristes de s'y attarder. Il y a là, en cinquante pages, une géographie historique dans la manière de Michelet, où apparaît, en une multitude de traits colorés et rapides, l'Espagne du xve siècle, toute l'Espagne de la fin du Moyen Age, à la veille de l'expulsion des Maures : catholique au nord, moresque au midi, pleine de cloîtres ici, de jardins là-bas, l'âme partagée, déchirée entre la foi et la volupté, l'action et le fatalisme, le goût et le dégoût de vivre. « Aussi sensible à ce qui vient du More qu'à ce qui vient du chrétien », le roi Enrique est bien un fils de cette Espagne. Indécis entre deux tendances invétérées, il ne put suivre pleinement, ni l'une, ni l'autre ; il lui fut difficile et d'agir et de jouir. Au bout du compte sa pente paraît avoir été surtout vers la civilisation moresque, tout engourdie de *Kief*, d'épicuréisme fataliste ; vers ce genre d'insouciance, d'atonie heureuse et de sérénité torpide, par haine de l'activité confuse, intrigante, trop souvent sans foi, ni loi, des chevaleries corrompues du Nord.

Ce fut un pauvre homme et même un triste homme ; découragé

de naissance ; d'esprit peu clair, moins faute d'intelligence que faute de volonté ; insociable, sauvage, mal vêtu, mal tenu, marquant mal, et, comme dit M. Lucas-Debreton, « obscène », au sens latin du mot ; vivant dans un repliement digne d'un petit bourgeois chagrin et maniaque ; point beau, grand et pesant, avec un visage massif à barbe rouge et à profil « concave », le nez ayant été aplati par le coup de poing d'un accident. Il n'était point méchant homme, pas plus méchant que ne le comportait sa position de roi incapable. On l'a dit impuissant sur le fait de mariage : mais ceci n'apparaît nullement établi. Ce qu'il y eut de certain, c'est que tout le monde l'accusa d'avoir chargé son favori Beltran de pourvoir pour lui, auprès de la galante reine Juana, à la continuation de son royal lignage. Il avait renvoyé, intacte, sa première femme. Avec la seconde, Juana, que se passa-t-il pour que tout le monde ait salué du nom dérisoire de *Beltraneja* « la fille à Beltran » l'héritière qui lui naquit ? Cette histoire politico-masochiste n'a pu naturellement être bien tirée au clair par M. Lucas-Dubreton, qui, sans abuser de Suétone et de Brantôme, enregistre l'accusation de tout le royaume contre son minable sire de roi ; mais qui, finalement, arrivé à la question des droits successoraux de la fille d'Henri IV, de la *Beltraneja*, la présumée bâtarde, laisse la question de fait et s'en tient à la question de droit, à la fiction légale : *Is pater est*...

Cette histoire de bâtardise, réelle ou non ; les difficultés qui en furent la suite ; la déconsidération pour le roi, honteusement déposé par sa noblesse (d'ailleurs sans résultat) ; les guerres civiles terminées par des trahisons et par des meurtres ; les intrigues et les rivalités des favoris, de Beltran, l'aide-provigneur présumé, de Pacheco surtout, à qui Enrique fut assujetti comme Claude à ses affranchis ; les turbulences et pillages des Grands, que ne pouvait retenir, ni du respect pour un homme ouvertement accusé de trop protéger les amours de sa femme, ni de l'estime pour un chef d'Etat incapable échouant dans les entreprises les plus réalisables (comme l'acquisition de la Catalogne) ; l'ambition plus ou moins droite de la sœur du roi, la future Isabelle la Catholique, fille de tête, chaste dans l'orgie générale, qui devait assez facilement venir à bout d'une famille régnante annulée par la débilité du souverain, le déshonneur de la reine, l'inaptitude réelle ou non de l'héritière ; la désaffection du peuple abandonné aux exploi-

teurs de tout ordre, et qui finit par se défendre lui-même en organisant les Hermandads : de tout ceci, et de divers autres faits de même style (1), se compose, durant quelque vingt-cinq ans, l'histoire d'un règne évidemment sans lustre.

Et pourtant l'on ne trouve pas le biographe méprisant devant cette misère. On sent une veine de curiosité mélancolique et profonde. Il a discerné la fatalité de ces hontes et de ces tristesses. Les directions psychologiques de cette remarquable page d'histoire, où l'on a singulièrement pris sur le vif les dégénérescences dynastiques à l'espagnole, sont fortement établies. En les observant, M. Lucas-Dubreton ne pouvait écrire rien de superficiel. L'extinction de la grande monarchie espagnole se trouve par avance expliquée dans ces pages. D'autres préféreront sans doute la *tradition* et de ses splendeurs et de ses misères. Mais, je l'ai dit en commençant ce compte rendu, ce n'est point dans ce livre-ci l'intérêt *classique* ; l'intérêt est très vif tout de même.

Le tome III de l' « Histoire de la Nation Française », publiée sous la direction de M. Gabriel Hanotaux, contient, rédigée par M. Georges Goyau, l'**Histoire religieuse**. La préoccupation dominante de M. Goyau est de bien intégrer la religion catholique dans l'unité française, en soulignant le trait caractéristique de celle-ci, qui est, nous dit-on, le sens de l'universalité. Ce souci patriotique est très louable, très bon, je crois, pour bien comprendre notre histoire religieuse. Cependant l'on pousse un tel souci jusqu'à citer cette réflexion de M. Imbart de la Tour sur Calvin : « Parce que, dans le protestantisme nationalisé par Luther, il a rétabli un universalisme religieux, Calvin est bien Français. » Je ne m'habitue pas à certain modérantisme un peu vain des catholiques français. L' « universalisme religieux » est ou dans le Catholicisme, ou dans le Protestantisme. Il n'est pas dans les deux. Il n'y a pas deux substances. Ceci dit, je m'empresse de répéter que l'on parle surtout des services que l'Eglise de France, parce que Française, a rendus au Catholicisme, et que c'est même là tout le sujet du livre.

MÉMENTO. — *Revue des Etudes Historiques* (avril-juin 1922). M. Fosseyeux : Dante et la médecine de son temps. (Examen des connaissances médicales de Dante, et, par la même occasion, de celles de son épo-

(1) Signalons ces peintures d'ensemble : La fin des Chevaliers, l'Agonie d'Israël, etc.

que. Détails assez circonstanciés là-dessus. Mais Florence n'ayant pas d'Université, c'est « grâce à son travail et à sa volonté personnelle » que Dante découvrit lui-même la médecine de son temps). Em. Déborde de Montcorin : Les Centenaires de Molière dans l'Histoire (*avec une illustration*). (Discussion sur la date de naissance de Molière. Historique des circonstances qui entourèrent la célébration du premier centenaire, les 17 et 18 février 1773, — date qui correspond à la mort de Molière, — et le centenaire de 1873. On sait qu'on n'a fait officiellement état qu'en 1922 de la date de naissance : 1622.) G. Servières : La suppression de l'église des Saints-Innocents. (Cette suppression eut lieu quelques années avant la révolution pour « des motifs d'édilité et d'hygiène publique ». Intéressant historique des circonstances administratives, financières et autres qui marquèrent l'exécution de cette mesure. C'est une page de l'histoire paroissiale de Paris.) M. Langlois : Avant le Concordat. Une double mission secrète : Beulé et Astier. (L'exposé de cette double mission secrète des abbés Beulé et Astier contient quelques éclaircissements particuliers sur la première phase des difficiles négociations du concordat. Pièces justificatives jointes.) E. Forgues : Quelques inédits de Lamennais. (Lettres à divers, utiles comme contribution documentaire à la biographie de Lamennais). P. Rian : l'Histoire de France au lendemain de la guerre. (Remarques intéressantes sur les récentes publications Lavisse et Hanotaux dont nous avons rendu compte dans cette rubrique.) A propos de Saint-Aubin (Lettre de mise au point adressée par M. A. Mathiez au sujet de l'article de M. Marion sur cet économiste révolutionnaire. Réponse de M. Marion), Comptes rendus critiques. Bibliographie.

Annales Révolutionnaires (janvier-février 1922. Dernier numéro reçu). Georges Michon. La justice militaire sous la Révolution. (Détails sur l'organisation des tribunaux militaires, d'abord avant la Révolution, puis dans les Assemblées Révolutionnaires.) Albert Mathiez. L'agitation sectionnaire à Paris en août 1793 : L'affaire Cauchois (Précisions sur les difficultés du ravitaillement en farine, cause de cette agitation. Cauchois, secrétaire des Commissaires de Sections, dresse un réquisitoire contre l'administration des subsistances et, par-dessus celle-ci, contre la Commune. Il y avait derrière cette agitation un ancien ami de Roland. Le Comité de salut public eut finalement à s'occuper de ces excitations, que M. Mathiez juge très dangereuses, car, dit-il, « on ne peut douter que les Enragés n'aient essayé de profiter de l'agitation sectionnaire conduite par le rolandin Cauchois pour provoquer un mouvement social et terroriste ». Il y eut aussi sans doute un mouvement girondin parallèle. Cauchois fut condamné à mort.) Mélanges. Glanes. Bibliographie.

EDMOND BARTHÈLEMY.

PHILOSOPHIE

La science de l'Hérédité et la Psychologie différentielle. — Edwin Grant Conklin : *L'Hérédité et le Milieu*, Flammarion. — Dr Georges Poyer : *Les Problèmes généraux de l'Hérédité psychologique*, Alcan. — François Meutré : *Espèces et Variétés d'intelligences, Eléments de Noologie*, Bossard. — Ernest Renan : *Essai psychologique sur Jésus-Christ*, « La Connaissance ». — L. Lévy Bruhl: *La Mentalité Primitive*, Alcan.

Je ne sais si l'on peut parler d'une science de l'Hérédité. En tous cas, cette science en est encore à sa période préparatoire, intuitive, à celle où la chimie était avant Lavoisier. Le lecteur profane qui s'aventure dans la cytologie de l'hérédité est mis en défiance par une mythologie d'apparence scolastique. Les noms dont on a baptisé les unités de la matière vivante égalent en nombre la liste des noms et prénoms d'un Grand d'Espagne : « gemmules » de Darwin, « plastidules » d'Elsberg et de Haeckel, « pangènes » de de Vries ; « plasormes » de Wiesner, « biophores » et « déterminants » de Weismann. J'en passe... Heureusement M. Conklin lève nos scrupules en nous assurant que les cellules sexuelles contiennent une série d'unités visibles et que chaque perfectionnement du microscope et de la technique font apparaître d'autres structures encore qui étaient jusque-là invisibles. — Inclinons-nous devant le témoignage de l'ultramicroscope et faisons un acte de foi dans la découvrabilité des unités germinatives ultimes. La science de l'hérédité a utilisé successivement ou simultanément la méthode d'observation (Darwin) ; la méthode statistique (Galton) ; l'expérimentation (Mendel et les expériences d'hybridation chez les végétaux). Elle a déterminé quelques lois (lois de Galton, lois de Mendel), mais ces lois sont loin de composer un faisceau unique et cohérent. La question capitale de l'hérédité des caractères acquis reste pendante. Néanmoins, depuis une dizaine d'années, la théorie de Weismann paraît rallier la grande majorité des biopsychologues. Le mérite de deux ouvrages récents : **L'Hérédité et le Milieu**, de M. Edwin. Cokling, et les **Problèmes généraux de l'Hérédité psychologique** du Dr Georges Poyer, est d'analyser les innombrables problèmes en discussion, d'en donner une mise au point minutieuse et méthodique, sans rien dissimuler des obscurités, difficultés ou impossibilités de la recherche. Jusqu'ici le mot de

Balzac paraît garder sa vérité : « L'hérédité est un dédale dans lequel la science se perd. »

Cela n'empêche pas l'espérance humaine d'aller de l'avant et d'édifier sur cette science fragile des techniques aux noms prometteurs ; génétique, eugénique, euthénique. M. Richet, partisan de l'hérédité des caractères acquis, déduit de cette théorie un principe inattendu d'eugénique : Le mariage tardif recommandé aux individus supérieurs qui, ayant plus d'acquêts intellectuels, seront de meilleurs reproducteurs au point de vue mental... Voilà qui est bien ; mais si la théorie de l'hérédité des caractères acquis n'est pas vraie ?

Les Américains et les Anglais, gens pratiques, s'occupent moins de théories que de mesures prochaines ou immédiates. Ils consultent les conditions de milieu et de vie sociale. L'idéal eugénique américain, selon M. Conklin, ne réside pas dans un type spécialisé, mais dans le type généralisé, dans « l'homme à tout faire ». Conséquence : « Si l'idéal eugénique est le type généralisé ou mixte plutôt que le type spécialisé, il serait préférable de voir les lauréats universitaires s'unir aux athlètes primés. Une race d'érudits ou d'athlètes spécialisés n'est pas aussi souhaitable qu'une race réalisant un juste équilibre entre les deux qualités. » M. Conklin croit possible d'améliorer considérablement l'hérédité *a*) en empêchant la reproduction des types présentant des tares sérieuses ; *b*) en cultivant l'orgueil d'une bonne hérédité et en détournant des pratiques de la stérilité volontaire ceux qui en usent ; *c*) en favorisant les mariages précoces et favorables ; *d*) en conservant soigneusement les meilleures mutations ou variations héréditaires. — Ces préceptes paraissent sagaces et opportuns ; mais on ne voit pas qu'ils se réfèrent à tel théorème mendélien, weismannien ou autre.

Une science qui touche de près à la science de l'hérédité est la psychologie différentielle ou science des types psychiques humains. Au seuil de cette science se posent des problèmes théoriques dont seule la science de l'hérédité pourrait donner la clef. Existe-t-il des types psychiques vraiment différenciés et irréductibles ? Existe-t-il des lois de corrélation et de subordination unissant les éléments d'une même mentalité ou d'un même caractère ? Toute une école de psychologues a soutenu l'affirmative. Ce sont ceux qui, à la suite de Taine, ont tenté de retrouver, dans la classification des esprits des règles et des rapports analogues à ceux

qu'établissent entre les espèces les naturalistes. Cette thèse, qui a eu une longue fortune semble ruinée par les objections que lui oppose le Dr Georges Poyer. Il est erroné d'établir un rapport entre la zoologie et l'éthologie, entre la classification des espèces et la classification des esprits. Les espèces de la nature ne s'allient pas aux espèces voisines. Mais les lignées humaines se mêlent. De plus les règles du mendélisme veulent que nombre de caractères se comportent dans l'hérédité d'une manière indépendante, ce qui s'oppose à l'existence de lois fixes de coordinations. « Par suite, conclut le Dr Poyer, toute tentative d'une classification des tempéraments ou des caractères, en tant du moins qu'elle ne se présente pas comme un plan d'examen, apparaît comme vaine et vouée par avance à l'insuccès. »

Dans quelle mesure cette objection vaut-elle contre le science nouvelle dont M. F. Mentré se proclame le héraut : la Noologie ? C'est ce qu'il est malaisé de décider. Aussi bien peut-on laisser de côté les difficultés provenant de la science de l'hérédité et poser simplement la question sur le terrain psychologique. Or, de ce point de vue, l'auteur s'accorde le minimum qui lui est indispensable. Il se tient à mi-chemin du dogmatisme et du scepticisme. S'il rejette l'ambitieuse théorie de Taine qui prétend déduire l'organisation mentale d'un individu de sa « faculté maîtresse », il ne repousse pas moins le scepticisme de M. Paulhan niant toute catégorie noologique, il admet l'existence de « types » intellectuels, de « complexes » psychiques relativement stables ainsi que celle de lois de corrélation entre les éléments d'une même mentalité. C'est là, on en conviendra, le postulat primordial sans lequel ne peut se constituer la science nouvelle.— Science curieuse et intéressante au dernier point. L'auteur y a eu des précurseurs qu'il nous fait connaître : B. Pascal, Wechniakoff, Binet, Henri Poincaré, et bien d'autres. Mais la systématisation de M. Mentré est magistrale. L'influence pragmatiste s'y fait sentir d'une façon assez sensible. L'auteur y donne quelques nasardes à l'orgueil intellectualiste. — M. Berth avait écrit un livre sensationnel sur les *Méfaits des Intellectuels*, M. Mentré réduit du moins leurs prétentions. « Disons-le hardiment : l'intelligence n'est pas le monopole des intellectuels ; elle ne se manifeste pas seulement dans les travaux de l'esprit et les exercices scolaires: elle se révèle par toutes les formes du travail humain. Plus des trois quarts des

hommes exercent des métiers. Croit-on que ces hommes n'aient pas leur élite intellectuelle ? » En regard de la psychologie du méditatif, du contemplatif, du littérateur, du savant, du philosophe, du *verbal*, il y a place pour un type noologique quasiment inédit tant il a été peu étudié. C'est le type du *praticien*. Le chapitre consacré au praticien est sans doute le plus beau de ce livre si moderne, si vivant.

Le petit livre posthume d'Ernest Renan : **Essai psychologique sur Jésus-Christ**, peut être présenté comme une contribution à la noologie, en tant qu'il éclaire l'évolution du type intellectuel auquel appartient Renan et qui est, d'après M. Mentré, le type méditatif-idéaliste. En effet, cette esquisse, jetée sur le papier en 1845, permet de mesurer le chemin parcouru par Renan entre cette date et celle de 1863, date de parution de la *Vie de Jésus*. La comparaison des deux textes atteste la persistance des idées de Renan, sa fidélité à son type.

En un sens l'étude de M. L. Levy-Bruhl sur la **Mentalité Primitive** ressortit à la psychologie différentielle, à la noologie, dans son sens le plus large. C'est la noologie des origines. Combien curieuse et passionnante ! Cela se lit comme un récit d'explorateur ou un roman de Wells et même cela nous dépayse davantage, car Wells ne change pas les catégories intellectuelles. — On a remarqué qu'il y a chez nous beaucoup de survivances de cette mentalité. C'est vrai ; mais il ne faut pas exagérer les ressemblances. — Comme les sauvages, nous avons nos sorciers et nos fétichistes et Dieu sait s'il y en a ! Mais du moins nous exigeons d'eux qu'ils se plient à nos façons de raisonner, qu'ils se placent dans le plan des faits, des effets et des causes ou du moins qu'ils en donnent l'illusion. — Pour les sauvages, le malheur *disqualifie* ; pour les modernes aussi ; mais ce n'est pas pour les mêmes raisons. Le pauvre sauvage évite de secourir le malheureux parce qu'il tremble d'attirer sur lui la colère de l'*étua*. Le philistin moderne, bêtement darwinien, s'enorgueillit de son propre succès et méprise ceux qui sont restés en route. Il justifie leur défaite par des raisons pseudo-scientifiques : ils n'ont pas su s'adapter ; ce sont des maladroits, des faibles. Tant pis pour eux ; au malheur doit s'ajouter la brimade. Des deux mentalités : celle du pauvre sauvage et celle du philistin, laquelle vaut le mieux ?

GEORGES PALANTE.

HYGIÈNE

Le rajeunissement de l'homme est-il possible ? — L'hygiène par l'exemple.

Le Rajeunissement de l'homme est-il possible ? — Depuis quelques mois, il n'est bruit que des expériences du Dr Steinach, de Vienne, sur le rajeunissement. Elles sont basées sur l'idée que la glande testiculaire est constituée par deux parties distinctes, l'une qui sécrète le liquide séminal, l'autre qui déverse directement dans le sang des substances capables d'influencer la marche générale de la nutrition. L'importance de ces dernières est considérable, puisqu'elles paraissent tenir sous leur dépendance et régulariser, notamment au moment de la puberté, le développement général de l'organisme. En excitant la partie de la glande qui les produit, Steinach pense réveiller son activité chez les vieillards et retarder l'apparition de la sénilité.

Pour arriver à ce but, il choisit comme sujets d'étude expérimentale des rats, animaux dont on connaît bien le cycle de vie. Il pratiqua sur eux la ligature du canal déférent. Cette opération est, paraît-il, suivie d'atrophie de la partie de la glande productrice du liquide séminal, et, au contraire, d'hypertrophie de la partie interstitielle de la glande, celle dont on veut susciter l'activité.

D'après Marinesco, qui a relaté les expériences de Steinach, au moment de l'opération, les rats étaient âgés de 27 mois et présentaient des signes de sénilité. Ils ne mangeaient que très peu, avaient perdu leurs poils, sommeillaient presque continuellement et étaient maigres ; enfin ils ne donnaient plus aucun signe d'ardeur sexuelle. Celle-ci revint, moins de trois semaines après l'opération, et se maintint pendant plusieurs mois. Partout où, auparavant, ils ont disparu, les poils repoussent et la force musculaire renaît. Les rats ne somnolent plus ; ils recommencent à sauter et à grimper. Alors qu'ils étaient insensibles à la présence de sujets très jeunes dans leur cage, aujourd'hui, ils les attaquent. Leur poids augmente d'environ 40 grammes. Leur puissance sexuelle se maintient pendant sept mois, c'est-à-dire pendant une durée qui correspond à un quart de la durée totale de la vie d'un rat. Ensuite, l'état de sénilité reparaît et l'animal finit par mourir.

Des phénomènes analogues sont constatés chez les femelles

séniles, chez lesquelles on a greffé l'ovaire d'une jeune femelle. Après dix mois d'infécondité complète, due à la sénilité, la femelle a donné naissance à deux petits et fut à même de les nourrir de son propre lait.

Obéissant aux suggestions de Steinach, le chirurgien Lichtenstern a appliqué les données des recherches expérimentales au traitement de la sénilité chez l'homme. Chez trois sujets, dont l'un, âgé de quarante-quatre ans, offrait les signes d'une sénilité précoce, et chez deux autres âgés respectivement de soixante-six et soixante et onze ans, Steinach a observé, à la suite de la ligature du canal déférent, un rajeunissement physique et psychique général.

Tous ces faits sont intéressants, mais depuis quelque temps, les recherches physiologiques et médicales entreprises systématiquement pour contrôler les résultats obtenus par Steinach sont en discordance à peu près complète avec les affirmations de ce dernier.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier que M. Steinach a eu des devanciers en France. On se rappelle que Brown-Sequard, il y a déjà longtemps, avait émis l'idée du rajeunissement possible d'un organisme vieilli. Voici en quels termes précis il avait exposé cette idée.

Ces faits (il venait de parler des eunuques et de leur faiblesse physique et mentale), écrivait-il en 1889, avec nombre d'autres, montrent clairement que les testicules fournissent au sang, soit par résorption de certaines parties du liquide fécondant, soit autrement, des principes qui donnent de l'énergie au système nerveux et probablement aussi aux muscles. J'ai toujours cru que la faiblesse des vieillards est, en partie, due à l'amoindrissement des fonctions du testicule. En 1869, dans mon cours à la Faculté de médecine, m'occupant des influences que les glandes peuvent exercer sur le système nerveux, j'ai émis l'idée que, s'il était possible d'injecter sans danger du sperme dans les veines des vieillards du sexe masculin, on pourrait obtenir chez eux des manifestations de rajeunissement, à l'égard à la fois du travail intellectuel et des puissances physiques de l'organisme.

Après avoir, un peu plus tard, pratiqué sur lui-même ces expériences d'injection d'extrait testiculaire qui firent tant de bruit à l'époque, il déclara avoir regagné (il avait alors 72 ans) au moins toute la force qu'il possédait « nombre d'années aupara-

vant ». — « Je puis dire aussi, ajoutait-il, que d'autres forces qui n'étaient pas perdues, mais qui étaient diminuées, se sont notablement améliorées. » Le maître faisait, en parlant ainsi, une allusion évidente à sa capacité génitale.

Tout montre, disait-il en terminant, que la puissance de la moelle épinière et aussi, mais à un moindre degré, celle du cerveau a, chez l'homme adulte ou vieux, des fluctuations liées à l'activité fonctionnelle du testicule.

Les idées de Steinach ne sont, on le voit, qu'une réédition de celles de Brown-Séquard. Comme ce dernier, le médecin viennois affirme que la fonction testiculaire maintient à leur niveau les attributs de la force et retarde l'apparition de la sénescence.

Le Professeur Gley, qui a fait une admirable étude, sans cesse renouvelée et de jour en jour plus parfaite, des fonctions glandulaires, s'est élevé contre les conclusions prématurées de Steinach.

La vieillesse, dit-il, ne dépend pas de l'état des glandes génitales, c'est la décadence de celles-ci qui est un des signes de la vieillesse.

Et ailleurs, il ajoute :

Le vieillissement de l'organisme est un phénomène trop complexe pour être sous la dépendance unique d'un organe dont la fonction irait s'affaiblissant, puis disparaîtrait, la sénilité s'établissant en proportion de cet affaiblissement fonctionnel ; à côté de l'atrophie simple de nombreux tissus, on constate, au cours de la sénescence, une série de phénomènes presque pathologiques, l'infiltration pigmentaire, l'incrustation calcaire, la dégénérescence graisseuse, etc. Et ce n'est là peut-être que le résultat assez grossier, la conséquence visible de ces modifications chimiques intimes si intéressantes, sur lesquelles, avec juste raison, M. Marinesco appelle l'attention. Combien plus prudent que Steinach s'est montré Brown-Séquard qui a dit : « La faiblesse, chez les vieillards, dépend de deux causes : des changements organiques et de l'absence de la stimulation exercée sur les centres nerveux par des testicules actifs. » « Ainsi, continue Gley, l'importance d'un facteur déterminant des changements organiques » ne lui avait pas échappé. D'ailleurs, les faits d'observation, comme les données de l'expérience, déposent contre la théorie de Steinach. Est-ce que les animaux entiers qui, suivant la théorie, ont une glande sexuelle si active, conservent les attributs de la jeunesse plus longtemps que les animaux castrés ? Est-ce que tous les êtres, et les eunuques, et la femme après la ménopause, ne sont pas, pour ainsi dire, égaux, sauf des différences purement indivi-

duelles, devant la vieillesse ? L'expérience n'est pas moins contraire à la théorie (1).

D'autres physiologistes partagent l'avis de M. Gley et se demandent même s'il ne s'agirait pas d'une simple suggestion.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que l'élixir de vie qu'on nous propose ne vaut pas mieux que celui de Cagliostro. Mais nous savons bien que les physiologistes les plus avertis sur les moyens de prolonger la vie n'ont pas, jusqu'à présent, vécu plus vieux que les autres hommes.

La sénescence est, comme l'a dit M. Gley, un phénomène trop complexe pour être sous la dépendance d'un organe unique dont la fonction commanderait tout le reste. Sauf des différences individuelles qui tiennent à leur nature propre et à leur hérédité, les hommes sont égaux devant la vieillesse. C'est même une des rares égalités qui soient. Reconnaissons toutefois les bienfaits de tentatives semblables à celles de Brown-Séquard et de Steinach, si elles nous donnent l'illusion de rajeunir. Nous voyons tant d'hommes qui prennent plaisir à planter et à bâtir, alors qu'ils n'auront le temps, ni de récolter les fruits, ni d'entrer dans leur nouvelle demeure !

§

L'Hygiène par l'exemple. — Sous ce vocable se sont groupées des personnalités éminentes de la Politique et de la Médecine en vue de répandre, parmi le peuple et surtout parmi les enfants, des notions d'hygiène pratique, et de les répandre par l'exemple. Ce groupement a récemment tenu son assemblée générale à l'Institut Pasteur. Le Professeur Calmette a montré la nécessité de transformer l'état d'esprit des parents et des enfants à l'égard des choses de l'hygiène pratique.

De l'allocution de l'éminent sous-directeur de l'Institut Pasteur il faut retenir un passage relatif à l'alimentation.

> Ce qui importe le plus, dit-il, ce serait d'apprendre aux enfants comment ils doivent se nourrir, et de leur inculquer de bonne heure quelques notions sur la valeur alimentaire des divers mets qu'on leur présente et sur la manière de les préparer et de les ingérer.

Les cantines qui existent aujourd'hui dans certaines écoles de la Ville de Paris sont administrées et gérées par des personnes dont la bonne volonté est grande, mais la compétence insuffisante.

(1) *Bulletin de l'Académie de médecine*, 14 mars 1922.

Il faudrait que les mélanges alimentaires constituant la ration quotidienne répondissent aussi exactement que possible aux besoins physiologiques de ces enfants.

A l'heure actuelle, dit encore le Dr Calmette, dans les cantines de la ville de Paris, on donne la même ration aux enfants de 7 à 13 ans qu'à ceux de l'école maternelle ! Cela est illogique.

Il déclare que les rations délivrées sont, pour la plupart, des rations de famine, incapables d'assurer le développement normal d'un enfant. Si l'on n'est pas assez riche pour nourrir un grand nombre d'enfants, mieux vaut diminuer le chiffre des bénéficiaires et les bien soigner que de les laisser s'anémier en grand nombre.

La mauvaise organisation des cantines scolaires traduit un mauvais emploi de l'argent du public, des budgets municipaux ou des œuvres.

Distribuer la famine, dit le Dr Calmette, ce n'est pas le but que poursuivent les cantines scolaires. Elles doivent être développées, multipliées, rendues obligatoires dans toutes les écoles, et voici pourquoi. C'est qu'il est tout à fait indispensable d'assurer aux enfants du peuple une nourriture saine et suffisante pour leur développement physique, c'est un travail national.

L'Hygiène par l'exemple a décidé de s'engager résolument dans la création de cantines nombreuses, dirigées par des personnalités compétentes, spécialement éduquées, connaissant la physiologie de l'enfant, sachant quelle est la valeur alimentaire de chaque substance qui entre dans la composition des mets, sachant calculer en calories ce qu'il faut à un enfant de chaque âge pour assurer son développement physiologique.

M. le Dr Calmette a évoqué l'expérience des régions libérées. Il a rappelé la création des colonies scolaires de Camiers destinées à héberger les enfants des régions dévastées. Nous en avons déjà parlé en cette place aux lecteurs du *Mercure*, il y a quelques mois. Après six semaines de vie au grand air et de bonne alimentation, des milliers d'enfants, qui avaient souffert pendant 4 ans, dont le développement physiologique avait été retardé, ont été considérablement améliorés. On a vu leur poids augmenter jusqu'à 2 kilos 1/2 et on a remarqué que bien des tailles s'étaient développées en hauteur.

Mme Mascart, la dévouée secrétaire générale de l'*Hygiène par l'exemple*, nous a appris que l'œuvre s'occupait aussi de doter les écoles de lavabos et de vestiaires. A Ville-en-Tardenois, le conseil municipal affecte 40.000 francs à la construction de locaux destinés aux services d'hygiène de l'école ; à Billy-Montigny (Pas-de-Calais), 10.000 francs ; à Libourne, la municipalité concourt à une installation hydrothérapique faite dans deux écoles par la fédération des patronages laïques. En maints endroits, l'*Hygiène par l'exemple* a fourni les appareils et la municipalité les a installés, fait les travaux, les constructions et les canalisations nécessaires.

En octobre prochain, Mme Mascart nous apprend que l'œuvre aura donné à 25 écoles les moyens d'enseigner aux enfants l'hygiène par la pratique journalière.

C'est encore l'*Hygiène par l'exemple* qui s'intéresse à la *classe aérée*. Trois mois de séjour dans cette classe peuvent complètement transformer un organisme souffreteux en un organisme sain, bien portant. Rue des Epinettes, à Paris, la « classe aérée » de Mlle Poissonnier a obtenu le plus vif succès. Voici qu'à la demande du Directeur de l'enseignement primaire la ville de Paris a inscrit dans son budget une somme de 100.000 francs destinée expressément à organiser d'autres classes aérées sur le modèle de celle de Mlle Poissonnier.

Les difficultés auxquelles on se heurte se résument dans le manque de place. Un architecte, M. Barbier, chargé de la construction d'un nouveau groupe par la commune de Gentilly, a résolu le problème en prévoyant de vastes demi-sous-sols bien éclairés par un large saut-de-loup, où chaque enfant trouvera son casier de vestiaire, sa place au lavabo et sa douche hebdomadaire.

En Meurthe-et-Moselle, un inspecteur primaire, M. Coulon, s'est mis à la tête d'une coopérative pour la reconstruction des écoles. Grâce à l'organisation qu'il a imaginée et aux appuis qu'il a su trouver, les 400 écoles détruites en Meurthe-et-Moselle seront réédifiées sous forme d'écoles-modèles.

Les pouvoirs publics semblent comprendre la nécessité d'appuyer tous ces efforts isolés. En ce moment même, le ministre de l'Hygiène et le ministre de l'Instruction publique étudient ensemble un projet de réforme du règlement des constructions sco-

laires. Il donnera sans doute satisfaction aux desiderata de l'*Hygiène par l'exemple* et aura les effets les plus heureux sur la santé de nos enfants.

Dr M. BOIGEY.

SCIENCE SOCIALE

Léon Duguit : *Souveraineté et Liberté*, Alcan. — C. Bouglé : *Leçons de sociologie sur l'évolution des valeurs*, Colin. — Raphaël-Georges Lévy : *La loi de huit heures*, Ligue française. — Roger Picard : *Le Contrôle ouvrier sur la gestion des entreprises*, Rivière. — Edme Tassy et Pierre Léris : *La cohésion des forces intellectuelles*, Gauthier-Villars.

Les livres de M. Léon Duguit méritent une attention spéciale. Celui que le célèbre doyen de la Faculté de Droit de Bordeaux vient de publier sous le titre **Souveraineté et Liberté** soulève les questions les plus importantes.

Il s'agit de savoir comment peuvent s'entr'adapter en droit les deux principes contradictoires de liberté et d'autorité, et si, au lieu des compromis de fait dont se contente notre pragmatisme réaliste, on ne pourrait pas trouver une conciliation juridique et sociologique pleinement satisfaisante.

M. Duguit espère y arriver en modifiant la conception des deux facteurs antithétiques. La souveraineté pour lui, ce n'est pas ce pouvoir absolu qu'on reconnaissait jusqu'ici au monarque ou à la nation et qui engendre fatalement la tyrannie des kaisers ou des soviets, c'est une simple volonté conditionnée par la nature des buts qui la déterminent. Et la liberté n'est pas une réaction de l'individualisme contre les diverses contraintes qui le dominent, c'est une conséquence naturelle et par conséquent impérative du principe de collaboration solidaire qui s'impose à nous tous.

Tout ceci part d'un très noble sentiment du devoir social et de la dignité humaine, mais en vérité je me demande si le problème est bien éclairci par cette transposition dans le fuligineux de principes très précis. Nous savons tous très bien ce que c'est que l'autorité et ce que c'est que la liberté, et que poussés à l'absolu ces deux principes aboutissent l'un à la tyrannie, l'autre à l'anarchie, également mortelles, mais nous faisons aussitôt intervenir d'autres facteurs moraux, respect de la parole donnée, respect du droit d'autrui, qui les limitent en droit et les concilient en fait, et permettent aux sociétés humaines de marcher un peu cahin-caha, mais enfin de marcher.

Or, je crains bien qu'avec les conceptions de M. Léon Duguit, rien ne marche plus du tout. Dire que la liberté n'est pas un droit, mais un devoir, celui d'appliquer les théories solidaristes, c'est supprimer purement et simplement cette liberté, et dire que la souveraineté n'existe que si le but dans lequel elle s'exerce est lui encore solidariste, c'est détruire aussi cette souveraineté, sans d'ailleurs le faire autrement que sur le papier, car si le souverain a la force et veut en abuser, ce n'est pas la conception solidariste qui l'en empêchera.

Les seuls obstacles possibles aux abus de l'autorité comme de la liberté viennent de l'idéal éthique que nous nous formons des choses, et dont les solidaristes auraient bien tort de se moquer, puisque leur thèse n'est qu'idéologie, ainsi que des mille entraves juridiques que s'ingénient à tisser les faiseurs de constitutions. Il y a des régimes politiques où l'on a tendance à tout regarder comme chiffons de papier, et d'autres au contraire où l'on s'efforce de ne voler, ni fusiller personne. Le progrès de la civilisation politique consiste à détruire les premiers et à maintenir les seconds. C'est ce que nous faisons à travers les mille épreuves pénibles de l'heure présente ; il n'y a plus de kaisers ; quand il n'y aura plus de soviets, le monde sera à peu près propre.

Du moins, si les auditeurs américains auxquels s'adressait M. Duguit, car le livre dont je parle est la reproduction de treize leçons faites à l'*Université Colombia*, ont pu trouver que ses conceptions socio-politiques n'étaient pas très claires, ni très efficientes, auront-ils rendu justice au très haut idéal dont elles s'inspirent. M. Duguit a l'amour du contrat libre comme il a l'horreur de la contrainte tyrannique, et on ne peut qu'approuver ce qu'il dit sévèrement de l'apologie sournoise de celle-ci par de grands jurisconsultes allemands tels que Jellineck comme ce qu'il dit élogieusement de l'organisation future du monde sur la base contractuelle par de grands hommes d'Etat tels que Wilson ; il y avait un certain courage à faire l'éloge du président démocrate devant un auditoire républicain, il sied d'en complimenter l'auteur.

L'ouvrage de M. C. Bouglé, **Leçons de sociologie sur l'évolution des valeurs**, peut être rapproché du précédent en ce sens qu'il est plus philosophique qu'économique ; c'est, comme le dit l'auteur, une initiation à la sociologie, et qui consiste

en une promenade captivante à travers la forêt des idéals humains, sylve épaisse et ensorcelée où la *diritta via* est trop souvent *smarrita*. Pour guide, le docte professeur a pris son collègue feu Durkheim ; peut-être, puisqu'il prône le polytélisme (diversité légitime des routes en matière de conduite sociale) aurait-il pu s'adresser de préférence à Gabriel Tarde, notre Montaigne moderne, mais enfin Durkheim avait élargi ses points de vue sur la fin et sa direction peut être louable, d'autant que M. Bouglé est en somme fort à même de se diriger tout seul dans le champ sociologique.

La brochure de M. Raphaël-Georges Lévy sur **La loi de huit heures** est excellente. Il est impossible de dire plus de choses en moins de mots et de mieux expliquer la difficulté de toutes les réglementations du travail. Le mot travail demanderait d'ailleurs toujours à être précisé, puisqu'il s'applique aussi bien au labeur du métallurgiste qui manie des lingots d'acier à une température de 1.500° qu'à celui d'un garde-barrière qui regarde passer un train toutes les deux heures.

Pour les chemins de fer, notamment, la loi de huit heures a obligé les Compagnies à recruter 100.000 agents de plus, ce qui a entraîné pour elles une augmentation de dépenses de 1.100 millions, d'où déficit, surcharge pour le contribuable par suite du jeu de la garantie d'intérêts, et impossibilité d'abaisser les tarifs, sans parler des accidents et avaries causés par l'inexpérience des nouveaux agents.

Dans les houillères la diminution du rendement de travail des ouvriers mineurs a fait fléchir la production de 10 millions de tonnes, qu'il a fallu alors acheter à l'étranger; à 250 fr. la tonne cela fait juste 2 milliards et demi que la loi nous a coûtés ; une paille!

Pour la métallurgie, le prix de revient de la fonte, base de toute cette industrie, est monté de 18 % par suite de l'augmentation du nombre des ouvriers exigé par la loi. Dans les textiles, la réduction de la production a été proportionnelle à celle des heures de travail. Partout la loi, contrairement à l'espoir qu'on avait exprimé, a diminué le produit, augmenté le prix de revient, accru le risque de chômage, influé sur l'accroissement de cherté de vie générale. Son action a été très nuisible pour l'industrie hôtelière, pour les magasins de vente ; elle a été littéralement catastro-

phique pour la marine marchande, parce que les autres pays, l'Angleterre et l'Allemagne s'étant bien gardées de l'appliquer à leurs bateaux, nos armateurs se sont trouvés écrasés par la concurrence.

En somme, d'après M. Raphaël-Georges Lévy, cette malencontreuse loi aurait entraîné une augmentation de dépenses de 12 milliards qui, correspondant à une diminution générale de la production dans toutes les branches, se trouve être vraiment désastreuse.

Qu'on ajoute à ceci la complication des formalités, la multiplicité nécessaire des dérogations, l'augmentation des frais d'inspection du travail, le mécontentement universel des patrons comme des ouvriers, les chances d'agitation révolutionnaire, et tout cela pourquoi ? pour permettre à l'ouvrier qui a travaillé huit heures chez son patron d'aller travailler une ou deux heures de plus chez un autre patron ! De pareils enfantillages ne peuvent vraiment enthousiasmer personne.

Le bon sens public semble en effet revenir à une plus juste perception des choses. La vague de paresse avait son excuse au lendemain de la guerre, mais tout le monde a eu, depuis l'armistice, le temps de se reposer. Il faudrait, au contraire, favoriser le goût de l'effort, faire confiance à la liberté, laisser chacun travailler à sa guise, et surtout faire réduire le prix de revient ; c'est l'intérêt de l'ouvrier lui-même, car qu'importe que son salaire augmente s'il ne peut pas avec le nouveau se procurer autant de produits qu'avec l'ancien? Qu'on laisse le principe de la journée de huit heures dans les lois, soit, mais qu'on en subordonne l'exercice à son observation par l'étranger dans les industries de commerce comme la marine marchande, et qu'on entende surtout le mot travail dans le sens de labeur et non dans le sens d'heures de présence ! Le concierge « travaille » 24 heures par jour, va-t-on obliger chaque propriétaire à en avoir trois?

C'est également une question très importante et très difficile que traite M. Roger Picard dans son livre : **Le contrôle ouvrier sur la gestion des entreprises**, et pour laquelle il faut commencer par bien préciser le sens du mot contrôle, la langue française entendant par là une simple surveillance, tandis que la langue anglaise signifie une direction effective ; dans l'expression *contrôle ouvrier* le sens est, paraît-il, intermédiaire, un peu moins accentué qu'en anglais, mais plus qu'en français, ce qui

n'est donc pas, peut-être, pour décider les intéressés à s'y soumettre.

L'exposé que fait M. Roger Picard des propositions et réalisations diverses du contrôle ouvrier dans les divers pays du monde est parfait, et on ne saurait lire une monographie plus complète et plus précise. Mais ses conclusions, quoique favorables, sont un peu vagues, et on peut chercher à voir plus clair dans la question.

Le contrôle ouvrier peut s'exercer dans deux domaines différents. Le premier, qui importe le plus aux intéressés, est celui des questions ouvrières proprement dites, salaires, heures de travail, discipline, revendications, etc. Ici rien de plus compréhensible et de plus conforme à l'intérêt bien entendu de tous que de substituer peu à peu à l'ancienne autorité absolue du patron le système de coopération loyale et souple. Il faudrait seulement que ce contrôle fût lui-même contrôlé, car enfin si les ouvriers exigent de parti pris le renvoi du directeur qui seul peut faire marcher l'usine, faudra-t-il leur sacrifier l'usine ? Mais, c'est justement ici que les délégués élus, les conseils d'arbitrage, etc., atténueront les passions et permettront des compromis, sans compter que personne n'est indispensable, et que l'usine pourra sans doute être sauvée par un directeur moins antipathique.

Le second domaine, dont l'auteur parle beaucoup moins, est celui de la gèstion économique. Je crois, ici aussi, que l'intérêt général serait de mettre au courant les ouvriers de la situation de l'usine comme s'ils en étaient actionnaires, et encore de leur faciliter le fait de devenir actionnaires ; mais il ne faut pas oublier que les actionnaires eux-mêmes ne sont pas au courant de tout, le conseil d'administration s'abstenant de leur indiquer ce dont la connaissance par les concurrents peut nuire à l'usine; en outre, ces actionnaires n'ont un droit de contrôle que sur la direction générale et non sur la gestion effective et technique de chaque jour pour laquelle le chef de l'usine doit avoir toute la liberté d'action. Ceci dit, faudrait-il donner aux ouvriers un pouvoir supérieur encore à celui des actionnaires, et leur permettre de donner des ordres au directeur de l'usine pour son programme, pour ses ventes et achats, pour ses stocks et ses répartitions ? Assurément non, car l'usine, à ce régime-là, n'irait pas loin. C'est pourtant ce que veulent les communistes, mais il faut espérer que le bon sens des ouvriers ne les suivra pas. Au surplus, même chez les communistes

russes, il semble que ce qui fonctionne, c'est moins un contrôle ouvrier, que les soviets semblent maintenir à dessein dans un chaos absolu avec des conseils multiples et contradictoires, qu'un contrôle général et supérieur des soviets, nous dirions, nous, de l'Etat, et cette substitution de l'autorité des commissaires du peuple à celle des patrons ne s'est montrée jusqu'ici favorable, ni à l'intérêt général, puisque la pauvre Russie crève de faim et de tout, ni à l'intérêt des ouvriers, puisqu'ils ont été fusillés et mitraillés par milliers comme de simples bourgeois. Qu'on se contente donc de réaliser le contrôle ouvrier dans la mesure où il est à la fois juste, utile et cordial.

La cohésion des forces intellectuelles que prônent MM. Edme Tassy et Pierre Léris est plus importante encore que le contrôle ouvrier, car ces forces intellectuelles devraient exercer leur contrôle, non seulement sur les usines, mais sur toutes les choses humaines. Les lecteurs du *Mercure* ont eu la primeur de ces idées (15 janvier 1922), on les retrouvera ici développées et enrichies de renseignements précieux sur quelques-uns de ces organes de cohésion, les *Compagnons de l'Intelligence*, la *Fédération des sociétés scientifiques*, l'*Office* (en projet) *national scientifique*, la *Fédération des Sociétés des Amis des Bibliothèques*, celle des *Sociétés des Amis des Universités*, etc. Les objections que je faisais, dans une de mes dernières chroniques, à la thèse du syndicalisme intellectuel ne portent pas, j'ai à peine besoin de le dire, contre les efforts de propagande, de cohésion et de collaboration des travailleurs intellectuels, que poursuivent MM. Tassy et Léris. Il y a là une œuvre absolument louable et dont il faut souhaiter le développement. La *Confédération des sociétés savantes*, notamment, que voudraient créer ces apôtres de la recherche scientifique, en marge de la *Direction des recherches et inventions* qui existe, serait une excellente institution et à laquelle les syndicats professionnels des chimistes, des médecins, des ingénieurs, etc., pourraient apporter un appui décisif. Tous les syndicats devraient d'ailleurs s'élever au-dessus des questions de gros sous, et, de même que les syndicats ouvriers et patronaux organisent des cours du soir et des écoles d'apprentissage, les syndicats de professions intellectuelles devraient tenir à honneur de favoriser les recherches scientifiques pures. Espérons qu'il en sera de plus en plus ainsi.

HENRI MAZEL.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Vicomte d'Avenel : *Les Revenus d'un intellectuel de 1900 à 1913*, Flammarion.

On parle toujours des ouvriers et de leurs salaires, mais il n'y a pas qu'eux au monde ! En vérité les « artistes, médecins, avocats, gens de lettres et militaires », pour reprendre l'énumération qui sert de sous-titre au volume de M. d'Avenel sur **ses Revenus d'un intellectuel**, ont autant droit à l'attention du passant que les travailleurs du bois et du métal. Pauvres intellectuels, ils ne sont pas toujours à la noce aujourd'hui, mais ils y ont été moins encore autrefois. Pendant tout le moyen âge, le militaire seul, le baron féodal, a pu acquérir l'or, tous les autres intellectuels ne l'ont obtenu et dans des proportions assez faibles qu'en tant que clercs ; le clergé a été le grand conservatoire des lettres, des sciences et des arts, car à l'exception de quelques grands princes, les seigneurs ne brillaient pas par leur goût des choses de l'esprit. Plus tard la judicature s'adjoignit à la cléricature, et beaucoup d'intellectuels trouvèrent de bonnes prébendes dans les offices publics quand ils étaient assez riches pour les acheter, les avocats furent pendant longtemps moins bien rémunérés que les juges.

Les honoraires des médecins se sont fortement accrus de nos jours comme ceux des avocats, comme ceux des peintres et sculpteurs, mais tout cela tient avant tout, l'auteur le remarque avec raison, à l'augmentation du nombre des riches. Les riches sont aujourd'hui vingt fois plus nombreux que les plus opulents princes du moyen âge, ou douze fois plus nombreux que les plus fastueux courtisans de l'ancien régime, et c'est de cette clientèle accrue que les intellectuels de maintenant tirent leurs meilleurs bénéfices.

Qu'on y ajoute, pour les artistes et gens de lettres, le droit de propriété littéraire et artistique que nos pères ne connaissaient pas. Jusqu'au XVIII[e] siècle, les auteurs ne vivaient pas du produit direct de leurs œuvres, mais des gratifications des princes ou des financiers. Au XVI[e] siècle, ces gratifications consistaient surtout en abbayes, prieurés et même évêchés ; Ronsard avait une cure tout comme Rabelais. Au XVII[e] ce furent des pensions ; Richelieu et Fouquet montrèrent ici la route à Louis XIV ; c'était déjà le

moyen d'avoir une bonne presse, et moyen en somme efficace ; aujourd'hui encore nous nous souvenons des beaux vers de La Fontaine en faveur de Fouquet, les 3.250 fr. de pension(1) que lui servait le surintendant ne furent donc pas perdus. Pour d'autres les chiffres furent plus considérables ; Voiture, avec ses diverses places chez les grands, jouissait de 75.000 francs de rente, et Chapelain laissa une très grosse fortune de 1.400.000 francs. Mais dans toutes ces fortunes, le produit des exemplaires vendus n'entrait que pour peu de chose. Les auteurs des ouvrages les plus achetés et des pièces les plus représentées restaient pauvres, si la munificence d'un protecteur leur faisait défaut. Corneille fut gêné toute sa vie, parce qu'il n'eut les bonnes grâces, ni de Richelieu, qui ne lui pardonne pas le duel du *Cid*, ni de Louis XIII, qui, « songeant à ce qu'il faudrait donner », refusa la dédicace de *Polyeucte* ! (du moins le financier Montauron avait-il accepté celle de *Cinna*, coût 9.000 francs), ni de Louis XIV qui le trouvait trop vieux et lui préféra Racine ; de là sans doute son âpreté au gain littéraire que lui reprochaient ses contemporains ; de tous les directeurs de théâtre de son temps, seul, Molière, se montra généreux avec lui en lui payant 6.500 fr. *Attila* et autant *Tite et Bérénice*. Racine et Boileau, eux aussi, durent le plus clair de leurs ressources au Grand Roi. Et même au siècle suivant Voltaire ne gagna à peu près rien avec sa plume ; sa très grosse fortune lui vint de ses très heureuses spéculations, il était d'ailleurs riche de sa famille.

C'est pourtant au XVIIIe siècle que paraît vraiment l'homme de lettres professionnel. D'une part les rois se contentent de flatteries à l'égard des écrivains sans trop desserrer les cordons de leurs bourses (Frédéric II était très pingre et la grande Catherine ne fut si acclamée que parce que sa générosité envers Diderot était en somme exceptionnelle) et la feuille des bénéfices de son côté se rétrécit et se bureaucratise ; d'autre part, le progrès des richesses favorise la formation d'une classe d'acheteurs ; les journaux peuvent vivre de leurs abonnés ; le *Mercure de France*, à la veille de 1789, en a 7.000, ce qui est énorme, et l'*Encyclopédie* aurait rapporté, d'après Linguet, 450.000 francs à Diderot. Mettons que ce chiffre soit exagéré, mais nous savons par sa *Vie* qu'a écrite sa

(1) En monnaie de nos jours, mais d'avant guerre, comme les autres chiffres qui suivront.

fille que Diderot débutant touchait cinquante louis par ouvrage (l'*Essai sur le mérite et la vertu*, les *Pensées philosophiques*, *l'Interprétation de la nature* et les *Bijoux indiscrets* lui furent payés chacun cette somme), or cinquante louis en 1740 équivalent à 3.000 fr. d'avant guerre, à 9.000 fr. d'aujourd'hui; quel est le débutant qui tirerait 9.000 fr. d'un manuscrit, ou qui même en aurait tiré 3.000 en 1913? Les auteurs vivent donc plus facilement de leur plume à la fin du XVIIIe siècle qu'à la fin du XVIIe; Corneille, quoique de bonne famille bourgeoise, et quoique auteur de théâtre, ce qui a toujours mieux valu qu'auteur de livres, a traîné la misère toute sa vie, tandis que Jean-Jacques, bien que plébéien, put joindre les deux bouts : il toucha 4.860 fr. pour la *Nouvelle Héloïse*, 5.400 fr. et une rente viagère de 660 fr. pour le *Dictionnaire de musique*, 11.925 fr. pour le *Devin du Village*, grâce, il est vrai, à deux cadeaux du Roi et de Mme de Pompadour, et vers la fin de sa vie, il céda la propriété de reproduction de ses œuvres pour une rente viagère de 2.720 fr. C'est en effet à cette époque, en 1777, que le principe de la propriété littéraire est posé, mais, au début, celle-ci ne profite qu'au libraire, l'auteur vendant à forfait son manuscrit.

Actuellement le métier d'homme de lettres n'est certes pas à conseiller à un enfant, et l'on gagne beaucoup plus à vendre des légumes ou à confectionner des pantalons, mais enfin certains vivent de leur plume. Combien? Une centaine, croit-on. C'est peu sur 1.500 membres de la *Société des gens de lettres*! C'est pour cela que presque tous les littérateurs, quand ils n'ont pas leurs derrières assurés, ont une profession accessoire (principale pour le public) de fonctionnaire, de professeur, de journaliste, d'agent de publicité, etc. Et les cent qui vivent de leur plume ne sont que des auteurs de romans ou de livres scolaires; il est rigoureusement impossible à un poète, à un moraliste, à un historien de se suffire; le critique lui-même ne se tire d'affaires que parce que journaliste. A ce petit groupe d'auteurs livresques joignez celui, plus petit encore, bien qu'on croie le contraire, des auteurs dramatiques; d'après M. d'Avenel, sur 500 auteurs vivants, membres sociétaires de la *Société des auteurs dramatiques*, il y en a 7 qui ont touché par an (tous ces chiffres sont d'avant guerre) plus de 100.000 fr., 8 ensuite plus de 50.000 fr., 27 plus de 20.000, 28 plus de 10.000, 40 plus de 5.000, 390 plus de 500 fr.; en fixant à

10.000 fr. le *standard of life* minimum ,on voit qu'il n'y a que 70 auteurs qui vivent de leur théâtre et 110, si on abaisse ce standard à 5.000. Même là, ce n'est pas carrière à faire miroiter aux yeux des jeunes gens, mieux vaut se faire machiniste ou lampiste ; d'autant qu'ils doivent y avoir presque autant d'avantages *à côté* que les auteurs !

Tout ceci ne donne qu'une faible idée de l'intérêt que présente le livre de M. d'Avenel : à chaque page, presque à chaque ligne, c'est un détail curieux, une comparaison rétrospective, un chiffre à retenir, et de l'ensemble se dégage une impression satisfaisante. En somme, en dépit des dons royaux d'autrefois, des abbayes et des places de gentilhomme de la chambre, il vaut mieux que l'homme de lettres soit ce qu'il est aujourd'hui, pauvre, mais indépendant, et pouvant d'ailleurs atténuer sa pauvreté par l'exercice d'un autre métier, comme saint Paul, comme Spinoza, comme nous tous, et pouvant même, ô miracle, vivre de sa plume! Or ce dernier fait n'est possible que parce que le public achetant s'est immensément accru, et cet accroissement lui-même n'a eu lieu que parce que le progrès économique général a développé la production, l'épargne, la capitalisation et la richesse individuelle. Ceci devrait faire réfléchir, mais en sont-ils capables ? les quelques écrivains égarés dans la brousse communiste. La relative aisance de l'homme de lettres est liée aux mêmes causes que la richesse de tous les producteurs ; en dehors du travail libre, intensif et capitalisé, il n'y a pas de civilisation possible.

SAINT-ALBAN.

SCIENCE FINANCIÈRE

Mathurin Zevaco : *La notion du bénéfice imposable en matière d'impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux*, Jouve. — Paul Lanoir : *Le Crédit de la France*, Marcel Giard. — M. Zvorikine : *Effondrement de l'Etalon d'or*, Eugène Figuière.

L'impôt sur le revenu continue à être le sujet de nombreuses études. Il convient de signaler particulièrement celle que M. Zevaco consacre à la **Notion du bénéfice imposable en matière d'impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux**. C'est une question intéressante et tout à fait à l'ordre du jour que l'auteur a traitée avec une compétence particulière.

Le revenu, en matière commerciale, nous dit M. Zevaco, c'est le bénéfice résultant de la vente des marchandises. Mais que faut-il penser de la plus-value acquise par l'un des éléments du fonds de commerce ? On sait que l'administration des contributions directes estime que la plus-value acquise par les bâtiments ou le matériel d'une entreprise industrielle ou commerciale doit être considérée, lorsqu'elle est réalisée, comme un élément du bénéfice de l'entreprise et comprise, à ce titre, dans l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et, le cas échéant, de l'impôt général dû par l'exploitant. M. Zevaco regarde cette opinion comme tout à fait critiquable. Il fait très justement observer d'ailleurs que l'administration n'a pas osé aller jusqu'au bout de sa théorie. Si cette plus-value est imposable, en effet, elle doit l'être pour l'excédent du prix de revient sur le prix d'achat, l'année qui suit la cession du fonds. Or l'administration décide que la plus-value imposable doit s'entendre de l'excédent du prix de vente sur le prix d'achat ou de revient à l'exclusion toutefois de la part d'accroissement de valeur qui aurait été acquise antérieurement au début de l'année ou de l'exercice dont les résultats ont été retenus pour la première fois pour l'établissement des impôts en question. Admis le principe de l'administration, on ne saurait comprendre, observe justement l'auteur, qu'un commerçant qui a acheté un fonds de commerce, il y a 20 ans, pour 100.000 fr., ne soit imposé que pour un bénéfice de 5.000 fr., si la cession a été consentie au prix de 200.000 fr. C'est une demi-mesure qui ne satisfait ni le droit, ni l'équité.

Aux Etats-Unis l'administration a formulé des prétentions semblables. Elle a dû baisser pavillon devant la Cour Suprême qui décida, dans divers arrêts, que la plus-value du fonds de commerce n'est pas un revenu lorsque la réalisation en est effectuée.

Laissant donc de côté la plus-value, M. Zevaco recherche quels sont les éléments du bénéfice net qu'il y a lieu d'éliminer pour arriver au bénéfice imposable et il en arrive à une question controversée : l'évaluation du stock. Lorsque l'exploitant établit son inventaire, il se trouve en présence de marchandises qui ont rarement conservé, depuis leur achat, la même valeur. En faisant abstraction de la dépréciation que les articles ont dû subir en vieillissant, les cours ont pu varier. Quelle évaluation conviendra-t-il d'attribuer aux éléments du stock dans ce cas ? Faudra-t il

que le commerçant les porte à son inventaire pour leur prix de revient ? Doit-il se borner à considérer leur valeur au cours du jour ? Les deux procédés ont trouvé leurs partisans. M. Zevaco, qui est, sans doute, un homme de mesure, ami du juste milieu, serait heureux d'éviter les critiques dirigées contre l'un et l'autre de ces procédés ; ses sympathies vont à un système mixte : possibilité pour le contribuable d'évaluer son stock en faisant application du prix du marché ou du prix de revient selon que l'un ou l'autre est le plus faible.

Après avoir examiné les prélèvements patronaux, les réserves et provisions, puis les amortissements, M. Zevaco en vient à traiter du bénéfice imposable d'après le chiffre d'affaires. Il estime que c'est une transaction qui ne sera qu'une transition, car elle coûte cher au Trésor, et il conclut par ces mots : « Si un jour l'impôt sur le revenu vient à disparaître, ceux qui en feront un historique impartial seront contraints de dire que ce sont les adoucissements apportés à l'application qui en auront été les principaux germes de décomposition. » Sus donc à tous les adoucissements et que ces messieurs du Parlement dotent au plus tôt l'administration d'un véritable outil d'inquisition fiscale pour éviter la décomposition de l'impôt sur le revenu, qui, cependant, comme toutes les choses humaines, n'en disparaîtra pas moins un jour, surtout si l'on s'avisait d'adopter les idées exposées par M. Paul Lanoir dans le petit livre intitulé : **Le Crédit de la France.** Cet ouvrage, en effet, a un sous-titre bien engageant : ni emprunts, ni impôts. L'auteur ajoute : des réformes ou la banqueroute ; les remèdes nécessaires. Et l'on court, tout de suite, à l'énumération de ces réformes et de ces remèdes qui, sans emprunts, ni impôts, nous éviteraient la banqueroute. Les voici, dans l'ordre même où l'auteur les étudie : suppression immédiate des sous-préfets ; diminution du nombre des préfets ; suppression des trésoreries générales et leur remplacement par les services actuels de la banque de France ; réforme administrative du régime des chemins de fer ; économies sur les dépenses actuelles du ministère de la Guerre, de la Marine et des services de construction et d'armement ; diminution suffisante du nombre des fonctionnaires ; suppression de l'indemnité de cherté de vie ; suppression des ambassadeurs extraordinaires ; réforme de la loi dite de huit heures ; enfin, émission de 600 millions de billets de loterie à un

prix uniforme de 25 francs qui donnerait 15 milliards de francs sur lesquels resteraient à l'Etat 12 milliards à titre de bénéfice net. Si cette loterie nationale doit diminuer les charges qui pèsent sur chacun de nous, souhaitons le succès des idées de M. Paul Lanoir, et écoutons M. Zvorikine qui prévoit **l'Effondrement de l'Etalon d'Or**, non pas dans les rapports internationaux, mais à l'intérieur des pays à inflation.

Que l'or, écrit-il, continue à servir d'appoint à l'équilibre des paiements dans le commerce international pour compenser l'excédent des importations ! — mais qu'il ne soit plus transformé en monnaie.

La guerre, avec son cortège de dépenses excessives, obligea les belligérants à rechercher les moyens de faire face au flot montant des charges de toute nature. Les emprunts extérieurs ou intérieurs présentaient des difficultés et, en tout état de cause, demandaient des délais, alors que souvent les gouvernements n'avaient pas de temps à perdre. Ils furent naturellement incités à recourir à un moyen plus simple et plus rapide ; l'émission des billets. Il est bien difficile de s'arrêter dans cette voie et la fièvre gagna même les pays neutres. D'après une statistique qui figure dans l'ouvrage de M. Zvorikine, si l'on estime à 100 la quantité de billets qui se trouvait en circulation dans chaque pays au commencement de l'année 1914, voilà quelles étaient les proportions de l'augmentation de ces mêmes billets en 1920 :

Etats-Unis d'Amérique	190 o/o
Espagne	209 o/o
Angleterre	250 o/o
Danemark	280 o/o
Japon	311 o/o
Suède	325 o/o
Hollande	326 o/o
Suisse	327 o/o
Norvège	416 o/o
Belgique	591 o/o
France	696 o/o
Italie	891 o/o
Allemagne	2.803 o/o

Si l'on prend l'ensemble des pays à inflation, on constate qu'en juin 1920 la quantité de billets avait augmenté de 7, 57 fois, alors que le stock d'or mondial avait simplement doublé. M. Zvorikine

estime donc que désormais la monnaie nationale doit être garantie autrement que par ce métal, dont les stocks dans le monde entier ne peuvent plus suffire ; les Etats atteints d'inflation sont condamnés à se résigner et à étudier un régime financier sans étalon d'or. Il faut, pour cela, nous dit M. Zvorikine, que les coupures soient garanties d'une façon aussi efficace que la garantie or et que la banque nationale à laquelle serait confiée l'émission des coupures ait une surface sérieuse.

C'est sur la Banque Nationale que repose tout l'édifice nouveau que se propose de dresser l'auteur. L'Etat, pour obtenir les sommes nécessaires à sa gestion, serait obligé de s'adresser à elle, comme un simple particulier. Les sommes qui lui seraient avancées devraient être garanties d'une façon absolue par les ressources normales du budget. Au cas où l'Etat ne serait pas en mesure de payer à l'échéance, il serait obligé de recourir à l'emprunt. La valeur de la monnaie ne serait pas atteinte et l'on ne verrait pas se produire tous les désordres qui suivent l'inflation monétaire.

Edison, affirme M. Zvorikine, déclare que, d'après ses découvertes récentes, il devient impossible de nier la probabilité de la préparation artificielle de l'or. Partant de là, Edison estime que le système à étalon d'or est très dangereux, tant pour les particuliers que pour les Etats qui placent leurs capitaux en or.

« Que diraient-ils si, en s'éveillant un beau matin, ils apprenaient que l'or ne coûte pas plus cher à produire que la fonte? » Il est évident que pareille nouvelle ne serait pas accueillie par tous avec la même sérénité.

LOUIS CARIO.

QUESTIONS JURIDIQUES

Majorité matrimoniale. — Violation du secret des lettres. — Statut juridique de l'Architecte. — Droit sino-annamite.

Dans le système du Code de 1803-1804, un fils ne pouvait se marier contre la volonté paternelle qu'à 25 ans ; 21 ans pour les filles ; et moyennant trois *actes respectueux* renouvelés de mois en mois : savoir jusqu'à 30 ans, le fils, jusqu'à 25 ans la fille. Audessus de cet âge, moyennant un seul acte respectueux, et un mois après, le mariage était possible.

Par la loi du 20 juin 1896 les trois actes respectueux se trouvaient, dans tous les cas, réduits à un seul.

Puis la loi du 21 juin 1907 supprimait l'acte respectueux pour les futurs âgés de 30 ans, changeait le mot « acte respectueux », sonnant mal à notre oreille individualiste, par celui de « notification » et décidait, qu'à 21 ans, le mariage pouvait avoir lieu un mois après la dite notification.

Une loi du 9 août 1919 réduisit à 15 jours ce délai d'un mois.

La loi du 28 avril 1922 abaisse maintenant de 30 à 25 ans l'âge à partir duquel les futurs peuvent se marier sans consentement et sans notification, c'est-à-dire possédant la **Majorité matrimoniale** complète.

Dans le numéro du 15 juin des *Lois Nouvelles*, M. Ed. Levy, spécialiste de ces questions d'état civil, commente la dite loi et expose par le menu les nombreuses aventures de l'art. 151 du Code civil, auquel cette loi s'applique.

> Si l'on nous permet (dit-il) cette comparaison familière, l'art. 151 ressemble aux bonshommes en plâtre des tirs forains : une première balle leur enlève le bras gauche, une deuxième leur perce le ventre, une troisième emporte la moitié de la tête, si bien que, au bout de quelque temps, il n'en reste plus qu'un morceau informe, insuffisant pour reconstituer par intuition l'ancien ensemble.

Il paraît que c'est M. l'abbé Lemire qui tenait la carabine cette fois... je veux dire que c'est sur sa proposition que la loi a été votée.

Puisse-t-elle ne pas tromper les espérances de l'honorable ecclésiastique et parlementaire, diminuer les ravages du concubinat et, surtout, arrêter l'accélération de notre dénatalité mortelle !

§

La violation du secret des lettres n'était réprimée par le Code pénal (art. 187) que lorsqu'elle est le fait d'un « fonctionnaire ou un agent du gouvernement ou de l'administration des postes ». — Commise par un particulier, fût-il concierge, le soin de sa punition appartenait à la conscience de l'auteur.

Le principe que l'art. 187 ne concerne pas les particuliers est absolu.—Voici un receveur des postes qui laisse libre accès dans son bureau à un particulier, sachant qu'il y vient pour ouvrir ou supprimer une lettre. La chose a lieu. Pas de complicité, chez le receveur, encore que l'article vise « toute suppression, toute ou-

verture de lettres... commise *ou facilitée* par un fonctionnaire..» Car le particulier a commis là un fait indifférent aux yeux de la loi ; il ne possède pas la qualité de *délinquant* ; et on ne peut pas plus avoir un complice sans délinquant qu'un civet de lièvre sans lièvre. Garraud (*Droit Pénal*, t. IV, nº 1226) n'hésite pas une minute sur cette question de cuisine juridique.

Mais la loi du 15 juin 1922 ajoute, à l'art. 187, ceci :

En dehors des cas prévus au § 1er du présent article, toute suppression, toute ouverture de correspondances adressées à des tiers, faite de mauvaise foi, sera punie d'un emprisonnement de six jours à un an et d'une amende de 16 à 500 fr. ou de l'une de ces deux peines seulement.

Qu'entend la loi par « correspondances adressées à des tiers » ? Est-elle d'accord avec l'art. 187 qui n'a entendu parler que des « lettres confiées à la poste » ? Ou bien n'importe quel « pli », comportant expéditeur et destinataire, se trouve-t-il protégé, sans qu'on tienne compte de la façon dont son expédition a lieu ? Le monopole du secret échappe-t-il à la correspondance postale ? A noter que la question du monopole du secret ne se lie pas à celle du *monopole postal*, puisque, dans l'intérieur d'une ville et faubourgs, pas besoin de passer par le facteur...

C'est un point sur lequel renseignent, sans doute, les travaux législatifs.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui comme hier, le détournement d'une lettre peut constituer un vol quand les éléments de la soustraction frauduleuse s'y rencontrent. Supprimer une lettre et s'emparer d'une lettre sont deux faits différents. Une lettre, même vide de toute finance, est un objet mobilier susceptible d'un droit de propriété, protégé, comme tous les autres, par les articles 379 et 401 du Code pénal.

§

Quelle est la nature du **Contrat de l'architecte?** Est-ce une location d'ouvrage? Est-ce un mandat? — Cette question est préalable au règlement de tous les litiges entre architecte et propriétaire. Il ne faut pas demander sa solution aux articles du Code civil où le mot d'architecte est inscrit, ni, surtout, à l'art. 1795 ainsi conçu : « Le contrat de louage d'ouvrage est dissous par la mort de l'ouvrier, de *l'architecte ou entrepreneur* ». Pour

le Code civil « architecte » et « entrepreneur » sont synonymes. Or les deux professions sont fort différentes ; et, quand le *Code des devoirs professionnels de l'architecte* (recueil des principes votés par le Congrès des architectes français en 1895) dit, art. 2 : « Cette profession est incompatible avec celle d'entrepreneur », il émet une vérité juridique. L'entrepreneur est un industriel ou commerçant, soumis aux obligations imposées par le Code de commerce et justiciable des tribunaux consulaires. L'architecte ne connaît que le Code et la juridiction civile. Il exerce une profession libérale.

Dans *Histoire et Condition de la profession d'Architecte* (Paris, Librairies Tenin et Ch. Massin), M. Géo Minvielle, avocat à la Cour, et qui se flatte d'être fils et petit-fils d'architectes, prend d'abord soin de distinguer l'architecte de l'entrepreneur. Il résume ensuite l'histoire de la profession au cours des âges. Il aborde alors la recherche du statut juridique de l'architecte. Est-il un locataire d'ouvrage ? Un mandataire ? — L'un et l'autre. Sa mission ressortit à la location d'ouvrage quand il confectionne plans et devis. Au mandat, lorsqu'il dirige et surveille les travaux. Au mandat encore, quand il vérifie et règle les mémoires. — La théorie, basée sur l'analyse méthodique des fonctions de l'architecte et sur celles, nature et effets, du mandat et du louage, est élégante. Si elle n'est pas tout à fait d'accord avec la jurisprudence, ce n'est pas qu'elle la choque. Elle en dérive au contraire ; mais elle la précède. Elle a de quoi l'attirer. L'ouvrage sent un peu sa thèse de doctorat, mais il est clair, complet, et s'adresse, non seulement au juriste, mais à l'architecte, au propriétaire, à l'entrepreneur.

§

L'Essai sur l'esprit du Droit sino-annamite, de M. Tran van Chuong, docteur en droit (Libr. gén. du Droit, 20, rue Soufflot, Paris) est une thèse comme la philosophie du droit ne doit pas en voir tous les jours, que ce soit à Paris ou en province. Elle dénote un sens de la réflexion et de l'expression point communs. Elle est démonstrative de la confusion du droit sino-annamite avec la morale, phénomène su ; et surtout des raisons profondes de ce phénomène, qui restaient assez ignorées. Par un parallèle entre le droit romain, considéré comme le droit type, et le droit sino-annamite, l'auteur nous éclaire et sur l'âme

juridique de sa race et sur la française que le droit romain a modelée. Pour M. Tran van Chuong l'originalité du droit sino-annamite s'explique beaucoup moins par la mentalité des intéressés que par les conditions politiques dans lesquelles ils ont vécu. Elle est surtout « accidentelle ». — De même pour le droit romain ; et sa critique de l'explication que donne Von Iehring (droit romain = sens positif + égoïsme + volonté du peuple de Rome) est d'un résumé magistral. L'explication du droit romain doit être cherchée dans l'histoire romaine, de même pour le droit français et pour le droit sino-annamite non moins. Les pages dans lesquelles l'auteur expose cette théorie, — que je ne prétends pas qu'il ait inventée pour un autre droit que le droit sino-annamite, — ont portée grande. Sur le but de la loi annamite, qui est la moralisation ; sur les moyens qu'elle emploie ; sur le caractère purement laïque des rites ; sur la doctrine du respect, base de la morale sino-annamite ; sur le fait que le justiciable annamite ne possède que des devoirs et aucuns droits, M. Tran van Chuong est tout à fait intéressant. La sagesse vénérable des bonzes parle sous la plume de ce jeune docteur, riche, non seulement de la science asiatique, mais de celle qu'il est venue acquérir dans nos écoles et qui jongle avec nos philosophes et nos poètes, qu'ils s'appellent, par exemple, Rimbaud (p. 95) ou Renan (p. 208). — Et quelle gentille façon ! Il s'agit, par exemple, d'en terminer avec un auteur qui voit partout, chez le Chinois, ce que M. Tran van Chuong n'y voit nulle part, à savoir un peuple religieux...

En résumé, nous pouvons dire que si toutes les affirmations de M. Farjenel étaient fondées, les rites chinois auraient vraiment un caractère religieux. Mais j'avoue qu'il m'est tout à fait impossible de les discuter : l'auteur a dû consulter des textes chinois avant d'écrire de telles allégations, mais il a négligé de dire quels sont ces textes, et moi je les ignore.

Un des chefs-d'œuvre de notre riche littérature indochinoise s'appelle *De la Rizière à la Montagne*, par Jean Marquet. Le travail de M. Tran van Chuong doit, il me semble, aider à aimer ce livre-là. Il le corrobore.

Mémento. — *Journal du Droit International* (janvier-avril). *La Foi Jurée*, Etude sociologique du problème du contrat, par Georges Davy (Félix Alcan). *Le Palais sous la Restauration* (1815-1830), par

Pierre Jacomet (Plon-Nourrit). *La Réforme judiciaire*, par Henri Coulon (Edit. du Monde Nouveau) ; *La femme sans nom*, drame judiciaire d'autrefois, par G. Lenôtre (Perrin et Cie).

MARCEL COULON.

GÉOGRAPHIE

Vivien de Saint-Martin et Schrader : *Atlas universel de Géographie*, Hachette (deuxième édition, en cours de publication). — J. Thoulet : *L'Océanographie*, Gauthier-Villars.

Une nouvelle édition du grand **Atlas universel de Géographie de Vivien Saint-Martin et Schrader** était devenue nécessaire pour bien des raisons : bouleversement de la carte politique du monde de 1914 à 1920 ; nombreuses informations nouvelles acquises depuis trente ans sur les parties inconnues de l'écorce terrestre ; progrès continus des moyens de représentation cartographiques. On doit féliciter la maison Hachette d'avoir compris cette nécessité et de n'avoir pas reculé devant le coût d'un tel travail, tout particulièrement onéreux aujourd'hui. Il est vrai qu'une forte subvention du Ministère de la Guerre a aplani bien des difficultés.

La première édition de l'Atlas manquait totalement d'homogénéité. Sa publication avait duré trente ans, à travers une période féconde en découvertes, en développements et en progrès techniques. Entre les premières cartes, parues en 1880, et les dernières, publiées en 1911, il y a juste autant de différence qu'entre la géographie de Cortambert et celle de Vidal de la Blache : les premières nous paraissent imparfaites et grossières, les dernières sont d'une belle exécution et appuyées sur des informations abondantes ou complètes.

L'édition nouvelle sera plus cohérente. Au point de vue de la documentation et de la technique, toutes les cartes se vaudront, ou peu s'en faut : même information, mêmes procédés de dessin, de transcription des noms et d'application des teintes plates. Il nous paraît pourtant qu'on pourrait aller plus vite. L'Atlas est publié par livraisons depuis le début de 1920 (26 livraisons, 80 cartes). Selon les promesses du prospectus, la publication devait s'achever dans le courant de 1921. A l'heure présente, 3 livraisons, 11 cartes et, bien entendu, l'indispensable *Index* n'ont pas encore paru. Pourquoi ce retard ? Est-il en rapport avec le retard de cer-

tains règlements politiques, notamment dans l'Europe orientale? Mais, s'il faut attendre que l'Europe orientale se stabilise, l'Atlas ne sera pas fini dans cinquante ans, ou, pour mieux dire, on ne le finira jamais. Au reste, l'ingénieuse disposition adoptée pour la reliure permettra, dans l'avenir, de remplacer très aisément les cartes périmées, sans toucher au corps de l'ouvrage. J'avoue ne pas savoir ce qui retarde l'achèvement de l'Atlas.

La documentation générale paraît très sûre. Comparée à celle de la première édition, elle est particulièrement riche dans les régions du globe que les explorations et les levés géodésiques nous font connaître depuis trente ans : l'Asie centrale, l'Afrique intérieure, l'Australie, les régions polaires.

Les seuls vrais *blancs* qui existent aujourd'hui sur nos cartes sont, bien entendu, une partie considérable des régions polaires, puis l'intérieur de la grande île de la Nouvelle-Guinée, et enfin (ce qui surprendra sans doute beaucoup de gens), de vastes pays au cœur de l'Amérique du Sud (voyez les pointillés de la carte 70, dans les bassins du Xingu et du Tocantins) : la faute en est aux forêts impénétrables de l'Amazonie.

Les problèmes d'exécution les plus difficiles ont trait au relief du sol et à la nomenclature. Les courbes de niveau peuvent seules donner une représentation à peu près rigoureuse et scientifique du relief. Combinée avec des teintes plates bien choisies, cette représentation devient très frappante, pourvu que la carte ne soit pas trop chargée d'une trop grande quantité de noms : aussi les auteurs de l'Atlas ont employé les courbes avec succès dans les cartes physiques générales des continents, qui sont vraiment d'une exécution fort belle. Mais, pour les cartes régionales, ils ont redouté la confusion et la surcharge, et ils ont représenté le relief au moyen du vieux système des hachures, amélioré, il est vrai, par l'emploi de la teinte bistre.

Dans la nomenclature, il fallait à la fois être aussi complet que possible et ne pas trop charger les cartes. Double nécessité d'apparence contradictoire, problème délicat que le grand Atlas Stieler n'a pas su résoudre : ses cartes ne sont parfois qu'une forêt de noms fort pénibles à lire, où le dessin géographique disparaît presque. Avec une méthode très sûre, les auteurs de *l'Atlas universel* ont su éviter ces inconvénients. Les indications de leurs cartes sont très abondantes, et il n'y a jamais de

surcharge. Reconnaissons pourtant qu'on a obtenu parfois ces résultats en employant des caractères filiformes d'une lecture mal aisée.

Dans les cartes physiques générales, les lecteurs de l'Atlas remarqueront le soin pris par les auteurs de représenter le relief sous-marin à côté du relief terrestre, au moyen de courbes et de teintes appropriées. Pour eux, le relief terrestre est un, qu'il soit émergé ou immergé. Leurs cartes indiquent à la fois les hauteurs et les profondeurs ; elles sont *hypsobathymétriques*. Grand progrès, représentation qui eût été impossible ou fantaisiste quand débuta la première édition de l'Atlas. Aujourd'hui, quoique nos connaissances soient bien incomplètes, on peut se risquer à représenter les formes générales du relief sous-marin, car, depuis quarante ans, l'exploration des mers ne cesse de recueillir des renseignements nouveaux.

Ainsi se constitue la *Géographie physique de la mer*, comme disait l'illustre Américain Maury, ou **l'Océanographie**, comme on s'accorde à dire maintenant à peu près partout. Dirai-je qu'à mon sens, on fait plutôt du tort à la science des mers en lui donnant ce nom spécial ? Il effarouche beaucoup de gens en leur faisant entrevoir des analyses de laboratoire minutieuses et compliquées et des colonnes de chiffres à dix ou douze décimales, telles qu'on les trouve chez les océanographes allemands et scandinaves.

Quoi qu'il en soit, on ne pourra pas reprocher au dernier livre de Thoulet, **l'Océanographie**, paru chez Gauthier-Villars, d'être hérissé et abstrait. C'est un petit manuel de 288 pages, fort agréable à lire. L'incessant labeur de J. Thoulet, poursuivi depuis quarante ans à travers toutes sortes de difficultés, commande l'estime et l'admiration. Si notre pays consent à s'intéresser un jour à l'étude de la mer, c'est en partie à Thoulet qu'on le devra.

Les vues les plus personnelles de J. Thoulet sont celles qui ont trait à la *lithologie*, c'est-à-dire à la composition et à la structure du sol sous-marin. Thoulet croit que c'est dans l'élaboration physique et chimique qui se produit actuellement au fond des mers qu'il faut chercher la solution des problèmes de la sédimentation : or, la sédimentation, c'est presque toute la géologie. Vue ancienne, sans doute : on en parlait dès le temps des vieilles querelles de

Werner et de Hutton, au XVIIIe siècle. Mais Thoulet apporte une foule de faits nouveaux observés par lui et de délicates analyses qui sont son œuvre.

CAMILLE VALLAUX.

ÉSOTÉRISME ET SCIENCES PSYCHIQUES

Charles Richet : *Traité de Métapsychique*, Alcan. — René Sudre : *Einstein et la Métapsychique* (La physique des phénomènes supranormaux ; la lucidité et le présent éternel), Revue Métapsychique.

« Le courage du savant, c'est de dire tout haut ce qu'il croit être la vérité... » Ainsi parla le professeur Richet, en déposant sur la tribune de l'Académie des Sciences, à la date mémorable du 13 février dernier, ce **Traité de Métapsychique**, fruit de cinquante années de labeur passionné, d'ardentes recherches, de haute probité... et d'insultes. Car, parmi ses collègues qui l'acclamaient, combien, de bonne ou mauvaise foi, avaient, chemin faisant, raillé ses convictions, dénigré son effort, taxé de puérile folie son exploration balzacienne de l'inconnu ? En science comme en politique, les utopies de la veille sont les conquêtes du lendemain. Et si, après lecture de ce traité magistral, qui élargit à l'infini le domaine et les lois de la physiologie, en essayant de ramener sur ce domaine et de discipliner sous ces lois les plus effarants, les plus déconcertants mystères de la vie ; si, dis-je, après cette lecture, quelques savants, ossifiés dans une mentalité qui se rattache à la paléontologie, persistent dans leur doute et refusent d'admettre les conclusions de leur collègue, ce jour-là, du moins, par un phénomène unique de clairvoyance et de lucidité collective qui tient lui-même de la métapsychique, tout l'Institut rendit hommage à l'homme courageux, dont l'audace d'esprit et la persévérance avaient à la longue emporté ce triomphe, de vaincre les préventions et de forcer le respect.

Bravoure scientifique et hardiesse encyclopédique sont, en effet, les qualités maîtresses de cette haute intelligence qui, depuis plus d'un demi-siècle, projette les lumières de son activité rayonnante et de son génie créateur sur presque toute l'étendue des connaissances humaines. Richet appartient à la grande lignée de ces prospecteurs-guides qui, tels les Pasteur, les Berthelot, les Curie, condensent aux profondeurs de leur pensée tout le savoir ancien et actuel, toute la science et la prescience d'une époque, et sont

les flambeaux radiants et vivifiants des âges à venir. Physiologiste, on lui doit, outre un *Dictionnaire*, un *Traité de physiologie médico-chirurgicale* et de multiples travaux qui font autorité, cette découverte de l'*anaphylaxie*, qui commande toutes les recherches biologiques et pathologiques actuelles. Philosophe, il renouvelle la psychologie en débrouillant le formidable réseau des rapports entre le cerveau et la pensée. Sociologue, il dénonce la dangereuse répercussion sur les masses des théories darwiniennes et la monstrueuse, la criminelle absurdité de l'*Homme stupide*, celui qui fait et à qui, surtout, l'on fait faire la guerre. Historien, il s'émeut à rechercher sous la mêlée des événements l'âme naissante ou déclinante, mais douloureuse des peuples. Poète et dramaturge, il se plaît à ressusciter les enchantements et les maléfices de l'éternelle *Circé*. Mais ces jeux de l'imagination et de la mémoire sont imprévu trop banal, aventures trop courues pour cet avide conquérant du mystère. Un beau jour, — il y aura tantôt 50 ans, — il s'embarque pour l'inconnu, ces *terræ ignotæ* proscrites par la science, où n'abordent, assuraient alors comme aujourd'hui les gens prétendûment raisonnables, que les dévoyés et les déments. « Folie ! » disaient hier, casse-cou ! crieront demain ceux à qui leur impotence, innée ou acquise, a valu la réputation trop bien assise d'argumentateurs de poids et de savants de tout repos. « Fraude ! » ricanaient, alors comme aujourd'hui, au lendemain des résultats, les experts officiels, — ces augures modernes qui ont atteint à ce prodigieux comique de pouvoir se regarder sans rire, — tous les regrattiers et médaillés de laboratoire qui ont pris pour habitude commode de confondre le nouveau avec le contradictoire et l'inhabituel avec l'absurde ; les invalides et les emphysémateux de la poursuite scientifique, qui n'admettent rien au delà de leurs misérables cinq sens, et ne tiennent pour clairs et indiscutables que les phénomènes ou les idées qu'ils promènent en laisse bien sagement, comme fait de son bon maître le chien, ou de son chien l'aveugle du pont des Arts ; en un mot, tous les esprits « avertis » qui, lorsqu'il s'agit d'y voir clair, prennent soin, au préalable, de chausser leur nez des triples bésicles, si bien nommées « conserves », du sens commun, du parti pris et du dogme. Il est si agréable et si aisé de nier ce que l'on ne peut comprendre ! Ainsi l'éminent professeur Brissaud attribuait jadis les sortilèges du phonographe à un simple

artifice de ventriloquie. Ainsi le savant Babinet rangeait dans la catégorie des questions absurdes et oiseuses le problème de la direction des ballons. Ainsi, par un bill solennel d'interdiction, en 1840, la science d'Etat condamnait au bannissement perpétuel, comme entachés de simulation, les phénomènes de magnétisme et d'hypnotisme. Richet les relève en 1875 de cette interdiction, en attendant que sa théorie du *somnambulisme provoqué* oblige Charcot et Bernheim à introduire sur nouveaux frais leur procès en révision. Vingt ans de suite, Richet expérimente sur la transmission de pensée et la clairvoyance. Il pousse plus avant, s'adonne, s'acharne plutôt à l'étude expérimentale des phénomènes de mediumnité. On sait, — il les relate lui-même amèrement dans son livre, — les légendes injurieuses et grotesques auxquelles, en 1904 et depuis lors, donnent prétexte les séances qu'il poursuit avec Eva Carrière et Eusapia Paladino. Les prétendues mystifications de la Villa Carmen défrayent toute une saison les basses arlequinades des journaux satiriques et des faiseurs de Revues. Il laisse dire et travaille. Tenir et attendre son heure, c'est encore une des formes, et la plus belle, du courage. La gouaille qui, avec l'emphase, est une des pulsations spasmodiques de la sottise humaine, est presque sûrement l'indice que, là où elle s'exerce, couve une grande idée et germe une profitable découverte. Quelques vaillants, électrisés par Richet, s'attellent à la tâche. Des expériences, universellement poursuivies, confirment ses trouvailles. Ce qui est a beau être invraisemblable et absurde. C'est vrai, puisque cela est. Il n'y a point de dénégations et de sarcasmes qui vaillent contre la sérénité et la simplicité du fait. L'homme qui s'est imposé cette loi d'être « aussi exigeant en matière de preuve scientifique que pour une condamnation à mort », n'a pu se prononcer qu'à bon escient. Il sait que ses conclusions sont fondées et son enquête inattaquable. Il a vaincu le temps et l'ignorance : la pire de toutes, celle qui s'imagine tout savoir. Il a confondu la superstition, qui, dans l'ordre scientifique, se nomme routine et parti pris. Et c'est en toute certitude de science et de conscience qu'il nous donne, à l'automne de sa vie, le fruit de toute sa vie de labeur et d'expériences, la « Somme » considérable de ses recherches, ce Traité de 800 pages qui, présenté avec tout le rigorisme doctrinal, la netteté de nomenclature et la clarté d'analyse d'un traité de chimie ou d'algèbre, s'affirme et restera,

de haute main, le Code irrécusable de la désoccultation de l'Occulte et de l'orientation décisive des recherches psychiques.

On n'analyse point une telle œuvre. Ce serait la profaner et la trahir que d'en dissocier, pour le considérer à part, le moindre élément. Ici, tout s'enchaîne et s'étaye, se vivifie et s'éclaire d'une expérience à l'autre, comme se noue la pensée dans l'œuvre de Spinoza. Contentons-nous de contempler humblement la façade et les assises du monument, d'en noter d'un trait bref le plan et la structure. Signalons avant toute chose son admirable opportunité. J'inscrivais ici même, il y a quelques mois, le vœu prophétique de notre grand Mæterlinck, touchant l'organisation de la nouvelle science et les conditions indispensables de son progrès. « Elle n'en est, disait-il, qu'à la période du déballage et de l'installation. Il est à souhaiter qu'une intelligence résolue procède à l'inventaire décisif qui déblaiera le terrain pour les recherches à venir. » Et voici justement l'inventaire rêvé, — rêvé par le plus évocateur des poètes, réalisé par le plus résolu, le plus réaliste et le mieux informé des techniciens. On a l'impression, au sortir d'un capharnaüm poussiéreux, cauchemardesque, où des instruments de précision chevauchent, et *vice-versa*, des chimères empaillées et des squelettes grimaçants, d'entrer dans un laboratoire clair, spacieux et froid, où de limpides éprouvettes miroitent auprès de balances ultra-sensibles, où des équations, marquées en chiffres connus, s'alignent sur le tableau noir, où l'air et la lumière circulent à flot, sous la candeur avenante des murs blancs et la rude, la vigoureuse franchise du soleil. L'illusion ou la fraude, le hasard ou la suggestion n'ont point accès ici. Appariteur vigilant et ordonnateur impitoyable, le physiologiste qui opère là, sur le vif, élimine farouchement tout ce qui est incertain ou prête au doute. Fussent-ils les plus troublants et les plus caractéristiques, il exclut les phénomènes qui ne portent pas le cachet de garantie d'un rigoureux contrôle. Il n'admet pour siens que les faits indiscutables, les expériences vingt fois vérifiées ou reprises, et qui, de haute probabilité ou d'évidence, prennent rang dans le positivisme indéniable des acquisitions scientifiques.

Pour la commodité de l'exposé, — car, dans la pratique, elles s'enchevêtrent, — Richet distingue une Métapsychique *subjective* et une Métapsychique *objective*. La perception des choses cachées, la *cryptesthésie* sous toutes ses formes (monitions ou prémoni-

tions, lucidité des mediums, psychométrie ou cryptesthésie pragmatique), sont du ressort de la métapsychique subjective. Phénomènes trop connus pour qu'il soit besoin de les retracer ici. Phénomènes incontestables, mais inexplicables, dans l'état actuel de la science. Richet se refuse, « pour insuffisance de preuves », à toute hypothèse sur l'origine ou la qualité suprahumaine de cette faculté de connaissance. Elle est absolument différente de nos facultés de connaissance sensorielle commune. Il n'est pas possible d'en dire plus. En ces investigations ténébreuses, toute affirmation est téméraire, comme toute négation. Les mediums ont droit à tout notre respect non moins qu'à toute notre méfiance. Leurs incarnations, même de bonne foi, ne sont sans doute que les agitations de leur subconscience, groupées autour d'une personnalité fictive. L'hypothèse de la survivance, en dépit de sa simplicité apparente, semble « prématurée, et probablement erronée ». Mais elle est provocatrice d'expériences. L'expérience doit être aussi osée, que la raison timide et prudente dans les conclusions doctrinales. Tout au plus peut-on accorder jusqu'à nouvel ordre à l'hypothèse spirite le bénéfice du doute. La psychométrie, ou mieux cryptesthésie pragmatique, atteste en nous une sensibilité particulière à l'émanation des choses. Les monitions, presque toujours subjectives, et dont les manifestations symboliques se prêtent à une diversité infinie, sont, avec les prémonitions, les plus invraisemblables des phénomènes de lucidité, et malgré cela, ceux qui ont été prouvés avec le plus de force et de fréquence. Vibrations de nature inconnue, où il est difficile de ne pas reconnaître l'intervention d'une puissance intelligente, extérieure à nous, sans que cette puissance doive être attribuée néanmoins aux manifestations du corps astral et à l'intervention des morts. A la métapsychique objective se rattachent les phénomènes de *télékinésie*, ou mouvements sans contact, et d'*ectoplasmie*, expansions sarcodiques tentaculaires, à l'image des prolongements animés de la cellule amibienne, et paraissant provenir de la substance vitale du medium. Phénomènes qui semblent plus étranges du fait même de leur rareté, mais ne sont pas plus merveilleux, en somme, que les phénomènes biologiques que la science observe chaque jour. Les *raps*, ces bruits provenant d'une force intelligente d'apparence et capable, hors de nous, d'agir sur la matière, sont, aux yeux de Richet, et en raison de leur simplicité même,

« le plus beau phénomène de la métapsychique ». Un tiers de l'ouvrage est consacré aux expériences de matérialisation poursuivies par les plus grands savants, Myers, Crawford et Richet lui-même; embryogénie dont la télékinésie est le premier stade, et qui exclut toute possibilité de fraude et d'illusion. Il étudie de près également les phénomènes de hantise : énergies mystérieuses incluses au cœur inerte des choses, ectoplasmie ou survivance ? C'est, sans conteste, le phénomène le plus contesté de la métapsychique. Toutes les théories émises pour l'expliquer apparaissent, jusqu'à nouvel ordre, « foncièrement misérables ». En résumé, quatre phénomènes essentiels et rigoureusement démontrés : *cryptesthésie*, *télékinésie*, *ectoplasmie* et *prémonitions*, justifient l'existence de la métapsychique et suffisent à lui conférer une place légitime parmi les « vieilles sciences ». « L'hypothèse de forces intelligentes inconnues n'a rien de téméraire. Ce qui est téméraire, c'est d'affirmer qu'elles n'existent pas. » En possession de forces latentes, susceptibles de s'extérioriser et capables d'action sur la matière, l'intelligence humaine est plus riche, plus sensible et plus puissante qu'elle ne le croit. Et il est non seulement possible, mais probable qu'il existe des forces intellectuelles autres que celles de l'homme, mais que nous sommes, en l'état actuel de nos connaissances, incapables de mesurer ni de comprendre. Problèmes infiniment troublants, que la métapsychique future éclaircira peut-être, « si elle consent à rester strictement expérimentale ». Et l'œuvre s'achève sur cette belle parole scientifique et qui n'est pas éloignée, par son humilité même, d'atteindre au grandiose : «*Je crois à l'hypothèse inconnue, qui sera celle de l'avenir, hypothèse que je ne puis formuler, car je ne la connais pas.* »

Quelqu'un relèvera-t-il le défi, interjettera-t-il appel contre cet acte de foi — et de défiance — qui est en même temps acte de contrition ? L'ascétisme métaphysique, le stoïcisme abstinent du puissant métapsychiste ne court-il pas le risque de décourager les chercheurs ? En théorie, à la rigueur, il en peut être ainsi. Mais en fait, il se trouvera toujours des esprits indépendants, ennemis nés de toute contrainte, si respectable soit-elle, et portés à réagir contre une doctrine qui, nonobstant l'admiration qu'elle leur inspire, leur apparaîtra, en fin de compte, beaucoup trop prudente. La toute puissance du fait, diront ces audacieux, ne saurait faire

obstacle aux libertés de la spéculation. Et cette « audace dans l'expérience », qu'invoque Richet, doit avoir pour corollaire la hardiesse parallèle de la pensée. L'histoire même de la science est là pour attester le bienfait, aux périodes d'empirisme, de ces « idées directrices » dont parle Claude Bernard. Si toutes ne furent pas également fécondes, elles ont servi tout au moins d'« hypothèses de travail », et beaucoup ont contribué dans une large mesure à favoriser l'interprétation et accélérer le classement des faits. Essayer d'organiser la métapsychique ne suffit pas à ces fervents de la science nouvelle : il leur tarde, sur la foi des données présentement acquises, d'établir des communications entre elle et la science ancienne, de mettre en lumière les liens profonds qui établissent leur parenté méconnue, et d'élargir les lois du monde normal jusqu'à englober logiquement, et sans plus attendre, la réalité désormais évidente des faits supranormaux.

Cette tendance se dégage nettement, et avec une résolution manifeste, des travaux publiés en ces derniers temps sur les problèmes psychiques et leur rapport étroit avec les questions philosophiques à l'ordre du jour. Travaux parmi lesquels il convient de mettre hors de pair, pour l'ampleur de sa conception, la rigueur de sa logique et la hardiesse de ses aperçus, la magistrale étude publiée récemment dans la *Revue Métapsychique* par notre confrère René Sudre, sur les **Théories d'Einstein et la métapsychique.** M. Sudre est de ces novateurs intrépides qui ne sauraient concevoir la haute culture scientifique et la pensée philosophique approfondie, dont il est lui-même un des représentants les plus accrédités, que comme un stade préparatoire et, en quelque sorte, un noviciat de l'action. C'est là de bon et robuste pragmatisme, — mais non pas au sens bergsonien du mot. Le jeune et fervent propagandiste a pris, entre autres initiatives heureuses, celle de fonder, avec le concours de l'éditeur Payot, une *Bibliothèque internationale de Psychologie et de Sciences psychiques*, qui, dès l'automne prochain, nous permettra d'apprécier autrement que par ouï-dire, et pour la première fois dans leur intégralité, les œuvres de Crawford, Barrett, Hyslop, W. James, Morselli, Bozzano, Ochorowitz, Schrenck-Notzing, Œsterreich, etc. On ne saurait trop souligner le passionnant intérêt d'une telle entreprise, à une époque où l'occultisme entre enfin dans sa phase scientifique. Après un exposé très clair des théo-

ries d'Einstein, M. René Sudre énonce les deux grands problèmes qui dominent la métapsychique : 1° le problème scientifique de la constitution de la matière, de l'énergie, et de leur interaction, d'après les récentes conceptions de la physique moderne : conceptions où les phénomènes de télékinésie et de matérialisation trouvent leur explication rationnelle ; 2° le problème philosophique de la nature du temps et de l'espace, du déterminisme universel, soulevé par les faits de lucidité et de prémonition. René Sudre étudie en premier lieu la physique des phénomènes supranormaux. Il montre que, selon les physiciens modernes, le dualisme de la matière et de l'énergie a disparu. Il faut attribuer catégoriquement à l'énergie les propriétés de la matière : inertie, poids et structure. Les vues d'Einstein, corroborées par l'expérience, justifient pleinement cette unification. La philosophie scientifique tend de plus en plus vers une conception psycho-dynamique de l'univers, admettant l'existence d'une matière-énergie, qui rend intelligibles les phénomènes métapsychiques de télékinésie et d'ectoplasmie. Le jeune savant-philosophe étudie ensuite les modifications que font subir à la notion philosophique du temps et de l'espace les phénomènes de lucidité et de prévision. Ce sont là des faits d'ordre expérimental, susceptibles d'être indéfiniment reproduits et dont la réalité dorénavant ne saurait être contestée. Ils détruisent complètement la notion bergsonienne du temps, du temps envisagé comme une réalité absolue, une catégorie fondamentale de l'esprit.

La prévision bouleverse de fond en comble cette conception en quelque sorte mystique de la durée, et, du même coup, toute la philosophie de son auteur. Et celui-ci a si bien senti le danger, qu'il vient de publier — mais ceci n'est plus de notre ressort — une espèce d' « avenant » au contrat de ses spéculations philosophiques de naguère... La vision du futur étant admise comme vérité d'expérience nous force d'admettre comme vérité logique le déterminisme physique et psychologique de l'univers. Eliminant toutes les explications reçues, données ou possibles de la prévision (connaissance de l'avenir par communication des désincarnés, omniscience des causes, etc.), l'éminent critique ne retient qu'une hypothèse : celle de l' « éternel présent », déjà entrevue par D'Alembert et pressentie par Myers. « Qui sait, écrit ce dernier, si nous ne concevons pas comme un torrent de consé-

quences ce qui n'est qu'un Océan de coexistences? » L'équivalence du temps à une quatrième dimension de l'espace, autrement dit la conception d'un hyperespace à quatre dimensions, est une idée déjà familière aux mathématiciens, et nullement contraire à la raison, voire à l'imagination. Sans doute, cette notion nous entraîne un peu loin et fort au-dessus de l'ornière de l'empirisme... Et il faut quelque hardiesse d'esprit pour l'accepter. Mais il n'y a pas de conquête scientifique qui ne soit due à quelque « envol vertigineux » de la spéculation. La théorie de la relativité restreinte offre du moins un solide tremplin à cet envol. Les seules objections que l'on puisse faire à la théorie du « présent éternel » sont d'ordre moral. Elle se heurte durement aux susceptibilités de notre conscience qui répugne à admettre la nécessité des choses à venir. Elle effarouchera les partisans du libre-arbitre qui confondent volontiers déterminisme et fatalisme. Mais notre croyance à la liberté demeure entière, et cette croyance n'est-elle pas équivalente, au point de vue moral, donc pratique, à la liberté elle-même? Ces idées, aussi hardies que nouvelles, et que leur auteur voudra sans doute développer en volume, seront passionnément et âprement discutées. Et je serais bien étonné si quelque acrimonie ne se mêlait çà et là à la contradiction... Il n'y a pas d'idées neuves ou robustes qui ne heurtent quelque chose ou quelqu'un... Mais il est non moins sûr, d'autre part, que Prométhée ne se serait jamais risqué à dérober la flamme, s'il avait pu craindre un seul instant de se brûler les doigts...

PAUL OLIVIER.

LES JOURNAUX

Shelley, et la critique néo-classique (L'Eclaireur du soir, Nice, 17 juillet). — *A propos du vote obligatoire* (L'Avenir, 13 juillet).

Dans l'**Eclaireur du soir** M. Robert de Souza consacre à Shelley une étude remarquable où il réfute les contre sens, à l'endroit du grand poète anglais, d'une certaine critique « néo-classique ».

La mort de Percy Bysshe Shelley, survenue le 8 juillet 1822, avant sa trentième année, au large de Livourne dans le naufrage d'une petite barque à voile, n'a pas réveillé pour son centenaire que les échos de l'admiration. L'occasion était trop belle pour la critique partisane d'accommoder à sa manière les idées et la vie du plus grand ou, tout au

moins, du plus pur poète *lyrique* qui ait peut-être jamais existé. Une fois de plus, nos mainteneurs à contre-sens de la raison classique ont rejeté un admirable créateur digne du plus solitaire mausolée dans la fosse commune du romantisme, pendant que nos défenseurs du romantisme politique le louaient, aux dépens de sa poésie même, d'avoir devancé Hugo et Lamartine dans leur foi républicaine et humanitaire.

La première remarque qui s'impose devant des jugements aussi sommaires est l'erreur commise d'assimiler des idées, paraissant les mêmes, nées dans des époques, des pays, des milieux tout différents.

Quelle était la raison de la hardiesse et de l'indépendance de Shelley dès sa plus jeune adolescence ? L'horreur de l'égoïsme et de l'hypocrisie au milieu desquels il vivait avec toute l'Angleterre de son temps. Personne ne fut moins athée que Shelley qui se fit renvoyer d'Oxford pour une brochure sur la *Nécessité de l'athéisme*. Mais la religion anglicane, alors, d'une intolérance sans nom (en 1812, un libraire de Londres fut condamné à dix-huit mois de prison et au pilori comme éditeur d'un libelle contre les Saintes-Ecritures), était le plus abominable masque de Dieu; le plus abominable *cant* remplaçait les vertus chrétiennes. « Une religion sans Christ, sans Dieu, un livre scellé », dira le poète dans un sonnet sur l'Angleterre. Son athéisme fut sa manière de dépasser ce Dieu à la mesure d'une société étroite et fausse pour atteindre la divinité infinie, comme Descartes était parti de la table rase pour tâcher de découvrir la réalité de notre être. Tout vrai poète, auquel ne suffit pas l'inspiration sentimentale, se recrée lui-même, et, pour cette renaissance, il recompose le monde, il repétrit dans ses aspirations philosophie, sociologie et politique. Lorsque, de plus, comme Shelley, il est un « cœur des cœurs » — *cor cordium*, dit l'inscription gravée à Rome sur son tombeau, — qu'il est possédé par l'esprit du sacrifice pour le bien des hommes et qu'il embrasse dans son adoration toute la vie de la nature, il n'y a pas à le séparer des plus grands mystiques et il est de la race d'un saint François d'Assise.

N'oublions pas, remarque M. de Souza, que François d'Assise fut à deux doigts d'être condamné par le Pape, et, d'ailleurs, son œuvre eût été anéantie sans l'habileté diplomatique de ses disciples et sans des règles franciscaines nouvelles assez infidèles à l'esprit du fondateur.

La foi républicaine et humanitaire de Shelley fut donc une des parties de sa foi religieuse. Elle pouvait se relier à l'Evangile comme la Salente de Fénelon dans *Télémaque*. Elle se reliait, en tout cas, à la philosophie de Platon, entièrement familière à l'hellénisme du poète. Où est le romantisme de Byron là-dedans ? Shelley n'avait rien d'un révolté démoniaque et ricanant. Les deux poètes étaient unis par la plus étrange

confusion d'un exil commun ; mais ni *Don Juan* ni *Manfred* n'étaient en état de comprendre *Alastor* ou le *Prince Athanase* et leur spiritualité intense jusqu'au séraphisme le plus pur...

En dépit d'une croyance tardive aux destinées d'une humanité républicaine, le romantisme de Hugo n'offre aucun rapport non plus avec cette fusion idéale dans l'extase brûlante de l'âme. Il est réaliste et contingent où Shelley transporte la réalité dans l'absolu du rêve ; il s'exprime par des mots matériels où Shelley s'élève et s'illumine dans un éblouissement céleste.

Au fond, nos dialecticiens néo-classiques baptisent « romantisme » la source la plus féconde de tout apostolat comme de tout art et qui est *l'illusion*. La démonstration se fait chaque jour qu'ils ne vont rien moins ainsi qu'à tuer la poésie. Ils oublient en même temps toutes les chimères que continuent à refléter les ondes intarissables de la fontaine hellénique où, pourtant, ils prétendent boire.

Or, aucun poète du Nord ne fut plus méditerranéen que Shelley, aucun ne dut davantage la plus grande part de son génie à l'antique inspiration grecque. Ce n'est pas seulement les vastes compositions comme le *Prométhée délivré* ou comme l'*Hellas*, dans lesquelles Eschyle servit au poète de modèle direct, qui en témoignent, mais toute la trame même de son œuvre, jusqu'à cet *Epipsychidion* où il rejoint Dante à travers Platon. Ecoutez, écoutez le divin chanteur :

«... De ses lèvres, comme d'une hiacynthe pleine d'une rosée de miel, tombe goutte à goutte un murmure liquide, qui fait mourir de passion les sens, aussi doux que la musique planétaire entendue dans l'extase. Dans sa douce lumière dansent les esprits des étoiles, les rayons ensoleillés de ces sources qui toujours bondissent sous les éclairs de l'âme, *trop profondes pour la courte sonde de la pensée ou du sens* ».

Tout ce que la fluidité de l'idée, de l'émotion et de l'harmonie peut conjuguer dans une expression lyrique est le partage de Shelley à un degré qui n'a été dépassé en aucune langue.

Il ne s'agit ni de romantisme ni de classicisme à propos d'un tel poète, continue M. de Souza ; il s'agit uniquement, profondément, essentiellement de poésie.

De lui, ne découle pas seulement toute la poésie anglaise depuis la seconde moitié du dix-neuvième siècle, mais tout le développement du lyrisme européen, épanoui enfin suivant la nature foncière de l'inspiration poétique au bout d'une tige qui plonge ses racines dans le plus vieux sol de l'Hellade.

Ce fut l'honneur de ma génération de le reconnaître définitivement, Tant pis pour ceux qui renient les dieux de leur jeunesse et qui se font

des ennemis d'alliés d'autant plus forts qu'ils ne passeraient pas sous votre tente !

§

A propos du projet de vote obligatoire, cette négation même de toute idée de liberté, M. Georges Maurevert épilogue dans **l'Avenir** ; il écrit :

Avant de nous doter étourdiment du vote obligatoire, vous feriez beaucoup mieux, ô législateurs ! de vous occuper d'abord du vote des femmes et du vote familial.

En ce qui concerne la votation féminine, il est véritablement honteux de constater qu'elle n'existe pas et depuis longtemps dans le pays qui, le premier au monde, la réclama, il y a cent trente ans, par la voix éloquente de Condorcet ! Alors qu'elle fonctionne à peu près partout en Europe, en Amérique, en Australie, notre pays est l'un des seuls à ne pas l'avoir acceptée. Cependant, les résultats sont là entre tous concluants : partout où la femme est apparue comme électrice et comme élue, l'alcoolisme et la prostitution ont disparu ou considérablement diminué. Avec l'Espagne des moines et des courses de taureaux, notre pays sera-t-il le dernier à adopter cette mesure de régénération et de simple justice ?...

Il est un parti en France qui veut que la femme reste l'éternelle mineure, alors que l'accession à la vie politique est permise à des individus dont on rougirait sans aucun doute de serrer la main. Vous donnez le droit de vote aux illettrés, aux alcooliques, aux gâteux, aux fous, à des nègres à peine humanisés ; vous le donnez aux souteneurs et aux pires fripouilles — et ce vote, vous le refusez à votre mère, à votre sœur, à votre femme, qui sont personnes intelligentes, honnêtes, bien élevées, ayant tout autant de chances que vous-mêmes, — parfois plus ! — de juger sainement de la situation, de savoir discerner, en matière électorale, le bluffeur de l'homme sérieux, le citoyen utile de l'arriviste ou de la simple crapule !

Quel pays celui-là, où une Jeanne d'Arc qui le sauva ne pourrait pas même être conseillère municipale !

Certes, Jeanne d'Arc eût fait une excellente conseillère municipale, mais il ne faut pas oublier que parmi le troupeau mixte des électeurs on trouverait, à côté des illettrés, des alcooliques, des fous et des nègres, des illettrées, des alcooliques femelles, des folles et des négresses. Quelle sinistre cohue !

Voter obligatoirement avec ce troupeau, quelle humiliation !

R. DE BURY.

ART

L'art et l'Etat, à propos d'une exposition de tapisseries aux Gobelins.

L'exposition des Gobelins donne une belle leçon d'art décoratif. Elle s'adresse surtout aux pouvoirs publics, aux autorité sans cesse compétentes, à ceux qui ont charge d'assurer, au moyen de crédits parcimonieusement comptés, la richesse de nos musées et la grandeur de notre art national. Il n'est que de voir circuler dans nos salons annuels les commissions d'achats, pour douter que ce nonchalant travail puisse remplir tout à fait le but proposé, de filtrer,au profit de la collectivité et des musées, les plus belles œuvres. Le travail des bureaux est-il meilleur? Plutôt! mais toujours hésitant et languide, entravé par des complaisances presque obligatoires vis-à-vis de sélections d'Etat, mal échantillonnées, puisqu'elles se recrutent elles-mêmes, partant d'une composition défectueuse qui traditionnellement élimine les valeurs réelles. Ce travail n'est pas excellent et quand il s'agit d'encourager des artistes novateurs et de technique audacieuse, c'est toujours aux moins novateurs et aux moins audacieux que va l'encouragement, dans la forme la meilleure, la plus logique et la plus audacieuse, l'achat et la commande. Donc par la timidité de goût des uns et le vague respect entretenu vis-à-vis de l'Institut, l'achat d'Etat, l'enrichissement annuel de nos musées, est fort inférieur aux nécessités d'une représensation de notre art et à sa prospérité.

Sans doute l'Etat ne peut pas, par ses délégués, entraver l'évolution artistique. La proscription de l'impressionnisme n'a pu empêcher les grands peintres de ce mouvement de remplir les musées étrangers, les belles collections particulières, d'acquérir la cote imposante; aussi peut-on dire que les formats des œuvres ne font rien à l'affaire et qu'un artiste peut se démontrer à son aise dans une petite toile, que des pommes de Cézanne, un dégel de Monet, dans l'aube nivéale et rose, une banlieue de Raffaelli, un horizon léger et dru de feuillaisons de Pissarro, un val rocheux de Guillaumin sur une toile d'un mètre carré enfoncent les immenses rectangles où des artistes médiocres et consciencieux chantent l'arrivée du Président de la République dans un port de guerre ou aux comices agricoles. Mais s'il est profondément vrai que la littérature ne dépend en rien des académies ni des bureaux, que l'ostracisme académique n'a jamais gêné un écrivain

de valeur, que les prix n'ont jamais trompé personne, ce n'est pas exact pour l'art plastique ; il suffit de songer que ni les grands paysagistes de 1830, ni Courbet, ni les impressionnistes n'ont été priés de décorer une salle, un mur de palais et que, depuis les commandes faites à Delacroix, on peut affirmer que la commande est dans le marasme, et elle n'est pas actuellement infiniment mieux distribuée qu'aux temps les plus sombres de son histoire contemporaine, du temps d'un Nieuwerkerke indifférent ou d'un Roujon soucieux d'éviter toute espèce de complications. Qu'il y ait progrès, c'est indéniable ; mais la lenteur du progrès est proverbiale et si l'encouragement pour l'artiste, le bienfait pour l'art d'une commande murale se produit, c'est toujours trop tard, au déclin de la carrière de l'artiste, à son sommet d'œuvre, c'est possible, à son maximum d'habileté, soit, mais c'est si tardif que c'est pour le grand artiste favorisé, non point amorce d'un grand point de départ, mais matière presque à testament.

Malgré la bonne volonté et le goût de Léonce Bénédite, comparez le Luxembourg existant à ce que pourrait être le musée de la plastique francaise contemporaine : peinture, sculpture, gravure, art décoratif ! combien peu d'élus, parmi tant d'ayants droit, parmi les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les décorateurs, et pour ceux qui ont été appelés, quel choix menu et parcimonieux ! Quel leurre souvent que leur représentation par une des œuvres les moins importantes qu'ils aient pu créer. Le conservateur n'y peut rien ; on lui transmet, il accroche ou met en vitrine ; il argue de l'exiguïté de son musée, encore que parmi les plans nombreux qui ont été proposés pour la constitution d'un beau palais adéquat à l'expansion de notre art, il en soit d'excellents, dont un élaboré par lui-même. Mais on ne fait pas mieux dans le sens de la disposition et de la présentation que dans le sens de la collection. Le Luxembourg est trop petit... D'accord... alors des expédients comme toujours, on accorde à Bénédite, pour ses salles étrangères, le Jeu de Paume. Cela brime les associations d'artistes qui ne peuvent même pas exposer au Grand Palais, même dans le froid si glacial que les médecins en prohibent la visite, à la saison sans lumière et quand la neige rend l'abord du Grand Palais impraticable, la Triennale, le Salon des jeunes, d'autres encore. Que reste-il, à moins d'indemniser et très largement marchands de tableaux, propriétaire de salles ? La grande

salle de l'Ecole des Beaux-Arts, qu'on ne prête que rétivement, et où les groupes qu'on a favorisés d'hospitalité n'ont jamais envie de retourner. Songez à la pauvreté du Luxembourg ; le don Caillebotte, équarri d'ailleurs par une critique administrative et légère, y représente (sauf les achats aux ventes Degas) à peu près seul l'apport de trente ans de peinture, une magnifique période qui devrait y avoir une surface comparable à son] importance que personne ne songe plus à nier.

C'est pourtant d'une expositions dans un de nos palais nationaux que partent ces réflexions pessimistes sur l'achat d'Etat et la pauvreté de nos musées, mais l'historique des travaux des Gobelins ne fait que confirmer nos dires et il n'est pas inutile d'en résumer l'essentiel.

La Tapisserie est une des splendeurs de l'art français. Ce n'est pas l'instant d'en résumer les fastes. La technique des Gobelins est excellente et le recrutement des artisans a donné les meilleurs résultats. Les procédés toujours perfectibles sont adéquats à de très belles exécutions. Tout ce bel appareil fonctionnait, il y a vingt ans, pour ainsi dire à vide, car, à côté d'un Jean-Paul Laurens harmonieux et correct, les cartons se remplissaient de Maignan incorrects et inharmonieux, d'une immense série de Toudouze et certainement des Gorguet, des Gervais, de tous les stéarineurs acclamés du Salon des Artistes français. Quand on songe aux difficultés pratiques, au temps matériel de l'exécution, on conçoit ce que cette vingtaine de croûtes peintes nécessitaient de labeur pour être traduites en tapisserie et comment le travail de la manufacture se trouvait, esthétiquement, annihilé.

Ce fut un artisan des Gobelins dont le nom doit être conservé et cité parmi ceux des artistes, qui retrouva la bonne route, perdue depuis le XVIIIe. M. Gauzy avait le sens de la décoration moderne. Il tenta par ses propres moyens, chez lui, de transcrire une affiche de Chéret, « la Saxoléine », et il obtint le meilleur des résultats. Il fallait pouvoir continuer : l'administration des Gobelins résistait. On tenait à Toudouze et autres de même gamme. Un collectionneur s'en mêla. Puisque les gérants des Gobelins ne voulaient point faire de bonne besogne, pouvait-on les y contraindre ? On trouva un biais ; jusque-là les Gobelins n'avaient à travailler que pour l'Etat sur des cartons fournis par l'Etat. La manufacture fut autorisée à travailler pour M. Fenaille,

qui commanda des cartons à Chéret et de là l'éblouissante série que l'on peut admirer deux jeudis par mois, je crois, au musée de la Manufacture. C'était, en même temps que la liberté, la tradition retrouvée de la belle tapisserie française du XVIII[e] et avec une franchise d'exécution et une joliesse de composition harmonieuse que n'y avait point apportées à ce degré Boucher.

La nomination au poste d'administrateur des Gobelins d'un écrivain et d'un critique du talent et de la clairvoyance de Gustave Geffroy, signifiait nettement et fatalement la rupture avec toute la déplorable habitude de l'administration précédente. Geffroy peut s'enorgueillir d'avoir réparé, dans la mesure qui lui était possible, la bévue d'Etat vis-à-vis des impressionnistes et il peut montrer des *Nymphéas* de Claude Monet et surtout la *Bretagne* de Raffaelli, où le carton chef-d'œuvre aboutit à un chef-d'œuvre de la tapisserie.

Devant les tapisseries exécutées d'après les tableaux de Claude Monet quelques réserves sont admissibles ; les tableaux n'ont point été faits dans le but spécial d'être traduits en tapisserie ; l'exécutant en a très délicatement donné les harmonies complexes et en traduit l'exquisité ; la fidélité au format des tableaux a pu gêner la traduction de l'œuvre ; la tapisserie eût pu adopter des proportions un peu plus vastes.

Devant la *Bretagne* de Raffaelli aucune critique ne peut avoir lieu. Le beau triptyque où la Bretagne se synthétise par une de ses rues pittoresques, un paysage de ses côtes, une admirable sortie d'église de paysans aux costumes traditionnels est absolument rendu par le travail des artisans. C'est une page admirable et qui, avec les œuvres de Chéret, et dans une gamme très large, ouvre un chemin nouveau à nos artisans. Mais encore et pour en revenir aux réflexions, aux constatations du début de cet article, admettez que les Gobelins aient songé, alors que le génie de Monet, de Raffaelli, de leurs émules était admis par tous, à leur demander des cartons. Quelle belle liste d'œuvres en pourrait-on imaginer ! La leçon que donne, aux Gobelins, l'Etat à l'Etat est excellente. Puisse-t-il en profiter !

GUSTAVE KAHN.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Libraires et Editeurs en 1822. — Dans les journaux et les revues, en 1822, la place laissée à la littérature proprement dite était très mesurée, pour ne pas dire nulle, surtout, on n'en sera pas surpris, à la littérature des débutants. Ceux-ci n'avaient pas, en ce temps-là, à part les prix académiques ou les secours et pensions de la cassette royale, toutes ces facilités, peut-être excessives et dangereuses, qui rendent aujourd'hui trop abordable une carrière que fermaient autrefois aux médiocres tant d'obstacles salutaires, qu'on sera obligé de rétablir, après les avoir imprudemment supprimés.

L'éditeur, et par l'éditeur le public, étaient pour un jeune écrivain, dans la plupart des cas, les seules ressources. Il ne pouvait gagner sa vie qu'en vendant ses livres. Heureusement pour lui, les éditeurs ne manquaient pas, et il y en avait, comme nous allons le voir, pour tous les genres, pour tous les goûts.

Le débutant, armé d'un mince manuscrit de vers ou d'un volumineux manuscrit de prose, suivant qu'il était poète ou romancier et qu'il s'appelait de Vigny ou Balzac, pouvait commencer sa tournée par le Palais-Royal, centre des plaisirs et quartier général de la librairie.

Sous les galeries de bois étaient installés Corréard, libéral et bonapartiste, et naufragé de la *Méduse*, comme le rappelait son enseigne, et, aux nos 265 et 266, Jean-Gabriel Dentu. Celui-ci était royaliste et avait même fondé, avec son ami Martainville, en 1819, le *Drapeau Blanc*, qui s'imprimait à son imprimerie, rue des Petits-Augustins, et qui eut, dans le courant de cette année 1822, un abonné assez imprévu. L'anecdote est curieuse et peu connue.

En sa qualité de co-directeur et d'imprimeur, Jean-Gabriel Dentu reçut, de la Grande Force, cette lettre, datée du 19 juillet :

Monsieur le Rédacteur,

Les opinions de votre journal me convenant sous tous les rapports, je vous prie de vouloir bien me comprendre, pour un mois, au nombre de vos abonnés, à compter du 14 du courant. J'ai l'honneur de vous saluer.

Bories

Sergent-major au 45e de ligne
impliqué dans l'affaire de la Rochelle.

Cet imprimeur du *Drapeau Blanc*, ce libraire très attaché aux Bourbons, éditeur de livres et de brochures anti-bonapartistes et anti-libérales, dans la boutique duquel se réunissaient des écrivains royalistes, savait très bien à quoi s'en tenir sur le rôle de Bories, comme conspirateur; mais c'était un brave homme et il ne pouvait s'empêcher d'éprouver un sentiment de pitié pour un malheureux que l'exaltation de ses idées et les machinations de quelques agents propagateurs avaient entraîné dans la plus absurde et la plus dangereuse des aventures. Comprenant que la lettre que lui adressait ce détenu de vingt-sept ans n'avait pour but que de le faire paraître moins hostile au gouvernement que ne le disaient ses juges, il fit pour lui de pressantes démarches. Elles n'eurent, comme on sait, aucun résultat.

Non loin de la boutique de Dentu, Camille Ladvocat, aux nos 197 et 198, devait, par ses nouveaux procédés de vente, par son habileté et son flair de commerçant, pour les conditions plus avantageuses qu'il consentait à ses auteurs — il donna 12.000 francs à Casimir Delavigne pour l'*Ecole des vieillards* (1) — révolutionna le commerce des livres. Il avait débuté au Palais-Royal dans une petite librairie, à l'enseigne du dieu Mars, et sa première publication, ou une des premières, une brochure en vers d'un ex-sous-lieutenant de la garde impériale, l'*Emploi de la demi-solde*, s'était vendue, en quelques jours, à vingt mille exemplaires.

Généreux et entreprenant, convaincu qu'il faut guider le goût du public et ne pas se contenter de le suivre, il accueillait favorablement les jeunes, et il avait édité en 1820 les *Messéniennes*, de Casimir Delavigne, comme il éditera en 1824 les *Nouvelles Odes* de Victor Hugo.

Le Dauriat d'*Un grand homme de province à Paris* — roman publié en 1839, mais dont l'action se passe en 1822, — on a supposé que c'était Ladvocat. Balzac nous le montre plein d'activité, acquis à tous les progrès, cherchant sans cesse des moyens d'augmenter le débit de ses livres, les annonçant par exemple à l'aide d'affiches, illustrées, coloriées, pour résister plus efficacement aux partis pris littéraires des journaux et à leur répugnance à parler des ouvrages d'auteurs peu connus, ou qui n'avaient pas l'avantage d'être des amis de la maison.

(1) « Papier pour papier, disait-il, une feuille de bonne prose doit s'échanger contre un billet de mille francs. » Théorie excellente pour les auteurs, mais qui le ruina.

Derrière le Théâtre-Français, J.-N. Barba, qui a laissé de curieux *Mémoires*, se spécialisait dans les pièces de théâtre et les romans populaires. En 1822, il commença la publication, en vingt volumes in-8°, avec portrait, des œuvres de Pigault-Lebrun, qu'il appelait, dans son prospectus, « le premier de nos romanciers modernes ».

Le fameux éditeur des Romantiques, Renduel — qui aura pour concurrent Urbain Canel, chez qui paraîtront, en 1823, les *Nouvelles Méditations*, de Lamartine, — n'était en 1822 qu'un simple commis chez l'ex-colonel Touquet, rue la Hachette, demi-solde devenu libraire, qui, pour ennuyer le gouvernement, donna une édition populaire de Voltaire, avec des tabatières à la Charte comme prime. Touquet fut le premier éditeur de Gérard de Nerval.

Charles Gosselin, rue de Seine, n° 12, exploitait la vogue de Walter-Scott, dont il faisait paraître une volumineuse traduction.

Les frères Baudouin, rue de Vaugirard, 35, éditeurs de Béranger, venaient d'inaugurer, en 1821, avec les *Mémoires de Madame Roland*, leur importante collection de *Mémoires relatifs à la Révolution française*, avec notices et notes de Berville et Barrière.

Théodore Desoer, Fages, Jean Jacques Lefèvre — le premier qui ait eu l'idée d'envoyer dans toute la France des voyageurs de commerce en librairie — se livraient à la réimpression des grands classiques français ou étrangers, qui avaient alors beaucoup de lecteurs, surtout en province.

Bossange et Delaunay faisaient surtout la commission.

> C'est chez Delaunay, écrivait en 1819 J.-F. Paccard (1), que s'entassent toutes les nouveautés, les mille et une brochures, objets du moment ; c'est chez lui que nos auteurs se mettent en vente ; là commence leur renommée. Delaunay, qui ne voit dans tout cela que de la marchandise, réunit pêle-mêle les Lacretelle, les Jouy, les de Pradt, les Benjamin (Constant), les Azaïs, les Genlis et les Cotin (Mme Cottin) ; quant aux auteurs subalternes, il les relègue sur les marche-pieds, sur les banquettes ou à plate terre, où ces pauvres diables rampent de nouveau, exposés aux outrages des entrants et des sortants.

(1) *L'Hermite du Marais ou le Rentier observateur*, 1819. Tome I, p. 142. J.-F. Paccard était un ancien libraire qui, après avoir vendu des livres, s'était mis à en écrire.

Ledit sieur Delaunay est aussi un peu bref, *oui, non, je n'ai pas cela.* Il accueille de plus assez brusquement les modestes auteurs (comme Paccard), et ne s'incline que devant ceux qui ont la vogue, et la mâle assurance, sans doute parce que ceux-ci contribuent à l'enrichir... Ainsi donc, si mon cher éditeur (Laurens, rue du Pot-de-Fer, 14, qui avait publié *l'Hermite du Marais*) veut me plaire, il déposera mon livre chez le sieur Pélicier (Palais-Royal, galeries de bois), homme actif, prévenant, poli; alors je m'y trouverai bien, surtout si je n'y reste pas longtemps...

Ce Pélicier, auquel le bon Paccard prodigue ses éloges, était un éditeur très éclectique. Il publia, en 1822, les *Odes et Poésies diverses* de Victor Hugo, et il avait publié, en 1821, le *Don Quichotte romantique ou Voyage du docteur Syntaxe à la recherche du pittoresque et du romantique. Poème romantico-comique en vingt chants* (1).

Dentu, Ladvocat, Gosselin, Lefèvre, Pélicier, et les autres que je viens de citer, c'étaient les éditeurs les plus connus, mais il y en avait d'autres, beaucoup d'autres, logés dans de petites et obscures boutiques, des éditeurs de romans surtout, et qui les prenaient, pour ainsi dire, de toutes mains, d'après le titre, d'après les dimensions, incapables, d'ailleurs, d'en apprécier la valeur littéraire, mais guidés par leur instinct de marchands de livres et la connaissance du public, de leur public.

Un des plus connus était le père Pigoreau, Alexandre-Nicolas Pigoreau, qui lui, cependant, ancien professeur de grec et de latin, puis bouquiniste, pouvait juger les ouvrages qu'il éditait (2). Là où s'élève aujourd'hui la tour qui réunit à la mairie du Ier arrondissement l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, à quelques mètres du *Journal des Débats*, ce vieux libraire avait sa boutique, mais, pour être plus tranquille, il allait lire les manuscrits de romans qu'on lui apportait, dans sa petite maison de campagne, qu'il avait achetée, en 1810, à l'acteur Préville, rue de Picpus, 72, près de la Barrière de Picpus.

HENRI D'ALMERAS.

(1) Par Gandais, industriel qui s'était occupé de la fabrication de l'orfèvrerie et principalement du plaqué, et qui a publié quelques ouvrages en prose ou en vers.

(2) Il est l'auteur d'une *Bibliographie romancière*, dont le premier volume parut en octobre 1821.

CHRONIQUE DU MIDI

Le nouveau Capoulié du Félibrige. — Marius Jouveau : *Image Flourentin*, Roumanille, Avignon. — Jules Véran : *De Dante à Mistral*, de Boccard, Paris. — Le génie de Molière et le Languedoc. — Une villa Médicis en Provence.

Le 5 juin, à Cannes, M. Marius Jouveau a été élu **Capoulié du Félibrige**, entrant ainsi dans une lignée qui, depuis soixante et dix ans, a compté : Frédéric Mistral, dont le génie et la pensée dominent toujours l'Association qu'il a créée, Roumanille, qui partage avec Mistral la gloire de la renaissance provençale, Aubanel, l'ardent lyrique, Félix Gras, le capoulié rouge, Pierre Dévoluy, dont l'action vigoureuse et l'esprit libéral soulevèrent quelques tempêtes dans ce milieu paisible par excellence, Valère Bernard, qui fut le capoulié de la guerre, et enfin le Dr Fallen.

M. Marius Jouveau, qui a quarante-quatre ans et qui est professeur adjoint au lycée d'Aix, où il fait un cours de provençal, est originaire d'Avignon. Son père, Elzéard Jouveau, écrivait déjà des contes et des chansons dont il composait lui-même la musique. Depuis son adolescence M. Marius Jouveau a été mêlé au mouvement félibréen et on lui doit : un *Manuel de l'instituteur provençal* (1907) qui prouve que, dès cette époque, il était préoccupé de la question primordiale de l'enseignement, un recueil de sonnets *En Camargo* (1909), un livre de poèmes *Coume moun paire* (1914), une comédie en un acte en prose *Lou Grafoulogue* (1919), un livre de poèmes de guerre *la Flour au Casco* (1919), des *Eléments de grammaire provençale* (1920) et un recueil de poèmes qui vient de paraître : **Image Flourentin**.

Ces « Images Florentines » offrent la particularité d'être suivies d'une traduction française de l'auteur et d'une traduction italienne de Alessio di Giovanni. La fraternité latine qui est ainsi prouvée par son livre, M. Marius Jouveau l'avait déjà vécue en novembre 1917 quand il était allé en Italie avec les renforts français. Son retour, aujourd'hui, est plein d'une joie calme, l'angoisse de la guerre s'est évanouie et c'est avec sérénité qu'il salue la cité florentine :

Je te retrouve, Florence, avec le ciel de soie — où de l'airain clair des fins clochers — montent, comme des oiseaux, les carillons matinals — et ta beauté, ainsi qu'au premier jour, m'altère.

Après Valère Bernard qui, dans *Long la Mar Latino*, a annexé Naples au félibrige, voici Florence dont les paysages et les monuments revivent dans le provençal à la fois précis et chantant de Marius Jouveau.

§

Cette communion de la Provence avec l'Italie est justement l'idée centrale du livre de M. Jules Véran, **De Dante à Mistral**, où nous voyons ce que Dante, saint François d'Assise et Pétrarque doivent aux troubadours, en quoi Mistral ressemble à Dante, et en quoi les deux grands poètes diffèrent.

Les savants travaux de Raynouard et d'Anglade sur les troubadours sont utilisés dans la première étude qui, à l'aide de citations choisies, ressuscite l'atmosphère et la grâce de cette époque courtoise et raffinée où la voix de la Provence s'élevait seule, entre la mort du latin et la naissance du français.

Entre les troubadours et Dante, voici saint François d'Assise, « dont les origines, a dit Renan, sont d'abord l'Ombrie, puis la poésie provençale ». M. Véran montre comment les troubadours apprirent à François d'Assise à donner à ses élans poétiques et religieux une forme littéraire.

Pour Dante, ses rapports avec les troubadours sont évidents et, sans épouser la légende qui veut que Dante ait hésité entre le toscan et le provençal, M. Véran accumule des preuves indéniables de la grande influence exercée sur le poète par Arnaut Daniel, Bertran de Born, Folquet de Marseille, Sordel de Mantoue, Rambaud de Vaqueiras, etc. Dante ne manque pas une occasion de proclamer ses sympathies pour la poésie provençale. Mais, bien entendu, M. Véran reconnaît la « distance incommensurable » qui sépare Dante des troubadours :

Entre eux et lui, écrit-il, il y a Virgile, Platon, Aristote, saint Thomas, saint Bernard, saint Augustin, toute la science, la philosophie, la théologie de son temps ; il y a ses rêves de patriote italien ; il y a sa foi profonde ; il y a son génie.

La distance de Pétrarque aux troubadours est moindre et certains rapprochements inattendus que fait M. Véran entre les troubadours, Pétrarque et des poètes provençaux contemporains le démontrent.

L'étude la plus importante du livre, à mon sens, et la plus neuve, est celle sur Mistral.

Partant d'une comparaison entre le génie de Dante et celui de Mistral, M. Véran marque surtout les différences que « le temps, le milieu, les circonstances où ils vécurent ont créées entre les deux altissimes poètes ».

Au point de vue de la langue, qui est le principal :

Si Mistral, comme Dante, a confié son génie au langage vulgaire de son pays, il y a, entre les deux poètes, cette différence que le vulgaire de celui-ci n'avait jusque-là et depuis peu produit que quelques œuvres, tandis que le vulgaire de l'autre avait une littérature vieille de plusieurs siècles.

Cependant, Dante et Mistral possédaient pour leur langue la même passion, furent en butte aux mêmes incompréhensions, dont M. Véran donne plusieurs curieux exemples, et poursuivirent, par le relèvement de cette langue, le même but, qui était la restauration de leur patrie.

Les pages qui suivent, sur la politique de Mistral, sont extrêmement intéressantes. A l'aide de textes irrécusables et avec une impartialité absolue, M. Véran nous dit quelle fut l'attitude de Mistral à l'égard de la France. Ceux qui voudraient appuyer sur le nom du grand poète on ne sait quel séparatisme iraient à l'opposé de son cœur et de sa doctrine. Mistral était pour un fédéralisme bien compris et pour la plus large autonomie, voilà tout. Cela ressort des discours, des lettres et des poésies que cite M. Véran. De même, ceux qui nous présentent Mistral comme un conservateur, n'ont qu'à lire ce qu'il pensait — en 1893 — des « inanités d'un parti politique usé jusqu'à la corde ». Patriote provençal, mais bon citoyen français, n'ayant pas, comme il l'écrivait dès 1865, « l'idée niaise de rêver une séparation de la France », tel fut Mistral.

Que M. Véran soit loué et remercié pour avoir mis au point, et en pleine lumière, entre autres choses, cette question.

§

A l'occasion du troisième centenaire de Molière on n'a pas manqué de fouiller de nouveau les archives en province pour y trouver des traces de son existence mouvementée et mystérieuse. On n'a rien découvert et l'itinéraire suivi par la troupe de Molière de 1645 à 1758 est toujours obscur. Cependant ces douze ans de pérégrinations ont dû être décisifs pour la formation du génie de

Molière et ce n'est pas s'avancer beaucoup que de rechercher quelle influence a pu exercer sur Molière son séjour dans le Midi.

Ce fut précisément cette influence qu'exalta, en un magnifique discours sur le **génie de Molière et le Languedoc** prononcé au Théâtre de Béziers, M. Xavier de Magallon, dont l'éloquence, quand il traite de sujets littéraires, est une des rares qui supportent l'épreuve de l'impression.

Ecoutons M. de Magallon :

Et si c'est raison, grandement raison de célébrer Molière par toute la France et par tout l'univers civilisé, combien plus ne l'est-ce pas dans cette terre de Languedoc qui fut, en toute vérité, mère, nourrice, éducatrice de son génie ? Molière, voilà le grand fait, vécut en somme chez nous de la trentaine à la quarantaine. Quand il arrive à la cour de Louis XIV venant de ce qu'on a bien pu appeler la cour de la Grange des Prés, il est en pleine possession de son art. Il est formé. Il s'est donc formé ici à l'école du lent travail des vignerons, au spectacle éclatant des vendanges. C'est bien à Pézenas, le pays, disait-il, de cocagne, à Béziers, à Narbonne, à Montpellier, à Mèze, à travers villages et campagnes de chez nous, c'est là qu'il a vu l'homme, c'est au creuset de notre province que s'est forgé l'instrument avec lequel il va révéler plus profondément l'homme aux hommes.

Dans le *Provençal de Paris* (11 juin), M. Félix Raparé, après avoir rappelé les principales dates sur lesquelles on soit d'accord et qui révèlent la présence de Molière dans telle ou telle ville, résume ainsi les influences que le Midi a pu exercer sur Molière :

Ce séjour en province, ce contact permanent avec des populations exubérantes, parlant *tout dret* comme Martine, lui ont permis l'observation directe des mœurs et des caractères. « Resté à Paris, écrit M. des Granges, Molière n'eût jamais trouvé l'occasion de contempler tant *d'originaux*. » La province, moins soumise à l'étiquette, où la vie était plus simple et plus libre, où, d'un lieu à un autre, les types comme les costumes changeaient, offrait à Molière un champ d'observation dont il a su profiter. Ce n'est pas seulement chez le barbier Gellé de Pézenas, où il prêtait l'oreille aux conversations des clients qui venaient se faire « accommoder », c'est partout, dans toutes les villes ou villages où sa troupe stationnait, qu'il observait.

Le théâtre de Molière nous offre ainsi des *types plus accentués*, d'un *relief* plus haut que ne devaient l'être des types parisiens de cette époque.

C'est le Midi, ou la province si l'on veut, qui, non seulement lui a

fourni *Gorgibus* et *M. de Pourceaugnac,* mais aussi ce qu'il y a de plus *vif* dans ses principaux personnages, notamment dans *Chrysale,* dans *M. Jourdain* et même dans *Tartuffe.*

Enfin, un écrivain populaire montpelliérain, l'Escoutaïre de la *Campana de Magalouna,* imagine une lettre à Molière écrite par la petite fille de Lucette, l'amie que la tradition prête à notre grand comique pendant son séjour à Pézenas. Le tour vif, la langue drue, la moquerie souriante de cette missive ne sont pas indignes du destinataire ;

Ah! si tu pouvais revenir, quelle vendange comique tu ferais avec tes mains nerveuses et ta serpette affilée!

Les vraies vignes craignent le phylloxéra, l'oïdium et le mildiou; mais la vigne comique ne redoute aucune épidémie, aucune maladie.

Quelle cueillette de types dodus, vigoureux, grenus, salés et poivrés, tu ferais dans nos terres!

A Montpellier, on fabrique toujours des apothicaires, des médecins et des femmes très savantes. Des demoiselles à prétention et à manières y savent le latin et le grec comme tes précieuses et, par-dessus le marché, l'électricité et l'économie politique!

A comportes pleines tu ramasserais aussi les vieux roquentins, les cornards et les fesse-mathieu.

Et les derniers venus comme ils t'enchanteraient! Les nouveaux riches de la guerre, les politiciens et les grimaciers qui se croient tous capables d'entrer dans ton illustre compagnie!

§

Voici qu'on vient de remettre en discussion la fondation d'une **Villa Médicis en Provence.**

M. Emile Solari, dans le *Provençal de Paris,* le *Figaro,* l'*Opinion,* etc., ont entretenu leurs lecteurs de ce projet. En 1870, l'installation de cette villa à Arles était décidée, mais la guerre éclata. En 1911, M. Maurice Faure, ministre de l'Instruction publique, allait de nouveau faire aboutir l'affaire, mais le ministère tomba. Il semble qu'aujourd'hui le moment soit venu de reprendre cette idée, car on s'aperçoit enfin que, d'une part, nos arts plastiques s'étiolent d'être centralisés et que, d'autre part, nous avons en province et spécialement en Provence des villes, des monuments et des paysages dignes de retenir et d'inspirer nos artistes.

Il est vrai que les diverses villes de Provence se disputent l'honneur de recevoir la Villa. Qui l'emportera, d'Aix, d'Arles,

d'Avignon, de Marseille? On raconte que Mistral, interrogé à ce sujet, suggéra, afin de ne faire de peine à personne, l'Abbaye de Montmajour. C'était là une idée de poète.

Il est probable que la ville d'Aix sera finalement choisie, pour son rang ancien de capitale de la Provence, pour son charme, pour son calme, pour la beauté de sa campagne et la pureté de son ciel. « Aix-en-Provence, dit Eugène Montfort, dans le *Figaro*, est une cité qui ne le cède à aucune ville italienne. »

Il sera, en outre, facile de transformer quelqu'un de ses vieux hôtels du XVIIIe siècle, ou quelqu'une de ses « bastides » seigneuriales, en une villa où nos peintres retrouveraient cet enthousiasme qui possédait, aux mêmes lieux, Paul Cézanne. Celui-ci, voyageant par hasard en Auvergne, écrivait à un de ses amis : « Je travaille devant les monts... mais je commence à m'ennuyer, quoique, sans charge, ce soit très bien. Mais, quand on est né et qu'on a vécu *là-bas*, c'est foutu, rien ne vous dit plus ! » *Là-bas*, c'était Aix et la campagne aixoise.

PAUL SOUCHON.

LETTRES ESPAGNOLES

Gongora. — Góngora! Sous ce nom, sonore et rythmé comme une volée de cloches, les siècles ont vu tantôt l'oiseau rare et le prince de toute poésie, tantôt un personnage burlesque, lanceur de modes ridicules. Aujourd'hui les Espagnols s'entendent pour considérer Góngora comme un des plus hardis et des plus nobles de leurs poètes, et il est juste que les poètes français avides de tentatives et de pénétrations nouvelles puissent savoir ce qu'est Góngora et l'étudier. Récemment, M. Paul Valéry, qui s'inquiétait de savoir si ce que l'on disait du prémallarméisme de Góngora était fondé, fut, paraît-il, « surpris et charmé » de quelques vers que lui cita un gongoriste passionné et qui, en effet, étaient des plus probants.

On possède enfin, à présent, un Góngora complet et exact, grâce à M. R. Foulché-Delbosc qui, depuis vingt ans, y travaillait, et auquel nous devons, dans la même collection de l'*Hispanic Society of America*, une réimpression de la *Celestina* et une édition critique des *Coplas* de Jorge Manrique.

Le texte est établi avec un soin dont il est superflu de parler ;

de nombreuses pièces inédites paraissent ici. M. Foulché-Delbosc s'est servi du manuscrit Chacón que, de tous les éditeurs de D. Luis, Pellicer avait été le seul à consulter et que M. Foulché-Delbosc, dans une courte préface, démontre avoir été le texte que D. Luis, sauf quelques réserves, considérait comme définitif. Enfin, M. Foulché-Delbosc a joint à son édition tout un épistolaire dont la majeure partie avait été publiée dans diverses livraisons de la *Revue Hispanique*.

Il faut ajouter que M. Foulché-Delbosc reconnaît avoir été aidé dans son travail par M. Alfonso Reyes, un des meilleurs écrivains hispano-américains d'aujourd'hui, un des écrivains de langue espagnole qui ont le mieux gardé la tradition conceptiste.

Il y a des voix diverses en Góngora, une richesse d'accents bien andalouse : est-ce ce rhétoriqueur abscons qui a écrit le fameux romance :

Laissez-moi pleurer,
Rives de la mer...

et tant d'autres élégies d'un ton si simplement populaire? Il ne faisait d'ailleurs en cela que suivre tous les grands poètes de son temps — et les plus savants — qui pensaient qu'il était de leur devoir d'accroître le trésor national du *Romancero*. Nous avons aussi de lui maints poèmes satiriques où éclatent cette grossièreté, ce hautain mauvais goût, cette brutalité sonore et bouffonne que l'on trouve tant au Siècle d'Or et qui sont, par exemple, une des caractéristiques de Quevedo. Il y a enfin le Góngora des sonnets, qui est magnifique : toutes les ressources du verbe, la pompe et l'exactitude, toutes les suggestions du rythme, l'emploi des sujets décoratifs les plus majestueux font des sonnets de Góngora une des merveilles de l'art espagnol ; et, comme les deux colonnes d'un portique à l'entrée de ce superbe temple, je veux citer le sonnet du *Voyageur malade* et l'*Inscription pour le Sépulcre de Domenico Greco* qui me paraissent les deux plus beaux. M. Francis de Miomandre, qui est un homme d'un goût rare, et qui, dans son *Pavillon du Mandarin*, a consacré à Góngora quelques pages très fines, les a traduits en français avec quelques autres. Je lui reprocherai seulement d'avoir cédé parfois à son instinct d'écrivain délicat et de n'avoir pas directement transcrit certaines singularités du texte espagnol.

Les sonnets annoncent déjà la transformation que subira la

technique gongoresque dans le *Polyphème* et les *Solitudes*. Il est curieux de voir certains artistes, à la fin de leur carrière, se jeter résolument dans l'abîme, mais un abîme qu'ils se sont préparé dès leur début : ainsi Greco allonge désespérément ses personnages jusqu'à perdre tout contact avec la réalité. Pour rester dans le domaine de la poésie, nous avons l'émouvant exemple de Mallarmé exagérant certaines de ses méthodes et s'égarant dans un divin isolement.

Góngora, dans ses derniers poèmes, ne s'adresse qu'à une élite de gens *cultivés*. Il brise délibérément la syntaxe pour lui permettre, à l'exemple de la syntaxe latine, de suivre plus docilement les détours les plus capricieux de sa pensée. Aucun élément de sa phrase n'y figurera sans qu'il en ait tiré le plus grand parti esthétique possible : l'allusion, l'hyperbole chargent son vers, chaque idée est approfondie, chaque terme est accompagné ou évoqué par un souvenir mythologique, historique ou géographique, ou un rappel de sa structure ou de sa forme. Il ne s'agit pas de notre périphrase néo-classique, conséquence du ridicule préjugé de la distinction entre mots nobles et mots vulgaires; il s'agit, dans le vaste espace de l'enquête poétique, de ne choisir, en accord avec les nécessités de la rime et du rythme, que des matériaux dont on ait épuisé toute la substance et de les équilibrer pour construire un somptueux et solide monument ; les architectes et les décorateurs du style churrigueresque, si critiqué pour sa lourdeur, son emphase et sa complication, ne faisaient pas autrement. Il se peut que, sous tant de charges, les lignes principales disparaissent et que l'œuvre risque d'être obscure, mais quel amas de richesses! On songe au vers de Mallarmé :

> Une splendeur fatale et sa massive allure.

Le nom de Mallarmé surgit à chaque instant lorsqu'on parle de Góngora. Ces deux cerveaux, par une mystérieuse fraternité, étaient organisés de la même façon. M. Marius André, maître en gongorisme, l'a prouvé dans un article d'*Hispania* (janvier-mars 1922) où il donne de nombreux exemples de prémallarméisme.

> Restitue à ta muette horreur divine,
> Amie solitude, le pied (mètre) sacré.
> . . . .

Au lieu, madame, du cristal brillant
Expirant des liqueurs nabathéennes.
. . . .
La suavité qu'expire le marbre (approche !)
Est celle du lys mort, car ne pardonne encore
La sainte odeur à la cendre froide.

Il faut noter chez les deux poètes l'emploi de mots comme *expirer* dans leur sens latin, et ce souffle dans lequel ils expriment à peine un acte ou un sentiment, cette même fugacité mourante, ces perpétuelles agonies du thème lyrique. Tous deux emploient aussi des mots « insinuants, perfides », comme dit M. Marius André, tels que *sinon* (*sino*) ; ces deux poètes platoniciens — conscients ou inconscients — sentent que tout n'est que reflets et ombres sur le fond de la caverne ; aussi usent ils à chaque instant de la condition prudente, de la négation, de l'alternative, d'allusions et d'illusions. Car c'est déjà créer une chose que de lui refuser l'existence ou de la mettre en doute.

M. Marius André a apporté à ses études gongoresques l'ardeur fanatique qu'il apporte à tous ses travaux. Il nous a déjà donné chez Garnier une traduction du *Polyphème*. Cette traduction a un aspect barbare, mais elle suit, mot à mot, les sinuosités gongoresques. En outre M. Marius André n'hésite pas, quitte à paraître étrange, à garder à un mot son sens latin, s'il l'a dans le texte. Toutes ces belles audaces font que nous attendons avec impatience sa traduction des sonnets et toutes les gloses qu'il lui plaira de publier sur le cygne de Cordoue, Don Luis le ténébreux.

Enfin je veux signaler aux lecteurs français désireux de s'instruire sur ce sujet un excellent article de M. Zdislas Milner sur *Gongora et Mallarmé* paru dans l'*Esprit Nouveau* de décembre 1920.

Mémento. — La *Vie des Peuples* a eu le bonheur de s'adjoindre la collaboration de Mlle Mathilde Pomès, qui lui a donné une étude sur Unamuno et la traduction d'une de ses trois *Novelas*, une des plus nues et des plus saisissantes, un schéma sec et volontaire ; ainsi qu'une étude sur Ramón Gómez de la Serna avec la traduction de quelques-unes de ses pages. — Ce dernier a enfin publié un roman : *la Viuda blanca y negra* (*La Veuve blanche et noire*). Roman, certes, mais comme ses autres livres étaient le roman des seins, le roman de la médecine et des maladies, le roman du cirque, le roman du café. C'est toujours la

même forme fragmentaire, ce sont toujours les mêmes variations d'une étourdissante virtuosité, c'est toujours Ramón, et c'est toujours admirable. *La Veuve blanche et noire* est le roman de l'amour ou, si l'on veut, du collage. Il y a, à la fin, un voyage de deux amants à Paris, et une vision de Paris qui est étonnante. — L'Institut français de Madrid, ces temps derniers, a entendu parler de littérature moderne, grâce aux conférences qu'y firent Jules Romains sur la poésie française d'aujourd'hui et José Ortega y Gasset sur l'art de Marcel Proust. — La revue *Hermes* travaille toujours à animer Bilbao et à en faire un centre de culture, en relations avec les grands centres européens, grâce à des hommes tels que Jésus de Sarria, son directeur, et Alejandro de la Sota, voyageurs à l'esprit curieux et à l'œil vif, et aussi le bon peintre Fermin Arango, qui est, en quelque sorte, l'ambassadeur d'*Hermes* dans les milieux littéraires et artistiques parisiens. Le numéro de mai contient une singulière et belle nouvelle de Mme Rachilde. — Rafael Calleja a publié, en un magnifique volume, la conférence qu'il a faite à la *Chambre officielle du Livre*, la Foire de Barcelone, sur l'*Editeur*. C'est un sujet dont il peut parler en connaissance de cause et non sans une certaine fierté, puisqu'il est un des éditeurs espagnols les plus courageux et les plus entreprenants.

JEAN CASSOU.

LETTRES NÉERLANDAISES

Ina Boudier-Bakker : *Het Spiegeltje*, Amsterdam, P. N. van Kampen en Zonen. — Ada Gerlo : *De oude Schuld*, Amsterdam, Maatschappy voor Goede et Goedkoope Lectuur, 1922.

Mme Ina Boudier-Bakker, qui, depuis qu'elle fit paraître son recueil d'esquisses *Kinderen* (Enfants), occupe, dans la littérature néerlandaise, une place à part pour ses descriptions si délicates et si spirituelles de la vie enfantine, et qui, dans un autre ouvrage, *Armoede* (Misère), montre, avec un grand souci du détail, la misère morale d'une famille riche, a, dans son dernier roman, **Spiegeltje** (Le petit Miroir), abordé un sujet plus subtil et d'un tragique plus individuel et plus élevé, tout en gardant toutes les qualités de style dont elle avait fait preuve dans les livres précédents. Il n'y a de critique à formuler que sur l'obscurité du titre, qu'une épigraphe tâche de nous expliquer, et sur la composition du livre qui, à la fin, est un peu faible et nous conduit avec quelque difficulté au dénouement ; c'est de bien peu de poids en regard de la profondeur de sentiment dont témoigne l'auteur et de l'intérêt de son récit. On dirait, à propos de la re-

marque que j'ai faite plus haut, que l'auteur éprouve quelque peine à se séparer des personnages de son œuvre. Elle a su les rendre vivants et les faire aimer des lecteurs. Elle a ressenti certainement pour ses propres créations un plus vif attachement encore et de là quelques longueurs.

Le sujet que Mme Boudier-Bakker a traité est étroitement apparenté à celui de Mme Top Naeff dans son excellent roman *Voor de Poort* (Sur le seuil). Il y s'agit de l'amour d'une femme pour un homme marié.

Dans *Het Spiegeltje*, la cantatrice Marianne Roske éprouve peu à peu, et pendant longtemps à son insu, de l'amour pour son beau-frère, Koen Martins, dont elle est allée diriger la maison pendant la longue maladie de sa sœur Lize. Martins est... notaire et la critique hollandaise s'est quelque peu amusée de ce choix ; car un notaire n'a pas, du moins dans le roman, la carrure d'un héros poétique. D'ailleurs notre Koen Martins n'a rien de troublant : c'est un brave homme, un honnête bourgeois, un bon père de famille, un Amsterdamois de la vieille roche et qui ne manquerait jamais, comme c'était la coutume autrefois dans certains milieux, de faire avec ses enfants sa visite dominicale au jardin zoologique. Il y a plus d'audace qu'on ne pense dans l'introduction de pareils détails dans un roman sentimental, et ces détails cadrent excellemment avec le personnage qu'il s'agit de faire vivre devant nous. Martins a un grand fils de son premier mariage, qui habite Rotterdam, et cinq jeunes enfants de son second mariage. Et c'est dans ce ménage-là, très ordinaire et conventionnel, dans ce milieu qui nous est décrit avec une finesse dans le détail et un genre d'esprit ravissant, que la cantatrice, célèbre mais que la vie n'a pas satisfaite, va perdre son cœur. Et l'auteur sait dégager de sa description une telle force suggestive que cet amour pour le brave homme de notaire devient quelque chose d'élevé, de merveilleux qui approche de la beauté classique sans qu'il soit fait tort en rien au côté terre à terre et journalier de la réalité.

Il faut admirer, dans ce long roman, la belle ligne de développement des sentiments qui, peu à peu, dans le cœur des personnages, prennent conscience d'eux-mêmes. Ces sentiments approchent de l'heure où ils pourraient s'affirmer ; où les désirs et les vœux qu'ils renferment pourraient s'accomplir : mais Koen Mar-

tins n'est pas homme à abandonner sa femme, personne assez insignifiante et puérile et qui a senti, à la fin, le danger qui la menaçait. Marianne Roske doit renoncer à tout ce que la vie pouvait encore lui apporter de joie et de félicité, renoncer surtout à faire le bonheur de celui qu'elle s'était mise à aimer et ce renoncement est en quelque sorte le dénouement du livre.

Ada Gerlo — pseudonyme de la poétesse et romancière Annie Salomons — n'a pas mis autant de pénétration dans l'analyse de son sujet, et il s'en faut que le milieu ait été décrit avec la même largeur de trait et le même souci du détail. En effet, si l'on met en regard le roman de Mme Boudier-Bakker et la nouvelle, longuement étirée jusqu'à avoir le format d'un roman qu'est l'œuvre d'Ada Gerlo, **De oude Schuld** (L'ancienne faute), il reste bien peu de chose de cette dernière.

Cependant, envisagé en lui même, le récit a des qualités. La donnée est intéressante. Il s'agit d'une jeune femme, mariée à un homme riche et infirme, qui s'éprend d'un jeune artiste, plein d'enthousiasme et à la fois timide et prétentieux. La femme ne cède pas, malgré que son mari infirme lui laisse toute sa liberté. Et ce refus nous est expliqué à la fin de l'œuvre par les circonstances qui accompagnèrent ce mariage. La femme, Magda, a accueilli cette union comme une planche de salut. Gravement compromise et poursuivie, dans le milieu familial, par les reproches qu'elle s'était attirée pour sa conduite, elle trouve une issue dans l'offre que lui fait Robert van den Heuvel de l'épouser. Egarée par sa gratitude, elle croit éprouver de l'attachement pour celui qui, infirme, lui a proposé d'unir sa vie à la sienne. Tous deux ainsi commettent une erreur dont le poids et le châtiment pèsent sur leur existence. C'est l'ancienne faute que l'un et l'autre ont commise et c'est le sentiment de cette faute qu'elle doit expier qui empêche Magda de suivre le jeune artiste.

La donnée est belle, mais l'auteur l'a délayée d'une façon désagréable et quelquefois même irritante. En guise de remplissage, elle a eu recours à toute espèce de discussions entre des gens qui se rencontrent dans un certain cercle artistique. Ce cercle est un truchement très bien trouvé pour mettre en rapport la dame et le jeune homme, mais tout le bavardage auquel ce cercle sert de prétexte ennuie malgré quelques observations intéressantes. Puis l'auteur n'a pas remarqué que le snobisme artistique qu'il

attribue à son héroïne a donné au personnage un caractère tellement artificiel, conventionnel aussi, que le lecteur est incapable de ressentir pour elle beaucoup de sympathie.

J.-L. WALCH.

LETTRES CHINOISES

Liou Ta (Rwo-kong) : *Si-tsiu-ta-Kwan*, édition du Tsiao-trong trou-chou (Shanghaï), 1918.

Il n'est peut-être pas, dans tout l'Occident, dix personnes pour lesquelles les mots « Théâtre chinois » évoquent autre chose qu'un tourbillonnement de costumes étranges dans un bruit étourdissant de cymbales et de gongs.

La traduction de quatre pièces du XIVe siècle faite par Bazin (*Le Théâtre Chinois*, Paris 1838), et l'analyse succincte d'une centaine d'autres pièces, de la même époque (*Le siècle des Yuan*, Paris, 1854); une étude publiée en 1886 par le général Tcheng Kitong (*Le théâtre des Chinois*); un court ouvrage anglais de Stanton (*The chinese drama*, Shanghai, 1899); et celui, un peu plus long de Gottschall (*Das Theater und Drama der Chinesen*, Leipzig, 1889), forment le total de nos connaissances sur ce sujet. Un chapitre de mon *Essai sur la littérature chinoise* ajoute quelques données sur l'état du théâtre vers la fin de la dynastie mandchoue.

Or, la Révolution de 1911 et l'établissement de la République en 1912 ont donné un essor considérable à l'art dramatique en abolissant les vieilles barrières de coutumes et de castes. L'influence occidentale, rapportée par les étudiants sortis de nos écoles, a modifié bien des choses, si bien que presque tout ce qui existait autrefois s'est trouvé transformé : scènes, acteurs, pièces et décors.

L'un des plus grands changements porte sur la publication de la littérature dramatique. Avant 1912, il n'existait, pour ainsi dire, aucun ouvrage chinois sur le sujet. Parmi les lettrés, il était de bon ton d'affecter pour les spectacles un mépris aussi complet que mensonger, alors qu'en vérité tous les fonctionnaires en faisaient leurs délices. Le résultat de cet état d'esprit était cependant que les lettrés n'osaient rien écrire, et que les pièces modernes n'existaient qu'en abominables petites éditions in-32.

Depuis la Révolution, toute une littérature spéciale a fleuri :

études générales, nouvelles pièces, répertoires, etc. Parmi les nombreux ouvrages, le meilleur qui ait paru sur la vie théâtrale et les acteurs est peut-être le **Si-tsiu Ta-Kwann**, que l'on pourrait traduire par « Un grand coup-d'œil sur les théâtres et les pièces ». Il donne d'excellents renseignements et m'a été fort utile, là-bas, pour apprécier ce que je voyais sur les innombrables scènes de Pékin, de Shanghaï et d'autres grandes villes.

Quant à l'influence du théâtre sur le peuple, elle était immense déjà et n'a fait que grandir. Sur les 450 à 500 millions d'âmes qui vivent dans les dix-huit provinces, il n'est pas une personne, riche ou pauvre, jeune ou vieille, qui n'assiste plusieurs fois par an à quelque représentation. Il n'est pas un village qui n'ait sa scène, soit dans le Temple du Protecteur-des-murs-et-des-fossés, soit sur la place principale; et, même quand il n'y a pas de bâtiment préparé, une estrade est vite montée. Des tournées sont organisées dans les provinces et reviennent régulièrement dans chaque région. A l'occasion de diverses solennités, des quêtes sont faites pour appeler une troupe de passage. Il n'est pas de mariage ou de grande réception sans spectacle. La population entière connaît par cœur la plupart des pièces. Les ouvriers en chantent des passages en travaillant. Les enfants dans la rue reproduisent les attitudes des guerriers et jouent des scènes entières. Les lettrés interrogés ont d'abord un sourire de dédain, comme pour tout ce qui n'est pas la Doctrine du Sage; mais, dans l'intimité, ils n'hésitent pas à chanter eux aussi, en voix de fausset, leurs morceaux favoris, et donnent mille détails pittoresques sur la vie privée des acteurs connus, qu'ils appellent élégamment les « Compagnons du Verger-aux-Poires », Li-yuann tse-ti, par allusion au jardin où, vers le début du VIIIe siècle, l'Empereur Siuann-tsong Ming Rwang-ti avait coutume de faire répéter lui-même ses pantomimes chantées et dansées (les nô du Japon). Et la personne qui connaît bien les pièces en vogue est fort amusée de retrouver à chaque instant dans les attitudes physiques ou morales, et dans les formules intellectuelles du peuple ou des fonctionnaires, l'inspiration directe de quelque drame ou comédie célèbre.

§

Les salles de spectacle (si-traé, ou wou-traé) sont en pleine transformation. Autrefois, elles avaient toujours la forme d'un

rectangle. Sur un petit côté, une estrade (traé, la terrasse) avançait, entourée par les spectateurs et dominée par un balcon qui courait sur trois côtés. Des petits guéridons carrés étaient disposés en désordre dans la salle et au balcon. L'on retenait, non sa place, mais une table. Thé, gâteaux et nourriture étaient servis durant les représentations. Il faisait beau voir l'agitation qui régnait alors, les gens entrant et sortant, les conversations et les rires, les allées et venues des garçons qui se lançaient d'un bout à l'autre de la salle les rouleaux des serviettes trempées dans l'eau bouillante, dont la coutume est de s'essuyer le visage pendant les repas ; bref un tapage dont nous n'avons pas une idée, mais qui ne permettait guère de suivre la pièce.

La première modification fut d'échanger les guéridons pour de longues tables étroites fixées perpendiculairement à la scène, et de chaque côté desquelles les spectateurs s'asseyaient de travers sur des bancs. Tels sont encore le Yen-si-Trang et le Kwang-te liou à Péking. Puis l'on supprima les tables, et l'on adopta des rangées de bancs. Les dossiers étaient munis de tablettes où le spectateur plaçait ses gâteaux et son thé. Enfin les bancs furent remplacés par des fauteuils, comme au Ti-y Wou-traé de Péking.

L'éclairage, qui se faisait par des lampes à huile et des bougies, s'est fait ensuite par des lampes à pétrole, puis par l'électricité.

Aucun chauffage n'existe encore. Et si, quand il fait — 20°, comme il arrive souvent à Péking, la chose ne paraît pas trop pénible aux Chinois avec leurs multiples robes fourrées, leurs chauds bonnets et leurs épaisses bottes de fourrure, il n'en est pas de même pour l'étranger en mince chapeau de feutre et en fines bottines de peau.

Le prix des places n'est pas très élevé. Au tcheng-léou, « véritable balcon », sorte de loge placée de chaque côté au-dessus de la scène, une table de 4 à 6 personnes coûte en tout 4 à 5 piastres (8 à 10 francs d'avant-guerre, 20 à 25 maintenant). A côté, le pao-siang, « pavillon enveloppé », qui contient 8 à 10 personnes, coûte environ 6 piastres. A côté encore, au prang-léou, une table de 4 sièges vaut une piastre. « Sur le balcon », léou-chang, placé face à la scène, une place vaut $ 0,25. En bas, notre orchestre et notre parterre forment « l'étang, » tchre-tze, où les places sont payées $ 0,20.

Les scènes, tout d'abord, n'étaient qu'une terrasse. Deux portes percées dans la muraille du fond y donnaient accès. Celle placée à la gauche des spectateurs s'appelait Tsiang-tchrou, « sortie des maréchaux », ou « porte de montée en scène ». L'autre était le Siang-jou, « rentrée des ministres », ou descente de scène. Il n'y avait pas de rideau ; et, selon le mode shakespearien, aucun décor. L'orchestre se plaçait sur la scène, entre les deux portes. Plus tard, on pratiqua une sorte d'alcôve dans le mur afin de donner plus d'espace et l'on posa un rideau, de sorte qu'il y eut deux scènes en profondeur, et qu'il fut possible de préparer des accessoires pendant que la pièce continuait devant le rideau. Récemment enfin, des décors ont été employés, surtout dans les nouvelles salles, le Ti-y wou-traé de Péking, le Sinn wou-traé de Shanghaï.

Les loges d'acteurs et le foyer, autrefois, se composaient uniquement d'une grande salle placée derrière la scène. Là, au milieu des plaisanteries, des chants de ceux qui répétaient encore leur rôle, des appels pour la prochaine montée en scène, l'on voyait entrer et sortir les glorieux guerriers aux armures étincelantes, les fausses dames en robes magnifiques, les élégants bacheliers. Maintenant, le foyer (reou-traé, derrière la terrasse existe encore, mais des loges sont souvent construites tout autour.

§

L'interprétation et la figuration, tout d'abord, ne comprenaient que des hommes ; les rôles féminins étant confiés à des adolescents. Vers 1900, il y eut à Shanghaï un théâtre où tous les rôles étaient tenus par des femmes. Depuis la Révolution de 1911, il y a, dans certaines villes de la côte, des théâtres où hommes et femmes jouent ensemble. Parfois même, des rôles de femmes y sont confiés indifféremment à des hommes et à des femmes, ainsi que les rôles masculins : l'impression est étrange.

Les qualités exigées des acteurs (ling-jen) sont multiples : car la plupart des pièces sont chantées et dansées. La mimique est étudiée avec beaucoup de patience et d'art ; elle est infiniment supérieure à celle de nos meilleurs artistes. L'élocution et la diction sont basées sur l'étude de la phonétique et, à ce sujet, il est curieux de retrouver dans cet enseignement, qui date de l'antiquité, une division des sons qui se rapproche très sensiblement de nos récentes découvertes. Ils reconnaissent : 1° des « sons de

lèvres » tchroun-yn qui sont une combinaison de nos dentales et de nos chuintantes, comme dans les mots tchrwan, tchwei, tchrou, etc. ; 2° Des « sons de dents » tchre-yn, qui sont nos sibilantes ou sifflantes, comme dans sinn, sann, séou ; 3° Des « sons de langue » che-yn, qui sont nos labiales : 4° Des « sons de gorge » reou-yn, nos gutturales ; 5° des « sons de palais » trang-yn, nos palatales ; 6° des « sons de nez » pi-yn, nos nasales. Les fautes d'élocution ont les noms les plus amusants : « manger des escargots » tchre-lo-se, c'est changer, dans un chant, les mots oubliés par un son vague. « Lâchez l'eau » Fang chwei, c'est remplacer un mot par un autre. Il y a encore sann trao-trwei « les trois jambes » passer un mot : y-choun-piènn « le côté à l'aise », se tromper de note sur un mot ; la-che, « tirer la flèche » quand la voix manque aux hautes notes ; tao-sang « renverser la gorge », faire un couac ; tchrou-tze « manquer la rime », etc. Une tradition antique impose enfin une prononciation spéciale à certain mots : tsing pour tsiang, « ton » ; tsiènn pour liènn « visage », etc.

Le chant, toujours sur les notes élevées, nécessite un entraînement spécial. Femmes et hommes couvrent couramment le contralto et le soprano suraigu, ce qui était considéré comme un don unique chez Mme Alboni. Le célèbre Trann Tsinn-pei, à 60 ans, donnait encore aisément le si de l'octave supérieure, et sa voix s'étendait sur deux octaves et demie. Les voix de basse sont inconnues, et le contraste est grand sur ce point avec les sonorités profondes des Russes. Cet usage constant de la voix de tête donne un caractère bizarre aux rôles d'homme.

La danse est encore une qualité indispensable chez l'acteur, et celui-ci doit pratiquer les mouvements gracieux et rapides des ballets pastoraux aussi bien que les mouvements violents des évolutions guerrières, qui sont en réalité un mélange de boxe, de lutte et d'escrime. Quelques-uns vont même jusqu'à cultiver le saut périlleux sur place. Mais vraiment, à voir certains ballets élégants comme le *Siao fang-niou*, on croirait que nos meilleures danseuses classiques ont puisé en Chine leur science, sans que, toutefois, l'on y connaisse de déformations antinaturelles comme nos pointes et nos écarts.

Les écoles d'art dramatique sont encore organisées sur le système de l'apprentissage. D'anciens acteurs retirés prennent des

jeunes élèves (âgés de 6 à 7 ans) complètement à leur charge, avec signature d'un contrat leur assurant un pourcentage sur les gains de l'enfant jusqu'à 20 ou 21 ans. Ils les font jouer dès 12 ou 13 ans. A Moukden, cependant, un conservatoire a été fondé depuis plusieurs années.

La vie des acteurs chinois est encore plus laborieuse que celle de leurs confrères d'Occident, car il y a chaque jour matinée et soirée : de 1 heure à 5 heures, et de 7 heures à 11 heures 1/2. Chacun a son musicien attitré qui le fait répéter tous les matins et l'accompagne aux représentations, jouant à l'unisson, afin qu'un autre musicien ne le fasse pas détonner exprès, on ne change pas le mouvement afin de le troubler. Une jalousie féroce, en effet, règne sur les planches, si bien qu'il est de règle pour les acteurs de ne rien boire ou manger qui n'ait été préparé par leurs familles : un empoisonnement serait trop facile.

Les costumes sont invraisemblables de richesse et de bizarrerie. Beaucoup sont coupés sur d'anciennes modes, mais d'autres sont à coup sûr de fantaisie, comme, par exemple, les coiffures immenses, à mille boules tremblantes, que portent les danseuses.

Quant au maquillage, il dépasse tout ce que nous connaissons. En dehors des rimmel, des rouges et des blancs, les Chinois se déguisent encore, selon le caractère du rôle, en singes, en pourceaux, en tigres. Puis, ils ont des sortes de blasons, portés sur la figure en lignes, courbes, points bleus, verts, rouges, et spéciaux pour chaque grand personnage de l'antiquité. L'usage du blanc sur le nez est réservé aux farceurs et aux traîtres.

La position sociale des artistes est de plus en plus en rapport avec leurs succès et leurs fortunes, comme en Occident. Autrefois ils étaient assez mal considérés, étant souvent des esclaves achetés par un imprésario. Le caractère douteux des adolescents, qui jouaient, même en ville, les rôles féminins, contribuait à cette défaveur. Il n'en est plus de même. Trann Tsinn-pei, en 1901, reçut le titre mandchou de Beilé, qui correspond à baron ou vicomte. Tchreng Tchang-keng a la décoration du 5e rang et ses fils sont gouverneurs de départements. Wang You-tchren est un ancien commandant d'infanterie, etc., leurs fortunes expliquent aussi la considération grandissante qui les entoure. Trann Tsinn-pei, en 1901, à Shanghaï, était payé 7.000 piastres par mois (près de 50.000 francs). Le célèbre Mei Lang-fang, qui a une trentaine

d'années, gagne près de 500.000 francs par an. La jeune Léou Si-kwei, l'étoile du théâtre Tienn-ro-yuann, avait amassé à 22 ans une fortune de deux millions et demi, depuis ses débuts à l'âge de 13 ans. Tel n'est pas le cas de tous les artistes, bien entendu.

L'on ne connaît, chose curieuse, pour ainsi dire pas de noms d'anciens artistes. Leur renommée s'est éteinte sans doute avec la vie de leurs contemporains. Quelques-uns laisseront cependant une immortelle célébrité : tel est Trann Tsinn-pei, qui mourut en août 1917 à l'âge de 75 ans. Il était né à Han-Yang (près Han-keou), et son père était aussi un acteur connu. Trann avait une telle fortune et des amis si puissants qu'il osa refuser par trois fois de jouer devant la redoutable Impératrice Douairière Tsre si, près de laquelle, cependant, il finit par vivre au Palais, de 1905 à 1908, comblé d'honneurs, ennobli et presque milliardaire. Il joua souvent à Shanghaï, au Sinn wou-traé, de 1908 à 1913, dans les rôles de père noble et de conseiller militaire.

Mei Lan-fang, aujourd'hui, jouit d'une célébrité universelle, justifiée par la souplesse, la force et la douceur de sa voix. Il joue également bien les rôles de jeune premier ou d'amoureuse. Il est né vers 1890. Son charme fait tourner bien des têtes, et cause de fréquents scandales. Le grand acteur et imprésario anglais Robert Loraine l'a décidé à venir en Angleterre l'an prochain avec une troupe.

Wang Fong-Tsing, Yû Tchen-ting, Yang Siao-kou, Wang You-tchren sont parmi les plus admirés de notre époque.

Les actrices ont ceci de remarquable qu'elles atteignent souvent leur plus haute réputation dès l'âge de 13 ans. Mlle Léou Si-kwei, à 16 ans, était accueillie par des tonnerres d'acclamations à son entrée en scène. Mlle Sou Lan-fang, à 13 ans, faisait salle comble au Yen-si Trang et au Kwang-te leou. La correction de son jeu, la fraîcheur et la puissance de sa voix la classent parmi les grandes artistes de son temps : elle a maintenant 17 ans. Mlle Tou Yun-rong n'a pas encore vingt ans ; elle s'est spécialisée dans le genre pang-tze. Mlle Li Fong-yinn est une guerrière extraordinaire de souplesse et de grâce. M Tchang Y-tsinn joue des rôles d'hommes et possède un superbe contralto. Citons encore Mlle She San-tran (qui a 47 ans), Tchao Tsre-yun, Sia Siang-chroei, et les trois sœurs Fou.

Dans un prochain article, je parlerai des pièces de théâtre.

Tout d'abord celles écrites depuis le XIVe siècle, toutes ignorées en Occident mais dont beaucoup sont encore jouées de nos jours. Puis viendra le répertoire moderne, tout au moins les œuvres qui m'ont laissé la plus vive impression.

GEORGE SOULIÉ DE MORANT.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Charles Schmidt: *Les Plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine*, Payot. — Ambroise Got: *L'Avenir des relations franco-allemandes*, Chiron.

Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine (1915-1918) nous sont dévoilés par un archiviste de talent, M. Charles Schmidt, qui fut assez heureux pour mettre la main, à Strasbourg, sur une série de documents révélateurs ; ces documents ont le double intérêt de préciser les intentions des dirigeants allemands à l'égard de l'Alsace-Lorraine et de nous faire connaître, par la voix même de nos anciens ennemis, l'indéfectible attachement que les deux provinces gardaient à la France.

Au mois de juin 1917 se réunissaient à Bingen de hauts personnages appartenant à l'armée et à l'administration, que le gouvernement avait chargés de décider de la conduite à tenir pour combattre l'influence française en Alsace-Lorraine. Le général Hahndorff, qui présidait la Conférence, proposait de hâter la liquidation des biens français (évalués à un milliard et demi) et de fixer des colons de la vieille Allemagne sur les terres appartenant à nos nationaux. A son avis encore il importait de germaniser le clergé, resté fidèle au souvenir français, et d'expulser les sœurs de Ribeauvillé. Un lieutenant, Meynen, observait, à ce propos, qu'à Thionville les services religieux étaient entourés d'une pompe toute particulière et que les suisses y paradaient en costume tricolore. Le gouvernement bavarois faisait élaborer, deux mois plus tard, un long mémoire qui concluait à la fusion « complète et intime » de l'Alsace-Lorraine avec l'empire allemand ; la Lorraine serait dévolue à la Prusse et l'Alsace à la Bavière. A l'appui de cette dernière attribution on invoquait des raisons d'ordre ethnique et confessionnel. — Consultés par la chancellerie impériale, à la fin du mois de décembre 1917 ou au début de l'année 1918, le Statthalter, le Maréchal de Hindenburg et le Secrétaire d'Etat

Walbraf se déclarèrent favorables à la dévolution des deux provinces au royaume de Prusse. De l'avis du maréchal il fallait même y établir une dictature militaire pour une période d'au moins dix années. Seul le vice-chancelier de l'empire, von Payer, plaida en faveur de l'autonomie, en rappelant que cette solution faciliterait la conclusion d'une paix honorable. On le voit, il n'était question, dans les sphères dirigeantes d'Allemagne, au cours de l'hiver 1917-18, que de resserrer l'étreinte pesant sur l'Alsace-Lorraine. Dans quels pièges nous eussent fait tomber les pourparlers qu'on amorçait autour de nous à la même époque !

Ce n'est point seulement au clergé d'Alsace-Lorraine ou à ces religieuses de Ribeauvillé dont le Général Hahndorff demandait l'expulsion que doit aller notre reconnaissance. Le mémoire du gouvernement bavarois parle de l'influence très grande qu'exerçait sur les masses, — en Alsace surtout, — la bourgeoisie éclairée, si française de cœur. On y cite les noms des principaux propagateurs de notre idéal, des noms que chaque Français devrait prononcer avec ferveur. Aussi bien, comment douter que l'Alsace-Lorraine ne fût restée une parcelle de la France quand on lit, dans les observations du Statthalter (28 février 1918) que ces deux provinces s'étaient entièrement unies à la mère-patrie, au temps de la Révolution et « qu'il est apparu sans conteste que la sympathie à l'égard de la France et l'aversion contre les Allemands avaient pénétré, jusqu'à une profondeur effrayante, les milieux des petits bourgeois et des paysans ».

Que l'Allemagne n'est pas fatalement notre ennemie, qu'il se trouve dans le Reich des penseurs influents favorables à un régime vraiment républicain, que la grande masse est pacifiste, M. Ambroise Got nous le dit sous une forme claire et piquante dans son récent ouvrage : **L'Avenir des relations franco-allemandes**. Ecrit par un observateur perspicace, qui a vécu de longs mois en Allemagne depuis l'armistice, ce livre nous conduit aux mêmes conclusions que la savante étude de MM. Beaumont et Berthelot, publiée au début de l'année.

Selon M. Got l'occasion s'offrait pour nous, après la fin des hostilités, de fortifier, voire de diriger, le mouvement libéral et démocrate qui se manifestait chez nos voisins. Mais la France s'est abstenue d'agir jusqu'à la conclusion du traité de paix. A ce moment, des clauses inutilement vexatoires, comme aussi la

lourdeur des réparations exigées eurent pour effet de redonner une prépondérance néfaste aux éléments nationalistes. Il s'en suivit une campagne anti-française, jointe à une mauvaise foi évidente dans tout ce qui avait trait à l'exécution du traité.

A l'heure actuelle, cependant, le pouvoir est entre les mains des modérés. On ne peut suspecter les intentions du Dr. Wirth. Favorables à cet homme d'Etat, le parti du Centre et celui des social-démocrates pèsent en faveur d'un régime républicain et d'une paix durable. Hugo Preuss après Rathenau est tout acquis au nouvel ordre de choses. Des hommes éminents tels que le Pr. Foerster, des publicistes de talent comme Georg Bernhard, Maximilien Harden, Max Cohen sont en faveur d'un rapprochement sincère avec la France. Hélas ! Nous semblons ignorer ces bonnes volontés. Nos services de propagande ne font connaître, ni les livres de Foerster, ni ceux de Victor Eschbach. Il est même arrivé à nos grands quotidiens de déformer le sens d'un article tout à fait francophile écrit par ce dernier sur la question d'Alsace-Lorraine. Derrière l'élite intellectuelle et les milieux bourgeois qui nourrissent de telles idées on découvre la grande masse des ouvriers et artisans ; elle forme, d'après M. Got, « le rempart indestructible de la Nouvelle Allemagne ». Ce sont ces millions de travailleurs qui ont fait avorter la tentative réactionnaire de Kapp-Lüttwitz. Les syndicats pullulent sur la surface du Reich et s'enchaînent les uns aux autres dans une très forte cohésion. Comme en Angleterre, il donnent de plus en plus leur confiance à des hommes sortis du peuple. Les masses n'ont pas frissonné sur le souffle de grandes idées. Mais elles restent pacifistes et attachées à la présente Constitution.

Le camp adverse compte les hobereaux, les fonctionnaires du régime disparu, des magnats de l'industrie à la manière d'Hugo Stinnes. Il s'appuie sur les gens de la terre, aveuglément attachés à leurs traditions et prêts à grossir les diverses formations de l'Orgesch. M. Got souhaite ardemment que les partis modérés se connaissent mieux et se tendent la main de chaque côté du Rhin. Alors les rivalités passées s'oublieraient dans une fructueuse collaboration économique.

R. DE VILLENEUVE-TRANS.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Général Legrand-Girarde : *Les Opérations du 21e corps*, Plon. — Général Palat : *La Grande Guerre sur le Front occidental. La Ruée vers Calais*, T. VIII, Chapelot. — Hugo Kerchnawe : *Der Zusammenbruch der Osterr.-Ungar. Wehrmacht im Herbst 1918*, München, J. F. Lehmann. — Contre-Amiral Dumesnil : *Souvenirs de guerre d'un vieux croiseur*, Plon. — Max Dauville : *La boue des Flandres*, Maurice Lambertin.

Sous le titre: **Les Opérations du 21e corps d'armée**, M. le général Legrand-Girarde publie ses souvenirs de la période qui va du 1er août au 13 septembre 1914. A cette dernière date, cet officier général, qui commandait le 21e corps depuis environ dix-huit mois, était limogé dans les circonstances suivantes. Après avoir pris part aux opérations d'Alsace et aux combats de la trouée de Charmes, le 21e corps était transporté en Champagne, le 2 septembre, pour combler un vide dangereux entre la gauche de la IVe armée et la droite de la IXe. On était à la veille de la bataille de la Marne. Par suite d'une erreur du G.Q.G., nous dit le général Legrand, ses troupes furent débarquées à 50 km. du point, où elles devaient entrer dans la ligne de bataille. Il en résulta qu'elles arrivèrent sur leurs positions dans un état d'épuisement, qui ne permit pas de réaliser ce que le général de Langle de Carry, chef de la IVe armée, en espérait. Il est évident que pour ce dernier le G.Q.G. n'avait pu commettre d'erreur; le général Legrand était seul responsable. Or, une mission délicate, qui exigeait de la rapidité et de la décision, était réservée au 21e corps. Pour le général de Langle de Carry, il existait une solution de continuité dans la ligne ennemie ; il réservait au général Legrand l'honneur de se glisser dans cette trouée pour venir opérer sur les derrières de la IIIe armée allemande. Le 21e corps échoua dans sa mission. Le général Legrand prétend que cette trouée n'existait que dans l'imagination de son chef.

Il se peut qu'au moment où le 21e corps arriva devant les lignes ennemies, avec un léger décalage sur les prévisions, le trou fût déjà bouché. Le général Legrand, en plus de son retard initial, semble s'être attardé encore pour parer au danger d'une attaque sur sa gauche... Toujours est-il que le 11 septembre, en pleine poursuite de l'ennemi, le 21e corps étant en flèche, le chef de la IVe armée choisit ce moment opportun pour traiter avec la

dernière sévérité le général Legrand, en présence de son état-major. Deux jours plus tard, le général Maistre, chef d'état-major de la IVe armée, venait simplement aviser le général Legrand qu'il le relevait à la tête du 21e corps. Après avoir conté ces incidents, l'ancien commandant du 21e corps décoche à son successeur cette flèche du Parthe : « Il me sera permis de constater que, malgré mon remplacement à la tête du 21e corps, le front de Souain-Perthes-les-Hurlus, sur lequel cette unité marchait le 13 septembre 1914, était encore tenu par l'ennemi quatre ans après. » Dont acte.

Le général Palat consacre à **La Ruée vers Calais** le huitième volume de son grand ouvrage : *La Grande Guerre sur le Front occidental.* Cette ruée devait aboutir à un échec pour nos ennemis, mais après quelles angoisses ! La crise dure du 16 octobre au 15 novembre. Au moment où elle s'ouvre, l'armée anglaise, qui arrive de la région de Soissons, est encore en cours de transport. Son Ier corps n'entre en ligne que le 20 octobre. Notre G. Q. G. constitue, sous le commandement du général d'Urbal, une huitième armée pour boucher le trou entre la gauche des Anglais et le frêle cordon de l'armée belge, qui va jusqu'à la mer. Cette 8e armée comprend la brigade des fusiliers-marins, qui est à pied d'œuvre depuis longtemps, un corps de cavalerie et deux divisions territoriales. « On ne peut concevoir, dit le général Palat, par suite de quelle aberration ces éléments hétérogènes prirent place à l'extrême gauche de nos armées, la plus exposée. » On allait sans doute au plus pressé. Cependant le IXe corps (général Dubois) entrait en ligne entre le 21 et 25 octobre. Quelques jours plus tard la 32e division arrivait à son tour, constituant avec la 42e, déjà en soutien de l'armée belge, le XXXIIe corps (général Humbert). Enfin, le XVIe corps (général Taverna), à partir du 5 novembre, puis le XXe corps... A mesure que les unités débarquent du train, elles sont jetées dans la fournaise. Elles sont gaspillées en une succession de petites offensives décousues, avec des indications d'objectifs qui déconcertent. C'est l'époque où l'on s'écharpe pour la possession du *Cabaret Korteker*, de *la Maison du Passeur*, dont un communiqué, si je ne me trompe, signale, un jour, l'occupation du rez-de-chaussée par nos soldats, l'ennemi n'occupant plus que le premier étage. Des ordres d'offensive arrivaient journellement du G. Q. G. Le général Palat

ne nous le dit pas expressément. Du moins, il nous le laisse entendre. « Je recevais tous les jours, lui écrit un officier général, une liaison de l'armée d'Urbal, c'est-à-dire un officier qui venait constater la marche de nos attaques. Je l'appelais en l'honneur de son nez le Tapir des Flandres .. » On voudrait bien connaître le nom véritable du Tapir des Flandres.

JEAN NOREL.

§

Un « camarade » à qui sa position permettait d'avoir à sa disposition les documents de l'ancien « Commandement suprême de l'armée autrichienne », avait formé un recueil de ceux relatifs à **l'Ecroulement des forces militaires austro-hongroises en 1918**. « Ayant perdu la patrie qu'il avait eue jusqu'alors », les circonstances politiques lui firent renoncer à les publier lui-même, mais il les remit au général-major Hugo Kerchnawe pour que celui-ci les édite. Ils viennent de paraître et constituent une des révélations les plus importantes sur la guerre mondiale, car ils racontent d'une façon définitive l'épisode qui y a mis fin brusquement et irrémédiablement.

L'échec de l'offensive austro-hongroise en Italie à la mi-juin 1918 et les défaites allemandes en juillet et août avaient, même chez les plus optimistes, fait perdre l'espoir de la victoire des puissances Centrales. De plus le front était tenaillé *par la faim et le manque de vêtements et de linge* ; cette dernière privation, supportable l'été, allait devenir intolérable avec l'hiver. En outre, le contraste entre la misère des soldats et même des officiers d'une part et le bien-être des populations de l'intérieur de l'autre, enlevait aux premiers toute confiance en un gouvernement qui tolérait le luxe et les fêtes des profiteurs de la guerre (presque tous les Juifs avaient trouvé le moyen de se faire comprendre parmi ceux-ci) et laissait mourir de misère ceux qui s'exposaient héroïquement pour lui. Jusqu'alors, en effet, l'armée austro hongroise, avec l'aide des Allemands, il est vrai, avait triomphé successivement de tous ses adversaires. A ce moment elle résistait encore inébranlablement aux petites attaques des Italiens, quoique ceux-ci y fissent preuve d'une supériorité d'esprit militaire que les Autrichiens attribuaient à ce qu'ils ne manquaient de rien. On pouvait cependant dès la fin de juillet, prévoir qu'une grande défection causerait une lacune dans le front et un ébran-

lement moral qui entraîneraient l'écroulement de tout. Dès le 26 juillet, le gouvernement militaire général de Serbie dut avertir de la possibilité de cette défection en Bulgarie. Le gouvernement bulgare n'avait pas rompu avec l'Amérique dont le ministre était toujours à Sofia. Jadis le gouvernement militaire général de Serbie n'avait pas protesté contre la réduction de ses troupes à 4 bataillons, 3 batteries et 2 escadrons de troupes de campagne et 13 bataillons de troupes d'étape. Il croyait maintenant devoir demander qu'un groupe de combat en cours de rétablissement soit cantonné en Serbie pour parer à la défection de la Bulgarie annoncée pour la mi-septembre. Le 25 août, le commandement suprême déclara ces vues trop pessimistes et annonça qu'il n'enverrait que quelques gendarmes. Le 10 septembre, l'officier de liaison auprès du commandant de l'armée d'Usküb annonça que l'offensive ennemie aurait lieu le 15 et échouerait si les Bulgares faisaient leur devoir. Il ne le firent pas, du moins à l'attaque principale (Dobropolje). Simultanément une émeute éclata à Sofia, qui força d'y diriger les premiers renforts austro-allemands. Interrogé alors sur ce qu'il pourrait envoyer de renfort, le gouvernement de Belgrade dut répondre : 2 bataillons, et encore après avoir employé plusieurs jours à les rassembler. Mais le 25, on apprenait à Vienne que la Bulgarie avait demandé à conclure une paix séparée ; le 29 suivant (15 ancien style !), elle concluait un armistice.

Le gouvernement qui laissait l'armée dans la misère concédait une grande liberté à la presse. Celle-ci annonça le 25 sept. : 1° que Wilson avait reçu les représentants des Tchéco-Slovaques, des Polonais, et des Slaves du Sud qui réclamaient leur indépendance, 2° que l'armée allemande se retirait dans la position Siegfrid. Le 27 septembre, elle annonça que l'Italie reconnaissait l'indépendance des Yougo-Slaves, le 27 la demande d'armistice de la Bulgarie. Le 3 et le 4 octobre, Tchèques, Polonais et Yougoslaves déclarèrent dans la Chambre des Députés que leurs revendications ne pouvaient être satisfaites que par leur séparation d'avec les Allemands et glorifièrent leurs compatriotes combattant avec l'Entente. Ces déclarations furent renouvelées le 5, jour où l'on sut que l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie demandaient un armistice et acceptaient les 14 points de Wilson. Le 9, on apprit d'abord que la régence polonaise convoquait un nouveau gouvernement pour proclamer l'indépendance de la Pologne, puis que Wilson refu-

sait de discuter un armistice tant que les ennemis occuperaient des territoires alliés. Charles annonça alors l'intention de demander un armistice séparé à l'Italie, mais les Allemands le prièrent de n'en rien faire. Le 10 et le 11, les déclarations des députés au sujet de la dislocation de l'Autriche se multiplièrent. Le 11 et le 16, le président du conseil des ministres hongrois annonça que le lien avec l'Autriche serait restreint à une simple union personnelle. La Hongrie organiserait seule sa défense. Les orateurs de l'opposition se déclarèrent amis de l'Entente. Le 13, Charles ayant reçu 32 représentants des partis, tous ne parlèrent que de leur indépendance. Le 17, il se décida à publier le manifeste annonçant la fédéralisation des pays autrichiens, le droit des Polonais d'Autriche à leur réunion avec l'Etat indépendant étant réservé. Tous les partis déclarèrent qu'il était trop tard. Le 18 et le 19, les Hongrois demandèrent le retour des troupes hongroises en Hongrie. Le 20, on apprit que Wilson n'accorderait l'armistice qu'autant que les nationalités seraient satisfaites.

Pendant que tout se disloquait ainsi à l'intérieur, la situation militaire restait rassurante. Par suite de la destruction complète des voies de communication, on estimait que les Alliés en Serbie ne pouvaient suivre qu'avec 70-80.000 fusils et de l'artillerie de montagne, tandis que les Austro-Allemands, amplement pourvus de pièces de tout genre, pouvaient leur en opposer 60.000. Des attaques franco-italiennes au Sisemol furent brillamment repoussées (11 oct.). Mais le 19, les Serbes percèrent la ligne autrichienne de la Morava et la forcèrent à évacuer leur patrie ; le lendemain, des troupes hongroises se mutinèrent à Jagodina (Serbie) pour ne pas aller au front. Le 21, des cavaliers tchèques, ukrainiens, polonais et italiens firent de même à Orsova. Le 22, des fantassins slovènes et des cavaliers polonais et ukrainiens les imitèrent près de Turu Severin. La guerre se rapprochait de la Hongrie et pour celle-ci se posait le problème de défendre ses frontières contre les Alliés au moment même où il se posait aussi de les défendre *contre les autres peuples de la Monarchie*. De là, la demande des Hongrois pour le retour de *leurs* troupes. Le 22 octobre, des troupes croates revenant de l'exercice ayant voulu entrer dans Fiume avec un drapeau croate qu'elles prétendaient avoir reçu de la population, s'en virent refuser l'entrée par la police hongroise. Une échauffourée s'en suivit qui mit Fiume

au pouvoir des Croates. Quelques soldats styriens (allemands) restèrent fidèles et gardèrent le gouverneur. Le 23, les Italiens commencèrent leur bombardement à la Piave, le 24, leur attaque commença. Or, dès le 23, le ministre de la guerre, parlant à la délégation autrichienne, n'avait plus considéré comme but à atteindre que l'armistice et l'évacuation des pays italiens. Les troupes autrichiennes allaient être contraintes de lutter contre un ennemi extérieur à l'heure où elles étaient surtout préoccupées de l'ennemi intérieur. C'est ce qui fut annoncé le 24 en particulier pour les formations de marche du groupe de Bellune-Vittorio Veneto qui allait avoir à supporter l'attaque principale italienne. Des détachements de marche bosniaque, tchèque, croate et slavon y refusent l'obéissance : « Il n'y a plus de guerre, disent-ils, depuis l'offre de paix et le manifeste de l'empereur. » Le 25, le 25e rég. (Magyars, Slovaques) s'en référant aux discours de Karolyi, refuse d'aller au front, « ne voulant plus combattre pour l'Autriche ». Mêmes scènes au 8e rég. (Tchèques) et au 7e tirailleurs (Tchèques). Quand les chefs veulent exhorter les troupes, celles-ci lancent des grenades pour empêcher d'approcher. La 27e div. d'inf. et la 38e div. de honveds exigeaient d'être transportées en Hongrie. L'impression fut telle que l'archiduc Joseph, commandant du groupe d'armées du Tyrol, fit télégraphier à l'empereur pour recommander de nouveau la conclusion d'un armistice. Le 26, les 27e et 38e divisions furent informées qu'on allait les transporter en Hongrie. Mais alors, *comme leur mutinerie, non seulement n'avait pas été punie, mais même avait eu gain de cause, quantité d'autres formations se mutinèrent à leur tour.* En particulier les formations désignées pour les remplacer au front, quoique presque toutes allemandes, refusèrent d'y aller. La nuit du 26 au 27, l'attaque italienne, jusqu'alors entravée par la crue de la Piave, se déchaîna dans toute sa force. Quoique relativement peu vigoureuse, l'intensité de son bombardement augmentait beaucoup la démoralisation. Aussi les cas de désobéissance augmentèrent-ils en même temps que les demandes de troupes hongroises pour être transportées dans leur patrie. « Ces dernières sont maintenant le gros souci, écrivit ce jour-là le commandant du groupe de Tyrol. Les Italiens firent donc des progrès le 27, la ligne autrichienne n'étant constituée en général que d'artillerie (presque tout entière fidèle) et d'un rideau d'a-

vant-postes. Une contre-attaque commencée vers Sernaglia s'arrêta court. Le lendemain 28, une plus forte fut préparée, mais le refus d'obéir de plusieurs corps força à l'arrêter. Les Alliés en profitèrent pour rompre le 29 le front du IIe corps à Soligo. La nuit du 28 au 29, l'armée autrichienne avait commencé à se retirer dans sa seconde position, opération extrêmement difficile, *une partie seulement de l'artillerie étant attelée depuis 1917* ; aussi une partie des pièces furent-elles perdues pendant le recul.

Le général von Weber avait été désigné pour négocier un armistice. Le capitaine Ruggera, son représentant, parvint à se mettre en relations avec les Italiens le 29, mais ceux-ci déclarèrent: 1° qu'ils n'entendaient discuter, ni un armistice, ni l'interruption des opérations en cours; 2° que les pouvoirs ne leur paraissaient pas en règle. Le haut commandement autrichien télégraphia en réponse à Weber que « l'armée étant sur le point de se dissoudre », il devait aller lui-même trouver les Italiens. Weber arriva en effet le 30 à être reçu par ceux-ci. Le texte des conditions imposées par les Alliés arriva le 1er novembre à Vienne. La commission autrichienne les trouva si dures qu'elle ne se jugea pas autorisée à les accepter.

Pendant ce temps, un ministère Karolyi avait été constitué en Hongrie. Son ministre de la guerre, le colonel Béla Linder, télégraphia le 1er novembre à toutes les armées : « La situation intérieure de la Hongrie lui rend impossible de continuer la guerre. Par décision du gouvernement, je vous ordonne de déposer les armes. » En même temps, il alla dire dans les casernes : « On a assez joué au soldat : je ne veux plus voir de soldats. » La plupart des généraux ne communiquèrent d'ailleurs point son télégramme, mais la nouvelle s'en répandit cependant peu à peu.

Le 2 novembre, le nouvel Etat yougoslave se déclara neutre. La Commission autrichienne continua à hésiter à accepter les conditions d'armistice, mais les généraux la pressèrent de nouveau de les accepter, quelles qu'elles fussent. Le pillage des magasins, l'arrêt des transports se généralisaient, et l'on voyait par suite poindre pour l'armée et pour les populations le spectre de la famine. Finalement le 3, à 1 h. du matin, Weber reçut l'ordre de signer à n'importe quelles conditions, et, une heure après, il

fut ordonné de Vienne aux troupes de suspendre toute hostilité. Puis à 2 h. 45 du matin, ce second ordre fut annulé, mais trop tard. Il en fut de même naturellement pour l'annulation du premier télégramme à 3 h. 40. Ce qui causait ces hésitations, c'est que les Alliés exigeaient « la liberté des mouvements pour leurs troupes sur les routes, chemins de fer et voies navigables de l'Autriche-Hongrie » et qu'on y voyait la faculté pour eux d'attaquer l'Allemagne par le territoire autrichien, ce qui était considéré comme une défection particulièrement déshonorante. Finalement, Weber signa l'armistice le 3 novembre à 3 h. de l'après-midi. Il y était stipulé que les hostilités cesseraient 24 h. plus tard. Beaucoup d'unités autrichiennes, trompées par les télégrammes de leur gouvernement, les suspendirent plus tôt. Les Italiens poursuivirent énergiquement leur avantage. Tout ce qui fut dépassé fut retenu prisonnier. Près de Tolmezzo, poussant à travers les colonnes autrichiennes en tirant, 7 autos cuirassés parvinrent à s'emparer du pont de Resiutta et à faire ainsi prisonnier ce qui restait de la 34e division.

ÉMILE LALOY.

§

Une intéressante relation de la vie maritime aux premiers mois des hostilités a été publiée par le commandant, depuis contre-amiral, Charles Dumesnil : **Souvenirs de guerre d'un vieux croiseur**. Le *Latouche-Tréville*, dont il est question, est un bâtiment déjà ancien et plutôt démodé quand on le compare aux navires plus modernes, mais qui tenait une place encore honorable dans la flotte de la Méditerranée. Le contre-amiral, alors commandant Dumesnil, en avait pris le commandement quelques mois avant le conflit et se trouvait dans l'archipel et sur les côtes de Syrie, montrant le pavillon à Symé Kos, Leros, Santorin, — curieuse île volcanique dont les vins sont renommés ; à Délos et Syra, etc., — lorsque parvint la nouvelle de la déclaration de guerre. Le *Latouche-Tréville* dut rejoindre Bizerte avant d'être envoyé au Maroc et sur la côte occidentale d'Afrique chargé d'escorter les transports ramenant en France les troupes qui faisaient faute encore et devaient prendre part à la bataille de la Marne. Ce fut une longue période d'incertitude et d'information angoissantes, — alors que parvenaient les nouvelles de l'invasion ; quand le gouvernement se réfugiait à Bor-

deaux ; quand les nôtres bousculés par l'ennemi abandonnaient la Belgique et toute la région de l'Est, pour arriver bientôt presque sous les murs de Paris. — Ce fut ensuite l'expédition des Dardanelles ; le *Latouche-Tréville* rejoignit l'escadre et prit part d'abord au blocus du Canal d'Otrante, croisa au Sud de Messine et du Cap Bon à l'île Maritime, avant de prendre part au blocus des côtes de Syrie. Avec le débarquement des troupes aux Dardanelles, il prit part aux combats livrés aux Turcs ; dut faire la chasse aux sous-marins et contribuer au blocus des côtes d'Asie Mineure. — Mais son équipage était fourbu, malade de fatigue après cette longue période de campagne. Le navire qui avait gagné Malte dut bientôt rentrer à Toulon. Après un court repos il reprit encore la mer et eut une part active au débarquement à Salonique, — qui racheta la mauvaise chance dont l'expédition des Dardanelles avait été poursuivie. — Ce fut là du reste que prit fin le commandement de l'auteur qui avait à occuper un autre poste. Il avait été en service sur le *Latouche-Tréville* durant seize mois. Son livre est intéressant à suivre ; il donne des anecdotes diverses, nombre de faits, et s'il n'a pris qu'une part assez faible aux combats contre les Turcs pour forcer le détroit, rien n'est tragique en somme comme le bref récit qu'il donne de la mort du cuirassé anglais « Majestic », torpillé au milieu même de la flotte et qui se retourne en coulant, projetant en l'air un des filets destinés à le protéger contre les torpilles et qui retombe comme un vaste épervier sur les matelots qui nagent pour se sauver, mais pas encore assez loin du bord, et les entraîne au fond de l'eau.

La boue des Flandres, de M. Max Deauville, n'est pas un livre aussi lugubre que le fait présager sa couverture, aux lettres traînées, comme tracées avec du sang, qui en forment le titre, et au-dessous duquel se trouve une tête de mort coiffée d'un casque et posée sur la croix d'un tibia et d'un sabre-baïonnette. C'est une suite de récits sur la vie surtout de l'arrière-front, au vacarme des pièces à longue portée et alors que la situation s'était stabilisée sur l'Yser (oct. 1915-sept. 1918). C'est la vie dans la zone de guerre aux villages dévastés, où passent les corvées de soupe et les renforts du front. Plus loin, c'est la manœuvre des ballons d'observation ; l'installation luxueuse d'une ambulance modèle ; de jolies pages encore sur Alvéringen, village qui se trouve bombardé, etc... Mais les endroits où sont situés les épisodes du livre

sont rarement nommés, et l'auteur, à côté de quelques indications sur la région, décrit plus volontiers l'aspect du ciel, le paysage, l'ennui du poste où il est attaché. Mais les épisodes sont assez peu nombreux durant cette période si longue où l'Allemand, arrêté dans sa ruée vers la côte française d'où il pensait bien menacer l'Angleterre, dut reculer devant le barrage de l'inondation de même que devant la résistance des troupes franco-belges et anglaises, tant qu'il dut se contenter de la stupide destruction d'Ypres et de bombarder de loin nos ports du littoral. Enfin, comme la blague belge ne perd jamais ses droits, on rencontre, dans le volume, l'histoire de la vieille ferme fortifiée d'un fossé qu'occupent des troupes, mais qui s'embêtent au point de donner des sous au gosse de la maison pour « qu'il fasse dans ses culottes ».

CHARLES MERKI.

VARIÉTÉS

Pierres précieuses et perles japonaises.—M. Léonard Rosenthal, négociant en pierres précieuses de son état, s'est institué à la fois l'historien et le poète des objets de son commerce. Après *le Royaume de la perle*, paru il y a trois ans, voici *le Jardin des gemmes* (1), émeraude, rubis, saphir. Historien et poète, ai-je écrit. En effet, M. Rosenthal n'est pas que commerçant et l'un des vingt « mandalins » (comme on disait autrefois) qui, paraît-il, sont seuls, de par le monde, capables d'estimer à première vue et sans erreur une pierre ou une perle. Il est artiste. Sa sensibilité frémit et son imagination s'éveille à la vue de ces mystérieux produits de la nature. Ne lui dites pas que l'émeraude, par exemple, est un simple silicate d'alumine et de glucinium, qui doit sa coloration à l'oxyde de chrôme. Il vous répondrait, en citant ses auteurs, qu'elle naquit de la bile d'un prince fabuleux et qu'elle guérit du « mal caduc ».

Car il a beaucoup lu. Il a étudié « les textes sacrés des Indiens, les auteurs du moyen âge, les traités de thérapeutique, les légendes, les œuvres des poètes, les thèses des minéralogistes et des savants, les traités de magie, de glyptique, etc. » Et ce sera, complété par son expérience personnelle, qui est grande, par ses souvenirs, qui sont abondants, la matière de son livre.

Il est lui-même — et l'avoue — « très superstitieux ». Il porte

(1) Léonard Rosenthal : *le Jardin des Gemmes*, Payot.

une petite bague talisman, qui le préserve, dit-il, de tous les dangers et met de préférence des cravates où il entre des fils verts. Il admet le plus sérieusement du monde que la fin tragique de Henri III, de Louis XVI, du roi d'Angleterre Jacques II et du dernier tsar étaient inévitables, parce que, le jour de leur sacre, leur couronne les avait blessés. Et il a dû, en personne, pour conjurer le mauvais sort, briser avec une grosse pierre un canif en or, qu'il avait eu l'imprudence d'accepter !

Ne sourions pas. Les vertus magiques attribuées aux gemmes, les légendes auxquelles elles ont donné naissance, sont de bien trop jolies choses pour que l'on rejette délibérément les superstitions et les fantaisies de l'esprit.

Ainsi la création de l'émeraude. Nous savons déjà qu'elle provient de la bile d'un prince. Ce prince était le roi des Danabas. L'Indra des Serpents emportait la bile par les airs, lorsqu'il fut attaqué par Garuda. Il la laissa tomber au delà des pays de Barbara, sur les confins du désert, près du rivage de la mer. Garuda la saisit dans son bec, puis, pris de défaillance, la rejeta par les trous des narines sur la montagne.

Là sont les émeraudes dont la couleur imite la gorge d'un jeune perroquet, la fleur du cerisa, le dos du khadyota, le gazon nouveau, la mousse d'eau, le fer, le bout des plumes de la queue du paon.

Le rubis, toujours selon les poètes hindous, est le sang du grand Assura, tombé de même à la suite d'un combat épique, dans la reine des Rivières, Ravanagango, dont maintenant encore, la nuit venue, les eaux brillent « comme criblées par des centaines de flèches d'or, que ferait étinceler un feu intérieur ».

Les saphirs sont les yeux de Daitya, « d'un bleu foncé, d'un éclat pareil aux pétales des lotus épanouis ».

Quoi d'étonnant, avec de telles origines, que les gemmes possèdent les propriétés bienfaisantes ou terribles qui leur ont été attribuées par les peuples les plus divers d'Orient et d'Occident et que M. Rosenthal nous remémore, pour notre satisfaction... et pour la sienne, d'après Dioscoride, Théophraste, Boëce de Boot, Philostrate, le bon évêque Marbode, le voyageur Jean de Mandeville, l'auteur anonyme des Cyranides, Robert de Berguen, l'encyclopédiste Roret, la Ratnapariska et M. Camille Mauclair ?

Et il est vrai que l'universalité des attributions surnaturelles en la matière et certaines concordances dans les légendes ne lais-

sent pas d'être troublantes. M. Rosenthal en donne cette explication : les saphirs, rubis, émeraudes, les diamants aussi, auraient une vie intérieure, « une radio-activité, moins vive sans doute que celle du radium, mais identique quant à son origine première ». C'est ce rayonnement qui aurait frappé l'imagination des peuples et créé cette religion des pierres précieuses, dont M. Rosenthal est grand prêtre.

A côté de la légende, il y a les faits. Glanons quelques détails plus techniques. Où trouve t-on les émeraudes ? Les Anciens parlent tous, à propos de la recherche de ces gemmes, d'une peuplade qu'ils appellent Arimaspes et qui semble avoir été une tribu de Scythes nomades. En dehors de la Scythie, le sud de l'Egypte, « sur les confins du désert », est souvent mentionné. Cette dernière mine, d'ailleurs, n'est pas épuisée. Il y a actuellement des émeraudes à Madagascar, en Australie, aux Etats-Unis, en Sibérie, en Angleterre. Il y en a en France, près de Nantes et dans la Haute-Vienne, mais elles sont de qualité médiocre. Les principales mines sont celles de l'Amérique du Sud, particulièrement celles de Muzo, près de Bogota, que les Incas exploitaient. Les Espagnols, à leur tour, puis, de nos jours, le gouvernement colombien, ont essayé de reprendre l'extraction ; mais l'insuffisance des moyens de communication, la difficulté du contrôle en rendaient le coût trop onéreux, et depuis quelques années ces mines sont abandonnées. Ceci explique la rareté toujours croissante et le prix toujours plus élevé de l'émeraude.

L'émeraude brute est d'abord décapée, c'est-à-dire débarrassée des matières étrangères. Puis le lapidaire examine avec soin le bloc, le divise savamment, en dégageant la partie la meilleure. Les morceaux sont ensuite taillés et polis. Un conseil : si votre émeraude se ternit, ne faites pas comme une personne dont nous parle M. Rosenthal ; ne la considérez pas pour cela comme perdue et ne la donnez pas négligemment à une ambassadrice ! Imitez plutôt le négociant avisé, qui acheta une émeraude paraissant morte pour huit cents francs et, l'ayant repolie, la revendit une heure après... quinze mille francs.

Saviez-vous qu'il y a des saphirs de toutes couleurs, des roses, des jaunes, des mauves, des blancs, même des verts ? Les principales variétés cependant sont bleues, comme on l'imagine, plus ou moins foncées et plus ou moins transparentes. Le plus

recherché est le saphir, bleu de roi, de Cachemire, dont la mine n'est plus exploitée. Le maharadja auquel cette mine appartient en garderait, dit-on, un stock considérable en ses coffres. Puis viennent le saphir de Ceylan et le saphir de Birmanie. Celui de l'Australie est moins estimé. N'oublions pas les mines de Sibérie, de Madagascar encore, de la Haute-Loire en France, de l'Etat de Montana aux Etats-Unis. Ces dernières sont l'objet d'une véritable exploitation industrielle. Avant de la quitter, saluons cette pierre que les Grecs avaient consacrée à Zeus et dont les maîtres-verriers du moyen âge ont voulu transposer la couleur céleste dans leurs vitraux.

Le roi des gemmes est le rubis. M. Rosenthal en évoque la splendeur avec une respectueuse adoration. Il existe plusieurs espèce de rubis : le rubis d'Orient, le premier de tous, le plus chaud, que l'on trouve aux Indes et à Ceylan, dans les alluvions des rivières. On extrait le gravier qu'on lave et qu'on tamise. Les rubis sont taillés sur place, puis retaillés en Europe. Le rubis de Siam, qui est de couleur lie de vin, est déjà moins estimé. Le rubis spinelle est rouge ponceau. Le rubis dit balais (du nom de la ville de Balakschan) est rouge groseille ; c'est le plus commun. Hors d'Asie, on rencontre des mines à Madagascar, décidément terre des gemmes.

Il y a aussi — et M. Rosenthal le déplore — le rubis reconstitué et le rubis scientifique. A ce propos, emporté loin de son sujet, l'auteur parle de la perle japonaise de culture, qu'il rapproche du rubis reconstitué. Les lecteurs du *Mercure de France* connaissent déjà ce chapitre, dont ils ont lu, pour ainsi dire, les « bonnes pages » dans le fascicule du 1er avril. Les assertions émises ont été discutées. M. Rosenthal a parlé... en orfèvre. Il me sera permis de lui opposer la thèse des savants.

On sait ce que sont les nouvelles perles japonaises de culture, perles entières, qu'il faut bien se garder de confondre, comme paraît l'avoir fait M. Rosenthal, avec les anciennes demi-perles, dues à un tout autre procédé. Un Japonais, M. Mikimoto, est parvenu, après trente années de recherches, non pas à fabriquer des perles, mais à stimuler la production de la perle par l'huître. Puisque la perle est le résultat de la défense instinctive de l'huître contre le parasite, le corps étranger, qui ose s'introduire dans sa coquille et qu'elle rend inoffensif en l'emprisonnant

dans de la matière perlière, M. Mikimoto a pensé qu'il n'était pas indispensable d'attendre les caprices du hasard. Ce corps étranger, il l'a imposé à l'huître inhospitalière. Au lieu d'un ver, d'un grain de sable ou d'une parcelle de boue, gêneurs ordinaires, il a pris une petite boule de nacre, qu'il a eu le soin d'enfermer dans un lambeau de tissu épithélial emprunté à une seconde huître, reconstituant ainsi — c'est la beauté de la découverte — le sac perlier, que l'on rencontre dans le processus naturel. Autour de cette boulette de nacre le mollusque sécrétera la matière perlière, comme il fait autour du ver ou du grain de sable. Si l'on veut tenter une comparaison, ce n'est donc pas au rubis industriel qu'il convient de songer, mais plutôt aux plantes obtenues par greffe ou encore aux fleurs des forceries.

Les deux perles, la perle naturelle et la perle de culture, lorsqu'elles sont produites par la même espèce d'huître, sont identiques quant à leur surface. Seul diffère le noyau, au reste essentiellement variable, on l'a vu, dans la perle fine ordinaire. Ce noyau, qui ne représente guère que le quart du volume total, a-t-il une influence sur la périphérie? Aucune, répond M. le professeur Boutan, le naturaliste éminent qui a présenté la découverte à l'Académie des Sciences, et qui, dans ses laboratoires d'Arcachon et de Bordeaux, étudie depuis longtemps ces problèmes. Ce n'est pas une simple affirmation. M. Boutan s'est livré à des expériences sévères, qu'il a minutieusement décrites. Il a constaté que, contrairement à ce que croit M. Rosenthal, si les couches superficielles de la perle sont translucides, elles ne sont pas transparentes sous une certaine épaisseur. Quel que soit le noyau, quelles qu'en soient la nature et la couleur, à condition, bien entendu, que les couches concentriques de matière perlière soient suffisamment nombreuses, comme c'est le cas pour les perles de Mikimoto, *ce noyau ne saurait troubler les qualités de surface de la perle*, les seules qui importent, éclat, lustre, orient. Et cela est si vrai que, pour essayer de discerner les perles de culture des perles naturelles, on a dû imaginer des appareils qui, à travers le trou percé dans la perle pour la monture en bijou, cherchent à déceler la présence du noyau de nacre.

Toute cette controverse deviendra peut-être bientôt sans objet. M. Mikimoto, en effet, pour répondre à ses détracteurs, aurait,

paraît-il, entrepris et réussi récemment des expériences de culture de perles fines pour ainsi dire sans noyau. Au lieu d'une boule de nacre, il emploierait maintenant un petit lambeau de chair pris dans le corps d'une huître sacrifiée. Ce lambeau ne laisserait pas plus de trace que le ver dans la perle naturelle. Sans doute, au point de vue pratique, les perles ainsi obtenues ne seront pas supérieures aux perles avec noyau de nacre. Mais on conçoit l'intérêt scientifique de cette expérience. Elle confirmerait d'une façon péremptoire, s'il était nécessaire, l'identité absolue de formation de la perle spontanée et de la perle provoquée.

Quant au reproche de « chercher à nuire » au négoce des perles, il me paraît peu sérieux. Certainement un sentiment semblable n'est jamais entré dans la pensée de M. Mikimoto ni de ses représentants européens. Et la surproduction ne saurait être telle qu'elle soit de nature à avoir une répercussion sensible sur le marché. Ce qui serait vraiment dangereux pour le commerce des perles, ce serait la confusion que créerait dans l'esprit du public le discrédit jeté sur une découverte dont le génie humain a lieu de s'enorgueillir et dont certaines de nos colonies, comme Madagascar, l'Indo-Chine et nos établissements d'Océanie, peuvent, en l'exploitant, tirer le plus grand profit.

M. Rosenthal nous dit qu'il y a actuellement une crise grave sur le marché des pierres précieuses et des perles. De cette crise, les perles de culture ne sauraient, en bonne justice, être tenues pour responsables. Elle se rattache en partie au marasme général dont souffrent en ce moment les affaires et qui devait logiquement atteindre d'une façon plus profonde le commerce de luxe. Elle a d'autres causes, dont M. Rosenthal nous entretient, et parmi elles l'afflux des bijoux russes.

La moitié de l'Europe a jeté sur le marché tout un patrimoine. Les émigrés ont dû, pour subsister, réaliser les diamants, les perles, les rubis, les saphirs, qu'ils avaient pu, en se sauvant, soustraire par la ruse aux convoitises bolchevistes. Les maîtres du pays, de leur côté, réquisitionnèrent de gré ou de force tous les bijoux qu'ils purent découvrir sur l'immense territoire, et en firent l'objet d'une formidable liquidation. Les pierres furent desserties, classées par espèces, grosseur et qualité, enfermées dans des caisses et transportées ainsi à Reval, avant d'être offertes au marché européen.

On songe devant cet amoncellement de joyaux aux merveilles des Mille et une nuits. Il y avait là, peut-être, le rubis, gros comme un œuf de poule, offert par Gustave de Suède à la grande Catherine, et la célèbre émeraude qui pesait trente carats, orgueil du cabinet impérial de Pétrograd, et le saphir à deux teintes du trésor des tsars, représentant une femme enveloppée d'une draperie. M. Rosenthal croit pouvoir estimer à 600 ou 800 millions la valeur des pierres qui, de Russie, sont venues ainsi, en moins de deux ans, submerger les marchés de Londres et de Paris.

Il faut ajouter encore à ce contingent « les bijoux incomparables que les familles princières, royales et même impériales, dans l'effondrement général des trônes, dans les pays vaincus, se sont vues contraintes de vendre à leur tour ». Au premier rang, les trésors de la Maison d'Autriche, « couronnes, diadèmes, sautoirs, ordres de toutes sortes ruisselant de joyaux, bijoux historiques du moyen âge, merveilles de la Renaissance, les bijoux de Charles-Quint et de Joseph II... ». Ils furent vendus entre 25 et 30 millions. Ainsi, depuis l'armistice, ajoute M. Rosenthal, « des pierres précieuses représentant beaucoup plus d'un milliard sont venues grossir les stocks existants, alimentés par la production courante, bien que très raréfiée, des mines mondiales». La crise s'explique aisément.

Souhaitons, avec l'auteur — ce sera ma conclusion en fermant son livre, — que cette crise prenne fin bientôt, puisque Paris est devenu, en ces matières, le principal marché du monde.

GUSTAVE HIRSCHFELD.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Odilon Redon : *A soi-même*, journal, 1867-1915. *Notes sur la vie, l'art et les artistes*. Introduction de Jacques Morland ; Floury. »

Histoire

Adrien Boudou : *Le Saint-Siège et la Russie. Leurs relations diplomatiques au XIXe siècle*. I : *1814-1847* ; Plon. 20 »

Marquis de Noailles : *Le Comte Molé, 1781-1855. Sa vie, ses mémoires.* Tome I. Avec 2 phototypies ; Champion. » »

Littérature

Maurice Bladel : *L'Œuvre de Georges Eekhoud*, avec un portrait, et une préface par Emile Verhaeren ; Renaissance d'Occident, Bruxelles. 7 50

Henry Bordeaux : *La Jeunesse d'Octave Feuillet, 1821-1890*, d'après une correspondance inédite. Avec 3 portraits et 4 gravures ; Plon. 7 »

Charles du Bos : *Approximations* ; Plon. » »

Robert Browning : *Poèmes*, traduits par Paul Alfassa et Gilbert de Voisins et précédés d'une étude sur sa pensée et sa vie par Mary Duclaux. (Cahiers verts n° 12) ; Grasset. 6 »

La Fontaine : *Fables*, ornées de vieux bois espagnols ; Figuière. 3 85

Horace Napoléon Raisson : *Code Galant ou l'art de conter fleurette* avec une préface de Georges Aubault de la Haulte Chambre, illustré par Stab ; Figuière. 3 85

Musique

Richard Wagner : *Lohengrin*, opéra romantique en 3 actes, traduction en prose précédée d'une notice par J.-G. Prodhomme ; Delagrave. » »

Richard Wagner : *Tristan et Isolde*, opéra romantique en 3 actes. Traduction en prose précédée d'une notice par J.-G. Prodhomme ; Delagrave. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

Jules Isaac : *Contribution à l'histoire de Charleroi : Joffre et Lanrezac* ; Chiron. 5 »

Poésie

Pierre Dominique : *Poèmes pour Déjanire* ; Nouveau Mercure. 5 »

Hélène Donici : *Chants Roumains et poésies diverses* ; Chiberre. 6 »

Nino : *Un baiser pour rien* ; Messein. 5 »

X.. : *Symphonie de l'Offrande* ; Dorbon aîné. 10 »

Politique

Fernand Clerget : *L'Union panatlantique*. Préface de Victor Margueritte ; Paris. » »

Antoine Gorski : *La Pologne et la guerre* ; Alcan. 10 »

E. Melvil de Carnbré : *La Haye d'autrefois et pendant la guerre* ; Chiberre. 7 »

La Nouvelle administration de la Corée ; Roger. » »

Jean de Pange : *Les libertés rhénanes* (Pays rhénans, Sarre. Alsace) ; Perrin. 8 »

Questions religieuses

Louis Massignon : *Al-Hallaj, martyr mystique de l'Islam*, étude d'histoire religieuse. Avec 28 planches et un index, 2 vol. ; Geuthner. 75 »

Louis Massignon : *Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane* ; Geuthner. 30 »

Roman

Pierre Billotey : *Le Cuistre ensorcelé* ; Albin Michel. 3 75

J. Broussan-Gaubert : *L'aveugle et le japonais* ; Grasset. 6 75

Pierre de Cardonne : *Le retour éternel* ; Dardel Chambéry. » »

Nonce Casanova : *La racaille* ; Flammarion. 7 »

Hanns Heinz Ewers : *Dans l'Epouvante*, histoires extraordinaires, traduction Féli Gautier et Marc Henry : Renaissance du livre. 6 75

Pascal Fortuny : *Le Tendre voyage à Paris ou « ne badine pas avec l'amour »* ; Albin Michel. 6 75

René Le Gentil : *La Seconde vie du chevalier* ; Renaissance du livre. 6 »

Pierre Lhande : *Mémoires d'un écureuil* ; Plon. 7 »

Jehanne D'Orliac : *Une courtisane* ; Flammarion. 7 »

Simone Pellegrin : *Le Prince charmant est mort* ; Grasset. 6 75

Roger Régis : *Cœur contre cœur* ; Renaissance du livre. 7 »

Jean Renaud : *Les Loups dans la Steppe* ; Ollendorff. 7 »

Charles Tardieu ; *La Maison du bout du quai* ; Férenczi. 6 75

Antoine Tchekhov : *Salles*, traduit du russe par Denis Roche ; Plon. 7 »

Sciences

Louis Roule : *Les poissons migrateurs, leur vie et leur pêche* ; Flammarion. 4 50

Sociologie

Léon Homo : *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent* ; Flammarion. 7 50

Montchrestien : *Le problème des assurances sociales en France* ; Grasset. 7 »

Théâtre

Brieux : *Théâtre complet*. Tome IV : *L'Engrenage. Les remplaçantes. Maternité* ; Stock. 9 »

Paul Fort : *Louis XI, curieux homme*. Chronique de France en six images. Préface d'André Antoine ; Flammarion. 7 50

Henri Ghéon : *Jeux et miracles pour le peuple fidèle* ; Revue des jeunes. 8 »

Voyages

Rodolphe de Tavel : *Berne*. Photog. de Fred. Boissonnas ; Boissonnas, Genève. » »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort de Paterne Berrichon. — Hommage à Emile Verhaeren. — Prix littéraires. — Toujours le théâtre de Tourguéniev. — Une œuvre inédite de R. L. Stevenson. — Le coq de Jemappes. — Les sonnets d'Henry Becque. — Une comparaison chère à Huysmans. — Les inspiratrices de Pierre Loti. — Shakespeare en Allemagne. — Cordon bleu. — De la Marine à l'Agriculture.

Mort de Paterne Berrichon. — Paterne Berrichon, qui a touché à presque tous les arts, puisqu'il fut poète, peintre et sculpteur, est mort à La Rochefoucauld (Charente), pendant la nuit du 29 au 30 juillet, dans une maison qu'il y avait récemment acquise en vue du rétablissement de sa santé depuis longtemps ébranlée, et où ses amis espéraient qu'il passerait encore de longs jours, puisqu'il leur avait annoncé qu'il s'y fixait définitivement.

Paterne Berrichon — de son vrai nom Pierre Dufour — naquit à Issoudun (Indre) en 1855. C'est au collège de cette ville qu'il fit ses études. Il vint à Paris en 1880, où il suivit les cours de l'Ecole des Beaux-Arts, mais ne voulut entrer dans aucun atelier des Maîtres de cette époque. Comme il fallait vivre, Paterne Berrichon fit des dessins pour le *Tour du Monde* et autres publications du même genre, mais bientôt il abandonnait la peinture pour se mêler au mouvement littéraire naissant. Il publia de-ci de-là, dans des revues éphémères, des vers qui, à beaucoup, parurent bizarres. Il se lia avec Verlaine et fréquenta les réunions littéraires, les jeudis de chez Clarisse, rue Jacob, et les samedis du Soleil d'or, place Saint-Michel, où il faisait sensation par sa barbe de fleuve. En 1896 il publia chez Léon Vanier — bibliopole des Décadents — une première plaquette sous le titre : *Le Vin Maudit*, avec une préface en vers de Paul Verlaine.

Indolent et rêveur, Paterne Berrichon, pendant une période de quelques années, produisit très peu. Il fit même à cette époque une incursion dans les groupes anarchistes (intellectuels s'entend, sans bombes ni autos grises) et les vers suivants indiquent son état d'esprit, en même temps qu'ils font connaître sa situation :

L'orde dèche au cerveau nous crache
Le tumulte des désespoirs,
Crachats nitreux, gluants et noirs,
Corrodant l'âme sous leur tache.

Paterne Berrichon ne commença à sérieusement travailler qu'après son mariage avec la sœur d'Arthur Rimbaud, Isabelle Rimbaud. En 1910, il publie chez Vanier les *Poèmes décadents*, dont il nous annonçait, il y a encore très peu de temps, une nouvelle édition. Mais, dès cette époque, la vie de Paterne Berrichon fut employée à faire connaître son beau-frère, « à le défendre contre la calomnie, à célébrer par le dessin, par la peinture, par la sculpture le poète qu'il n'avait jamais connu personnellement, mais dont les traits et la physionomie se trouvaient en ceux d'Isabelle » (1).

Aux éditions du *Mercure de France*, Paterne Berrichon a publié *La Vie de Jean-Arthur Rimbaud* ; *Jean-Arthur Rimbaud, le Poète* ; *Lettres* de Jean-Arthur Rimbaud, avec une introduction et des notes. *Vers et proses* (d'Arthur Rimbaud), mis en ordre et annotés. *Poèmes retrouvés*, avec préface de Paul Claudel.

En peinture, Paterne Berrichon laisse deux œuvres particulièrement remarquables : le portrait d'Isabelle Rimbaud, au Musée du Luxembourg, dont les éditions du *Mercure de France* ont donné une reproduction phototypique en tête de *Reliques*, et son portrait par lui-même, au Musée d'Issoudun. Il était l'auteur d'un buste d'Arthur Rimbaud, érigé à Charleville dans le square de la gare, et que, pendant l'invasion, les Allemands ont déboulonné, emporté, détruit... Paterne Berrichon laisse aussi quelques dessins épars, dont l'un, Verlaine sur son lit de mort, fit une enchère respectable, il y a trois ans, à la vente Jules Claretie.

Le ménage Berrichon-Rimbaud vivait avant la guerre quelques mois à Paris, dans un petit appartement de l'avenue de la Frillière, à Auteuil, et la plus grande partie de l'année à Roche, près d'Attigny, dans les Ardennes. C'est là qu'en 1914 le trouva l'invasion. Isabelle a raconté *Dans le remous de la Bataille* les transes de l'exode vers Paris. En 1916, Isabelle mourait ; Paterne la suit six ans après. Il s'était dernièrement remarié. — L. R.

(1) *Mercure de France*, 16 mars 1918. — Marguerite Gay : *Isabelle Rimbaud*, en appendice dans *Reliques* (*Mercure de France*, 1922).

§

Hommage à Emile Verhaeren. — Le 23 juillet, une plaque commémorative a été apposée sur la maison natale d'Emile Verhaeren, au village de Saint-Amand sur l'Escault. Le roi et la reine s'étaient fait représenter; le ministre des Sciences et des Arts présidait la cérémonie.

Un poète récita le poème l'*Escaut*, puis le ministre, M. Hubert, évoqua la personnalité du grand écrivain mort en pleine force de travail, alors qu'il se proposait d'écrire un grand poème épique sur la guerre en Belgique. M. Hubert a annoncé qu'il demanderait au Parlement des crédits pour ériger au poète, qui repose dans un cimetière du front de l'Yser, un monument destiné à glorifier sa mémoire.

M. Georges Eekhoud, au nom de l'Académie belge de langue française, M. K. Van de Woestijn, au nom des écrivains flamands, et l'abbé de Smet s'associèrent à l'hommage rendu par le ministre des Sciences et des Arts à Emile Verhaeren.

§

Prix littéraires. — Le prix de la « Force Française » (5.000 fr.) a été décerné au roman manuscrit *l'Immortelle bien-aimée* de M. Albert Erlande.

§

Toujours le théâtre de Tourguéniev.

Paris, le 22 juillet.

Monsieur le Directeur,

La question de savoir si le théâtre de Tourguéniev est oui ou non « un chef-d'œuvre », question sur laquelle insiste tant M. W. Bienstock, me semble sans intérêt. C'est au public français *seul* à en décider, et il n'y avait sans doute pour cela aucun autre moyen que de lui donner une traduction des pièces principales. C'est chose faite maintenant ou qui le sera bientôt. Attendons.

J'ai protesté uniquement et continue de protester contre le fait d'avoir voulu imposer d'avance à ce public une opinion sur ce théâtre, et une opinion désavantageuse. Si un Français en Russie, au moment où l'on y eût annoncé une traduction des théâtres d'Alphonse Daudet ou des Goncourt, fût allé s'écrier : « Ce sont là des romanciers et leur théâtre est la partie la plus faible de leur œuvre », qu'aurait-on pensé de lui? On l'eût jugé bien peu ami de la littérature de son pays, informateur *tendancieux*, indiscret, et assez mal avisé de propager des opinions personnelles, d'ailleurs aventurées ou fausses, sur ces écrivains.

Je demande à M. Bienstock si ce théâtre de Tourguéniev, — en faveur duquel, je le répète, puisque besoin en est, s'est produite en Russie, il y a une vingtaine d'années, *une révolution éclatante dans le goût*, n'est pas un des *grands théâtres littéraires russes*, et s'il n'est pas, comme

tel, constamment et indiscutablement classé auprès de ceux de Pouchkine, de Gogol, de L. Tolstoï et de Tchékhov ? C'était là sans doute une raison largement suffisante pour le traduire.

Ce n'est pas seulement les salons qui ont goûté les œuvres dramatiques de Tourguéniev, puisque tous les grands théâtres de Russie les ont jouées, sans parler des théâtres d'Allemagne, — et qu'elles ont même continué à être représentées, croyons-nous savoir, durant la période bolchevique... Mais, si même les salons seuls s'y fussent intéressés, n'eût-ce pas été déjà un motif sérieux pour y prêter attention, sauf contrôle, bien entendu ? La culture de la haute société russe est assez connue dans le monde, et son goût en art et en musique y a été assez approuvé ces dernières années, pour qu'il y ait à en tenir compte. M. Bienstock ignore-t-il, argument propre à le toucher, je crois, que Gorki appelait l'*intelligentsia* russe, dont cette haute société est le sommet, « la première du monde » ?

Un mot encore. L'argument que votre collaborateur tire du silence de Melchior de Vogüé et du comte Waliszewski sur le théâtre de Tourgueniev est sans valeur, puisque les livres de ces auteurs sur la littérature russe sont des abrégés des plus restreints, où toute l'œuvre de Tourguéniev est étudiée en quelques pages.

Enfin, au témoignage négatif de Polévoi sur ce théâtre, que rapporte M. Bienstock, qu'il nous soit permis d'opposer celui, diamétralement contradictoire, d'un autre critique dont M. Bienstock ne contestera pas l'autorité. Il s'agit de Nicolas Engelhardt au tome II de son *Histoire de la littérature russe au* XIX*e siècle* (en russe), Pétersbourg, 1903.

Au commencement des années cinquante, dit Engelhardt (p. 135), Tourguéniev fit une tentative *en général très heureuse* (soulignons) d'écrire pour la scène. Il publia ses pièces de genre réaliste qui sont évidemment une perle au milieu de la pacotille du théâtre Alexandrine (de l'époque), à savoir : *Le Célibataire*, *Le Déjeuner chez le maréchal de la noblesse*, *Trop tirée la corde casse*, *Sans argent*.

Bref, au public de juger, — et il serait vraiment grand temps de se défaire de toute habitude politique dans l'appréciation des écrivains russes en Russie — et encore plus pour ces écrivains en France...

Veuillez agréer, etc... DENIS ROCHE.

§

Une œuvre inédite de R. L. Stevenson. — Le hasard d'une vente aux enchères vient d'attirer l'attention sur une tragédie de R. L. Stevenson, *Monmouth*, restée jusqu'ici inédite.

Deux lettres de Stevenson, écrites en septembre 1868, sont relatives à cette œuvre.

La première annonce que *Monmouth* est terminé ; c'est, dit Stevenson, « un effort spasmodique, non une œuvre soutenue et complète ».

Dans la seconde, il annonce qu'il a dédié « cette pièce pourrie de *Monmouth* à un de mes amis — le plus cher correspondant que j'aie rencontré ».

A ce sujet le célèbre critique anglais, Edmund Gosse (qui connut Stevenson), dans une lettre adressée au *Times*, raconte que l'auteur de l'*Ile aux trésors* parlait fréquemment de cette tragédie. Il en parlait, dit-il, avec « une complaisance moqueuse ». Souvent aussi il en récitait des tirades qu'il donnait comme modèle « à ne pas imiter ».

L'idée que cette œuvre pourrait être publiée lui était insupportable, pourtant il ne se résigna jamais à la détruire.

Chargé, après la mort de l'auteur, de la publication de ses œuvres complètes, M. Edmund Gosse estima ne pas devoir y faire figurer *Monmouth*; aussi proteste-t-il contre une édition éventuelle de cette œuvre. « Les morts, écrit-il, devraient être défendus contre leur propre insouciance. »

Sir Sidney Calvin, un autre critique éminent, est venu soutenir de tout le poids de son autorité l'opinion de M. Edmund Gosse.

Il n'en a pas fallu davantage pour soulever dans la presse britannique la question de savoir si on doit ou non publier indistinctement tous les inédits d'un auteur célèbre.

Le *Times* pense que oui et, dans le cas présent, il estime que l'auteur, s'il avait jugé son œuvre sans intérêt, n'eût pas hésité à la détruire. Si un écrivain a conservé ses *Juvenilia*, écrit-il, « que le monde les connaisse le plus tôt possible pour les laisser retomber dans l'oubli le cas échéant ».

A. B. Walkley est du même avis. Que penserait-on de celui qui proposerait de ne pas publier un manuscrit encore inédit de Shakespeare, de Walter Scott ou de Charles Dickens sous prétexte qu'ils ne l'auraient pas publié de leur vivant ?

La question en est là. Déjà, en France, elle avait été posée, mais comme en Angleterre les avis avaient été très partagés. — A. C. C.

§

Le coq de Jemappes. — Les Belges écrivent Jemappes ; nous avions, enfant, dans notre manuel d'histoire, appris à graphier Jemmapes. Et, Jemappes ou Jemmapes, c'était là que, le 6 novembre 1792, notre Dumouriez et le Duc de Chartres, — plus tard Roi Citoyen, — infligèrent aux Autrichiens du Duc de Saxe-Teschen une monumentale rossée, commémorée par le monument bien connu, que couronnait le coq gaulois, une effigie exubérante et arrogante de Chantecler dont, si Rostand l'eût vue, il nous semble qu'il eût exigé la reproduction en tête de son fameux drame, délicatement défendu, il y a quelques mois, par un rhétoricien du Lycée Henri-IV, au n° 3 de la *Revue Plébiscitaire*... Or, le 23 août 1914, les hordes vandales de Guillaume ren-

contraient, le long du canal, les troupes anglaises arrivées la veille, 22 août. Ce fut la bataille dite « de Mons ». Comme bien l'on pense, les héros de *Nach Paris* firent de la belle besogne à Jemmapes, où ils entrèrent à 4 heures de l'après-midi. Le tableau de leur soirée se chiffre par 19 civils fusillés, 200 maisons brûlées, plus de 1.700 demeures pillées, etc. Chose curieuse : si des milliers d'obus s'étaient abattus sur le bourg, aucun n'avait touché le coq et ç'avait été aux pieds même de l'oiseau symbolique, resté intact, que plusieurs malheureux Belges avaient été exécutés. Mais, le lendemain, 24 août, à 4 heures du matin, le combat reprenait de plus belle avec les arrière-gardes anglaises. Et, dans cette furieuse canonnade, c'était de la base du monument, toujours indemne, que tiraient les pièces allemandes. Cependant, à 8 heures, la bataille avait cessé et les troupes boches, escaladant le témoin respecté de leur défaite séculaire, fixaient autour du bipède provocateur de fortes cordes, y attelaient 8 chevaux et culbutaient enfin ce coq de 3 m. 10 de haut, pesant 700 kilos et fièrement juché à 17 mètres du sol. Heureux d'un tel exploit, les officiers qui avaient présidé à la chute du coq firent inscrire sous les mots :

JEMMAPES 1792

l'imbécile et fausse mention :

ABATTU PAR LA 10me BATTERIE SAXONNE
LE 24 AOUT 1914

Le *Soir*, de Bruxelles, nous apprenait, dans son numéro du 21 mai dernier, que d'autres officiers boches (mais, cette fois, en 1916) « se sont étonnés que leurs soldats eussent détruit le coq ». Evidemment... Et n'est-ce pas le contraire qui eût été « étonnant » ? — C. P.

§

Les Sonnets d'Henry Becque. — Dans *Comœdia*, l'autre jour, notre confrère qui signe *Le Masque de verre* rapportait qu'une conjuration vient de se former à l'effet d'enlever le buste d'Henry Becque qui, depuis quatorze ans qu'il est posé (l'inauguration eut lieu le 1er juin 1908 en présence de M. Georges Clemenceau, président du Conseil), boulevard de Courcelles à l'angle de l'avenue de Villiers, n'est pas encore scellé. A ce propos, *Le Masque de verre* citant le premier quatrain d'un sonnet de Becque :

Je n'ai pas une lettre à elle...

parlait de cette pièce comme du *seul sonnet* écrit par l'auteur des *Corbeaux* ; il ajoutait que ce projet d'enlèvement eût bien amusé l'amer dramaturge :

Lui qui n'a guère souri de sa vie, vous verrez que son humeur chagrine finira par un joyeux rire dont tout son marbre éclatera dans une farce de rapins.

Il est certain que la farce serait bonne. Mais nous croyons savoir que,

si le buste n'est pas scellé, c'est que le sculpteur, Rodin, voulait qu'il en soit ainsi. Et, d'autre part, rappelons au spirituel *Masque de verre* que Becque n'a pas écrit qu'un sonnet. Pour notre part nous en connaissons sept que nous énumérerons en citant le premier vers de chacun d'eux :

I *Je n'ai rien qui me la rappelle...* ; II *Pendant que les forts et les sages...* ; III *Perdu en ce Paris profane...* ; IV *Voici mon nom et mon adresse...* ; V *Sur ce petit billet discret...* ; VI *Nous sommes malheureux...* ; VII *Le temps et ses leçons amères...*

Le second sonnet, justement, est traversé par un rire quelque peu grinçant :

Pendant que les forts et les sages
Comptent, trafiquent, font leurs prix,
Acceptent tous les esclavages,
Acceptent tous les compromis ;

D'autres, trop las pour tant de peines,
Et qui resteront des témoins,
Contemplent la mêlée humaine
En riant dans les petits coins...

Ces sept sonnets (il en existe peut-être d'autres qui sont inédits) ont été réunis en une plaquette dans *l'Anthologie contemporaine des écrivains français et belges* (Quatrième Série. nº 9. Volume 45 de la collection, Bruxelles, Librairie nouvelle, 1887-1888) sous le titre *Sonnets mélancoliques*. — L.DX.

§

Une Comparaison chère à Huysmans. — C'est la comparaison qui consiste à rapprocher l'incertitude des choses de ce monde, leur fragilité, avec le peu de sécurité qu'offrent les sièges confectionnés par l'ébénisterie moderne. On la retrouve dans plusieurs livres d'Huysmans et la voici dans deux lettres qu'il adressa à des amis :

Il n'en est pas moins vrai qu'il est très difficile de s'asseoir, car *il manque toujours quelque barreau à la chaise qu'on trouve.*

(Lettre au peintre Emile Bernard, 30 janvier 1899.)

Ce que je suis las ! Je voudrais pourtant bien être assis, mais *le Céleste Ebéniste ne fait plus, hélas, que des meubles qui se décollent dès qu'on s'y pose.*

(Lettre à un ami datée du 3 août 1901 et citée par le *Mercure*, le 15 mai 1920).

Et ces deux dates ont leur importance dans la vie de J.-K Huysmans ! 1899, c'est quelques semaines avant la retraite à Ligugé, c'est malgré tout l'espoir de trouver « un Siège » digne de ce nom dans la maison Notre-Dame ; 1901, c'est après la vote de la loi qui dispersait les Bénédictins et rejetait Huysmans hors du cloître...

Il est bien vrai que, toujours, les sièges se dérobaient sous le pauvre Durtal... Position à la fois émouvante et un peu comique. — L. DX.

§

Les Inspiratrices de Pierre Loti. — Cet étonnant Wilfrid Scawen Blunt, poète estimé, voyageur passionné, éleveur fameux de chevaux arabes, partisan fougueux et défenseur zélé des nationalismes irlandais et égyptien, à la date du 1er mai 1899 notait dans son journal (*My Diaries*, part. I, p. 387, Londres 1919) :

Offert à dîner aux deux ambassadeurs Cambon et Staal (1) ; les autres invités étaient Margot (2), Lady Windsor et Miss Benson ; ce fut très gai, grâce à Margot qui s'exprimait avec beaucoup de courage et de volubilité en un français incorrect, et qui nous amusa tous. Staal, à son ordinaire, fut spirituel et charmant, et après dîner, Cambon, qui est un tantinet *poseur* (3), s'assit sur un sofa entre deux de ces dames, racontant des anecdotes sur Pierre Loti et ses fabuleuses aventures galantes. Quand il se trouvait à Constantinople, Loti avait fait la connaissance d'une demi-mondaine arménienne, et sur cette mince donnée romanesque il fonda la fiction d'une intrigue avec la dame turque d'un harem du quartier d'Eyoub qui mourut de jalousie pour lui. Loti avait conçu si pleinement cette histoire qu'il en était arrivé à se convaincre de sa réalité, à tel point que, lorsqu'il revint à Constantinople, un jour qu'il rentrait d'une promenade, il assura à Cambon, qui connaissait les véritables faits —et Loti savait cela —qu'il venait justement de verser des pleurs en cet endroit du quartier Eyoub où il avait vécu si heureux. Il avait trouvé le quartier brûlé et les maisons réduites en cendres. Cambon nous assura que Loti fit ce pèlerinage en toute bonne foi, ayant réussi à s'amener à croire en ces *bonnes fortunes* comme en des choses qui réellement arrivèrent.

AURIANT.

§

Shakespeare en Allemagne. — Le *Mercure* a donné, il y a quelques mois, la statistique sommaire des représentations shakespeariennes données en Allemagne, en 1920. L'année 1921 n'a pas été moins féconde que la précédente sous ce rapport.

Alors qu'on donnait, sur les scènes allemandes, une moyenne annuelle de 1.100 représentations de Shakespeare, avant la guerre, — chiffre qui s'abaissa à 650 environ en 1915, — il y en eut 1.035 en 1918, 1.349 en 1919, et 1.620 en 1920 ; et l'on n'en a guère compté moins de deux mille (1.997 exactement) en 1921, sur 191 théâtres.

L'œuvre qui tient la tête est *Le Songe d'une nuit d'été*, avec 318 représentations sur 33 théâtres ; puis viennent *Le marchand de Venise* (202 représentations en 1920 ; 259 en 1921) et *Hamlet* (236 représentations ; 1.499, de 1912 à 1921). Huit théâtres de Berlin ont donné 304

(1) M. de Staal, ambassadeur de Russie à Londres.

(2) Mrs Asquith.

(3) En français dans le texte, de même que *bonnes fortunes*.

représentations shakespeariennes (Reinhardt à lui seul a fait jouer 56 fois *Le Songe* et 49 fois *Le Marchand de Venise*). Munich se classe après Berlin avec 166 représentations.

Il serait curieux, par comparaison, de connaître le nombre de représentations d'œuvres du grand Will données en Angleterre au cours de la dernière année.

§

Cordon bleu. — Cette définition, ou étymologie de *Cordon bleu* satisfera-t-elle notre confrère Marcel Rouff ? Je la traduis du *Meyer's Lexikon* (édition de 1912), qui ne l'a sans doute pas inventée :

Cordon bleu (prononcez *kordong blö*), le ruban bleu de l'ancien ordre du Saint-Esprit ; puis désignation plaisante des bons cuisiniers et cuisinières (vraisemblablement à cause de la médaille à ruban bleu que recevaient les cuisinières approuvées par le gouvernement, après un examen brillamment subi).

J.-G. P.

§

De la Marine à l'Agriculture. — M. Raiberti est actuellement ministre de la Marine, mais on peut prévoir que, dans une prochaine combinaison ministérielle, il passera au département de l'Agriculture, car il s'intéresse fort aux questions de cheptel et d'élevage. C'est ainsi qu'il assista, le 20 juillet, à Boulogne-sur-Mer, au concours de la race chevaline boulonnaise.

Le Télégramme du Pas-de-Calais et de la Somme rapporte ainsi cet heureux événement :

Les trois champions, des pouliches de 2 ans, 3 ans et 4 ans, et le « raceur » de 16 ans défilent sous les yeux du ministre qui porte grand intérêt à cette exhibition.

— Décidément ! déclare M. Raberti à M. Narcisse Boulanger, M. Chéron va être jaloux de moi qui suis venu ici. Mais dites-moi ? Qu'est-ce qu'une pouliche ?

— C'est une jeune jument, répond M. Boulanger.

Voilà un ministre consciencieux !

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.